

LA

GAULE POÉTIQUE.

Troisième Époque.

DE L'IMPRIMERIE DE C.-F. PATRIS,
RUE DE LA COLOMBE, N°. 4, QUAI DE LA CITÉ.

LA GAULE POÉTIQUE,

OU

L'HISTOIRE DE FRANCE

CONSIDÉRÉE

Dans ses rapports avec la Poésie, l'Éloquence et les Beaux-Arts.

PAR M. DE MARCHANGY.

IIIe ÉPOQUE.

TOME VIII.

PARIS,

CHAUMEROT JEUNE, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL,
GALERIES DE BOIS, N° 188.

1817.

LA

GAULE POÉTIQUE.

Troisième Époque.

TRENTE-SEPTIÈME RÉCIT.

SUITE DU RÈGNE DES CINQ PREMIERS VALOIS.

La journée de Poitiers et la captivité du roi consternèrent les Français ; le dauphin Charles, duc de Normandie, nommé lieutenant général du royaume pendant l'absence de son père, était loin encore

de rassurer les citoyens alarmés, par la sagesse et la prudence qui plus tard le distinguèrent. Ce prince, né avec une foule de vices, devait, comme l'homme le plus sage de l'antiquité, remporter sur une nature ingrate la plus belle victoire qui puisse anoblir l'humanité.

La défaveur qui l'entourait attiédit le zèle des citoyens, et encouragea les factieux ; il en était de redoutables. A leur tête se faisait remarquer Marcel, prévôt des marchands de Paris, espèce de tribun fougueux, qui convoitait une sorte de magistrature arbitraire sur le peuple séduit par ses discours astucieux et ses actions adulatrices (1). Cet homme était secondé par Robert, évêque de Laon, partisan du roi de Navarre, et fomentant en secret, dans l'intérêt de ce monarque, des discordes et des complots.

Dans cette crise politique, Charles con-

(1) Chroniques de Saint-Denis.

voque les états-généraux, pour subvenir aux besoins pressants de la patrie (1).

C'est de cette convocation que datent les longues dissensions, les troubles anarchiques qui vont bouleverser l'État.

Le dauphin demanda des subsides aux députés du royaume pour payer la rançon du roi et réorganiser les armées (2). Loin de répondre à ces demandes urgentes, on parla d'abus, de changements, de vues utiles, et l'on voulut entraver l'autorité du dauphin en lui créant un conseil national à la place des magistrats dont on provoquait la destitution. Le prince sentit que chaque jour cette assemblée deviendrait plus arrogante et plus impérieuse; il la congédia, sous le prétexte qu'il avait besoin, avant de prendre une résolution,

---

(1) Froissard, t. 1, c. 170. — *Continuat. Nangii.* — Daniel, Hist. de France, t. 5, p. 468. — M. Lévêque, t. 2, p. 60.

(2) Froissard, c. 177.

de recevoir des lettres du roi son père (1). Charles s'affranchissait de ces insolents tuteurs, mais il se privait des ressources pécuniaires que seuls ils pouvaient accorder pour subvenir aux besoins les plus pressants. Les ministres altérèrent la monnaie; et cet expédient, présenté au peuple par les factieux comme un attentat à la fortune publique, agita tous les esprits d'une frénétique fureur, qu'on sut habilement accroître en répandant le bruit, que le roi n'avait écarté les députés des provinces que parce qu'ils avaient élevé la voix en faveur des citoyens (2). On les préconisa, on les nomma les apôtres de la liberté, les libérateurs de la patrie; on les redemandait avec des cris menaçants; et le

(1) Copie manuscrite de la tenue et délibération des Etats. Biblioth. royale. — Chron. de Saint-Denis. — Velly, Hist. de France, t. 9, p. 198.

(2) *Contin. Nangii.* — Froissard, t. 1, ch. 170 et suiv. — Annales de France.

dauphin, n'osant braver les émeutes et les rassemblements des Parisiens, convoque de nouveau les députés : ils accourent en vainqueurs, et ne regardent plus l'héritier du trône qu'avec dédain. Bientôt l'autorité royale est méconnue ; l'anarchie remplace un gouvernement régulier, et les actes arbitraires succèdent aux lois accoutumées. Plus de police dans l'intérieur des villes, plus de discipline dans les armées, qui se divisent en bandes mutinées ; les soldats, devenus de féroces brigands, pillaient les campagnes, rançonnaient les cités, et détroussaient les voyageurs (1).

Cependant le bien allait naître de l'excès du mal ; le peuple, auquel des orateurs séditieux promettaient un vain bonheur, commençait à voir qu'au lieu d'un roi légitime, il s'était donné plusieurs milliers de tyrans ; il paraissait abjurer ses erreurs

---

(1) Froissard, t. 1, fol. 95.—Gloss. de Du Cange, *ad verb. Compagnia.*

et revenir à l'obéissance (1), lorsqu'on apprit, dans tout le royaume, que Charles-le-Mauvais avait été délivré de sa prison par les soins de Jean de Pequigny. Ce prince déchaîné, furieux, affamé de vengeance et de carnage, entre dans Amiens, fait briser les portes des cachots, arme de poignards et de flambeaux tous les scélérats, et grossit son parti et ses armées de ces hordes noires de crimes (2).

Marcel et Robert l'appèlent à Paris, traînant à sa rencontre des bourgeois et des gardes d'honneur. Ce fléau de la France, l'ennemi de la monarchie, entre comme en triomphe dans la capitale du royaume; il y commande, il y règne, il y harangue les citoyens charmés par sa facile élo-

---

(1) Froissard, t. 1, c. 178, 179. — Velly, t. 9, p. 252. — Daniel, t. 5, p. 478.

(2) Mém. pour servir à l'Hist. du roi de Navarre, par Secousse. —Trésor des Ch., reg. 89, pièce 254.

quence, par ses largesses et par ses procédés populaires (1).

Le dauphin, relégué dans son triste palais, abandonné, trahi, voulut du moins faire venir du dehors des milices fidèles pour le défendre contre les entreprises des rébelles. Marcel s'opposa à ce dessein. Cet homme criminel fit fortifier Paris, pour s'y défendre contre les armées royales; il organisa les factieux, leur donna des lances, des glaives, et, pour signe de ralliement, leur fit porter un bonnet rouge et blanc. Tous les Parisiens, soit par goût ou par crainte, arborèrent cette livrée de l'anarchie (2).

Charles qui jusqu'alors, par prudence et non par faiblesse, avait paru céder à l'orage, était parvenu du moins à n'ins-

---

(1) Annales de France, ann. 1356. — *Contin. Nangii.* — Daniel, Hist. de France, t. 5, p. 481. — Secousse, lieu cité. — Velly, t. 9, p. 257.

(2) Cont. de Nang. — Froissard, t. 1. — Lévêque, t. 2, p. 105.

pirer aucune défiance à ses ennemis qui, cessant d'épier ses actions, lui laissèrent l'occasion de s'évader de Paris. Cette fuite le sauva, et avec lui la monarchie et la France ; la noblesse se rallia autour de sa personne, et il assembla à Provins les états de Champagne qui, n'étant point mus par les factieux, n'écoutèrent que leur amour pour le salut du royaume (1).

Fort du dévouement de cette partie de ses sujets, et comptant sur la secrète fidélité de beaucoup d'autres, il fit publier qu'il ne retournerait dans la capitale que lorsqu'on y aurait fait justice des principaux auteurs de la sédition.

Marcel, que cette déclaration menaçait, voulut persuader aux Parisiens que sa cause était la leur. Il fit des armements considérables, solda des troupes, déclara le dauphin ennemi de l'Etat, et ouvrit les portes de la ville au roi de Navarre, qu'il flatta d'une

(1) *Continuat. Nangii.* — Annales de France.

élection prochaine au trône de France (1). Ce prince était venu avec des troupes navarroises; il les conduisit hors des murs de Paris contre l'armée royale, qui le força à une fuite précipitée. Cette défaite, et la conduite crapuleuse que tenait Charles-le-Mauvais, dans l'espoir de gagner l'affection du peuple, le rendirent méprisable à tous les gentilshommes qui rougirent de servir sa cause (2). Les bourgeois l'abandonnèrent à la populace, qui, elle-même, finit par se dégoûter d'un homme qui ne lui faisait momentanément oublier ses crimes que par des libéralités, dont la source fut bientôt épuisée. Haï de tout le monde, il alla camper, avec quelques bandits, dans une plaine voisine de la capitale, où il n'avait plus de partisans que Marcel, qui lui en-

---

(1) *Continuat. Nangii.* — Chron. de Saint-Denis. — Daniel, lieu cité.

(2) *Contin. Nangii.* — Lévêque, t. 2, p. 123.

voyait chaque jour un mulet chargé de l'argent qu'il percevait avec rigueur sur les bourgeois et les artisans (1). Les intelligences du prévôt des marchands avec le roi de Navarre, les extorsions, et l'espèce de brigandage qu'il commettait pour satisfaire, aux dépens des citoyens, la cupidité de ce prince infernal, rendirent Marcel lui-même odieux à ceux qu'il avait trop long-temps abusés (2).

Ce traître, pressentant des dispositions peu favorables à ses projets, eut une conférence avec Charles-le-Mauvais, et trama avec lui un complot digne de tous deux. Ils arrêtèrent que Marcel introduirait, pendant la nuit, les troupes du roi de Navarre dans la ville de Paris ; qu'on y massacrerait tous les partisans du dauphin; qu'on ferait un appel aux autres villes pour imiter cet exemple, et pour proclamer le roi de Na-

---

(1) Froissard, t. 1, fol. 77.—Velly, t. 9, p. 555.

(2) Froissard, t. 1, fol. 77, v°, col. 2.

varre. Ce complot fut connu ; le chevalier Desessarts, son frère, et quelques fidèles citoyens, prènent une bannière semée de lys, et parcourent la cité, en criant : *Mont-Joie* et *Saint-Denis*. A ces cris royaux, on les suit, on les interroge ; de distance en distance ils s'arrêtent, dénoncent la perfidie de Marcel, et se font, de tous leurs auditeurs, de courageux compagnons. Cependant l'instant où Marcel devait livrer Paris était arrivé ; le prévôt avait déjà saisi les clefs pour ouvrir au roi de Navarre, qui, de l'autre côté des portes, haletait de rage et d'impatience : tout-à-coup les bons citoyens se montrent devant Marcel, l'un d'eux l'abat d'un coup de hache, et son corps est insulté par le peuple dont il avait été l'idole.

Alors tous les voeux se tournèrent vers le dauphin, comme seul capable de rappeler sur la France la paix et le bonheur.

Cependant on stipula à Bretigny un traité pour la rançon du roi. Par ce traité, la

France cédait quelques villes et une grosse somme d'argent à Edouard ; et pour garantie de l'exécution, on remit aux Anglais des ôtages, parmi lesquels était le duc, fils du roi.

Mais quand il fallut exécuter les conventions de Bretigny, toutes les villes françaises, abandonnées aux Anglais, refusèrent de se soumettre à ces étrangers. Le roi, attendri de cet excès de fidélité, mais religieux observateur de ses engagements, les conjura de renoncer à lui, et de recevoir les lois d'un prince que ses vertus et son courage rendaient peut-être digne de leur commander; mais les citoyens de ces villes constantes résolurent de soutenir des sièges, des combats, de braver la famine, les souffrances, la mort, plutôt que d'abdiquer la bannière des lys et le titre de Français : pour les détourner de cette résistance, on fut obligé de temporiser et de négocier avec eux; on envoya même des troupes contre ces vertueux rebelles; mais, au lieu d'employer le fer,

on eut recours à l'éloquence, aux prières; on leur persuada que leur opiniâtreté, annullant le traité de Bretigny, replongerait la France dans les horreurs de la guerre, et forcerait le roi à reprendre ses fers. Ces considérations les décidèrent enfin à se soumettre, mais ce ne fut qu'en versant des pleurs, et en disant: *ce ne sera que des lèvres que nous obéirons aux Anglais, nos cœurs seront toujours français* (1).

Cependant les ôtages livrés à Edouard pressaient en vain leur délivrance, le reste des sommes promises ne pouvait être encore soldé. L'un de ces ôtages impatients, le duc d'Anjou, ne pouvant supporter plus longtemps sa captivité, revint furtivement en France, et reparut devant le roi, son père, qui demeura interdit de honte et de co-

(1) Froissard, t. 1, c. 153 et 154. — Désormeaux, Histoire de la maison de Bourbon, t. 1, p. 229. — Velly, t. 9, p. 440.

lère (1). Il rougit de voir un prince de son sang violer ouvertement sa parole, et ne rompit le silence que pour lui ordonner d'aller reprendre la place que l'honneur lui assignait. Le duc d'Anjou hésite à remplir cet ordre rigoureux; alors le roi part lui-même, en s'écriant: que si la bonne foi était perdue, ce serait dans le cœur des rois qu'il faudrait la chercher. Il arrive en Angleterre, s'y constitue prisonnier, et y meurt de douleur.

Charles prit en son nom les rênes d'un état qu'il avait déjà long-temps gouverné; l'expérience dont ce prince était redevable à l'adversité lui devenait utile dans les circonstances difficiles où il se trouvait à son avénement au trône.

Ce roi fut sacré dans la ville de Rheims. Après cette auguste cérémonie, le cortège reprenait le chemin de Paris, lorsqu'on vit

(1) Froissard, t. 1. — Rymer, Act. publ., t. 3, part. 1, p. 93. — Otterbourne, sous l'année 1363.

arriver le chevalier Enguerrand d'Eudin, couvert de blessures, blanchi de poussière, trempé de sueur et pressant à coups d'éperon son coursier tout fumant(1). *Victoire!* s'écrie cet heureux messager; le peuple répond par ses cris de joie accoutumés, *noël, noël! Mont-Joie* et *Saint-Denis!* Enguerrand d'Eudin arrive près du roi, met pied à terre, la cour se range autour de lui : le paladin s'exprime en ces termes :

« Le captal de Buch commandait les troupes du roi de Navarre(2). Cet habile général, digne de servir une meilleure cause, avait conduit ses guerriers dans les champs de Cocherel, sur les bords de l'Eure, et leur

---

(1) Chron. manusc., Biblioth. royale, n. 9656. — Chroniques de Saint-Denis. — Secousse, Mém. pour servir à l'Histoire du roi de Navarre. — Lévesque, tome 2, p. 211.

(2) *Contin. Nangii.* — Chron. manusc., Biblioth. roy., 9656 et n° 9653. — Vie manuscr. de Bertrand Duguesclin, et l'Histoire de ce général, ch. 10. — Lévêque, lieu cité.

avait assigné une position inexpugnable ; les Français reconnaissent à l'ennemi l'avantage du lieu et du nombre ; mais Duguesclin est à leur tête ; ils demandent le combat. Le captal de Buch était campé sur une montagne ; derrière lui s'élevait une antique forêt, dont l'épaisseur le protégeait contre une surprise, et dont l'ombre immense l'abritait contre la dévorante ardeur du soleil. Le peuple d'alentour, séduit par son maître perfide, lui fournissait contre nous des secours, et ses tentes regorgeaient de vivres et de munitions (1).

» Les Français, au contraire, campés dans une plaine découverte et sablonneuse, ne pouvaient point se garantir des rayons d'un été brûlant ; exténués par les chaleurs accablantes, ils avaient encore à souffrir de la disette, et devaient se préserver, par une surveillance continuelle, des embûches d'un

(1) Vie de Bertrand Duguesclin. — Velly, Hist. de France, tome 12, p. 33.

pays insidieux. N'importe, ils voient Duguesclin ; pleins de confiance dans le génie de ce héros, ils demandent à grands cris le signal de la bataille (1).

» Le captal de Buch, ne voulant point quitter le poste redoutable qui doublait ses forces, pour risquer dans la plaine les chances de la fortune, attendait que la détresse de ses ennemis les eût affaiblis et presque vaincus, afin d'achever aisément leur défaite. Ce grand capitaine arrête la fougue de ses soldats, qui, provoqués par les nôtres, voulaient se mesurer avec eux. Pendant deux jours les armées restèrent en présence. L'aurore du troisième vit les armes blanches d'un héraut d'armes sur la montagne où campaient les Navarrois : c'était un envoyé de Duguesclin, qui venait proposer au captal de descendre dans la plaine, où les Français lui laisseraient à loisir et sans l'attaquer, ranger comme il lui plairait ses

(1) Lévesque, tome 2, p. 215.

troupes en bataille (1). Le captal refuse le défi ; Duguesclin qui ne voit de salut que dans une bataille, a recours au stratagème pour forcer l'ennemi à la livrer, et déjà la plus grande partie de son armée semble fuir ; les Navarrois qui nous regardaient comme leur proie, frémissent en nous voyant éloigner. Ni les ordres, ni les prières du captal ne peuvent les arrêter ; ils descendent tumultueusement comptant nous écraser sous leurs coups, et changer en déroute notre mouvement rétrograde. Le captal entraîné avec eux les suit, en maudissant leur imprudente ardeur, et toutes leurs troupes couvrent la plaine. Duguesclin s'arrête alors ; au signal convenu avec les chefs, nos bataillons font volte-face et notre fuite combinée se trouve tout-à-coup un plan d'attaque ingénieusement concerté (2).

» Les Navarrois n'ont plus l'avantage des

(1) Hist. de Bertrand Duguesclin.

(2) Vie de Duguesclin, ch. 10.

hauteurs, mais ils ont encore celui du nombre, et le captal qui vingt fois mérita le nom de héros, commande leur manœuvre et les dispose au combat. Duguesclin, avant de faire sonner la trompette, parcourt les rangs en criant : *Pour dieu! souvenez-vous, compagnons, que nous avons un nouveau roi; qu'aujourd'hui sa couronne soit honorée par nous* (1). Cette harangue enflamme nos cœurs, trente chevaliers font vœu d'enlever le captal au plus fort de l'action, fût-il au milieu de dix mille lances. La bataille s'engage, la bannière des lys s'agite à longs plis, et l'or dont elle étincelle entre-coupe de ses lueurs éclatantes les nuages de poussière qui, sous les pas de quarante mille combattants s'élèvent dans l'atmosphère et obscurcissent l'horizon. Ces chiffres glorieux, ces armes de France, tracés sur la soie

(1) Annales de France, ann. 1354. — *Continuat. Nangii.* — Lévesque, t. 2, p. 217. — Vie manuscr. de Duguesclin. — Velly, t. 10, p. 34.

mouvante, sont les astres de la victoire; toutes les épées sont teintes de carnage, et les échos de l'Eure prolongent le long des rivages un bruit terrible où cent bruits sont confondus.

» A travers ces sombres horreurs, trois fois Duguesclin apparut avec un coursier différent et des armes nouvelles. Cependant c'était l'instant où nos trente chevaliers devaient accomplir leur vœu téméraire; ils se serrent les uns contre les autres, se précipitent sourds et aveugles pour les mille dangers qui les entourent, percent la mêlée, vont droit au captal de Buch, et malgré la résistance de ce chef et des gardes qui le défendent, ils l'enlèvent et le portent au fond de la forêt. Les Navarrois stupéfaits de cet événement et privés du chef qui était l'âme de leur parti, ne savent plus ni attaquer ni se défendre. Les flots de l'Eure roulent sur des bataillons entiers que la frayeur a poussés dans le cours de cette rivière; d'autres jètent leurs armes devant

Duguesclin (1). A peine un petit nombre court apprendre dans Evreux, où leur prince s'était renfermé, l'issue de la bataille de Cocherel, tandis que Duguesclin m'envoie près de votre majesté lui faire hommage de cette victoire. »

A peine Enguerrand d'Eudin a-t-il fini de parler, que ses écuyers qu'il avait devancés viènent déposer aux pieds de Charles l'armure du captal de Buch et les sanglantes bannières de Navarre.

Quelque temps après ces événements la France jouit d'une paix générale, et le roi de Navarre lui-même signa le traité qui l'assurait. Mais en ces temps demi-barbares, la paix avait ses dangers, ses horreurs, puisqu'ellerendait oisifs des gens qui ne vivaient que du métier des armes, et qui, licenciés par le souverain, continuaient pour leur compte

---

(1) Hist. de Duguesclin, ch. 20 et 21. — *Contin. Nangii.* — Daniel, t. 5, p. 8, 9, 10, 11 et 12. — Lévesque, t. 2, p. 217.

des courses et des attaques journalières ; on vit donc reparaître ces compagnies de pirates et de brigands que la dernière guerre avait fondues dans l'armée. L'espoir du pillage, l'habitude et le goût d'une vie tumultueuse, recrutaient ces bandes rapaces d'une façon effrayante (1), et l'on vit à leur tête des hommes qui sous des drapeaux légitimes eussent mérité des éloges par leur bravoure.

Cette armée de brigands, éparpillée en mille endroits du royaume, l'aurait infailliblement ruiné, si la sagesse de Charles n'eût point trouvé un prompt remède au mal qui tourmentait l'état ; il sut à-la-fois en purger ses provinces et les rendre utiles à la France.

Pierre-le-Cruel régnait sur la Castille ; il avait demandé la main de Blanche de

---

(1) Froissard, t. 1, fol. 95, v°, col. 2. — Vie mss. de Bertrand Duguesclin. — Du Cange, Gloss., v° *Compagnia*. — Désormeaux, Histoire de la maison de Bourbon, tome 1, p. 295.

Bourbon, sœur de la reine de France, et princesse accomplie par ses vertus et ses attraits. Le sombre Castillan attendait cette victime dans les bras de sa concubine Padilla (1). Ses désirs presqu'éteints par la débauche, ne pouvaient être ranimés que par l'adresse voluptueuse de cette courtisane effrontée. L'innocence et la pudeur n'avaient pour lui que de fades appas. Il se dégoûta bientôt de sa jeune épouse, l'abandonnait et la reprenait tour-à-tour, et finit par la faire enfermer (2). Cette cruauté et toutes celles qui la suivirent soulevèrent contre lui sa propre famille et les grands de sa cour. Furieux contre son épouse, à laquelle il attribue cette révolte, il ordonne son trépas; Blanche de Bourbon, âgée de quinze ans, fuit un palais fatal, et cherche un asyle aux pieds des autels. Le peu-

---

(1) Mariana, Histoire d'Espagne, liv. 16 et 17.— — Désormeaux, lieu cité, p. 298.

(2) Désormeaux, tome 1, p. 300.

ple, que sa jeunesse, ses malheurs et ses charmes ont attendri, repousse les satellites que Pierre envoie pour immoler la princesse. Un combat s'engage; le roi est expulsé de ce trône où tonnait déjà sur sa tête infernale le sang d'Albuquerque, gouverneur de son enfance et le Sénèque de cet autre Néron (1). Mais la fortune plus aveugle que jamais, rétablit Pierre-le-Cruel dans toute sa puissance. Il rentre dans ses états un poignard à la main, écumant de rage, et les joues livides, sillonnées par les traces de ses larmes de sang, il tue lui-même deux de ses frères naturels, la reine d'Arragon sa tante, les fils de cette princesse et vingt-deux seigneurs; les cours de son palais, les dégrés, les salles de ce palais, ressemblaient à d'horribles boucheries, ou plutôt à l'antre d'un cannibale (2). Le monstre respirait au milieu

(1) Ferreras et Mariana, Histoire d'Espagne. — Désormeaux, tome 1, p. 298.

(2) Désormeaux, tome 1, p. 299, 300 et suiv.

de ces morts, de ce sang, que rêvait depuis long-temps sa vengeance. Il jouit de ce spectacle, et aperçoit sa mère, sa propre mère, évanouie parmi les cadavres et couverte de leur sang (1). Cette victime est digne de lui, il court à elle et lève le glaive sur le sein qui l'a nourri; arrêté par ceux qui l'entourent, il s'en dédommage en ordonnant le supplice d'une partie de sa noblesse et en faisant porter le poison à son épouse qui, captive dans la tour de Siguença, où son aurore s'éteignait dans les larmes, mourut en songeant aux beaux rivages de la France (2).

Ah! gloire, gloire éternelle à la nation généreuse qui, s'armant contre ce tigre couronné, vengera tant d'illustres victimes, et affranchira la Castille de son monarque féroce! Déployez-vous, nobles bannières

---

(1) Mariana, Histoire d'Espagne. — Désormeaux, Histoire de la maison de Bourbon, tome 1, p. 501.

(2) Mariana, *ib*. — Froissard, ch. 230.

de France, dont la blancheur et les lys font fuir les dégoûtants étendards du crime et de la tyrannie! Et vous, soldats intrépides, que l'instinct de la guerre convertissait en de coupables aventuriers, venez vous purifier en vous consacrant à une vengeance inspirée par le ciel (1)!

Henri de Transtamare était le frère naturel et l'aîné de Pierre-le-Cruel; il avait des droits à la couronne. C'en était assez pour s'éloigner du barbare qui la possédait : réfugié à la cour d'Avignon, où le pape avait déclaré Pierre déchu du trône, Transtamare, pour y monter à sa place, demanda l'assistance de Charles V, qui trouvait, en accordant des secours à ce prince, l'occasion de venger Blanche de Bourbon, de punir un tyran, de délivrer un peuple malheureux, et d'occuper à une expédition glorieuse, les bandes qui dévas-

---

(1) Histoire d'Espagne, Mariana et Ferreras.

taient la France (1). Charles donna donc à Duguesclin le commandement de ces compagnies. Le héros breton assemble leurs chefs, les harangue, les rappèle dans le chemin de l'honneur, et leur promet bonne renommée et grand butin dans les beaux climats où règne un assassin, un hérétique, dont les trésors appartiendront aux vainqueurs.

Duguesclin réunit une armée de trente mille braves, éprouvés par de longs combats, que la paix même n'avait pas interrompus. Le roi d'Arragon protégeait Transtamare; c'est à lui que vont se joindre les Français, qui marchent ensuite vers la Castille, d'où Pierre s'enfuit épouvanté, laissant dans Séville les richesses qu'il y avait

---

(1) Trésor des Chartres, coffre coté 300. — Froissard, t. 1, c. 230. — Spicil., *Contin. Nangii.* — Vie manusc. de Duguesclin. — Daniel, Hist. de France, t. 1, p. 37. — D'Argentré, Histoire de Bretagne. — Velly, t. 10, p. 88 et suiv.

amassées. Transtamare, conduit par Duguesclin, est couronné à Calahorre, et les Castillans, poussés dans ses bras par la frayeur que leur cause le nom de Pierre-le-Cruel, lui jurent obéissance et fidélité (1).

Cependant le monarque dépossédé errait dans la Galice; seul, abandonné, poursuivi le jour par des armées acharnées à sa perte, la nuit par les implacables fantômes de ses nombreuses victimes, il ose encore, en cet état, compter sur la fortune, et la Castille frémit de son espérance.

Il envoie sa fille Béatrix au roi de Portugal, qui l'avait autrefois demandée; mais ce monarque étouffant son amour, cède à l'horreur que doit lui inspirer l'alliance du barbare, et refuse la main d'une amante (2).

---

(1) Mariana, Ferreras et Ayala, en leurs Histoires d'Espagne, règne de *D. Pèdre.* — Froissard, vol. 1, ch. 230.

(2) Mariana, Histoire d'Espagne. — Lévesque, La France sous les cinq premiers Valois, tome 2. — Velly, tome 10, p. 95.

Pierre, sans asyle dans la péninsule, s'embarque sur un vaisseau; mais la mer le repousse, les vents, les orages conspirent contre ce rebut de l'univers, et les gouffres qui s'entrouvrent pour l'engloutir, semblent lui livrer l'enfer pour unique réfuge (1). Il en était pourtant un autre.

Le roi d'Angleterre accueillit le tyran de la Castille, et leva une grande armée pour le rétablir sur le trône (2). Le prince Noir, le duc de Lancastre et Pierre-le-Cruel, se mirent à la tête de cette armée, composée de quatre-vingt mille guerriers d'élite.

De son côté, Transtamare avait pour lui Bertrand Duguesclin et les aventuriers français. L'Arragon et la Castille lui fournissaient des troupes nombreuses, mais peu aguerries. A la tête de cent mille hommes, il vient au-devant de son rival, qu'il ren-

---

(1) Lévesque, lieu cité.

(2) Mariana, Ferreras, Ayala, en leurs Histoires d'Espagne. — Vie manusc. et rimée de Duguesclin.

contre près de Navarrette. L'armée du prince de Galles manquait de vivres depuis trois jours. Epuisée de fatigues, sous un ciel ardent, et ne pouvant se retirer que par des défilés où l'on eût pu l'exterminer, cette armée était perdue, si Transtamare eût refusé une bataille, qui seule pouvait la sauver. Mais plus brave soldat que prudent capitaine, ce prince, déjà excité par sa fougue naturelle à provoquer l'attaque, était encore animé par le présomptueux dom Tellès son frère, qui se croyait invincible, parce qu'il avait déjà remporté de légers avantages. L'action s'engagea, les frondeurs espagnols avaient fait plier une aile de l'armée anglaise, lorsqu'eux-mêmes furent repoussés par ces terribles archers, dont les flèches faisaient un si grand carnage dans les batailles (1). La défaite des frondeurs effraye les milices que la Castille et l'Arragon avaient levées à la hâte. Ces

(1) Froissard, c. 240 et 241.

troupes, sans discipline et sans habileté, s'enfuient en jetant leurs armes. Trois fois Transtamare les rallie, et trois fois il reste seul en face des ennemis, qu'il combat avec une valeur sans égale (1). Désespéré, couvert de blessures, il voulait se ruer dans la mêlée pour y mourir, lorsqu'il vit que les Français, adossés à une vieille muraille, gardaient une contenance héroïque, et faisaient face aux Anglais. Il court près d'eux, et contemple avec l'attendrissement de la reconnaissance, mêlée à un sentiment d'admiration, le petit nombre de nos braves faisant en sa faveur des prodiges de courage. Les Français étaient à peine dix mille, les Anglais étaient au nombre de cinquante mille : on se battit long-temps, malgré l'inégalité des forces (2). Souvent

(1) Froissard, c. 241. — Histoire de Duguesclin, ch. 26. — Daniel, t. 6, p. 54. — Velly, t. 10, p. 122.

(2) Hist. de Duguesclin, ch. 26. — Daniel, t. 6, p. 54.

toute la cavalerie du prince Noir s'ébranlant à-la-fois, fondait comme un tonnerre contre les rangs de nos soldats inébranlables, et du tourbillon de poussière qui l'enveloppait, sortait tout-à-coup aux yeux de Transtamare, pâlissant de fureur, Pierre-le-Cruel qui, armé d'une hâche sanglante, lançait du fond de ses yeux sombres des regards épouvantables (1). Duguesclin, voyant s'évanouir tout espoir de vaincre, engage Transtamare à s'enfuir; quant à lui, il se rendit prisonnier au prince de Galles avec soixante chevaliers français. Pierre voulait qu'on lui livrât les captifs pour assouvir sa rage dans leur sang (2). L'Anglais moins inhumain, sut les cacher au barbare, et ne fut pas moins son complice en le rétablissant lui-même sur un trône dont la vengeance divine l'avait précipité.

Transtamare vint en France, où le duc

---

(1) Froissard, ch. 241.

(2) Lévesque, tome 2.

d'Anjou lui donna un château dans le Languedoc. Là, ce prince devenu rêveur et solitaire, nourrissait dans son cœur plein d'amertume, une ambition que le malheur n'avait fait qu'aigrir (1).

Bientôt son oisiveté lui pèse et son repos l'épuise. Le reste de son or et ses discours lui gagnent l'affection des vassaux du manoir de Roquemaure; il les exerce chaque jour, il les organise et les mène dans la Guyenne pour ravager les terres du prince de Galles (2). Sa troupe se grossit d'aventuriers et de partisans; il entre dans le Bigorre, escalade des cités, ranime la confiance de ceux qui l'avaient autrefois servi, et se retrouve le chef d'une armée redoutable; mais il lui fallait encore Duguesclin.

Tous les prisonniers faits à la journée de Navarrette avaient recouvré leur liberté.

---

(1) Froissard, ch. 242.

(2) Mariana et Ferreras, lieux cités. — Froissard, tome 1, ch. 243.

Duguesclin lui seul languissait encore dans la captivité, Edouard le craignait. Les Anglais reprochèrent à leur roi cette crainte injurieuse pour eux, et inhumaine pour celui qu'on retenait dans les fers. Edouard rougit d'être deviné; voulant détruire un tel soupçon, il fit venir Duguesclin, et en présence de sa cour, il eut avec lui un entretien où respire toute la naïveté de ces temps chevaleresques (1). « Messire Bertrand, comment vous en va? —*Duguesclin.* Assez bien, monseigneur, mais il ira mieux quand il vous plaira; il y a long-temps que je n'entends que souris et rats, et je m'ennuie de ne plus ouïr le chant des oiseaux. — *Edouard.* Oh bien, faites-moi serment de ne jamais vous armer contre moi, ni pour le bâtard Henri; vous vous en irez sans rançon, et je vous baillerai dix mille florins pour vous équiper. — *Duguesclin.*

(1) D'Argentré, Hist. de Bretagne, liv. 7, c. 12, p. 515 et 516. — Vie manusc. de Bertr. Duguesclin.

Monseigneur, à Dieu ne plaise que je fasse un tel serment ! je mourrais plutôt en prison ; car je suis, dès ma naissance, serviteur du roi de France, et jamais je ne me départirai de son service. Quant à don Henri de Transtamare, je dois l'aider à avoir raison de Pierre son frère, pour ses cruautés et outrages, et pour le meurtre inhumain par lui commis en la personne de dame Blanche de Bourbon sa femme, qui était sage dame et de grand sang, et votre parente de bon côté, pour laquelle vous dussiez être ému, sans prendre le parti d'un meurtrier, d'un traître. — *Edouard*. Parlons donc de votre rançon ; car on dit ici que je n'ose vous mettre en délivrance, de peur que j'ai de vous, et je veux prouver qu'il n'en est rien. — *Duguesclin*. A la vérité, il y en a qui le disent, et de cela me sera fort honoré. — *Edouard*. Estimez-vous donc que je vous craigne, et que pour votre valeur je vous retiène ici ? Par Saint-Georges, ne le pensez pas ;

si vous le voulez, payez cent mille francs et partez. — *Duguesclin.* Je ne suis de si haut lieu qu'on me puisse demander telle rançon. Je suis un pauvre chevalier, faites-moi raisonnable condition, s'il vous plaît. — *Edouard.* Je le veux bien, et je vous en fais juge, réglez vous-même la somme à payer. — *Duguesclin.* Je payerai soixante et dix mille florins de bon cœur. — *Edouard.* Comment, vous offrez plus que je n'exigeais moi-même! C'est une bien forte somme que la plupart de nos grands seigneurs ne pourraient payer; je ne veux pas vous surprendre, rabattez-en au moins la moitié; c'était par plaisanterie que je vous demandais tout-à-l'heure cent mille francs. — *Duguesclin.* Monseigneur, je payerai soixante et dix mille florins, et pas une obole de moins. — *Edouard.* Mais où prendrez-vous tant d'argent? — *Duguesclin.* Tel payera l'écot qui ne s'en doute pas, et tel garde les clefs du coffre où je trouverai cet argent. Dom Henri de Castille est roi d'Es-

pagne de ce jour où je suis libre ; car je le ferai couronner, encore un coup, avant que je meure. Au reste, si j'avais le moyen d'aller en mon pays, il n'est pas de simple filleresse en France qui ne filât sa quenouille pour aider à ma rançon. »

Après cet entretien, Duguesclin fut mis en liberté, avec parole de compter sa rançon (1). Tous les chevaliers d'Angleterre embrassèrent le héros, et lui offrirent leur bourse pour qu'il pût s'acquitter envers Edouard. L'épouse de ce monarque, attirée par la renommée de Duguesclin, vint à lui en disant : *Messire Bertrand, vous avez été juge de votre rançon, et vous l'avez portée bien haut, en quoi vous montrez votre grand cœur ; mais j'en ferai rabattre vingt mille florins, ou je les payerai pour vous.* Duguesclin se mit un genou en terre devant cette gracieuse princesse,

(1) D'Argentré, Hist. de Bretagne, l. 7, c. 12.— Vie manusc. de Bertrand Duguesclin.

et lui dit : *Madame, je pensais être le plus laid chevalier du monde, mais maintenant je vois bien que je ne dois pas tant déplaire, puisque ainsi est que je suis aimé des dames* (1).

Pierre croyait encore son frère arrêté devant Tolède, lorsqu'il le rencontra près de Montiel (2). Transporté de colère, il ne prit pas le loisir de méditer un plan d'attaque, et, la hache à la main, il se jète, en forcené, à la tête de ses troupes, qu'il entraîne contre l'armée de Henri, dont Duguesclin avait pris le commandement. Les dispositions de cet habile général firent échouer le premier effort des ennemis qui, facilement entamés dans le désordre où les avait jetés l'aveugle furie de leur chef, se dispersent de tous côtés. Les uns se sauvent sans avoir combattu ; le reste est investi par les phalanges de Transtamare et de Dugues-

(1) Vie manuscrite de Duguesclin.

(2) Rymer, Act. publ., t. 3, part. 2, p. 148.

clin. Ce fut un massacre plutôt qu'une bataille : dix-neuf mille vaincus y périrent (1). Pierre-le-Cruel, renfermé dans les murs de Montiel, cherche à s'en échapper à la faveur de la nuit ; le chevalier Villaines, qui assiégeait cette ville, entend du bruit à la porte, y court avec trois cents hommes, reconnaît Pierre, l'arrête, et le conduit sous sa tente, où il lui promet de le soustraire à la vengeance de Transtamare. Celui-ci paraît et jouit. Pierre veut le percer de son poignard ; mais, prévenu par ceux qui l'entouraient, il est frappé lui-même, et son corps reste trois jours étendu sous les remparts de Montiel (2).

Transtamare remonta sur le trône de

---

(1) Froissard, t. 1, c. 245. — Ayala, Hist. d'Esp., t. 5. — Mariana, l. 17, ch. 13. — Velly, tome 10, p. 138.

(2) *Voyez* différentes versions sur la fin de ce prince, dans Froissard, t. 1, p. 245. — Ayala, Hist. d'Espagne, t. 5, p. 406.

la Castille, grâce au courage des Français, dont il devint le fidèle allié.

Pendant la paix qui régnait dans l'intérieur du royaume, Charles avait fait fleurir la justice, et prospérer l'administration, et les finances. La rançon du roi Jean était acquittée, la Bretagne était soumise, Charles-le-Mauvais avait été dépouillé d'une partie de ses domaines.

A mesure que la France reprenait sa force et sa prééminence, sa rivale au contraire perdait chaque jour de ses avantages, et semblait devoir bientôt retomber en vasselage. Le Prince Noir avait épuisé les ressources pécuniaires de l'état par la guerre de Castille, où Pierre-le-Cruel l'avait payé d'ingratitude, et par son goût effréné pour le luxe, les fêtes et la magnificence. Il exigea de nouveaux impôts; les provinces françaises, cédées récemment malgré elles au roi d'Angleterre, sentirent alors réveiller pour cette nation la haine qu'elles

avaient difficilement domptée (1). Les seigneurs de la Guyenne et de la Gascogne se plaignirent à Charles V de la conduite d'Edouard, qui, comme vassal de France, à raison de ces provinces, fut mandé à la cour des pairs.

Cependant Edouard, n'ayant point déféré à cette haute juridiction, fut traité comme un sujet rebelle, et l'on prononça la confiscation de ses fiefs (2). Édouard fit mourir les messagers qui lui apportèrent la décision de la cour des pairs. Nous irons à Paris, dit-il, puisque nous y sommes mandés, mais ce sera le casque en tête et soixante mille hommes en notre compagnie. Il envoie Lancastre avec ordre d'incendier nos ports, et Lancastre est repoussé par le comte de Saint-Pol; il envoie Ro-

(1) Froissard, t. 1. — Lévesque, t. 2 et 3.

(2) Registre des plaidoyers de la cour, commencé en 1369. — Froissard, c. 281.

bert Knolles, qui marche sur Paris avec trente mille hommes, et Knolles est forcé de lever le siége de cette capitale; enfin paraît le comte de Pembroke monté sur une flotte superbe. Confiant dans un élément pour ainsi dire national, il fend la mer qui baigne les côtes de la Rochelle. La politique de Charles V avait préparé dans cet droit un puissant adversaire aux Anglais; Transtamare que le devoir, la reconnaissance, l'amitié, l'intérêt même, liaient à la cause de la France, avait envoyé à son secours quarante gros navires et treize chaloupes, conduits par les vainqueurs de Pierre-le-Cruel. Cette flotte, rangée dans la rade de la Rochelle, défie la flotte anglaise, et le combat s'engage. Les Castillans, du haut de leurs ponts élevés, jètent sur les bâtiments anglais des barres de fer rouge, des masses de plomb, des poutres et des quartiers de rochers; ces poids retentissants font vaciller sur les flots tremblants les navires qui crient, éclatent de

toutes parts ; plusieurs barques chavirent et s'engloutissent. La nuit sépare en vain les combattants : ils jètent l'ancre ; le jour les retrouve au même endroit, prêts à continuer le carnage (1).

Les vaisseaux, attirés par des crampons de fer et des câbles, se heurtent et vomissent des ennemis, que deux jours de combat avaient rendus furieux. Dans cet abordage, la hache, les lances, les massues d'airain, les glaives, les poignards, les frondes, toutes les armes que ces temps belliqueux avaient forgées pour multiplier la mort, frappent, égorgent à-la-fois. Les tillacs sont couverts de cadavres, et le sang qui les noie déborde et s'échappe des vaisseaux : la victoire se déclare pour les Castillans, et Pembroke reçoit les fers de Transtamare (2).

---

(1) Mariana, Hist. d'Esp. — Froissard, c. 306. — Daniel, t. 6, p. 92. — Velly, t. 10, p. 212 et suiv.

(2) Froissard, c. 31.

Les Français se consolaient sur les pas de Duguesclin de n'avoir point combattu à cette mémorable affaire. Eh! quels exploits pouvaient-ils envier quand ils avaient vu Montmorillon, Chauvigny, Leuzac, Moncontour, et plusieurs autres places leur ouvrir leurs portes (1)! Mais ces conquêtes trop rapides ne satisfaisaient pas pleinement leur courage; ils veulent une résistance héroïque et des remparts plus superbes. Le siège de Sainte-Sévère va leur offrir tout ce qui pourra flatter leur orgueil et redoubler leurs efforts. Cette place, avec ses fiers donjons et ses triples murailles, se montrait de loin comme un adversaire disposé à la défense la plus opiniâtre. Autour de son enceinte, le connétable déploie son armée tromphante; le grand nombre de ses succès avait fait pour ainsi dire une habitude de la victoire pour ses soldats pleins d'assurance;

---

(1) Lévesque, la France sous les cinq premiers Valois, t. 2, p. 226-328.

certains d'un nouvel avantage, ils se préparaient aux assauts et aux combats en chantant et en riant. Cette confiance ôtant à leur armée tout ce que son aspect avait d'effrayant, attirait à sa suite une foule de seigneurs, de dames et de demoiselles charmantes, de ménestrels et de troubadours. Chaque marche ressemblait à un carrousel; chaque attaque était comme une fête et une joûte agréable (1). Les blessés étaient pansés par les femmes; les combattants recevaient de leurs belles mains, sur le bord du fossé, et jusques sur la brèche, des rafraîchissements, des écharpes, des rubans et des billets d'amour. Jamais ce mélange de guerre, de luxe et de galanterie, ne se montra mieux que dans le siége de Sainte-Sévère, où sous les yeux des ducs de Berry et de Bourbon, de l'invincible Duguesclin, de plus de mille femmes adorables, à la vue des plus grands seigneurs et d'une cour polie,

(1) Lévesque, *ib.*, p. 327.

nos soldats allaient aux travaux de la sape et de la mine, et revenaient couverts de sang et de poussière recevoir les applaudissements d'un sexe *qui leur fournissait d'armes et de courage tant qu'il pouvait* (1). Les broderies et l'or des livrées, l'éclat de quarante bannières et de soixante pennons flottant dans la campagne, des pavillons de feuillages et de fleurs construits près des tentes des assiégeants, des chants de joie, des cris de bataille, les sons du galoubet, l'airain des trompettes, le roulement des tambours, tout célébrait dans les rangs des fils de la France l'alliance de la gloire et de la beauté. Dans ce siége fameux, rien ne parut impossible; on exécutait les entreprises les plus téméraires comme les choses les plus faciles; aucune fatigue ne parut accablante, et ceux qui étaient mortellement frappés expiraient en ache-

---

(1) De pareils traits sont connus dans nos annales. *Voyez* Histoire de d'Aubigné, t. 3, liv. 1, p. 26.

vant d'écrire de leur sang une lettre à leur maîtresse (1).

Le courage des Français avait excité celui des assiégés, que d'ailleurs leurs périls tenaient tous les jours éveillés. Leur défense fut digne de l'attaque : ils dépavèrent les rues de Sainte-Sévère, découvrirent les toits de leurs maisons, et démolirent même leurs foyers pour en lancer les débris à l'ennemi ; ils jetèrent pour ainsi dire la ville hors de son enceinte ; et, selon l'expression d'un historien (2), ils se firent des armes des pierres de leurs remparts, détruisant ainsi leurs fortifications pour les défendre.

Après avoir soumis Sainte-Sévère, Duguesclin surprend la ville de Poitiers avec trois cents chevaliers, et en envoie un pareil nombre pour former le siége de Soubise. Le captal de Buch, qui devait défendre cette

---

(1) Histoire de d'Aubigné, t. 2, liv. 2, p. 126.

(2) M. Lévesque, tome 2, p. 328.

place, est surpris, vaincu et fait prisonnier par les Français. Duguesclin, sorti de Poitiers, s'empare de vingt autres places, et, après un siège plus long, se rend maître de Thouars, où s'étaient réfugiés les derniers partisans d'Edouard. Ce roi avait préparé un débarquement; mais tout, jusqu'aux vents, lui semblait contraire. Trois fois il fait voile pour la France, trois fois il est repoussé par la tempête sur les côtes d'Angleterre; et, reconnaissant la fortune de Charles V, il s'écrie: *Il n'y eut oncques roi qui moins arma, et s'y n'y eut oncques roi qui tant me donnât à faire* (1). Edouard voyait sa gloire s'éclipser chaque jour; sa vieillesse était profanée par de ridicules amours; sa puissance manquait de l'appui et de l'amour de ses sujets, fatigués de son ambition, de ses dépenses et de ses entreprises ruineuses. En vain ce monarque implorait-il le secours de ses voisins, sa cause

(1) Froissard, tome 2.

ne pouvait pas intéresser, et sa fortune ne pouvait plus séduire. Bientôt il vit mourir à Westminster le prince de Galles, son fils; lui-même, dévoré de chagrins, mourut l'année suivante, après avoir régné cinquante et un ans. Règne sublime, si le destin eût pu en abréger la durée, et retrancher de la vie de ce grand roi des années trop stériles et trop indignes des autres. Richard II, fils du Prince Noir, lui succéda.

Cependant Charles V, qui durant sa régence et au commencement de son règne n'avait pu armer douze cents hommes, voyait, grâce à son génie et à son administration sage et prévoyante, s'organiser sans efforts cinq armées superbes qui, sur différents points et commandées par des chefs habiles, devaient exécuter à-la-fois, contre l'Angleterre, les ordres du sage monarque.

Mais, tandis que la France avait sur terre des forces imposantes, elle se créait une marine, alliait ses flottes à celles de la Castille, et sous le commandement de l'amiral

Jean de Vienne, trente de ces vaisseaux descendaient un grand nombre de nos guerriers sur les côtes de Kent à Hastings, à Plimouth, dans l'île de Wight et près de Douvres (1).

Il y avait là de quoi compenser les journées de Crécy et de Poitiers, et déjà la patrie était vengée, lors même que Duguesclin n'eût point poursuivi dans l'Aquitaine le cours de ses succès miraculeux. Ce connétable se rendait maître de cent trente-quatre places et forçait Bergerac la clef de la Gascogne. En même temps les ducs de Berry et de Bourbon chassaient les Anglais de l'Auvergne, et le duc de Bourgogne en purgeait la Picardie (2).

Duguesclin avait posé un instant l'épée, et déjà l'Anglais avait pris plusieurs villes en Auvergne. Le connétable y court et fait le siége de Châteauneuf-Randon ; les assiégés

---

(1) *Continuat. Nang.* — Nicolle Gilles, Annales de France.

(2) Lévesque, Histoire de France, tome 2.

forcés de capituler, jurent de se rendre à un terme convenu s'il ne reçoivent pas de secours. Mais, hélas! au milieu des jeux et des tournois qui occupent le repos des Français sous les murs de cette place, une maladie mortelle a frappé Duguesclin (1). Couché sur des drapeaux, entouré du maréchal de Sancerre et des plus braves chevaliers, ce héros expire avec calme, en ne laissant échapper qu'un regret, celui de ne pouvoir plus servir la patrie. Cependant le terme convenu pour la reddition de la place s'est écoulé sans qu'elle ait reçu le secours attendu : les assiégeants savaient que Duguesclin n'était plus, les cris des soldats et le deuil du camp le leur avaient appris ; mais l'ombre de ce héros semblait planer sur les remparts, et les Anglais vinrent respectueusement déposer les clefs de la ville sur la froide dépouille du grand capitaine et de

(1) Histoire de Duguesclin.—Froissard, tome 2, ch. 49.

l'homme de bien (1). Les restes de Duguesclin attendaient encore de nouveaux et de plus doux triomphes à leur passage dans les villes et dans les campagnes ; les citoyens venaient les arroser des larmes de l'admiration, de la reconnaissance et de la douleur. Les notables et le clergé les allaient chercher avec pompe et se les transmettaient de distance en distance ; les vétérans quittaient les asyles où ils jouissaient du repos glorieux que leur vieillesse devait à celui dont la France toute entière pleurait la perte, et ils s'indignaient d'avoir survécu à leur chef. On eût dit qu'avec Duguesclin une époque heureuse, un siècle illustre, se fût tout-à-coup englouti dans le passé, et qu'il ne restât plus pour les vivants que ténèbres, angoisses, revers et misères. A ce concert unanime d'éloges et de respects, les ennemis répondaient au loin et oubliaient tout ce que

(1) Hist. de Duguesclin. — Daniel, t. 6, p. 148 et 149.

leur valait un tel trépas, pour déplorer la fin de celui qu'ils avaient tant de fois admiré.

Les princes, les ducs, les plus hauts et puissants seigneurs, escortèrent le cercueil du brave, jusques sous la voûte de Saint-Denis, où il fut placé parmi les tombeaux des rois. Pendant long-temps la cour fut attristée. Il fallait enfin songer à nommer un autre connétable, mais la renommée de Duguesclin effraya ceux qui pouvaient prétendre à cette dignité. On l'offrit au vaillant Couci, qui rougit et la refusa ; on pressa Clisson de l'accepter ; aussi grand que Couci, il fut aussi modeste, et la France resta quelque temps sans connétable.

Mais une perte encore plus déplorable que celle de Duguesclin redoubla le deuil du royaume; Charles V mourut âgé de quarante-quatre ans : on l'avait surnommé le sage, et la postérité confirma ce jugement.

L'état était florissant, mais dès que sa colonne se fût écroulée, on n'y vit plus que des décombres. Après l'ordre établi dans son

gouvernement, rien ne fait mieux connaître le prix d'un roi sage que les revers et les troubles qui suivent son trépas. Le règne désastreux de Charles VI fait ressortir, par ses ombres funestes, tout l'éclat des admirables qualités de son prédécesseur.

Le royaume ne fut en aucun autre temps plus proche d'une ruine totale que sous cet infortuné Charles VI, dont le moindre malheur est d'avoir été privé de sa raison pendant la plus grande partie de sa vie. Au surplus, cette étrange époque de notre histoire se distingue de toutes les autres, non seulement par des révoltes, des conspirations, des guerres civiles et des fléaux; mais encore par des traits d'ignorance, de superstition et de barbarie, dont on croyait la nation affranchie. Dans ces grands mouvements séditieux, la masse du peuple agitée, soulève et répand sur la surface de la France, le goût invétéré des miracles et du merveilleux. Les statues héroïques et paternelles des Charlemagne, des Philippe-

Auguste, des saint Louis, disparaissent un moment dans le tourbillon qui semble tout-à-coup effacer les vestiges d'une civilisation naissante, et repousser les Français aux siècles féroces des Genséric et des Attila.

Charles était dans sa dixième année, lorsque son père mourut. Il y avait alors en France quarante-six princes du sang, presque tous ambitieux et jaloux du pouvoir suprême. La régence du dauphin était convoitée par quatre de ces princes; le moins digne d'être l'appui du rejeton royal était Louis de France, duc d'Anjou. Comme l'aîné des frères du feu roi, il fut choisi au préjudice des ducs de Berry, de Bourgogne et de Bourbon. Ces deux derniers avaient des partisans : leur mérite personnel suffisait pour les faire préférer.

Le duc d'Anjou était insatiable de trésors, et l'épargne de Charles V ne put l'assouvir; il créa des impôts, le peuple murmura. Les carrefours de Paris et de Rouen étaient le

théâtre d'attroupements bruyants, on criait *à la liberté* et l'on se procurait des armes (1).

Le régent promit au peuple de diminuer les subsides ; le sacre du roi devait être l'époque de cet adoucissement à la misère publique. La cérémonie du couronnement fut magnifique ; il y eut à Rheims des fêtes et des galas où le connétable Olivier de Clisson, et Louis de Sancerre, servirent à cheval les plats du banquet royal (2).

Cependant Charles, qui ouvrait fréquemment de brillants tournois, avait rendu à la chevalerie son lustre et sa renommée. A cette époque, Renaud de Roye, Boucicaut et le sire de Saimpy, tous trois de petite stature, mais d'une bravoure éprouvée, firent publier à son de trompe, dans tous les états de la chrétienté, *qu'en l'honneur de*

---

(1) Chroniq. de Monstrelet. — Villaret, t. 12. — M. Lévesque, tome 3.

(2) Le Laboureur, trad. de l'Histoire anonyme de Charles VI, ch. 3, p. 10.

la chevalerie de France, ils soutiendraient envers et contre tous des combats à l'épée ou à la lance. Le lieu de ce pas d'armes était Saint-Ydenard, entre Calais et Boulogne. Les dames et la noblesse de nos grands fiefs s'y rendirent. On vit arriver une foule de chevaliers et d'écuyers du pays d'Angleterre, de Hainaut, de Lorraine, de Guel-dre et de Flandres. Deux écus étaient suspendus à une aubépine à l'entrée de la plaine de Saint-Ydenard; ceux qui voulaient joûter touchaient les écus avec la lance, et ceux qui préféraient l'autre genre d'escrime les frappaient avec l'épée. Pendant trois jours, de Roye, Boucicaut et Saimpy, traitèrent splendidement sous des tentes brodées et à l'ombre des toits de feuillage, tous les Français et étrangers qui étaient venus comme spectateurs ou comme champions (1).

Les trois jours suivants étaient réservés au

(1) Juvénal des Ursins, Histoire de Charles VI.— Monstrelet, Chron.

combat. Nos trois chevaliers se mesurèrent avec quarante paladins étrangers, parmi lesquels on distinguait Jean de Hollande, frère du roi d'Angleterre, le comte de Derby, fils du duc de Lancastre, les deux Thommelin, Pierre de Courtenay et les sires de Beaumont et de Cliffort. Chacun des tenants français eut à soutenir le choc de plusieurs adversaires qui attaquaient à-la-fois, et que remplaçaient un second et un troisième rang de leurs compagnons; Renaud de Roye, Boucicaut et Saimpy furent proclamés vainqueurs et couronnés de la main des dames (1). Ce fait d'armes fit grand bruit, et chez les nations étrangères on disait alors, en manière de proverbe, *que si le démon sortait tout brûlant de l'enfer pour se battre en duel, il se présenterait d'abord un Français pour accepter le défi.*

Beaux jours de la valeur et de la galante-

(1) Le Laboureur, liv. 10, ch. 4, p. 193, 194, 195.

rie française! trop tôt vous deviez vous éteindre dans une nuit profonde et sinistre, au milieu de la barbarie et des plus affreuses calamités! Le jeune et intéressant Charles VI n'est lui-même qu'une brillante aurore que, pour toujours, va couvrir un voile funèbre. Hélas! ce prince, nourri dès sa jeunesse au milieu des soulèvements, des trahisons, intimidé par le récit des prodiges dont le peuple s'alarmait pour lui, avait au fond de l'âme une tristesse attendrissante; il se défiait de la destinée; les épines de la souveraineté entouraient les roses de son bel âge, et les prémices d'une vie trop tôt fanée. Peut-être aussi le supplice du vertueux Desmarets fit-il naître dans le sein de cette royale fleur le ver rongeur du remords. Un jour, Charles VI sortait de la ville du Mans suivi de chevaliers armés; il traversait avec eux une forêt, lorsque du milieu d'un taillis épais s'élance un homme d'une taille gigantesque et presque nu. Ses cheveux sont en désordre, ses yeux hagards, sa voix terri-

ble. Le personnage effrayant saisit la bride du cheval de Charles, en criant : *Roi n'avance pas, tu es trahi*(1)! A ces mots il disparaît. L'impression que causa au roi cet insensé, qui peut-être s'était échappé de la maladrerie voisine, le jète dans un trouble indéfinissable et réveille en lui mille souvenirs confus et pénibles. Hors de la triste forêt il cheminait en silence, vêtu d'une robe de velours noir dans une plaine dont le sable refléchissait les feux du soleil, quand un de ses pages fit en trébuchant tomber sa lance sur le casque d'un autre page. Arraché par ce bruit à sa profonde rêverie, le prince croit qu'on en veut à ses jours et qu'on le trahit en effet. Furieux, et ne voyant autour de lui que des assassins, il frappe et tue quatre de ses fidèles serviteurs, le reste prend la fuite ; Charles resté seul et trempé d'une sueur froide, s'assied au pied d'un arbre, et son œil égaré regarde,

---

(1) Le Laboureur, liv. 12, ch. 3, p. 219.

sans les voir, les cadavres dont le sang ruissèle et fume. Ses gens l'observent et s'approchent pour l'arracher à ces funestes lieux; il se laisse conduire par eux, avec la docilité d'un enfant; déposé sur sa couche, il y reste deux jours entiers plongé dans une léthargie pareille à la mort. Charles se réveille enfin, ou plutôt ce n'est plus que l'ombre de lui-même: sa raison s'était évanouie.

Dans ces temps d'ignorance, on crut que le roi était victime d'un sortilège; il vint du midi et du nord de nos provinces, des imposteurs qui, sous le nom de magiciens, se vantaient de dissiper les charmes dont l'esprit du monarque était fasciné (1).

L'église, l'université et le parlement, ordonnèrent pour sa guérison des prières publiques et des pélerinages. Les routes étaient couvertes de pauvres gens qui, dévotement et en *piteux costume*, allaient aux lieux

---

(1) Le Laboureur, liv. 13, c. 3, p. 242.

saints prier pour la santé de leur seigneur-roi. Les religieux de Saint-Denis sortirent du sanctuaire les reliques miraculeuses, et se rendirent processionnellement à Paris.

Ce n'était pas assez qu'un puissant monarque en fût réduit à inspirer de la pitié; cette pitié devait être fugitive pour lui, comme pour tous ceux qui en ont besoin. Son palais est désert, ses flatteurs l'abandonnent; son frère, le duc d'Orléans, ne songe plus qu'à disputer l'autorité à Philippe duc de Bourgogne, son oncle; et plus coupable qu'eux tous, Isabelle de Bavière, épouse du malheureux Charles VI, étale aux yeux de sa cour un luxe impudique et des appas adultères. Le peuple seul n'oubliait pas son roi; tous les jours il priait pour lui, et lui donnait le surnom de *Bien-Aimé*. Les rivalités des ducs d'Orléans et de Bourgogne divisaient l'état en deux factions. Pour se rendre mutuellement odieux au peuple, ils censuraient leurs actes d'administration, et l'un con-

seillait sourdement des mesures tyranniques pour les imputer ouvertement à l'autre.

Philippe de Bourgogne mourut, léguant sa haine pour le parti d'Orléans à Jean-Sans-Peur son fils. Celui-ci, avec autant d'ambition que son père, n'avait aucune de ses vertus, et se faisait un jeu de la morale, de la religion et de l'humanité. Il attaqua le duc d'Orléans, dont la conduite donnait à la vérité trop de prise aux accusations de ses ennemis.

Jean-Sans-Peur devint l'idole du peuple par ses libéralités et ses harangues, où il affectait de gémir sur les impôts dont les citoyens étaient accablés. Certain de l'attachement des Parisiens, il ne s'en éloigne que pour revenir à la tête d'une armée. Le duc d'Orléans lève des troupes; une comète parut dans les airs; les astrologues prédirent les hérésies, le schisme et toutes les horreurs d'une guerre civile. Charles VI eut à cette époque un instant lucide; il vit la France en proie aux fureurs des

princes qui devaient la défendre ; ce spectacle affreux déchire son cœur, et il retombe plus malade que jamais (1).

Cependant les ducs d'Orléans et de Bourgogne se réconcilièrent au moment de se combattre ; chacun d'eux s'y prêta d'autant plus volontiers, que son hypocrisie voyait, dans cette feinte réconciliation, un moyen de mieux tromper son rival. Plus ils songeaient à se trahir, et plus ils multipliaient les marques d'un véritable attachement. Jean-Sans-Peur coucha avec le duc d'Orléans, communia avec lui, but dans sa coupe, contracta avec ce prince une fraternité d'armes, et lorsqu'il eut édifié le public et la cour par ces démonstrations perfides, il le fit assassiner par des satellites qui, pour protéger leur fuite, répandirent derrière eux un incendie. Ce scélérat s'était enfermé dans une tour dont

---

(1) Le Laboureur, liv. 22, ch. 2, p. 447 et suiv.

il avait fait murer les fenêtres et abaisser la porte. Le soir il s'y traînait et fermait avec soin les serrures, que le lendemain il n'ouvrait qu'avec terreur. Dans la crainte d'être empoisonné, il ne mangeait que des fruits et ne buvait que de l'eau qu'il allait puiser lui-même. Las de cette vie inquiète, Jean-Sans-Peur veut mériter ce nom et surprendre ses ennemis par son audace (1).

La veuve et le fils du duc d'Orléans avaient demandé vengeance. Le duc de Bourgogne est cité à la chambre des pairs et appelé à la table de marbre. Tout-à-coup il paraît devant la cour intimidée; il paraît armé de pied en cap, et suivi de ses partisans. Il ose plaider sa cause, et s'honorer de l'assassinat d'un prince qui dévorait la fortune publique et minait les fondements du trône. Jean Petit, son avocat, parle à son tour, et prétend prouver par douze

(1) Chron. de Monstrelet. — Juvénal des Ursins, Hist. de Charles VI.

arguments, en l'honneur des douze apôtres, qu'il est permis de tuer un tyran; que le duc d'Orléans s'était rendu coupable des plus grands forfaits, et qu'en conséquence, son assassinat n'était qu'une action méritoire (1). Le peuple, ébloui de ce discours, applaudit le défenseur et porte en triomphe l'accusé. Les promesses, les discours et les présents de Jean-Sans-Peur achèvent de lui soumettre les Parisiens, et il s'empare des rênes du gouvernement. Le jeune duc d'Orléans, secondé du comte d'Armagnac son beau-père, n'ayant pu obtenir vengeance par la voie de la justice, la demande les armes à la main. Il défie son ennemi; on arbore les couleurs des Orléanais et des Bourguignons (2); les deux partis s'attaquent;

(1) Biblioth. roy., Mss. de Colbert, coté 35; Mss. de Béthune, coté 9420; Mss. de Brienne, coté 196, fol. 80, v°. — Villaret, Histoire de France, t. 13, page 16.

(2) Chron. mss., Bibl. roy., n° 10,297. — Chron. de Saint-Denis. — M. Lévesque, Histoire de France

les rixes sont journalières ; les bouchers de Paris, armés pour Jean-Sans-Peur, plongent dans le sang humain leurs bras nerveux et dégoûtants.

Tandis que la criminelle Isabelle de Bavière consumait ses jours dans l'égarement de ses passions effrénées ; tandis que cette Messaline, cette Théodora nouvelle, passait de la couche incestueuse du duc d'Orléans aux bras sanglants du duc de Bourgogne, et que, dans les profusions, dont une foule de favoris étaient les vils objets, elle ruinait le trésor de l'état et la fortune des malheureux citoyens, le roi et ses enfants manquaient de linge et d'aliments. Relégué dans un appartement dont on avait arraché les tentures et enlevé les plus beaux meubles, il restait des semaines entières sans voir d'autres personnes que la femme qui le servait.

---

sous les premiers Valois, t. 3. — Villaret, t. 13, page 148.

Souvent la folie du prince prenait un caractère plus sombre, et alors il errait dans son palais en proférant des mots sans suite. Un jour qu'il était dans un de ces noirs accès, il surprit la reine en tête-à-tête avec un de ses amants, qu'il fit coudre dans un sac et jeter dans la rivière, avec cet écriteau : *Laissez passer la justice du roi.*

L'Anglais voulut profiter des discordes de la France ; il débarque et prend Harfleur ; mais des maladies, la famine, les attaques impuissantes des places voisines, substituent à ses présomptueux desseins l'humble ambition de pouvoir retourner en Angleterre. Il avait à peine quinze mille hommes affaiblis, découragés et mal armés. Cinquante mille Français les poursuivaient et les tenaient à leur discrétion au passage de la rivière de la Somme, où les Anglais cherchaient un gué, pour éviter un ennemi à qui tout promettait la victoire. Pour l'obtenir, il ne fallait que refuser le combat ; mais l'impétuosité des Français, qui leur

fut si fatale à Créci et à Poitiers, devait encore les perdre dans les plaines d'Azincourt, où les Anglais cernés de toutes parts et affamés, se seraient bientôt rendus sans coup férir. Le monarque anglais, Henri V, demande la paix; il propose, il supplie d'accepter des conditions avantageuses pour la France, et qui la dédommageaient de toutes les dépenses de la guerre. Quelques-uns des chefs étaient pleins d'une folle vanité, tous abhorraient l'Angleterre; on voulut attaquer des ennemis au désespoir et qui pouvaient tout oser, parce qu'ils avaient tout à craindre. Le connétable d'Albret, sans mérite, sans expérience, commandait l'armée française (1); il fit des dispositions, dont l'absurdité révoltante aurait pu faire accuser de trahison, si la mort, sur le champ de bataille, ne l'eût point justifié à cet

---

(1) Rymer, Act. publ., t. 4, part. 2. — Villaret, Hist. de France, t. 12, p. 560.

égard. Ce général inhabile rangea ses troupes entre deux forêts, et dans un espace tellement étroit que, perdant l'avantage du nombre, nos soldats pressés, immobiles, ne pouvaient que faiblement se mouvoir; le terrain de ce défilé, où les ombrages voisins entretenaient une humidité verdâtre et marécageuse, faisait glisser les fantassins; et fixés sur leurs chevaux *bardés* et *garnis*, les cavaliers, pesamment armés, ne pouvaient s'arracher aux entraves d'un épais bourbier.

Ce lieu, si peu favorable au combat, livrait les Français à leurs ennemis, qui jetèrent facilement le désordre et l'épouvante dans cette masse sans mouvement. L'avant-garde fuit dans les halliers et dans les terres fraîchement sillonnées par la charrue. Le corps de bataille n'opposa qu'une faible résistance. Honteux de cette lâcheté, et maudissant l'impéritie de leurs chefs, les Français se rallient, mais sans plan, sans ensemble; ils ne peuvent que combattre en

furieux, ou plutôt se faire massacrer. Henri V fit quatorze mille prisonniers qu'il ordonna à ses soldats d'égorger (1).

Cependant la France aurait pu réparer cet échec, mais le duc de Bourgogne crut l'abattement de l'état propice à son usurpation; traînant à sa suite un ramas de séditieux et une soldatesque souillée des plus infâmes brigandages, il rallume les brandons de la discorde.

Il ne pouvait, comme autrefois, colorer sa révolte par des prétextes spécieux, car le duc d'Orléans était mort, et d'ailleurs il ne s'agissait plus de briguer l'administration de l'état, puisque le dauphin pouvait déjà, à défaut de son père, toujours languissant, manier le timon des affaires.

Mais Jean-Sans-Peur briguait en secret l'autorité suprême, où l'attiraient les cris

---

(1) Rymer, Act. publ., t. 4, part. 2, p. 201. — Villaret, t. 13, p. 373.

d'une populace effrénée et conduite par les bouchers de la capitale, vendus à la cause du duc de Bourgogne. Le comte d'Armagnac, mortel ennemi de ce prince factieux, était alors connétable et surintendant des finances. Tout-puissant à la cour, il y tonnait contre Jean-Sans-Peur, et poursuivait avec acharnement ses partisans. Pour réorganiser l'armée détruite aux champs d'Azincourt et pourvoir aux plus pressants besoins de l'état, il fallut encore des subsides. Ce mot odieux répété sans cesse à l'oreille des administrés, les soulevait toujours contre celui qui osait le proférer. Armagnac fut en butte à la haine publique; cette haine devint excessive et se tourna en une espèce d'horreur, quand on vit ce seigneur, trop téméraire pour son siècle, faire enlever l'or de la châsse de saint Louis et les pierreries dont les reliques de l'apôtre des Gaules étaient richement décorées, afin de subvenir aux frais de ces grands armements. L'aversion qu'inspirait d'Armagnac, repoussait le peuple vers le duc de

Bourgogne, qu'on invoquait comme un libérateur (1).

Pour s'opposer aux mutins et faire face à l'orage, Armagnac avait les autorités légitimes, des troupes réglées et les deux fantômes d'un roi imbécile et d'un dauphin sans expérience. Mais le gouvernement, déjà si gêné dans sa marche incertaine, devint tout-à-coup monstrueux, quand on vit la reine Isabelle de Bavière se liguer avec le duc de Bourgogne contre son époux et son fils, quitter la capitale, convoquer un parlement à Troyes, et signer, en qualité de régente, des actes opposés à ceux qui émanaient de la cour de Paris.

Cependant les Bourguignons cernaient Paris, dont les Armagnacs avaient fermé les portes. Un traître les ouvrit; les satellites de Jean-Sans-Peur s'y précipitèrent, reçus par

---

(1) Annotations sur Juvénal des Ursins, p. 679. — Mss. de Brienne, coté 197, fol. 108. — Villaret, tome 13, p. 429 et suiv.

les bouchers et les écorcheurs, qui à leur tête avaient le bourreau et ses aides (1). Ils se répandent dans les divers quartiers, pillent, brûlent, démolissent les maisons des Armagnacs ; on arrête les magistrats, les prêtres et tous les officiers publics. Les citoyens les plus paisibles, les plus vertueux, mais coupables alors d'être opulents, sont signalés comme suspects et passent des fers à l'échafaud. Trois fois les prisons se remplissent, trois fois on les vide par un massacre général (2). Les sujets connus par leur fidélité au roi étaient jetés du haut des tours sur les javelines des Bourguignons, ou pardessus les parapets dans le cours de la Seine, dont les flots bondissaient jour et nuit sous la chute des cadavres dépouillés par les voleurs.

(1) Chron. manuscr., n. 10,297. — Chron. de Monstrelet. — M. Lévesque, Histoire de France sous les premiers Valois, tome 3.

(2) Chron. manusc., n° 10,297. — Juvénal des Ursins, Hist. de Charles VI.

qui, profitant de l'occasion, se rangeaient parmi les factieux et se faisaient assassins pour leur propre compte. Mais c'étaient sur les Armagnacs que ces cannibales commettaient les excès les plus révoltants; après les avoir fait mourir dans les tortures, ils tailladaient leur peau, mordaient dans leur cœur, mutilaient leurs membres et les jetaient à la voirie, après les avoir traînés dans les ruisseaux fangeux. Les femmes de ces infortunés n'étaient point protégées par leur sexe, par leur faiblesse; on les immolait, on arrachait jusqu'à leurs derniers vêtements, et des flancs des épouses on tirait les entrailles fécondes, où le trémoussement des fruits avortés excitait la risée de la populace (1).

Pendant ces massacres, Tannegui du Châtel sauvait le dauphin, qu'il avait enve-

---

(1) Chron. manusc., n° 20,997. — Villaret, t. 13, p. 469. — M. Lévesque, Histoire de France sous les premiers Valois, tome 3.

loppé dans un pan de son manteau, et le conduisait à Melun. Le roi, trop nul pour mériter un crime, fut laissé au Louvre, où il approuvait, sans savoir ce qu'il faisait, tout ce qu'on lui proposait de sanctionner.

Le connétable d'Armagnac, sur les traces duquel tant de haines furieuses étaient allumées, ne put, malgré ses efforts, échapper à ses ennemis ; lui et quelques-uns de ses serviteurs sont éventrés, et pendant trois jours leurs restes méconnaissables labourent les fanges de la ville sanglante (1).

La capitale était toute fumante de carnage, et comme préparée à recevoir l'auteur de tant de meurtres et de pillage. Jean-Sans-Peur y vint rejoindre ses partisans ; la reine Isabelle de Bavière partit de Troyes avec lui, fit avec lui son entrée ; on jeta sur eux des guirlandes et des palmes ; des chants d'une allégresse infernale succédèrent aux cris des victimes ; des fleurs couvrirent les ca-

(1) M. Lévesque, tome 3.

davres infects, et cette horrible fête couronna dignement tant de forfaits.

Cependant les Anglais, qu'enrichirent toujours nos fautes, et qui se réjouissent de nos discordes comme de leurs propres victoires, assiégeaient les villes de Normandie. L'honneur national qui, malgré tant de misères, animait encore de vrais Français, aurait pu rendre leur attaque inutile. Déjà la ville de Rouen qui n'avait capitulé qu'après avoir perdu quatre-vingt mille personnes enlevées par la famine, dix mille par des combats furieux, et six mille par la maladie, prouvait assez aux insulaires que la France était encore redoutable. Mais ces étrangers étaient secondés par la reine Isabelle et par le duc de Bourgogne. De nouveaux massacres avaient été encouragés par ce prince qui, rassasié de sang, et comme épouvanté de ses propres excès, connut enfin un repentir, qui n'était peut-être que le dégoût. Quoi qu'il en soit, il parut désirer s'entretenir avec le dauphin et tenter un accom-

modement. L'héritier du trône y consentit; une cabane fut construite sur le pont de Montereau pour cette entrevue. De fâcheux pressentiments arrêtèrent un moment le duc de Bourgogne; pressé par sa maîtresse de céder aux vœux de la France, il arrive au lieu du rendez-vous et tombe aussitôt sous le fer des assassins. Le coup fut si prompt, que les témoins ne purent attester s'il était parti de la suite du duc ou de celle du dauphin (1). Cependant on accusa ce prince d'avoir ordonné ce meurtre qui, au surplus, était une action à laquelle il ne manquait, pour être juste et légitime, que les formes juridiques, dont la politique croit toujours pouvoir se dispenser aisément. La reine Isabelle déplora la mort de son complice et traita son fils d'assassin. Cette reine avilie, cette épouse adultère, cette mère dénaturée,

(1) Phil. de Comines, liv. 4, ch. 9. — Manusc. de Brienne, coté 197, fol. 253. — Mém. de la Barre, Preuves p. 298.

devait encore donner, comme régente, l'exemple de la plus exécrable des trahisons; elle appèle Henri V dans Paris, et, par un traité criminel, assure à ce monarque la couronne de France au préjudice du dauphin son propre fils (1). Ce prince abandonné de la cour, sans ressource, frappé d'une sentence qui le condamnait à mort et qui déliait les Français de toute obéissance et fidélité envers lui, se retira, après la prise de Melun, de l'autre côté de la Loire, et dans ces pays qui lui restaient fidèles, il rallia de vrais Français autour de la blanche bannière qui, désormais substituée à l'oriflamme couleur de feu, devait être l'étendard royal de France (2).

---

(1) Bibl. roy., Manusc. de Béthune, coté 9420, fol. 28.; Manuscr. de Colbert, coté 53; de Brienne, 30 et 197; de Dupuis, 223. — *Littera Burgensium Parisus, apud Rymerum*, art. du 2 Juin.

(2) Bibl. royale, Manusc. de Brienne, coté 197, fol. 261. — Chronique de Monstrelet, ch. 238. — Saint-Remy, ch. 109.

Henri V mourut à Vincennes, et on lui fit des obsèques magnifiques; deux mois après Charles VI mourut à Paris. Aucun prince n'assista à ses modestes funérailles. Tandis que le peuple versait des torrents de larmes sur le cercueil de ce prince malheureux, qu'il ne cessait de nommer pendant sa vie et après sa mort Charles *le Bien-Aimé*, les Anglais et Isabelle de Bavière faisaient proclamer, par la puissance de la force, le jeune fils de Henri V roi de France et d'Angleterre.

TRENTE-HUITIÈME RÉCIT.

JEANNE D'ARC.

Sujet d'un Poème épique en douze Chants (1).

SUJET DU PREMIER CHANT.

Dans un ciel que jamais n'ont attristé les orages, sur les gazons fleuris que n'ont jamais désséchés l'ardente canicule et le souffle glacé des hivers, saint Louis, appelé au séjour de l'éternelle béatitude, se plaisait encore comme ici-bas à s'asseoir au pied d'un chêne, entouré de sages et de preux chevaliers. Il ne jugeait plus son peuple, mais il aimait les chants du troubadour

(1) *Voyez* la note 1re du trente-huitième Récit, à la fin du volume.

qui redisait les belles actions des rois et des héros français. Tout-à-coup, sortant de l'abîme ténébreux qu'habitent les humains, un nuage enflammé, sanglant, formé des exhalaisons de la terre, élève devant le saint roi les images de trois illustres guerriers. A mesure qu'elles s'avancent dans l'asyle du bonheur suprême, une lumière éclatante dissipe l'obscurité de leurs formes nébuleuses; toutefois le nouvel éclat dont elles resplendissent ne saurait effacer la tristesse dont leurs fronts sont couverts. Louis a reconnu Clermont, Vantadour et d'Aumale; ces braves, sans peur et sans reproche, tombés sous le fer des Anglais à la funeste journée de Verneuil (1), ne peuvent, même dans les domaines de l'éternelle félicité où leurs vertus les ont admis, oublier les infortunes de cette chère France,

(1) Chronique manusc., Bibl. roy., n° 10,297.— Monstrelet, Chronique, vol. 2.— Villaret, Histoire de France, t. 14, p. 283 et 298.

pour laquelle tout leur sang a été répandu. Roi vénéré, dirent-ils au fils de Blanche, ta protection est donc sans puissance pour l'héritage de tes petits fils ? Arrivés les derniers de ton pays désolé, faut-il t'en raconter les misères ? Hélas, des rives de la Seine aux bords de la Durance, et depuis les champs qu'arrose la Loire jusqu'à ceux que baignent le Rhin et l'Océan (1), l'Anglais étend son despotisme et ses ravages. Deux siècles de revers, de trahisons, de discordes, ont épuisé les ressources de

---

(1) Chronique manusc., Bibl. roy., n° 10,297. — *Dialogus de Calamitate regni Franciæ, auctore Guillelmo major., monacho Dionysiano, sub nomine Alain Chartier*, in-4°. (Ce manuscrit est à la Bibliothèque royale, provenant du fonds de la Bibl. de Saint-Germain-des-Prés.) Hist. de Charles VII, par Denis Godefroy, historiog. de France. Paris, 1661, in-fol. — Chapelain a dit, dans son vieux poème :

Et Marne et Seine et Loire, à peine en leurs courants,
Trouvaient un boulevard franc du joug des tyrans.

l'État ; aujourd'hui, sans armée, sans trésor (1), Charles VII voudrait en vain arracher son royaume au léopard (2). La bataille de Verneuil, imprudemment livrée, anéantit les dernières espérances des Français. Presque toute la noblesse y fut abattue ; nous-mêmes, relevés du champ de carnage par la main miséricordieuse qui daigne cicatriser nos plaies, tu nous vois sensibles aux désastres des lieux que nous quittons, donner des larmes à cette France, les amours de la chevalerie, et dont les destins vont finir, si l'Éternel n'en prend pitié.

---

(1) La Chroniq. scandaleuse. Paris, 1627, in-fol. — Marcel, Hist. de France, t. 3. — Daniel, Hist. de France, t. 7, in-4°. — Villaret, Hist. de France, t. 14, in-12. — M. Lévesque, La France sous les cinq premiers Valois, t. 4, in-12.

(2) Je mets le léopard, pour me conformer à l'idée commune, qui place des léopards dans les armoiries d'Angleterre. Le fait est cependant que ce ne sont point des léopards, mais bien des lions qui sont dans le sceau de cette nation.

Rivages de la Charente, s'est écrié celui qui fut la terreur de l'Ottoman; brûlants déserts de la Massoure, rendez-moi mon sang qui coula dans vos sables fameux; ruines de Carthage, plages mortelles de Tunis, rendez-moi le souffle et la vie que j'exhalai sous vos palmiers solitaires, et qu'à défaut de tout autre secours Dieu permette à un roi de France d'aller défendre encore la nation qui fut et sera toujours sa famille! Il dit, se lève, et suivi des Joinville, des Coucy, des Châtillon, des Lusignan, il va se prosterner au pied du trône de Dieu, et, après l'avoir adoré, il ose invoquer son secours en faveur de la France.

« Saint roi, fils d'une reine sainte, répondit l'Éternel, avec un sourire, qui, sur toutes les frontières du firmament, fit luire un triple arc-en-ciel, si le courage pouvait changer la fortune de la France, serait-il besoin de ton secours et du nôtre? Jamais plus de chevaliers intrépides n'ont brandi leurs glaives autour du drapeau des

lys. Charles n'a plus d'armée, il est vrai, mais avec lui sont Dunois, Xaintrailles, La Hire, Gaucour, Chabanes, Richemont, d'Alençon, Graville, et vingt autres qui valent toutes les légions qu'ont dévorées les champs de Poitiers, de Crécy, d'Azincourt et de Verneuil. Quel mortel oserait se flatter de la victoire, quand de tels preux ne l'ont point obtenue? En leur refusant les succès qu'avait mérités leur bravoure, je veux, loin de paraître laisser la France en abandon, manifester plus clairement encore ma protection et mon amour. Si par moi son armée avait triomphé, si les bras de ses paladins avaient expulsé ses ennemis, de si grands avantages n'auraient été attribués, selon l'ingratitude accoutumée, qu'à l'habileté des capitaines et à la vaillance des soldats; le nom et le souvenir du Tout-Puissant eussent été perdus dans l'ouragan d'un insolent orgueil, et l'on n'eût pas vu dans la prospérité de la France l'accomplissement des promesses que je lui fis dès

le jour où Clovis fut régénéré dans les eaux de la vérité (1); je veux être vu là où je me suis annoncé, et la gloire usurpée des conquérants m'a rendu terrible et jaloux; je n'irai donc pas grossir par mes bontés méconnues l'arrogance de leur renommée. La fortune des hommes est un abîme où ma gloire tombe en oubli; je consens à délivrer la France, mais le moyen appartiendra tellement à moi seul, que les plus incrédules reconnaîtront dans ce changement inespéré l'intervention du maître des cieux, et publieront hautement que des événements aussi surnaturels ne peuvent avoir été ordonnés que par celui d'en-haut.»

Cependant le Créateur a dit à l'archange Gabriel: « Prouvons aux fiers mortels

---

(1) Lorsque Clovis reçut le baptême, il demanda jusqu'à quand durerait la monarchie française? et l'évêque lui répondit avec un ton prophétique: *Tant que la justice et les lois y régneront.* Voyez les Lettres sur les anciens parlements.

que tous leurs faisceaux d'armes ne valent pas un roseau dans nos mains, et que les chevaliers et les fantassins, rangés en ordre de bataille, sont moins redoutables que l'être le plus faible, quand il a reçu ma parole. Les lys penchent tristement; pour relever leur tige noble et pure, il ne faut que la chaste main d'une vierge : une vierge sera donc le seul objet digne de recevoir d'un ange le souffle céleste; rends-toi vers les basses régions, choisis celle que je destine à sauver la France; inspire-la, et qu'une simple bergère deviène tout-à-coup l'héroïne et la libératrice du peuple de saint Louis (1). »

---

(1) Beaucoup d'historiens, et même des historiens étrangers, n'ont point hésité à croire que Jeanne d'Arc avait été inspirée par Dieu même. *Voyez Sibylla francica*, par l'anonyme du diocèse de Spire, et publiée par Melchior Goldaste. — Philippe de Bergame, augustin, *de claris Mulieribus*, c. 157. — Hector Boetius, Hist. d'Ecosse, liv. 16. — Jean

Comme l'étoile volante, dont le sillon étincelant fait la merveille du pâtre attentif, Gabriel fend l'azur du firmament, s'abat sur la plus haute montagne des Vosges, et, dans une antique forêt de sapins, trouve la grotte déserte, qu'avait naguère habitée un

---

Ferrier, Piémontais, *libro* 18 *Historiæ Scotorum*. — Jacob Meyerus, *libro* 15, *Annal. Flandriæ*. — *Démonstration très-claire que Dieu a plus de sollicitude de la France, qu'il n'a de tous les états temporels*, par Guillaume Postel, in-fol. manusc., Biblioth. royale. — Mém. de littérat. de Salengre, tome 2, part. p. 196. et suiv. — *La Historia della Donzella de Orléans, y de sus grandes hechos, sacados de la Chronica real.* Burgos, 1562, in-8°. — Symphor. Guion, Hist. d'Orléans, part. 2, p. 182. — Mariana, Hist. d'Espagne, liv. 20. — *Heroïnæ nobilissimæ Joannæ d'Arc, Historia, etc., auctore Joanne Hordal, in-4°, Ponti Mussi.* — Philelfe, littérateur italien, dans son épître à Charles VII, vers 1450. — Saint Antonin, archev. de Florence; Henri de Gorcum; Eneas Sylvius, élu pape, en 1458, sous le nom de Pie II; Baptiste Fulgose, doge de Gênes, parlent aussi de Jeanne d'Arc.

guerrier troubadour, qui, fatigué du poids de ses peines secrètes, s'était fait ermite dans ces lieux ignorés. Il n'était plus; mais sa harpe résonnait encore, et, sur l'orbe de son bouclier, son épée mugissait sourdement; l'archange revêt cette dépouille, déguise ses traits, et marche vers la Lorraine.

Le long d'un bois qui sépare cette province de la Champagne, est le village de Domremy. Là, sous un toit de chaume, une bergère, née de laboureurs simples et pieux, faisait l'admiration des hameaux voisins par sa sagesse et sa beauté (1). Jeanne d'Arc était son nom; les exercices

---

(1) *Heroïnæ nobilissimæ Joannæ d'Arc, etc., auctore Johanne Hordal, in-4°, Ponti Mussi.* — Vie des Femmes illustres de la France. Paris, 1762, in-12. — Musée des monuments français, etc., par Alex. Lenoir. Paris, 1801, in-8°, 4 vol. Son buste est gravé planche 77, n°. 527. — Sur sa chasteté, *voyez* les dépositions du duc d'Alençon, de Dunois, de Daulon, etc., dans le procès manuscrit.

champêtres, en développant sa taille élégante et légère, avaient uni la force et la souplesse aux grâces de ses membres arrondis (1). Ses traits, à-la-fois expressifs et réguliers, eussent offert aux statuaires antiques les traits de la chaste Diane (2). Bien qu'elle eût trois lustres et deux printemps, elle évitait les danses, les jeux, les veillées bruyantes des compagnes de son jeune âge (3); on ne la voyait qu'au pied du tertre

---

(1) Guill. du Bellay, Traité de la Discipline militaire, liv. 2, fol. 56. — Collection universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France, Paris, 1785, in-8°, tome 7, p. 215 et 217. — Vie des Femmes illustres de la France. — Philip. Bergam., *de claris Mulierib.*, c. 157.

(2) Dans le portrait que Chapelain fait de Jeanne d'Arc, et qui, du reste, est assez conforme à l'histoire, on remarque ces deux vers :

> Le ciel, pour la former, fit un rare mélange
> Des vertus d'une fille et d'un homme et d'un ange.

(3) Jean Hordal, *Historia nobiliss. Joan. d'Arc.* — Jean Masson, Hist. mémorable de Jeanne d'Arc, etc.

évangélique, où le missionnaire exalté entretenait les villageois des mystères et des prodiges de la foi (1); elle suivait, en priant, la procession superstitieuse que des prêtres ignorants conduisaient chaque année au bord d'une fontaine qu'ombrageait

---

Paris, 1612, in-8°. — Analyse des manuscrits de M. de l'Averdy, dans les Mém. de l'Acad. des Insc., supplém., t. 3, in-4°. — La Pucelle d'Orléans et ses frères. Paris, 1612, in-8°. — Vie des Femmes illustres de France. — Les trois états de l'Innocence, par le sieur de Cerisiers. Paris, 1646, et Toulouse, 1650, in-8°.

(1) Ce missionnaire était un cordelier très-exalté, nommé Frère Richard. On prétend qu'il fut le directeur de la Pucelle. *Voy.* Examen de deux articles des Mémoires de M. l'abbé d'Artigny, touchant la Pucelle d'Orléans, par Polluche, Mercure, mai 1750. — M. de Labarre, Mém. pour servir à l'Histoire de France et de Bourgogne. Paris, 1729, in-4°, t. 1, p. 119. — Nouveaux Mém. pour l'Histoire, tome 2, p. 52; tome 7, p. 57, par l'abbé d'Artigny. — Journal de Charles VII, dit de Paris, dans Godefroy.

l'arbre des fées (1); chaque fois le ministre de l'autel secouait le rameau béni autour de l'onde maudite et du feuillage exorcisé; trois fois il sommait à haute voix l'enfer de laisser en paix les chrétiens. Au fond des solitudes où se plaisait cette bergère, son âme, que n'occupait aucune passion vulgaire (2), s'élevait naturellement vers le ciel comme un encens que le souffle des vents ne fait point ramper vers la terre. Dans cette vie de retraite et de contemplatation, les idées de Jeanne d'Arc devinrent des extases; ses songes, des révélations; ses espérances, des

---

(1) Procès manuscrit de la Pucelle d'Orléans, Biblioth. roy., et notamment la quatorzième séance, 17 mars 1431. — Chaussard, Jeanne d'Arc, Recueil historique. Paris, 1806, in-8°, p. 5.

(2) Jeanne était fort belle; elle eut un amant qui, interprétant à son gré quelques paroles insignifiantes, la fit assigner à l'officialité de Toul, pour qu'elle eût à l'épouser; Jeanne y comparut et gagna son procès. *Voyez* Vie des Femmes illustres de France. Paris, 1762, in-12.

mystères (1). Mais, lorsque l'Anglais eut envahi les champs français ; lorsque la Champagne eut vu leurs cohortes sanguinaires ravager les villes et les hameaux, Jeanne d'Arc, témoin de leurs épouvantables excès, tressaillit d'indignation et d'horreur ; son âme, jusqu'alors en possession d'images célestes, et fixée vers les régions éthérées, retombe de toute sa hauteur sur une race qu'elle abhorre.

Tous les soirs, lorsque l'astre du jour a coloré de ses derniers rayons les sombres

(1) Interrogatoire, cinquième séance, preuves manuscrites. — Révision du procès, manusc., Bibl. roy. — M. de Labarre, Mém. pour servir à l'Histoire de France et de Bourgogne, tome 1, p. 119. — Le P. Caussin, dans sa Cour sainte, t. 2, sect. 2. — Philipp. Bergom., *de claris Mulierib.*, c. 157. — Edmond Richer, Histoire de la Pucelle d'Orléans, manusc. in-fol.

(2) Histoire de Jeanne d'Arc, vierge, héroïne et martyre d'état, par Lenglet-Dufresnoy, t. 1, p. 5 et 6. — Villaret, t. 14, p. 372.

flots de la Meuse, Jeanne d'Arc, réunie avec ses parents autour de la table où ses mains ont préparé le repas frugal, répète une fervente prière pour le roi de France et le salut de son peuple (1). Mais c'est peu de prier, elle voudrait enflammer tous les Français de son amour pour la patrie, et de sa haine pour une domination étrangère : il lui semble que dans cet amour et dans cette haine sont tous les éléments de la force et de la victoire. Sans cesse agitée par ces généreuses pensées, elle les trouve reproduites dans son sommeil par des rêves belliqueux (2). Vingt fois dans ses illusions chéries, tantôt les archanges Michel et Gabriel ; tantôt sainte Catherine, sainte Marguerite et saint Louis, lui apportaient une armure et un étendard. Le front couronné de cent plumes flottantes, elle croyait fou-

(1) Lenglet-Dufresnoy, lieu cité, p. 11 et 12.

(2) Edmond Richer, Hist. de la Pucelle d'Orléans, manusc., Biblioth. royale, in-fol., liv. 1,

droyer les Anglais du haut des remparts d'Orléans, et conduire Charles VII à Reims pour le faire sacrer aux yeux de la France étonnée. Lorsqu'elle s'éveillait sur sa couche de joncs et de feuillages, les songes semblaient laisser dans son âme, non point les impressions fugitives et confuses auxquelles on reconnaît bientôt leurs vagues erreurs, mais des avertissements et une confiance qui donnaient quelque chose de prophétique et de réel à ces tableaux fantastiques.

Filant la laine et tournant les fuseaux, elle était assise sur le seuil de la chaumière paternelle, lorsqu'elle aperçut un vieillard dont la cotte-maille blasonnée annonçait un chevalier. A sa harpe on l'eût pris pour un ancien barde de la Gaule ou de la Calédonie. Selon l'usage des ménestrels, qui avant de réclamer l'hospitalité, faisaient entendre à la porte des cabanes et des palais quelques chants de guerre ou

d'amour, l'étranger fit entendre ces paroles (1):

« Tu n'auras donc brillé que peu de temps parmi les nations! ô toi, qui semblais porter sur ton front radieux l'étoile de l'immortalité, et dans tes fortes mains le sceptre des batailles! toi, dont le noble cœur était un foyer de courage et de vie qui promettait de tout animer.

---

(1) Jeanne d'Arc répétait souvent que l'archange Gabriel lui était apparu et lui avait donné mission. *Voyez* l'Analyse des manuscrits publiés par M. de l'Averdy, supplém. aux Mém. de l'Acad. des Inscr., t. 3, in-4°. Paris, 1790. — Collection des Mém. relatifs à l'Hist. de France, t. 7, p. 217; t. 8 et 9. — *Processus justificationis Johannæ d'Arc*, *Puellæ Aurel.*, in-fol., n° 5970, manusc. Biblioth. roy. — Discours sur la Pucelle d'Orléans, par Guillaume-François Berthier. (Ce discours est imprimé dans l'Histoire de l'Eglise gallicane, tome 16, p. 449. — Edmond Richer, Histoire de la Pucelle d'Orléans, manusc. in-fol. — Philip. Bergom., *de claris Mulierib.*, c. 157. — Bonfinius, *Hist. Pannonicæ*, décade 3, l. 8.

» Quand tu ne seras plus, où trouver la chevalerie qui protégera la faiblesse et le malheur? Où trouver les princes défenseurs du vrai culte, et sincères observateurs des lois? Quel autre peuple tiendra école d'honneur, de bravoure et de courtoisie?

» Il était un pays que le ciel regardait avec amour; les femmes y naissaient belles et les hommes magnanimes : on ne le quittait point sans des pleurs; pour lui les guerriers mouraient avec joie, et l'étranger voulait transplanter sa vie sur ses fertiles rivages.

» Celle qui envoyait au loin des armées, n'en a plus pour se défendre; celle qui, dès son enfance, jouait avec les diadèmes, et les dispersait avec l'orgueilleuse prodigalité d'un grand cœur; celle qui compta des rois parmi ses vassaux, sera-t-elle donc elle-même l'esclave de celui dont elle reçut autrefois l'hommage?

» La honte et la confusion croissent et

s'étendent comme les ténèbres de la nuit! ô nuit, sans astres et sans flambeaux, nuit plus funèbre que celle des sépulcres, puisque tu menaces d'engloutir les destinées de la France, une aurore miraculeuse ne viendra-t-elle pas dissiper tes angoisses et ranimer par ses rosées de trop arides espépérances!

» Mais quoi, la France n'a-t-elle donc pas d'autres forces que les siennes, et le Tout-Puissant n'a-t-il point fait alliance avec elle? Qu'importe que l'armée royale ait été consumée dans le feu des batailles, si l'armée céleste n'a pas encore déployé ses bannières, et fait sonner la trompette; ou plutôt est-il besoin d'armée pour que le Très-Haut soit vainqueur?

» Jadis il dit à une simple bergère : renvoyez les trois cent mille barbares qu'Attila conduit vers Paris; ne peut-il pas encore donner le mot d'ordre, et faire connaître les signaux à une vierge aussi simple que Geneviève? Ne peut-il pas lui dire : Mar-

chez, et que les Anglais fuyent devant votre étendard?

» Ah! si à l'ombre de ces hameaux, il est quelque bergère qui ait vu dans ses songes une main divine lui frayer une voie éclatante à travers les combats, que sans attendre d'autre indice de sa mission, elle se lève avec assurance, la patrie la requiert et Dieu la conduira.

» Déjà, déjà je la vois renverser sur les Anglais les remparts; dicter aux plus vieux capitaines les principes de la bataille; déjà Orléans est délivré par elle, et les portiques de Reims la contemplent à la droite du monarque qu'elle amène pour être consacré par l'Eternel. »

Pendant ce chant prophétique, Jeanne d'Arc, d'abord attentive et par degrés émue, troublée, et ne pouvant contenir son cœur palpitant, ne doute plus qu'elle ne soit désignée pour l'accomplissement d'un dessein suprême. Les fuseaux échappent de ses mains, et sous l'habit cham-

pêtre, l'héroïne a déjà tressailli. Elle veut parler au guerrier troubadour, mais elle le voit disparaître dans le sein des clartés, dont son œil, sans être blessé, perce les éblouissantes profondeurs. Cette vision ne l'a point étonnée, elle semble familiarisée avec les miracles ; car le plus grand de tous, c'est son âme qui depuis long-temps lui promettait cette journée.

Près de Domremi était la ville de Vaucouleurs ; Baudricourt y commandait pour Charles VII, Jeanne d'Arc se présente à lui. « De par le roi des cieux, dit-elle, faites-moi conduire vers votre prince, j'ai mission pour lui rendre son royaume, et le faire sacrer aux autels de Reims (1). »

Deux fois Jeanne d'Arc lui réitère sa demande, et deux fois le grave guerrier refuse d'y satisfaire. Jeanne d'Arc vient à lui une troisième fois : « Baudricourt, lui

---

(1) Disc. sur la Pucelle d'Orl., lieu cité, t. 1, p. 449.— Déposit. de la femme Charron, proc. man.

dit-elle, c'est trop de doutes et de retards, la France m'attend, marchons! Quoi donc, hésiterez-vous toujours? Eh bien! celui qui m'envoye, éclairant tout-à-coup mon esprit, permet que pour vous convaincre de ma mission, je vous révèle les événements qui à cent lieues d'ici, consternent nos drapeaux (1); apprenez donc qu'à l'instant où je vous parle, je vois Dunois, la Hire, Xaintrailles et la Fayette, sortir des murs d'Orléans, pour se joindre au comte de Clermont qui, à la tête de trois mille hommes, arrête dans les champs de Rouvray le convoi que les Anglais, commandés

---

(1) Tous les auteurs parlent de cette révélation. *Voyez* Discours sur la Pucelle d'Orléans, lieu cité, tome 16, p. 449. — Procès mss., séance du samedi 31 janvier 1456. — Lenglet-Dufresnoy, t. 1, p. 22. — Daniel, Histoire de France, t. 7, in-4°, p. 37.— Vie des Femmes illustres de France. Paris, 1762, in-12. — Edmond Richer, Hist. de la Pucelle d'Orléans, manusc. in-fol., liv. 1. — Tripault, Histoire du Siége des Anglais devant Orléans, p. 15 et 16.

par Fastol, voulaient conduire aux assiégeants. Voici ces fiers ennemis, qui, retranchés derrière des pieus de fer, bravent les Français, dont l'impétuosité s'irrite. Nos guerriers, sans ordre et sans discipline, s'avancent impatients contre une barrière, d'où les Anglais lancent le trépas (1).

» Je vois tomber sous leurs coups d'Albret, de Châteaubrun, de Verduisan, de Rochechouard, d'Yvray (2); mais la mort redouble ses fureurs; je ne puis compter le nombre des braves qui jonche le champ de bataille, et nos chefs peuvent à peine rassembler cinq cents guerriers, qui le front abattu et le sein couvert de blessures,

---

(1) *Aureliæ urbis memorabilis obsidio, anno* 1428, *auctore Joanne Ludovico Miquello.* Aureliæ, 1560, in-8°; Parisiis, 1570, in-12. — Tripault, lieu cité.

(2) Chroniq. de Monstrelet, vol. 2, fol. 40. — Daniel, Hist. de France, t. 7, p. 52. — Villaret, t. 14, p. 365. — Jean-Louis Micqueau, lieu cité.

rapportent dans Orléans la terreur et l'effroi (1). »

Baudricourt, surpris de son accent inspiré, reste long-temps indécis et rêveur. Le lendemain un courrier vint lui confirmer les faits qu'avait proclamés Jeanne d'Arc ; alors il ne doute plus que cette fille n'ait une vocation extraordinaire, et il ordonne aux chevaliers Longpont et Bertrand de Polengi de lui servir d'escorte (2) jusqu'à Chinon, où le roi avait alors sa cour ambulante (3).

---

(1) Rymer, Act. publ., t. 4, p. 141. — Tripault, Siége des Anglais devant Orléans, p. 13 et 14.

(2) Procès manuscrit, interrogat. du 22 fév. 1431, — Edmond Richer, Histoire manusc. de la Pucelle d'Orléans, liv. 1. — Chaussard, p. 7 et 8.

(3) *Voyez*, sur la pauvreté et la misère de cette cour, les Vigiles de Charles VII, par Martial de Paris, dit d'Auvergne. Paris, 1493 ; *ibid.*, 1503 ; *ibid.*, 1528, in-4°. — Du Haillan, État des affaires de France, liv. 2, à l'an 1429. — Marcel, Hist. de Fr., tome 3. — Chr. manusc., Bibl. roy., n° 10,290. — Daniel, Villaret et Mezeray en leurs hist. de Fr.

Il fallait traverser un vaste pays couvert de retranchements anglais ; les villes, les forts, les passages étaient gardés par leurs armées, et leurs détachements parcouraient les champs nuit et jour. Les deux chevaliers hésitent à s'abandonner à un trajet aussi périlleux : Ne craignez point, leur dit Jeanne d'Arc, celui qui est avec nous ne redoute pas les embuscades et les surprises (1). Ils passent à côté du poste de l'ennemi, et ne sont pas aperçus (2) ; la nuit ils traversent son camp, à la lueur du brasier ; l'Anglais entend un bruit léger, lève la tête, et ne voit qu'une lueur fugitive

---

(1) Edmond Richer, Histoire de la Pucelle d'Orléans, in-fol., liv. 1. — Chaussard, p. 7 et 8.

(2) Déposition de Jean de Novelempont ou Longpont, gentilhomme de Vaucouleurs, pièces mss. du procès de Jeanne d'Arc, séance du 31 janvier 1456. — Histoire de la Pucelle, imprimée sur un vieux manuscrit, par Godefroi. — Edmond Richer, Hist. de la Pucelle d'Orléans, manusc. in-fol., liv. 1.

errer dans l'obscurité des airs. L'aurore les surprend devant une ville où flottait l'écarlate du léopard ; ils entrent par la porte du nord et sortent par la porte du midi, sans qu'aucun être ose leur dire : *arrêtez* (1). S'ils parcourent la rive solitaire d'un fleuve, d'un ruisseau, des touffes de lys élèvent parmi les roseaux leurs fronts majestueux, et mille présages de bonheur et de victoire les accueillent de toutes parts ; enfin, ils arrivent dans les remparts de Chinon, où les deux paladins font des récits prodigieux sur la fille prédestinée, devant laquelle ils ont respectueusement incliné leurs lances (2).

SUJET DU SECOND CHANT.

Charles VII, opposant les plaisirs aux revers, oubliant une défaite dans les pré-

---

(1) Interrogat. du 22 fév. 1431., Procès mss. — Lenglet-Dufresnoy, t. 1, p. 25 et 26.

(2) Déposition de Bertrand de Polengi, Révision du procès, séance du 6 février 1456.

paratifs d'une fête, se laissait bercer par ses flatteurs et ses favoris jusqu'au bord de l'abîme où son trône et la France allaient s'engloutir.

Le combat de Rouvray et la situation désespérée d'Orléans ne faisaient que trop prévoir la reddition prochaine de cette ville (1). Charles VII, à la veille d'être enveloppé par les Anglais, n'ayant plus de place forte pour se réfugier, plus d'armée pour tenter le sort des armes, avait résolu d'abandonner les provinces que le reste de ces guerriers s'efforçait encore de défendre, et de se retirer dans le Dauphiné, dernier domaine de ses domaines nombreux (2).

---

(1) Chroniq. de Monstrelet, vol. 2. — Rymer, Act. publ., t. 4, part. 4. — Villaret, t. 14, p. 370. — Symphorien Guyon, Hist. de la ville d'Orléans.

(2) Monstrelet, Chroniq., vol. 2. — Annales de France. — Daniel, Hist. de France, tome 7, in-4°, p. 55. — Villaret, tome 14, p. 365.

Déjà tout est préparé pour ce honteux et funeste départ, lorsque la belle Agnès Sorel, dont Charles VII qui l'adore oppose en secret l'amour à toutes les rigueurs de la fortune (1), se présente devant ce monarque et lui dit avec douceur et dignité : « Sire, vous quittez ces rivages, où combattent pour votre cause de généreux guerriers ; je viens vous dire un long, un éternel adieu.—Quoi, s'écrie le prince étonné ! vous pourriez vous séparer de moi, vous près de qui Charles à jamais fidèle, et de plus en plus enchanté par votre beauté et vos vertus, croyait n'avoir rien perdu de ce qui fait la félicité !—Oui, Sire, il faut nous séparer ; votre honneur et le mien l'exigent ; si je vous suivais loin de ceux que vous abandonnez, loin du centre de votre royaume, loin de la capitale dont les vœux vous rappèlent en secret, n'en doutez pas, vos contemporains et l'histoire ne manqueraient pas de m'accuser de vous

---

(1) Voyez ce qu'en disent Monstrelet, Belleforêt, du Haillan, le P. Anselme, Sauval, etc.

avoir détourné des routes du devoir par d'insidieux prestiges. Ils maudiraient celle avec laquelle vous auriez fui sur le bord d'une frontière? Un roi qui fuit n'est plus qu'un homme? Ne vous attendez pas à trouver aux extrémités de votre royaume des sujets dévoués et fidèles? Ils ne vous recevront que pour vous garder en ôtage et fléchir en vous livrant, le vainqueur qui bientôt vous aura atteint, dans un pays où vous ne pouvez faire un pas en arrière sans tomber sous la domination des potentats voisins, toujours sans foi pour un monarque vaincu ou qui mérite de l'être. O honte, qui rend la mort désirable! un roi de France, un roi héritier de tant de héros couronnés, irait attendre dans un vil repos, l'instant où il plairait à son maître d'aller lui porter des fers, et recevoir les ordres insolents des lieutenants de Bedford!....—Arrêtez! Madame, arrêtez! s'écrie le malheureux Charles, suis-je donc en effet assez avili, pour qu'un tel langage puisse s'adresser à moi! — O prince,

ô vous pour qui je donnerais mille fois ma vie, reprend l'éloquente Sorel, tout n'est point désespéré; j'ai vu le courage des Valois étinceler en traits de flamme dans vos regards belliqueux. Non! vous ne serez jamais avili, puisque vous ne voulez point l'être! non vous ne serez jamais l'esclave d'autrui, si vous consentez à commander à vous-même! Vous couriez à votre perte, à votre honte, en partant pour les rives lointaines de l'Isère; c'était une erreur de votre politique. Tout vous dit que vous trouverez l'honneur et la gloire en restant au milieu de vos derniers défenseurs, et telle sera la volonté de mon prince. Si vous mourez, Agnès Sorel ne voudra point survivre à celui qui préféra le trépas à l'ignominie. Mais que dis-je? la mort est-elle donc l'unique réfuge de votre gloire? Ah! les prodiges sont dus à ceux qui les croyent possibles. Tout infortuné que vous êtes, sommez le ciel de vous octroyer un des miracles avec lesquels il familiarisa les premiers siè-

cles de votre monarchie; si Dieu le veut votre trône sera relevé par le dernier de vos chevaliers, par le plus faible de vos sujets ; et si j'en crois mon cœur brûlant d'amour pour la France et pour vous, une femme même! oui, une femme, peut en ce commun danger ranimer l'espérance et fléchir les destins. — Eh bien ! dit Charles en se jetant aux genoux de Sorel, eh bien ! il faut donc combattre et s'il le faut, mourir! aussi bien le devoir ne me l'eût point prescrit, que ton prince aimerait mieux expirer près de toi, que languir loin de tes regards.... Ah! je le sens, un roi sans gloire, sans couronne, n'est point digne de ta beauté ; quand je voudrais apporter à tes pieds tous les sceptres de l'univers, que du moins le mien, arraché aux mains des Anglais, soit l'un des trophées de ta magie et de mon amour. Déjà Vendôme et D'Alençon avaient rassemblé quelques escadrons pour protéger ma fuite, je vais les encourager, donner un tournoi, enflammer leur ardeur, créer de

nouveaux chevaliers, et si les Anglais résistent à l'ardeur que tu viens d'allumer en moi, les Anglais seront réputés invincibles.»

Soudain les hérauts d'armes ont annoncé la parade guerrière, les tentures de la lice ont reçu les écussons et les boucliers des chefs. Dans une cavalcade brillante, arrivent à la barrière, Boussac et de Rais, de Maillé, de Thouars, Daulon, Mortemart, Châteauroux, Senescey, Gilles de Laval, seigneur de Retz. Une seconde cavalcade offre d'Alençon, le comte d'Eu, la Trémoille, Amboise, Delore, Quitteri, d'Illiers et de Rieux. Dans une troisième cavalcade, on reconnaissait à leurs blasons les Villars, les Graville, les Giresme, les Barbasan, les seigneurs de Trèves, de Longueville et de Sainte-Severe. Dans cette élite de preux fidèles, on ne voyait point le connétable Artus de Richemont, terrible aux favoris de son maître : cet inflexible capitaine avait juré d'en exterminer la race impure; par son ordre arbi-

traire ; de Giac, arraché de son logis et jeté dans les cachots, n'en était sorti que pour aller au supplice, dont le roi qui l'aimait n'osa pas l'arracher (1). Non content de cet acte audacieux, Richemont avait fait immoler, en plein jour, Camus de Beaulieu. A ce second favori, La Trémoille avait succédé (2); profitant de son crédit, il tenait éloigné de la cour et des armées le connétable, qui frémissait de son oisiveté, et demandait en vain à mourir pour la patrie (3).

On ne voyait pas non plus parmi ces braves l'illustre Tanneguy du Chastel, que

---

(1) Lévesque, La France sous les Valois, tome 4, in-12. — Hist. d'Artus, duc de Bretagne.

(2) Histoire du Hérault de Berri, manusc., Bibl. roy., n[os] 2095 et 2126.

(3) Hist. d'Artus III, duc de Bretagne. — Chron. de Monstrelet, vol. 2. — D'Argentré, Histoire de Bretagne, liv. 10, ch. 357. — Collection universelle des Mém. particuliers relatifs à l'Hist. de France, tome 7, p. 225-242.

Charles VII révérait comme un père ; le généreux Tanneguy, soupçonné par les ennemis d'avoir trempé dans le meurtre du duc de Bourgogne, savait que sa présence nuirait à la paix qu'on devait traiter avec le fils de ce duc ; dans cette pensée, il avait demandé à Charles la disgrâce et l'exil ; ce prince en l'arrosant de ses larmes, et le comblant de ses caresses, consentit avec peine à cet héroïque dévoûment (1).

Mais parmi tous les grands guerriers que faisait remarquer leur absence, le plus grand de tous était l'immortel Dunois, fruit célèbre des amours de la belle Mariette d'Enguien avec Louis de France, duc d'Orléans, et second fils de Charles V. Valentine de Milan, épouse légitime de

---

(1) Histoire mémorable des grands troubles du royaume sous Charles VII, par Alain Chartier. Nevers, 1594, in-4°. — Saint-Foix, Essais sur Paris, 4e partie, p. 155 et 193, disculpe Tanneguy d'avoir prémédité l'assassinat du duc de Bourgogne.

ce duc, loin de repousser l'illustre bâtard, devina qu'un jour il vengerait son père assassiné par le parti Bourguignon, et le donnait en exemple à ses propres enfants. A douze ans il prit l'épée et ne la quitta qu'à sa mort (1); dernier espoir des Français, il commandait dans Orléans avec Chabanes, Lahire et Xaintrailles, ses intrépides compagnons d'armes.

La lice est ouverte, les quadrilles se heurtent et rompent des lances en l'honneur de l'écu de France et des couleurs des dames. Parmi la foule qui se presse autour des bannières, Jeanne d'Arc encore inconnue, encore vêtue de ses champêtres habits, animée par le bruit des trompettes,

---

(1) Juvénal des Ursins. — Daniel, Histoire de France, tome 7, pages 38 et 39, in-4°. — Jean Le Laboureur, Éloge historique de Jean d'Orléans, comte de Dunois. (Cet Eloge est imprimé dans l'Histoire de Charles VI du même auteur, p. 891, Paris, 1663, in-fol.)

admire ces jeux héroïques, brillants préludes des combats. Les fanfares, le hennissement des coursiers, l'éclat des faits d'armes, le choc des paladins, les applaudissements des spectateurs, enflamment et transportent son âme. Les voilà donc, se dit-elle, les voilà les compagnons de mes travaux futurs ! C'est à leur côté, c'est à leur tête que Jeanne, la fille des laboureurs, va mettre en fuite les vainqueurs et les conquérants ! Adieu, rives fortunées du fleuve où s'abreuvaient mes troupeaux ; adieu, forêts solitaires, où rêveuse et inquiète j'accusai le sort de me dérober trop long-temps la gloire qui m'était promise dans mes songes et mes révélations ; chapelles mystérieuses, où pieusement agenouillée avec les pélerins, je vis seule apparaître les lumineuses images de Marguerite et de Catherine ; adieu, chaumière de mes pauvres parents ; tutélaire asyle où le bonheur et la paix ont filé mes premiers jours, puisse ma renommée ne

point devenir fatale à vos abris innocents (1)! adieu, douce vie des champs; adieu, obscurité protectrice, et vous escalades périlleuses, fracas et tumulte des batailles, sanglante poussière de la mêlée et des assauts, marches nocturnes, entreprises hardies, campements audacieux, je me voue à vos dangers, à votre gloire, et de ce moment, celle qui fut bergère devient le guide des héros, le porte-étendard de France, l'avant-garde des armées royales, la protégée des saintes et des vierges célestes, et l'émissaire du Tout-Puissant!

Cependant, après quelques heures de joûte et de courses, deux guerriers sont proclamés vainqueurs, et les trompettes

---

(1) Alors même qu'elle cédait à ses inspirations, Jeanne d'Arc regrétait la condition et la paix des chaumières. *Voyez* les pièces du procès, les dépositions des témoins lors de la révision, Biblioth. roy., manusc., n° 5970 *bis*, et Lenglet-Dufresnoy, Hist. de la Pucelle d'Orléans, tome 1, part. 1 et 2.

du héraut d'armes les appèlent au pied du trône, où Charles doit leur décerner le prix de la valeur. Leurs armoiries sont peu connues, leurs traits n'ont jamais été contemplés dans les occasions mémorables, l'histoire n'a pas encore buriné leurs noms vulgaires : ce sont les chevaliers Longpont et Bertrand de Polengi. Sire, dit l'un d'eux au prince étonné, hier nous combattions ignorés, confondus dans les derniers rangs de votre armée, aujourd'hui une force surnaturelle nous élève au-dessus de nous-mêmes, et nous pousse aux actions les plus éclatantes ; mais ce c'est pas à nous qu'il faut attribuer ce changement merveilleux. Cette force inconnue qui vient de triompher en nous, un être envoyé de Dieu, une fille miraculeuse, nous l'a sans doute inspirée. Témoins des premiers prodiges de sa mission, nous n'avons point hésité à l'accompagner en ces lieux, depuis les murs de Vaucouleurs ; marchant à ses côtés durant ce long trajet, nous avons senti

passer en nos cœurs une ardeur belliqueuse et une confiance qui semblent nous rendre invulnérables (1). Cette bergère héroïque se dit chargée par l'Eternel de délivrer Orléans et de faire sacrer à Reims votre majesté. Si vos soldats la voyaient à leur tête, chacun d'eux, n'en doutons point, déploycrait bientôt dans les combats la valeur que vous daignez récompenser en nous.

A ce discours, l'étonnement s'accroît, on s'interroge, on s'empresse, l'attente d'un grand événement exalte les esprits, et le roi d'un air pensif et solennel, convoque pour le lendemain le conseil de ses ministres et de ses grands dignitaires (2).

SUJET DU TROISIÈME CHANT.

Charles s'étant rendu dans l'assemblée,

---

(1) Chaussard, Recueil histor. sur Jeanne d'Arc. Paris, 1806, p. 7.

(2) Lenglet-Dufresnoy, t. 1, p. 27. — Villaret, tome 14. — Symphor. Guyon, lieu cité.

invita les seigneurs, les prélats et les clercs à donner leur avis sur la question de savoir si l'on devait introduire devant lui Jeanne d'Arc, et ajouter foi à ses promesses.

L'évêque de Castres et maître Lambert opinant les premiers, pensèrent qu'on devait repousser cette fille qu'ils disaient suscitée par l'enfer. Tout ce qui s'écarte, disaient-ils, des règles ordinaires et communes de la nature, ne peut s'expliquer que par un pacte secret contracté avec Satan et les anges déchus. Telle est l'origine des magiciens et des sorciers, dont l'art épouvantable fait le juste effroi des villes et des hameaux (1).

---

(1) *Voyez*, sur les superstitions de ce temps, Joann. Nider, *de Maleficiis*, c. 8. — Le P. Crespet, De la haine du Diable contre l'homme, disc. 10. — Legendre, Mœurs et Coutumes des Français, p. 51. — Saint-Foix, Essais sur Paris, tome 2, p. 88. — Spicileg. Acheri, t. 1 et 2. — Le Thiers, des Superst.

L'archevêque de Tours combattit cette opinion (1). Je ne puis nier, dit-il, qu'il n'y ait en effet de pernicieuses intelligences, qui par leur maléfice troublent la paix de l'homme; mais si l'enfer a la puissance de faire le mal, Dieu n'a-t-il pas celle de faire le bien? Si l'enfer, pour faire triompher son parti, arme de toutes ses ruses et de toute sa science ceux qui se vouent à le servir, le ciel ne peut-il pas inspirer les élus qu'il voue à l'accomplissement de ses grands desseins, et leur communiquer de sa sagesse et de sa grandeur? On a vu des sorciers et des enchanteurs publier leurs relations

---

(1) Ce prélat ayant en effet été consulté par Charles VII sur la question de savoir si Dieu daigne se mêler des actions d'un simple particulier, répondit affirmativement et donna la plupart des raisons que nous mettons dans sa bouche. *Voyez* ses réponses dans Lenglet-Dufresnoy, tome 1, p. 34, 35 et 36. — *Voyez* aussi à cet égard Jean Nider, *De Maleficiis*, cap. 8. — Le Loyer, sur les Spectres, p. 47. — Delrio, *disq. mag.*

infernales par des fascinations et des actes surnaturels, mais n'a-t-on pas vu des êtres pieux, des saints, multiplier les prodiges et les miracles? Tandis que les magiciens souillaient la cour de Pharaon par d'éclatantes impostures, Moïse suscité par le Tout-Puissant, en obtenait pour les Hébreux le passage de la mer Rouge, les sources vives, la mâne céleste.

Et pour ne parler ici que des temps modernes, en même temps que les suppôts de l'enfer frappaient de stérilité les campagnes, et trouvaient dans le flanc des rochers des trésors immenses, sources de corruption et de crimes, saint Bernard parcourant notre contrée, ne guérissait-il pas, au nom du Seigneur, les moribonds et les infirmes? L'évêque Parthenius ressuscitait les morts; le moine Julien chassa les démons; saint Patrice, saint Martin, s'illustrèrent par de pareils miracles(1). Pourquoi

(1) Nicéphore, l. 6, c. 29; l. 9, c. 15; l. 11, c. 35. — Théodoret, Hist. ecclés., liv. 4, c. 15. — *Orat.*

douter que dans l'extrême danger où frémit la patrie, le Dieu de saint Charlemagne et de saint Louis ait daigné permettre des événements surnaturels en faveur d'une monarchie dont le prophétique saint Remi a proclamé l'éternelle durée sur les fonds baptismaux où Clovis lava son idolatrie? Une jeune fille se dit mandataire du Très-Haut; verrez-vous dans la candeur et la pureté de cette vierge des champs un être vendu aux entreprises de l'enfer? Reconnaissons d'ailleurs les mortels à leurs œuvres. Si les magiciens ont fait usage d'un pouvoir surnaturel, c'était pour faire tomber la pudique beauté dans leurs pièges lascifs, pour éteindre une gloire qui les offusquait, et recevoir une propriété dont ils étaient jaloux. Quelle que soit la puissance de l'enfer, il ne peut donner à de tels réprou-

---

de Laud. S. Greg. Thaumat. — *Greg. Turon. de Glor. Confesscrum.* — Fleury, Hist. eccl., liv. 68 et 69. — Adrien Baillet, Vie des Saints.

vés que de faux biens et de fausses joies, car il n'a que cela dans ses brûlants domaines. Le magicien a beau faire, il ne peut qu'opérer avec les ténèbres les tempêtes et les fléaux; voilà les éléments de sa souveraineté; il n'a à ses ordres que le génie du mal; ses résultats ne sont que la détresse et la stérilité, son enfantement n'est que le néant, et ses inventions ne sont que le trouble, la confusion, le chaos. Celle qui vient en ce jour au secours de la France, annonce au contraire qu'elle est envoyée pour terrasser les Anglais sous les murs d'Orléans, et faire sacrer notre monarque à Reims. Ces actes héroïques sont-ils de la compétence de l'enfer ou du ciel, et la seule idée de consacrer le roi très-chrétien par l'huile sacrée et les prières de la religion, eût-elle pu être conçue par un héritier de l'enfer, quand le seul signe de la rédemption et la seule vue d'un temple mettraient en fuite toutes les cohortes du ténébreux empire?

Après ce discours, le duc d'Alençon

parla à son tour pour qu'on admît Jeanne d'Arc. Un chevalier tel que moi, dit-il, étranger aux matières subtiles que vous discutez ici, et fier de ne point connaître vos sophismes, vos arguments et vos doctes autorités, ne se déterminera que par son propre sentiment. J'aime à le croire; la fille singulière que deux paladins ont conduite dans cette ville, est chargée d'exécuter les grands desseins de Dieu sur la France; quoi qu'il en soit, profitons de son exaltation, de son langage inspiré, du beau délire qui l'amène, pour persuader au peuple et à l'armée qu'elle vient à nous par l'ordre du Tout-Puissant (1). Les Français, amis du

(1) Beaucoup d'auteurs ont pensé que Jeanne d'Arc ne fit que se prêter à une intrigue de courtisans qui la jugèrent propre à jouer le rôle d'inspirée, pour relever le courage des Français et retirer le roi de son assoupissement. *Voyez*, sur ce système, ce que disent Du Bellay-Langey, de la Discipline militaire, liv. 2, fol. 223. — Du Haillan, Etat des

merveilleux, et d'ailleurs rendus crédules par les traditions superstitieuses dont ils sont encore imbus, trouveront dans cet événement un signe de la protection divine; et certains de vaincre avec une pareille confiance, vous les verrez étonner par des exploits inouis l'Anglais qui, se croyant lui-même abandonné du ciel, sentira bientôt chanceler son orgueil et tomber son courage.

Jeanne d'Arc paraît au conseil. Modeste, et non point intimidée, elle va droit au prince, que cependant rien ne distingue des autres (1) : Gentil sire, dit-elle, le roi des Cieux vous mande par moi que vous

---

affaires de France, liv. 2, ann. 1429 — Fréron, An. Litt. 1754, t. 1. — Voltaire, Essai sur les mœurs des nations, édit. de Khell, tome 17, p. 356.

(1) Déposition de M. Simon Charles, Pièces manuscr. de la révision. — Edmond Richer, Histoire de la Pucelle d'Orléans, manusc. in-fol. — Lenglet-Dufresnoy, Histoire de la Pucelle d'Orléans, t. 1, p. 28 et 29.

serez sacré et couronné à Reims, et que votre peuple sera bientôt délivré du joug de l'Angleterre. — Et quelles sont les preuves de votre mission, lui dit Charles? — La levée du siége d'Orléans et votre sacre prochain, répondit Jeanne d'Arc (1). — Mais, ajouta le roi, quels moyens avez-vous en votre puissance? — Vos soldats batailleront, et Dieu vous donnera la victoire (2). Qui vous a inspiré le conseil de venir à ma cour? — Une voix m'a dit : Allez, et vous serez assistée (3).

Charles, après avoir réfléchi quelques

---

(1) Déposition de Jean de Gaucour, grand-maître de la maison du roi, Pièces manusc. de la révision, n° 3970 *bis*. — Symphor. Guyon, lieu cité.

(2) Notices et Extraits des manuscrits de la Bibl. royale, tome 3, p. 309. — Dépositions de Gaucour et de Garruel, séance du 1er mars 1431. — Lenglet-Dufresnoy, p. 29. — Villaret, t. 14.

(3) Edm. Richer, Hist. de la Pucelle d'Orléans, liv. 1. — Chaussard, p. 14 et 15.

instants, se lève tout-à-coup, et s'éloignant un peu de ceux qui l'entouraient, il entretient Jeanne d'Arc sans témoins. Elle lui parle avec assurance, et Charles est convaincu. Puis l'attirant ensuite quelques pas de plus à l'écart, elle lui révèle un secret dont lui seul avait connaissance (1); enfin elle l'attire encore davantage à elle, et le roi la regardant, voit sa figure resplendir par trois fois d'une lumière éblouissante, et sur son front voltiger une flamme étoilée. Alors, l'emmenant précipitamment vers les siens, il s'écrie, avec l'accent de l'enthousiasme : Vous tous, ministres, chevaliers, magistrats et prêtres, contemplez cette nouvelle Débora, et proclamez son avènement miraculeux ; qu'on la conduise sous des tentes de soie et d'or,

---

(1) Selon Lenglet-Dufresnoy, tome 2, p. 149, ce secret était une prière intérieure que le roi avait faite dans le temps où il se voyait sur le point de perdre son royaume.

qu'elle ait des pages, des gardes, des écuyers, et que demain, au lever de l'aurore, cinq cents guerriers suivent ses pas.

Le duc d'Alençon et Ambroise Delore l'accompagnent au son des clairons; le peuple accourt, se presse et baise les traces de la fille des champs. Daulon, son écuyer, lui apporte des vêtements et des armes; elle revêt une longue tunique d'azur, semée d'étoiles d'argent; une cuirasse presse ses flancs, et le brillant métal dont cette armure se compose, s'assouplit et se moule avec grâce sur les contours de ses formes virginales; ses bras se couvrent d'un acier tissu en mailles onduleuses, et les mains qui portaient la houlette prènent des gantelets pesants. Son front que jusqu'alors n'avait couronné que la tresse de ses noirs cheveux, se couvre d'un casque d'or étincelant, et dont le cimier se pare de cent plumes mobiles et frémissantes, qui toutes éclatent d'une pure blancheur. Daulon veut lui ceindre l'épée, elle la refuse, en disant:

« Jamais je ne repandrai le sang humain (1) : c'est en agitant un étendard en avant de l'armée que je conduirai les nôtres à la victoire, et que l'ennemi s'enfuira épouvanté. Toutefois, si un glaive devait armer mon bras pour repousser la mort et non pas pour la donner, il en est un seul digne de moi, et que Dieu m'a montré en songe. Dans un bois que sa sauvage horreur a fait surnommer *Fier-Bois*, et dont les vieux ombrages abritent l'autel et le tombeau de sainte Catherine, l'épée de Charles-Martel, cette épée qui délivra la France des Sarrasins, est cachée aux yeux profanes, suspendue dans les rameaux les plus épais d'un chêne immense. Le Ciel vous la découvrira, et la livrera à vos mains afin d'armer les miennes ».

Bientôt ce fer sacré est rapporté à celle

---

(1) Procès justif., Bibl. roy. et Archives du Palais. — Notices et Extraits des manusc. de la Bibl. roy., tome 3, p. 24. — Villaret, t. 14, p. 386.

qui l'avait si miraculeusement indiqué (1). Ainsi vêtue et armée de pied en cap, elle s'élance sur un destrier superbe, qui se cabre, tressaille et bondit; elle, d'une main habile, dompte la fougue du belliqueux animal, règle son allure, et le fait voltiger devant les cinq cents guerriers qu'elle inspecte et qu'elle anime. A la vue de l'héroïne, que le poids de l'airain et de l'acier ne fait point fléchir, et qui montre à-la-fois l'assurance d'un connétable et l'adresse d'un écuyer, ils dressent dans les airs leurs lances, leurs épées, et, les courbant sur les chemins qu'elle se fraye dans leurs rangs, ils lui font comme un arc de triomphe, où ils proclament à grands cris l'inauguration de cette fille céleste. Jeanne d'Arc sortant de cette voûte resplendissante d'éclairs et toute bruyante du choc

(1) Lenglet-Dufresnoy, t. I, p. 51. — Polydore Virgile, Hist. d'Angleterre. — Déposition de Novelempont, aux pièces de la révision, n° 5978 *bis*, manusc., Biblioth. royale.

des glaives, apparaît de nouveau à la foule que le miracle tient béante et ravie. Trois fois les trompettes se mêlent aux acclamations de la multitude, et le peuple s'écrie : *Vive la Pucelle des Marches de Lorraine! vive Jeanne d'Arc, par qui Dieu va nous donner la victoire* (1)!

SUJET DU QUATRIÈME CHANT.

Jeanne d'Arc, suivie de la troupe qui lui sert d'escorte, se rend à Blois, où s'assemblait l'armée qu'elle devait conduire à Orléans; dix mille hommes levés à la hâte dans les champs du Berry, de la Touraine et du Poitou, partent avec elle pour Orléans. Le duc d'Alençon et Ambroise Delore marchent à ses côtés. Pendant le trajet, l'un de ces illustres capitaines raconterait à celle qui fut bergère, des évé-

(1) Lettre du sire de Laval à ses mère et aïeule, dans la Collection universelle des Mém. sur l'Hist. de France, tome 7, p. 215. — Philip. Bergom., *de Claris mulierib.*, c. 157.

nements politiques, dont sans doute elle ne put pénétrer le dédale et la profondeur sous la chaumière où jusqu'alors elle passa sa vie. Il lui dirait les causes des malheurs de l'Etat, les querelles et les factions des Bourguignons et des Armagnacs; les rivalités des ducs d'Orléans et des ducs de Bourgogne; l'invasion des Anglais et leur régence à Paris. Ce récit, fécond en grands et tragiques événements, remplirait le quatrième chant.

SUJET DU CINQUIÈME CHANT.

Les Anglais assiégeaient depuis plusieurs mois Orléans; cette ville seule défendait encore de leur invasion les belles provinces qu'arrose la Loire, et la reddition de cette place importante devait infailliblement livrer au vainqueur les derniers domaines de Charles VII. La France tenait donc les yeux constamment ouverts sur un siège mémorable, dont l'issue allait changer ses destinées. Les grands intérêts qui faisaient de ce siège

un événement décisif, avaient suspendu tous les autres intérêts ; Orléans perdu ou sauvé, telle était désormais la question dont dépendait le royaume salique (1).

Les efforts des deux partis étaient excités par le prix que chacun attendait de la victoire. Les Anglais, commandés par Salisbury, avaient tenté plusieurs assauts, où ils furent repoussés avec une rare intrépidité par les soldats français, que secondaient les plus faibles citoyens. On vit dans ces grands jours les remparts d'Orléans se couvrir de femmes, de vieillards, dont les mains, tout-à-coup fortifiées, roulaient des débris et versaient des flots d'eau bouillante et de bitume sur les bataillons des assiégeants (2). Ceux-ci craignant d'affronter de nouveau

---

(1) Michellus, *Hist. Obsidion. Aurel.* — Tripault, Hist. du siége d'Orléans. — Daniel, tome 7, p. 47 et suiv. — Villaret, tome 14, p. 554 et suiv.

(2) Chron. manusc. Biblioth. roy., n° 10,297. — Chroniq. de Monstrelet. — Tripault, *ib.*

cette puissante furie, cernèrent la ville, creusèrent des mines, et opposèrent aux tours et aux boulevards des assiégés des boulevards et des tours qui, enfermant la ville dans une seconde enceinte, rendirent presqu'impossible l'introduction des secours et des convois (1). En même temps, la détonation des volcans allumés par le mineur anéantissait les fortifications des Français. L'une des plus importantes, le fort des Tournelles, ainsi privée des retranchements qui la rendaient inexpugnable, fut évacuée par nos troupes, et les Anglais s'en emparèrent et dominèrent Orléans qui, épuisé par une si courageuse défense, semblait abattu et frémissant sous le fracas de l'artillerie prête à le pulvériser. Comme un foyer qui, sombre, silencieux et couvert de cen-

---

(1) Chron. de Monstrelet, vol. 2. — Histoire de Jean Chartier, historiogr. de Charles VII. — Godefrey, Hist. de Charles VII. Paris, 1661, in-fol. — Symphorien Guyon, Hist. du siége d'Orléans.

dres, s'avive et lance de grandes flammes, lorsqu'un souffle fécond l'anime, Orléans était sorti de sa stupeur et avait fait preuve d'une ardeur nouvelle, lorsque le comte Dunois, accompagné de l'illustre Xaintrailles, était venu rendre à cette ville fidèle le courage et l'espérance(1). Mais, par degré, cette espérance et ce courage s'étaient éteints dans les longues souffrances d'un siège rigoureux; des sorties, des assauts, et enfin la défaite de Rouvray, avaient réduit à peu de soldats la garnison de la place. Les citoyens étaient exténués de fatigue, mourants de faim et de misère, ou ensevelis sous les ruines fameuses que multipliaient les ravages de l'infatigable artillerie. Dunois lui-même, Dunois croyait une plus longue résistance impossible, lors-

---

(1) Eloge historique du comte de Dunois, par Le Laboureur, imprimé page 811 de son Histoire de Charles VI. Paris, 1693, in-fol. — Hist. du siége d'Orléans et de la Pucelle Jeanne, par du Breton. Paris, 1631, in-8°.

qu'un transfuge pénétrant dans ses murs y répandit l'étonnante nouvelle qu'une vierge, choisie par Dieu même, accourait toute rayonnante d'une gloire céleste pour délivrer Orléans (1).

A ce bruit, les superstitieux guerriers se disent qu'en effet les livres de Merlin prédisaient qu'une bergère des forêts de la Meuse viendrait secourir la France (2); d'autres racontent divers présages qui confirment cette mission merveilleuse. Dunois rassemble à la hâte un escadron d'élite, et sous le feu meurtrier des boulevards anglais, sort de la ville pour en faciliter l'accès à celle dont l'approche exalte les esprits (3). Bientôt le noble bâtard d'Orléans

---

(1) Déposition du comte de Dunois, Révision du procès, séance du 22 fév. 1456. — Franç. Lemaire, Histoire de la Pucelle d'Orléans.

(2) Procès manuscrit de la Pucelle d'Orléans. — Chaussard, p. 6.

(3) Déposition de Dunois, *ib.* — Tripault, Siége des Anglais devant Orléans, p. 26, 27 et 28.

a vu de loin un tourbillon de poussière, qui roule comme un nuage épais; et cependant, ô miracle! bien que ce nuage lui dérobe tous ceux qu'il recèle, il voit luire distinctement, dans ses flancs obscurs et mobiles, une étoile aussi brillante que si elle scintillait dans le limpide azur d'un ciel printanier. Il s'avance, et le premier objet qu'il contemple c'est Jeanne d'Arc, dont l'étendard flotte entre cinq cents lances (1).

L'armée anglaise manœuvrait pour s'opposer à l'entrée des troupes françaises dans Orléans; tout-à-coup elle s'arrête et laisse passer ses ennemis, comme si une trève secrète lui eût été intimée (2). Cet évé-

(1) Edmond Richer, Hist. de la Pucelle d'Orléans, manusc. in-fol. Bibl. roy. — Lenglet-Dufresnoy, tome 1, p. 60.

(2) Mém. de Florent d'Illiers, capit. au service de Charles VI, dans la Collection des Mém. relatifs à l'Hist. de France, t. 7, p. 454 et 455. — Th. Carte,

nement semble aux Orléanais la première preuve d'une protection divine. L'airain des temples, les instruments guerriers proclament dans toute la cité la venue de la libératrice. Ceux que la douleur et l'agonie retenaient sous leurs toits, se sentent inopinément la force de s'élancer en dehors pour grossir la foule qui, poussée par une inexprimable allégresse, faisait retentir de chants de joie et d'actions de grâces les chemins que traversait le cortège de Jeanne d'Arc.

Le lendemain, les hérauts d'armes lui annoncent que la ville lui prépare des fêtes. — Des fêtes, dit-elle, et le sang français fume autour de ces murailles! Aux armes! aux armes! Où sont les gens qui doivent lacer ma cuirasse et serrer mes brassards (1)?

---

a general History of England, t. 2, p. 703, ad ann. 1429. — Histoire de la Pucelle d'Orléans, par Edmond Richer, manuscr. in-fol. Bibl. roy.

(1) Déposition du sieur Daulon, Révision du procès, mss., Bibl. roy., n° 5970 *bis*.

Dieu m'apparaît, il me presse, il m'enflamme; chaque instant de perdu fait tort à la victoire, et dans ce retard est la seule vie qui est encore réservée à plus d'un bataillon anglais.

SUJET DU SIXIÈME CHANT.

Le célèbre Salisbury était mort dans les précédents assauts, mais ce chef était remplacé par des chefs plus célèbres encore. Entre eux, se distinguaient le comte de Suffolk, le lord Poll, son frère, et Talbot, premier baron d'Angleterre. Ce guerrier, comblé de dignités, gardait, dans l'illustration de sa naissance, dans la gloire de ses faits d'armes, une héroïque simplicité, et une grandeur d'âme qui le faisait admirer des Français même dont il était l'épouvante. Paraissait-il, l'Anglais était vainqueur; s'éloignait-il, des défaites marquaient son absence. Son roi croyait faire assez, pour réparer les revers de toute une armée, que de lui envoyer ce capitaine;

et si le conseil réclamait les oracles de la sagesse, c'était encore à Talbot qu'on s'adressait (1). Souvent la voix de ce noble ennemi intercéda pour les vaincus, et les arracha tout sanglants à la lâche épée du vainqueur. C'est à lui qu'Henri V dut la possession de l'Irlande; couvert des lauriers de cette conquête, il s'embarque, il apparaît, comme un géant terrible, sur les bords de notre continent, qu'il fait, pour ainsi dire, pencher vers l'Angleterre. Les Français n'apprirent que trop à le connaître sous les murs de Caen et de Rouen. Il secourut dans le Maine les troupes de Suffolk, reprit Alençon, escalada Pontoise, et vint camper devant Orléans. C'était ce général qu'une bergère allait combattre.

Cependant les assiégés sortaient en foule par la porte de Bourgogne; Jeanne d'Arc s'élança à leur tête, et les conduisit

---

(1) Chron. de Monstrelet, vol. 2. — The History of England, by David Hume, tome 3.

vers une des plus formidables bastilles anglaises (1). Intrépide et de sang froid, la première elle monte à l'assaut; d'une main, se suspend aux créneaux des bastions; de l'autre, agite son étendard, et fait signe aux Français de la suivre. Dunois, Gaucour, Dorval, Quittery et Villars se rangent à ses côtés, et leurs épées versent à ses yeux des flots de sang anglais. Jeanne d'Arc frémit en le voyant couler, et ses cheveux se hérissent d'horreur (2). Grand Dieu, dit-elle, béni soit ton nom, de ce que tu m'as autorisée à vaincre sans astreindre mon bras à se mêler de ce carnage! Cependant les Anglais, frappés de sa contenance hardie et de sa

---

(1) Le fort Saint-Loup. Voy. *Aureliæ urbis memorab. obsidio, anno* 1428, *autore Joanne Ludovico Miquello*. Aureliæ, 1560, in-8°. Parisiis, 1570, in-12. — Symph. Guyon, Hist. de la ville d'Orl., part. 2. — *Siége d'Orléans*, par Barrois, Orl. 1739, in-8°, p. 18. — Daniel et Mézeray, en leurs Hist.

(2) Dépositions du comte Dunois et du sieur Daulon, dans les manuscrits du procès et révision. — Chaussard, p. 24. — Lenglet-Dufresnoy, lieu cité.

visible inspiration, ne peuvent se défendre d'un secret effroi ; en vain voudraient-ils affecter le mépris ; les sarcasmes, les injures expirent sur leurs lèvres ; le front pâle et couvert de sueur, ils sentent s'amollir leur courage. Jeanne d'Arc marche à eux ; ils s'enfuient, et se précipitent de toutes parts hors du fort qu'ils abandonnent ; deux cents d'entre eux restent prisonniers, cent soixante sont immolés sous la hache de l'impitoyable La Hire, et sous les lances de Dunois, de Xaintrailles et de leurs compagnons d'armes (1). Jeanne d'Arc, du haut des créneaux, plane sur les combattants : la bergère, assise sous le feuillage d'un sycomore, n'est pas plus calme que ne l'est cette vierge sacrée sous l'étendard, dont l'ombre errante dans les airs semble se-

---

(1) Le Hérault de Berri, manusc. Bibl. roy., nos 2095 et 2126. — *La Parthenie orléanaise*, ou l'Hist. de la ville d'Orléans, assiégée par les Anglais, par M. Symphorien Guyon. Orléans, 1634, in-8°.

couer le vertige, la terreur, l'angoisse et la mort sur les Anglais fugitifs (1).

Cependant Suffolk et Talbot, occupés à l'extrémité du camp, sont avertis de cette attaque imprévue ; ils trouvent le fort occupé par les Français : visitant tous les autres forts, ils en règlent la défense ; et eux-mêmes, après avoir réparti leurs troupes dans ces divers retranchements, se portent, avec le plus gros de l'armée, sur le boulevard que protégeait la bastille des Tournelles, bâtie à l'entrée du pont, et la plus redoutable des fortifications anglaises.

Le lendemain, la trompette sonna, et Jeanne d'Arc, à la tête des assiégeants, parut hors des portes de la ville. Selon sa coutume, elle s'avance la première vers le

---

(1) Annal. de France.—Mém. de Florent d'Illiers, dans la Collection universelle des Mém. particuliers relatifs à l'Hist. de Fr., t. 7, p. 443-467. — Hist. du siége d'Orl. et de la Pucelle Jeanne. Paris, 1631, in-8°. — La Roque, Traité de la Nobl., ch. 43.

fort des Augustins, défendu par huit cents Anglais; elle s'élance sur les revers du fossé, monte à l'échelle que posent ses compagnons, et se trouve seule sur la plate-forme du fort. En ce moment, les Anglais poussent un cri terrible, qui jète la frayeur parmi les Français; ils s'enfuyent, et Jeanne d'Arc les appèle en vain. Alors les ennemis sortent de leur retranchement pour charger les fuyards; mais l'héroïne, les voyant accourir, marche à eux avec une assurance qui étonne et fait chanceler les plus téméraires; elle marche, et l'Anglais rentre précipitamment dans le fort dont il était sorti. Cependant, Gaucour et Dunois ont ramené à l'escalade les soldats français, qui, impatients d'effacer un moment de honte, montent à l'assaut à travers les flèches et le feu des arquebuses et des bombardes. Ils contemplent Jeanne d'Arc, qui, debout sur les créneaux, leur gardait les postes d'honneur. Au premier rang s'avancent, l'épée haute, et le visage décou-

vert, de jeunes chevaliers qui, parés des faveurs de leurs dames, ont fait à l'amour des vœux dont va profiter la gloire. Les sires de Coulanges, de Villars, de Chailli, de Termes, de Sainte-Sévère, marchent dans le sang qui jaillit, bouillonne et fume de tous côtés; rien ne peut résister à leur furie, et la garnison du fort est immolée ou captive (1).

L'ennemi abandonne également le fort de Saint-Jean, et plusieurs autres postes fortifiés, pour se retrancher sur le boulevard et dans la bastille des Tournelles, où se tenaient, comme une phalange invincible, une grande partie de l'armée des Anglais, et leurs plus vaillants capitaines. Leur force,

---

(1) Histoire du siége d'Orléans et de la Pucelle Jeanne. Paris, Villery, 1631, in-8°. — Hist. mém. du siége d'Orléans par les Anglais, etc., par Etienne Barrois. Orléans, Jacob, 1739, in-8°. — Lettres de Guy XIV, dans La Roque, ch. 43. — François Lemaire, Histoire de la Pucelle d'Orléans. Orléans, 1648, in-fol., p. 20, 24, 25, 30 et suiv.

en cet endroit, parut tellement imposante, que, dans l'assemblée convoquée pour délibérer s'il convenait de les attaquer, tous les chefs français, malgré la confiance qu'ils avaient en Jeanne d'Arc, furent d'avis qu'on ne pouvait, sans témérité, livrer bataille à une armée deux fois plus nombreuse, et commandée par Talbot.

Jeanne d'Arc leur dit : Vous avez vos conseils, et j'ai les miens qui me disent de combattre, parce que la victoire nous est promise ; soyez donc prêts demain au lever du soleil (1).

L'horizon se colorait d'une pourpre que, par degrés, enflammaient les premières clartés du jour, lorsque la pieuse guerrière, appelant l'ermite qui lui servait d'aumônier,

---

(1) Symphorien Guyon, la *Parthénie orléanaise,* ou l'Histoire de la ville d'Orléans assiégée par les Anglais. Orl., 1654, in-8°. — Edmond Richer, Hist. de la Pucelle d'Orl., manusc. Bibl. roy., liv. 1. — Tripault et Barrois dans leur siége d'Orléans.

pria avec ferveur. Se rendant ensuite au milieu des chefs, elle donna des ordres, et fit commencer l'attaque.

Le fort des Tournelles, bâti à l'extrémité du pont de la ville, était défendu par la ceinture des flots et des retranchements munis d'artillerie.

Les comtes Suffolk et Talbot, ignorant sur quel fort allaient se diriger les Français, avaient jeté des garnisons dans tous ceux qui cernaient Orléans du côté de la Beauce. Quand il vit le combat s'engager vers les Tournelles, Talbot s'avança près des rives de la Loire, et tous les assiégés qui, sur le bord opposé, s'apprêtaient à passer ce fleuve, hésitèrent à la vue de ce puissant ennemi. Mais Xaintrailles, se faisant un aviron de sa lance, détache un bateau du rivage, et convie ses compagnons d'armes à de glorieux dangers ; d'Illiers, Renaud, Coarase, Delore, de Pons, Guillaume Aysselin, Mercœur, osent tenter avec lui un débar-

quement téméraire (1). La Hire, honteux qu'un autre ait donné avant lui cet exemple d'audace, veut reprendre ses droits, et, se jetant à la nage, engage à son tour ceux qui l'accompagent à l'imiter; deux cents gentilshommes et mille soldats poussent leurs coursiers dans l'onde mugissante. Là combattait de Giresme qui, après avoir défendu Smyrne contre Tamerlan et cent mille Tartares; après avoir combattu dans l'Archipel les flottes de l'Ottoman, était venu pendant la paix dont jouissait Rhodes, où régnait alors son ordre fameux (2), offrir son bras à sa première patrie, et verser sous le drapeau des lys le reste du sang qu'il avait répandu sous le pavillon de la croix.

---

(1) Hist. mémor. du siége d'Orléans, par Etienne Barrois. — Déposition de Daulon, du 28 mai 1456, tirée du procès en révision, manusc., Bibl. roy., n° 5970 *bis*. — Tripault, lieu cité, p. 29 et suiv.

(2) Sous Philibert de Naillac, Vertot, tome 2, liv. 6 de son hist. de Malte.

Ce héros, à-la-fois chevaleresque, religieux et hospitalier, excité par les traits d'audace dont il est témoin, veut prouver que lui aussi est digne de donner de pareils exemples. Une arche du pont qui conduisait de la ville au fort des Tournelles avait été rompue; pour rétablir le passage, Giresme saisit une longue poutre, et, d'un bras nerveux, la jète d'un bord à l'autre; sur ce pont étroit et fragile, il ose franchir l'espace qui le sépare des retranchements ennemis où il conduit la troupe des archers (1).

Tandis que Giresme et les siens attaquaient du côté du pont, Jeanne d'Arc et Dunois firent un circuit, et vinrent avec leurs bataillons livrer un assaut au fort des Tournelles, du côté des terres de la Sologne. Tout le rivage retentissait du fracas des armes et de l'artillerie. Jeanne d'Arc

(1) Monstrelet, vol. 2, fol. 43. — Franç. Lemaire, lieu cité. — Symphorien Guyon, Histoire du siége d'Orléans. — Tripault, p. 51 et 52.

demande une brèche pour gravir sur les remparts, du haut desquels l'insolent Classidas, que son courage avait élevé des derniers rangs anglais à un grade supérieur, la bravait par de grossières provocations, et débitait contre elle de criminelles impostures (1). A peine les murs sont ils ébréchés par le canon, qu'elle veut tenter l'assaut; mais une flèche la blesse à la gorge, et ses écuyers effrayés l'éloignent du champ de bataille (2).

Cependant, malgré des efforts surnaturels, les Français sont contenus de toutes parts; la présence de Talbot semble rendre l'Anglais invincible. Cet habile général embrasse d'un coup-d'œil tous les points

---

(1) Déposition du comte de Dunois, du 22 févr. 1456, révision du procès. — Déposition de Jean Daulon, du 28 mai 1456, manusc., n° 5976 *bis*.

(2) Mém. de Florent d'Illiers, dans la Collection universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'Hist. de France, tome 7, p. 443-465. — Tripault, p. 51.

de l'attaque, et s'élance là où faiblissent ses cohortes. Partout où il paraît, la défaite se change en victoire. Il abat sous sa masse d'armes les chevaliers Desneval, Aymeri, de Tesson, de Linières; il saisit par les rênes de leurs coursiers les seigneurs de Chauvigny, de Clerc, de Hotot, et les donne captifs à ses écuyers.

Trois corps distincts combattaient à-la-fois les Anglais sur les rivages de la Loire. Dans le premier étaient Lahire, Xaintrailles et trois mille hommes; un pareil nombre de guerriers secondait les efforts de d'Alençon et de Gaucour; le troisième se préparait à l'assaut du fort sous les yeux de Dunois, seul capable, si elle eût pu être compensée, de faire oublier aux soldats l'absence de leur brave amazone. Le soleil commençait à décliner vers l'horizon, et les Français n'avaient pu avancer d'un pas. Un courrier vole vers Dunois, et lui demande des troupes pour secourir le corps de bataille que Lahire n'a pu défendre contre Talbot; un

second messager accourt, et, au nom du duc d'Alençon, réclame un renfort pour arrêter Talbot. Mais, tandis que les deux ailes de l'armée française avaient vu presqu'en même temps le héros anglais dont elles ne pouvaient soutenir le choc terrible, Dunois, placé au centre, voit lui-même s'avancer de loin ce superbe ennemi, qui, le front couvert d'un panache de pourpre, servait d'oriflamme à ses fiers insulaires. Dunois veut rallier les Français qui, à cette vue, commencent à s'ébranler; il veut aller à la rencontre du vainqueur de l'Irlande, et par un combat singulier décider du sort de la journée; mais il ne peut se faire entendre, et la foule tumultueuse le sépare de son digne adversaire.

Alors Dunois, s'apercevant que sur toute la ligne les Français, rebutés de la résistance des Anglais, commençaient à rétrograder, allait ordonner la retraite générale (1), lorsque Jeanne d'Arc, échappée

(1) Déposition du comte de Dunois, lieu cité. — François Lemaire, lieu cité. — Tripault, *ib.*

aux mains des écuyers qui voulaient faire panser sa blessure, et descendant du côteau voisin où elle s'était agenouillée devant le Très-Haut (1), remonta sur son destrier, et parcourut le front de la bataille en criant : *A mon étendard! à mon étendard!* Dieu va exaucer les prières de la pucelle! Les Français, ranimés à cette heureuse apparition, ne ressentent plus leurs fatigues, et lui répondent par des cris belliqueux; *la victoire ou la mort,* répètent mille et mille guerriers, et déjà flotte l'étendard de Jeanne d'Arc sur le fort des Tournelles. Le plus beau de tous les paladins français (2), Aimar de Puisieux, brûlant de combattre aux yeux de celle dont il contemplait à-la-fois et les grâces célestes et le sublime courage, la suit le premier dans la bastille où

---

(1) Edmond Richer, Hist. de la Pucelle d'Orléans, manusc. in-fol., liv. 1.—Déposition du S^r^. Daulon, manusc. Biblioth. roy., n° 5970 *bis*.

(2) Daniel, t. 6, p. 61.—Lenglet-Dufresnoy, *ib.*

Classidas commandait cinq cents guerriers. Jeanne d'Arc s'avance vers ce chef brutal et féroce : Classidas, Classidas, lui dit-elle, j'ai pitié de ton âme! rends-toi au Dieu tout-puissant, car la pucelle va te livrer à lui. A ces mots, Classidas, effrayé (1), s'enfuit avec les siens vers la porte du fort qui aboutissait au pont à moitié rompu. Arrivé au bord de l'abîme, et toujours poussé par les fuyards que le bruit des pas de Jeanne d'Arc épouvantait plus que le retentissement de la foudre, il tombe dans le fleuve profond, et tous ses compagnons partagent son humide sépulture. Talbot, qui croyait son parti vainqueur, retournait à son camp où l'appelaient les dépêches du duc Bedfort, laissant achever la journée à des chefs subalternes. Tout-à-coup, il entend les cris des siens, il revient et voit la forteresse au

(1) Déposition du comte de Dunois, *ib.* — Déposition de Jean Daulon, du 28 mai 1456. — François Lemaire, Barrois et Edmond Richer, lieux cités.

pouvoir des Français. N'écoutant que son courage, il veut à l'instant même reprendre ce poste important ; mais la nuit le force à différer ce hardi projet : le lendemain étala à ses yeux tout le carnage de la veille.

Six mille Anglais avaient péri ; deux mille étaient prisonniers. Depuis l'arrivée de Jeanne d'Arc à peine cent Français étaient-ils hors de combat. Cette perte persuada aux assiégeants que les murs d'Orléans seraient leur tombeau, et ils demandèrent à grands cris leur départ : des bataillons entiers désertèrent, en criant que les sortiléges et la magie conspiraient contre eux. Suffolk et Talbot jugèrent eux-mêmes que ce découragement général et la prise de leurs forts rendaient le siége impossible ; dès le lendemain ils s'éloignèrent d'Orléans (1). Les

---

(1) Déposition de Dunois, déposition de Jean l'Huillier d'Orléans, déposition de Jean Daulon, Révision du procès, manusc., Biblioth. royale. — François Lemaire, Histoire de la Pucelle d'Orléans.

Français voulurent les attaquer dans leur retraite : Arrêtez ! dit Jeanne d'Arc, ils sont blessés et abattus, la victoire serait indigne de nous (1). Pour l'instant, vous avez assez donné de preuves de votre bravoure, faites maintenant connaître vos vertus. L'ennemi en fuyant a laissé des morts, donnons-leur la sépulture ; il a abandonné ses malades, empressons-nous de les secourir ; puis nous marcherons vers les autres armées du duc, dont l'Éternel n'a pas encore puni l'orgueil, et qui croit vainement nous fermer la route de Reims où Charles VII doit être bientôt sacré.

SUJET DU SEPTIÈME CHANT.

Le duc Bedfort régnait à Paris au nom du roi pupille, dont ce prince était oncle et tuteur. Loin de connaître l'issue du siége

---

(1) Histoire de la querelle de Philippe de Valois et d'Edouard III, continuée sous leurs successeurs, tome 3, p. 299. — François Lemaire, lieu cité.

d'Orléans, il venait d'écrire aux généraux Suffolk et Talbot pour qu'ils eussent à livrer un assaut décisif à cette place; il leur enjoignait en même temps de passer au fil de l'épée la garnison et les habitants sans exception, sans faiblesse et sans pitié. Les Parisiens, honteux et fatigués du joug de l'Angleterre, avaient gémi sur chacune de ses victoires, et formaient chaque jour des vœux secrets pour le retour inespéré de leurs autorités légitimes. Bedfort, croyant les contenir en déployant sans cesse l'appareil de la force et les témoignages de ses succès, avait résolu de consacrer, par une fête publique, les derniers avantages que ses lieutenants obtinrent dans les plaines de Rouvray. Les longs apprêts de cette fête en avaient jusqu'alors différé la célébration; mais enfin, les hérauts d'armes la publient à son de trompe. En forme d'injonction et d'ordonnance, le régent intime aux Parisiens des réjouissances, et sous des peines sévères leur prescrit l'allégresse. Ces fidèles

habitants essuyent leurs larmes, prènent en soupirant leurs vêtements des beaux jours, et, d'une voix presqu'éteinte par la douleur, s'informent des lieux où veulent les traduire des divertissements odieux.

Dans l'enceinte de cette capitale, veuve de ses rois chéris, est un enclos mortuaire où sont confusément entassées des générations nombreuses, et qui s'est rendu trop redoutable aux vivants sous le nom du cimetière des Saints-Innocents. Ce champ funèbre, où le moindre grain de poussière formait un débris de l'humanité, était plein jusqu'à sa surface. En attendant que le temps eût consumé toutes les dépouilles dont il regorgeait, on allait inhumer ailleurs. Bedfort, profitant de cette vacance, juge ce sinistre emplacement propre à devenir le théâtre de la fête dont lui-même est le complaisant ordonnateur (1); une allégorie digne du som-

---

(1) Cette fête eut lieu, en effet, avec tous les détails qu'on va lire. *Voyez-en* la preuve dans la

bre et nébuleux génie du peuple que Bedfort représente, est l'idée principale de cette fête, où des individus de sexe différent, de toute condition et de tout âge, doivent, en figurant des danses, passer tour à tour, au son des instruments, devant le simulacre de la mort, pour faire entendre que les humains, quels que soient leurs rangs et leurs années, viènent successivement rendre hommage à cette imprescriptible puissance (1).

Autour du cimetière, de hauts piliers soutenaient dans les airs des toits prolongés. Sous ces vastes abris, galerie solitaire, effroyable musée du fossoyeur, étaient amon-

---

Chronique de Monstrelet, dans l'Histoire de la ville de Paris, et notamment dans un journal du règne de Charles VI et de Charles VII, par un bourgeois de Paris, depuis 1409 jusqu'en 1449. On le trouve imprimé dans Denis Godefroy, Histoire de Charles VI. Paris, 1653, in-fol. *Voyez* aussi Villaret, t. 14.

(1) Chronique de Monstrelet — Journal de Paris, dans Denis Godefroy, lieu cité, p. 497 et 498.

celés depuis bien des siècles les ossements poudreux qui, dépossédés même de leurs tombeaux, et jusqu'au sein des ombres éternelles expropriés et poursuivis, s'étaient dressés hors de leur couche d'argile pour la céder aux cadavres qui venaient à leur tour y cacher les horreurs de leur décomposition. C'est parmi ces reliques infectes que l'on choisit le squelette destiné à servir de coryphée au divertissement proposé (1). Afin de rendre ce spectacle plus magnifique, le régent anglais lui prête les richesses de son propre palais. Il ordonne la parure et le cortège de cette effroyable figure de la mort qui va jouer le rôle d'une souveraine tenant ses états, et passant en revue ses peuples : il veut qu'elle ait ses gardes, sa cour, et les ornements de la royauté. Le garde-meuble de la régence

(1) Villaret, tome 14, p. 300.—Mém. pour servir à l'Histoire de France et de Bourgogne, publiés par M. de la Barre. Paris, 1729, in-4°.

confie quelques-uns des trésors qui avaient servi au sacre du jeune roi d'Angleterre comme roi de France. La même couronne ceint le front de l'objet hideux qu'on érigeait en un monarque, et qui n'était pas même un cadavre. On jète le manteau de pourpre sur le corps vague et désert où jadis un cœur avait battu, peut-être pour la gloire et l'amour, et les spectateurs se demandent jusqu'à quel point la royauté factice de cet inconnu aurait été plus réelle et de plus long cours avant son trépas. Cette momie de parade s'assied sur le trône même où le prince signait les sanglantes proscriptions et les ordres homicides, par lesquels la garnison française des villes de Meulan, de Châteauneuf, de Rochefort et de Nogent furent passées au fil de l'épée. On eût dit que la mort elle-même semblait avoir pris la place d'un de ses sujets, et que de ses mains glacées elle allait imposer la destruction et le néant à cette odieuse souveraineté, qu'au nom de

Henri VI Bedfort prétendait usurper sur notre territoire, et qui déjà devant la pucelle de France commençait à s'écrouler.

Cependant le régent a pris place avec son cortège, et la fête commence. Bientôt mille et mille figurants en costumes divers et bizarres, les uns richement vêtus, les autres sous les habits de l'indigence, les uns exprimant par leurs danses les plaisirs et la volupté, les autres marquant la cadence d'un pas chancelant, et paraissant accablés sous le poids des douleurs, vièneut tour-à-tour au son des instruments fléchir devant l'effigie de la mort (1).

Leurs pantomimes indiquent ou l'effroi ou la résignation, ou l'espérance; des couples amoureux voltigent en riant vers le but funéraire, et sèment de roses le

---

(1) Les auteurs du temps qui parlent de cette danse dégoûtante, l'appèlent *macabrée*. — Denis Godefroy, Histoire de Charles VI, p. 497, in-fol. Paris, 1653. — Villaret, t. 14.

chemin qui les y conduit; des vieillards en présence même de la lugubre divinité comptent l'or du coffre qu'ils portent avec soin.

Sous les pieds tumultueux des danseurs, la poussière se lève en tourbillons; plus d'une tombe s'est enfoncée, et du terrain qui tressaillit sortent des ossements humains.

Mais au milieu de la fête, un officier accourant à la hâte se penche vers l'oreille du prince, et lui donne avis qu'une conspiration tramée par des bourgeois de Paris, dans le dessein d'y rappeler Charles VII, vient d'être à l'instant découverte. Le régent ordonne que les coupables soient jetés dans les cachots. Parmi eux était une femme qui fut condamnée à être brûlée vive sans autre forme de procès (1).

Cet événement suspend la fête; les assistants interdits de frayeur restent dans un

---

(1) Daniel, tome 7. — Villaret, tome 14.

morne silence, le vent s'engouffrant sous les toits, où les ossements s'élèvent en pilastres, en colonnades, en lambris, circule à travers les concavités de leurs monuments funéraires; il semble donner des voix plaintives à ces races oubliées, et la terrible sentence de mort semble répétée d'échos en échos dans tous ces pâles domaines.



Français, peuple naguère si brillant, si fortuné, si content sous tes rois, voilà donc où t'a réduit la servitude! Que sont devenus ces jours fameux où dans cette même cité les carrousels, les marches triomphales et les joyeux avénements publiaient ton luxe, ton courage et ta gloire aux yeux de ces mêmes étrangers qui, alors jaloux de ton bonheur, n'ont pas même aujourd'hui pitié de ta misère? Un usurpateur soupçonneux a violé les lois, tenté les spoliations, et asservi sous son épée sanglante nos provinces éperdues; mais tandis que le léopard se croit sûr de sa proie, une colombe venue du ciel va éblouir et fasciner le monstre

avec le radieux éclat de ses ailes virginales, et sa proie lui échappant, le fera trembler à son tour.

Bedfort n'avait pas encore quitté la scène de sa fête dégoûtante, lorsqu'un guerrier couvert de sueur et de poussière arrive jusqu'à lui ; il lève sa visière, les Anglais ont reconnu Talbot, et présagent de nouvelles victoires. Il n'en était pas ainsi, et ce chef impatient de venger l'échec d'Orléans, venait en l'annonçant à Bedfort, lui demander de prompts secours. Quand le prince eut appris par quel prodige le courage des Français avait été ranimé, et comment ils devaient leurs succès à une simple bergère qu'on disait inspirée, il exhala son courroux en menaces et en imprécations ; la rage décomposa ses traits étincelants d'une pourpre ardente. Fille de Satan, s'écria-t-il (1), toi que le li-

---

(1) Voici ces propres expressions : *Il a été frappé par la main de Dieu, ainsi que je me le persuade, un coup terrible sur nos gens qui étaient assem-*

mon de l'enfer engendra, et qui par tes maléfices et tes sacrilèges as détruit l'espoir de mes armes sous les murs d'une ville que je croyais en notre puissance, je jure par le ciel qui te désavoue, par les Anglais dont ton exécrable magie a trompé la valeur accoutumée, je jure par mes armoiries, par mon sang, par l'illustre nom de ma race royale, que si un jour le sort de la guerre où te pousse ton audace, te fait tomber dans mes mains, je jure de te faire expirer sur un bûcher, au milieu des plus affreux tourments (1). Il se tait, et le vent mugissant de



---

blés en grand nombre sous Orléans; revers causé en grande partie, ainsi que je le reconnais, par la folle et funeste croyance et la crainte superstitieuse qu'ils ont conçue d'une femme, vraie disciple de Satan, formée du limon de l'enfer, appelée la Pucelle, laquelle s'est servie d'enchantement et de sortilége, etc. *Voyez* Trad. des Actes publ. d'Angleterre, tome 4, part. 4, fol. 141, 1re colonne.

(1) Les conclusions du promoteur, provoquées et dictées par Bedford, qualifient Jeanne d'Arc, *de*

nouveau dans ces catacombes désolées, semble encore faire articuler à ces restes desséchés le trop fameux serment; la mort qui était là représentée, parut tout-à-coup s'animer pour recevoir cette fatale promesse.

Quand Bedfort eut cessé de parler, Talbot lui dit avec une généreuse grandeur : « Illustre prince, révoquez un serment trop barbare, et que dément en secret votre cœur magnanime; vous dont les étendards d'Angleterre ont cent fois contemplé la bravoure, pouvez-vous dans les autres imputer à des enchantements infernaux ce qui en vous-même n'est que le pur amour de la gloire? Sans doute qu'il est extraordinaire qu'une simple fille, une bergère

---

sorcière, devineresse, fausse prophète, invocatrice des démons, conjuratrice superstitieuse, remplie de magie, sacrilége, idolâtre, scandaleuse, séditieuse, hérétique, cruelle, etc. Manuscrit de la la Biblioth. royale, et Lenglet Dufresnoy.

obscure, se montre tout-à-coup l'émule des plus vieux guerriers, et force notre armée à lever un siége dont n'avait pu l'arracher tout ce que le parti de Charles a de héros intrépides; mais enfin, ce prodige ne peut-il point se comprendre sans recourir à des interprétations surnaturelles? N'a-t-on pas vu des femmes héroïques se dévouer plus d'une fois à notre cause? La comtesse de Salisbery combattit en faveur d'Édouard contre l'armée du roi d'Écosse (1), et la comtesse de Montfort fut justement admirée de Mauni, de Fauquemont et de tous nos paladins qui lui durent plus d'un avantage (2). Dans le même temps Marie de Pouzoles à Naples, et l'héroïne de Stalimène dans l'Archipel, se rendaient, par une vaillance peu



(1) Froiss., 1 vol., c. 78. — Rapin-Thoyras, t. 3, et les historiens des *ordres*, au mot *Jarretière.*

(2) Froissard, c. 66, 67, 68 et suiv. — *Continuat. Nangii.* — Le P. Lobineau, Hist. de Bret., t. 1 à l'an 1341. — Hist. de Mauni dans Sainte-Palaye, t. 3.

commune, redoutables aux ennemis de leur patrie (1).

» Les Français attaqués dans leurs propres foyers, n'ont-ils pas droit aussi d'inspirer en leur faveur un sexe dont ils furent toujours les appuis et les adorateurs ? Jeanne d'Arc combat pour sa patrie, pour son roi et pour ses concitoyens. Ah ! si le crime agit ainsi, que ferait de plus la vertu ? Pour moi, je l'avouerai, quoique mon sang ait coulé sous le glaive des guerriers qu'elle transformaient héros, quoique j'aye été contraint à fuir devant son étendard; oui, prince, je l'avouerai, je ne saurais refuser mon admiration à cette victorieuse ennemie; mon estime est une de ses nobles conquêtes, et je déclare à mon tour que si jamais, par suite d'une défaite, elle devenait ma captive, je la traiterais avec honneur, et par de consolants

(1) *Petrarc., lib. 4, Epistol. — Phil. Bergom., c. 151, de claris Mulieribus.* — Hist. de Mahom. II.

égards je voudrais adoucir la blessure de sa fierté.

» — Que dites-vous, Talbot, s'écrie le duc de Bedfort? j'irais la réclamer jusque dans votre camp, jusque sous votre tente, pour la livrer à ses juges et à ses bourreaux; j'en ai la puissance et la force.— Ah! prince, réplique le héros de la Grande-Bretagne, pourquoi parler de force, de puissance, quand je ne parlais que de grandeur? j'en appèle à la vôtre!.... Mais c'est trop de vains débats sur un fait imaginaire; il est une vengeance plus certaine et plus digne de nous; je viens pour en accomplir le vœu solennel, rassembler ici les troupes oisives, et les mener au secours de l'armée du comte Suffolk. Loin d'en murmurer, rendons grâces à l'événement qui vient de réveiller la valeur française; nos succès, si Dieu nous en accorde, n'en seront que plus honorables. Aussi bien, le dirai-je, déjà, Seigneur, je rougissais en secret de harceler sans cesse un peuple découragé, et que des trahisons

et des désastres avaient frappé de la triste impuissance de se défendre contre ses ennemis. On nous dit que les ducs de Bourgogne et de Bretagne menacent de déserter notre cour, et de retourner vers leur roi suzerain ; notre politique s'en alarme, et les braves s'en félicitent : du moins, on ne dira plus que nous n'avons conquis la France que parce que des Français combattaient dans nos rangs. Nous avons vaincu sans eux aux plaines de Crécy et de Poitiers, sans eux nous saurons vaincre aux lieux où je brûle d'atteindre les légions de Jeanne d'Arc et de Dunois. »

Le duc Bedfort envoie dans l'Orléanais un renfort de dix mille hommes, commandés par les généraux Fastol et Rampton (1). Talbot, confiant dans la supériorité du nombre de ses troupes, et plus confiant encore dans leur courage, retourne où les

---

(1) Th. Carte, a general History of England, t. 2, p. 703, ann. 1429.

combats l'appèlent. Pendant son absence, l'armée de Suffolk avait été forcée de se partager en deux corps ; l'un, sous la conduite de Suffolk et de ses deux frères, s'était renfermé dans la ville fortifiée de Gergeau (1) ; l'autre, sous le commandement de d'Escalles, se retranche dans la place de Meun : ce fut à ce dernier corps d'armée que se réunirent Talbot, Fastol et Rampton.

SUJET DU HUITIÈME CHANT.

Charles VII, toujours irrésolu et retombant sans cesse en de molles voluptés, croyait avoir fait assez pour le salut de son peuple, pour les vœux héroïques de la belle Agnès Sorel, et pour sa propre gloire, en restant sur le théâtre de la guerre, sans en partager d'ailleurs les rudes travaux et les dangers. Tandis que ses soldats, se croyant invinci-

---

(1) The History of England by David Hume, t. 3. — Lenglet-Dufrenoy, t. 1, p. 82.

bles commandés par Jeanne d'Arc, faisaient lever le siége d'Orléans aux Anglais et les poursuivaient jusque sous la forteresse de Gergeau, qu'ils menaçaient d'une prochaine attaque, Charles VII prêtait une oreille complaisante aux perfides discours de ses courtisans et de ses favoris efféminés (1). Un jour il s'était égaré à la poursuite d'un cerf dans la forêt de Sulli, dont les magnifiques ombrages décoraient de leurs reflets verdoyants les eaux limpides de la Loire; le soleil, à son déclin, étincelait à l'extrémité d'une immense et sombre avenue, et semblait se dissoudre en une lumière brûlante. Tout-à-coup, du fond de ces vastes berceaux que traversait le prince des lys, et du sein même de la splendeur du couchant s'élance un char que l'or dont il est

(1) La Vie privée de Charles VII, manusc. Bibl. roy., n°. 2128. — Portraits des rois de France, par Mercier, t. 2, p. 1-39. — Vies des Rois de Fr. Nuremb., 1671, in-12, p. 147. — Villaret, t. 14, p. 405.

enrichi rend éblouissant de clartés, et qui fait voler sur la pointe des herbes le quadrille de ses blancs coursiers. Une jeune beauté, qu'on eût cru descendue de l'empyrée par les horizons lumineux et les zones des nuages, s'y montre couronnée de primevères, et à demi-voilée d'un tissu de pourpre rehaussé par des fleurs d'argent. Elle approche, et Charles VII reconnaît Agnès Sorel.

C'était elle, en effet, qui revenait du château gothique, spacieux et solitaire, où non loin de ces rivages elle avait reçu le jour. Indignée des irrésolutions et de l'inertie de son royal amant, elle veut tenter un second effort pour le ramener au chemin de la gloire. « Arrête, lui dit-elle! c'est trop t'oublier en de frivoles et d'indignes plaisirs; ce n'est point l'hôte innocent des bois qu'il faut poursuivre, c'est l'Anglais, qui retient ta capitale, tes places de guerre et tes meilleures provinces. Qu'importe que cédant à la voix de l'honneur, tu ayes

consenti à ne point quitter le centre de ton royaume, si tu ne veux y rester que l'oisif et inutile spectateur de la lutte décisive qui s'est engagée en ton nom? Ah! plutôt que d'étaler, si près de ton armée, ta faiblesse et tes langueurs, mieux eût-il valu, comme tu l'avais résolu d'abord, les aller cacher dans les montagnes des Allobroges et dans les bois qu'arrosent le Drac et l'Isère; leurs déserts t'auraient du moins dispensé de rougir; là, tu n'aurais pas régné, et ton exil volontaire notifiant tacitement une sorte d'abdication, les Français ne t'auraient point accusé de négliger tes devoirs, quand tu avais renoncé au titre qui te les imposait. Quoi! ni les mânes de tous les guerriers qui ont péri pour toi, ni l'exemple de ceux qui pour toi tiènent prêts leur sang et leur vie, ni même les encouragements du ciel, dont la protection se manifeste visiblement par l'entremise d'une fille divine, ni les succès qui relèvent le courage de tes soldats les plus timides, ne peuvent te rendre à tes

royales destinées! Qu'est devenue cette audace belliqueuse que tes chevaliers contemplaient avec orgueil, alors que le premier à l'assaut des murs de Pontoise tu fis reculer les Anglais devant un seul homme (1)? Cet homme qui méritait alors d'être un roi, d'être un demi-dieu, cet homme, c'était Charles VII, qui, beau de sa victoire et de son amour, me parut digne d'obtenir de ma bouche le tendre aveu qu'il sollicitait depuis si long-temps! Ah! Charles! ce n'est point ton trône que je regrète, mais c'est ta gloire. Je chérirais mon amant dans l'infortune, dans l'obscurité, mais je le fuirais s'il était avili. Écoute-moi, fils des plus illustres monarques; écoute-moi, noble successeur des Charlemagne, des Philippe-Auguste, des saint Louis; écoute-moi, car ta honte est ma honte, et je suis fière de ta

(1) Hist. de Charles VII, par Jean Chartier. (On la trouve dans l'Histoire de Charles VII par Denis Godefroy. Paris, 1661, in-fol.)

bonne renommée. J'ai voulu te paraître en ce jour aussi belle et plus belle encore que je te le parus naguère sous les mystérieux ombrages de Promenteau et de Vincennes (1); et si mon désir n'est point trompé, si le tien est encore de plaire à celle que ton amour voulait honorer par des hauts faits et des miracles, je profiterai de mon empire pour réveiller en toi les grands sentiments de l'honneur. Chaque fois que tu méconnaîtras tes devoirs, je sortirai de la solitude pour te faire entendre le reproche et la censure; et, t'indiquant le but où tu dois marcher, j'irai moi-même t'y attendre et m'y placer, pour que tu atteignes sans délai ce but où tu trouveras à-la-fois et les lauriers de la gloire et les myrtes d'un fidèle amour. Adieu, Charles; je cours aux remparts de Gergeau, et je t'y attends à l'ombre de l'étendard de Jeanne d'Arc. »

---

(1) Agnès Sorel était native et dame de Promenmenteau, village de la Touraine, diocèse de Bourges.

Je t'y verrai bientôt, s'écria Charles VII en étendant les bras vers la beauté fugitive. Puis sonnant du cornet, qu'une chaîne d'or suspend à son côté, il rassemble les seigneurs de sa suite et leur dit : La chasse est finie et la fête qui devait la suivre est différée ; que chacun de vous prépare ses équipages de guerre et se dispose à m'accompagner dès demain. Je vais me mettre à la tête de mon armée.

Au lever de l'aurore, Charles VII et sa cour se mettent en marche pour se rendre au camp de Dunois. Ce prince est escorté par douze cents Ecossais, reste des braves légions que le comte Douglas amena au secours de la France, des poétiques et harmonieuses montagnes, où le souvenir du barde vit encore dans le cœur des bûcherons et des bergers.

Le monarque a vu de loin les banderoles des tentes françaises dressées autour de Gergeau. Sur les donjons de cette place était arboré le drapeau du léopard, dont

les sanglantes couleurs blessaient de loin les yeux des Français. « Superbe étendard, dit le prince, les armoiries que tu fais flotter avec orgueil dans les airs seront abattues demain dans la poussière. »

Les trompettes et les timballes célèbrent l'entrée du roi dans le camp, où Gaucour, Dunois, Lahire et Xaintrailles vont lui présenter Jeanne d'Arc, qu'il accueille avec les respectueux transports de l'admiration et de la reconnaissance. Pour tout prix de ses exploits, elle le conjure d'abréger les lenteurs des délibérations et de lui permettre de donner l'assaut (1).

Gergeau était une des fortes places que les Anglais retenaient encore dans les environs d'Orléans. Suffolk et ses deux frères y soutenaient la confiance de deux mille soldats aguerris. Jeanne d'Arc dirige elle-même

---

(1) Edmond Richer, Hist. manuscr. de la Pucelle d'Orléans, liv. 1. — Déposition du duc d'Alençon, Révision du procès, Bibl. roy., n° 5970.

l'artillerie, et fait lancer dans la ville des fusées et de l'artifice qui embrasent les faubourgs. Poussant son coursier à travers cet incendie, elle arrive jusqu'au second boulevard des Anglais ; elle juge la brèche praticable, et appelant le duc d'Alençon : *En avant, gentil duc*, lui dit-elle (1). Du haut des remparts les Anglais font tomber sur les assaillants des cataractes d'eau bouillante, d'huile et de bitume enflammé ; ils lancent les débris des édifices, des poutres, des rochers. A ce déluge foudroyant l'artillerie joint son fracas ; le bronze et la mitraille vomissent le carnage et la mort ; les flèches sifflent comme les vents d'automne, et les béliers sapent les murailles retentissantes ; l'air est obscurci d'une épaisse fumée, et de noirs tourbillons cachent les combattants : ce n'est que par leurs cris et le choc de leurs armes que l'on peut voir la bataille. Plus d'une fois

---

(1) Déposition du duc d'Alençon, dans la Révision du procès, manusc. Biblioth. roy., n°. 5970 *bis*.

le duc d'Alençon, tout intrépide qu'il est, a pâli dans cette épouvantable mêlée, et frémissant du péril où l'entraîne Jeanne d'Arc, qui combat en avant de toute l'armée, il lui reproche sa témérité. Ne craignez rien, lui dit-elle, avec un sourire céleste, j'ai promis à la duchesse de vous ramener sain et sauf (1). Elle dit, et demande une échelle pour l'assaut. Trois fois on lui en porte une, trois fois les écuyers qui la lui apportent tombent frappés à mort avant d'arriver jusqu'à l'indomptable guerrière ; enfin allant arracher des mains du cadavre cette échelle sanglante elle l'applique à la muraille : elle y montait, lorsqu'un quartier de rocher et une grèle de traits tombèrent à-la-fois sur elle (2). Sa bannière voltige en lambeaux, déchirée par le fer (3) ; son casque est rom-

---

(1) Déposition du duc d'Alençon, Rév. du procès, manusc. Bibl. roy., n° 5970 *bis*.

(2) Dép. du duc d'Alençon. — Lenglet, t. 1, p. 83.

(3) Déposition du duc d'Alençon.

pu, elle-même est abattue; l'armée française qui la croit trépassée pousse un cri d'horreur et d'effroi (1). Mais tout-à-coup elle se relève, et secouant sa belle chevelure, dont sa chute a brisé les nœuds, elle dit aux Français : « Amis, amis, ne voyez-vous pas que le roi des cieux a émoussé les flèches des Anglais? Le grain de neige que dans son vol le corbeau détache des rameaux de la forêt ne fait pas plus de mal en tombant sur la bergère que n'en a fait le rocher lancé par des mains réprouvées. Amis, amis, bon courage! Dieu nous abandonne les Anglais, ils sont à nous, bon courage! » Ces paroles resplendissantes d'une divine assurance ajoutent aux charmes surnaturels dont les traits de Jeanne d'Arc, affranchis de la visière de son casque, brillent en ce moment sublime. Tous les Français, par un instinct d'enthousiasme, par un mouvement

---

(1) Dép. du duc d'Alençon et de Daulon, lieux cités. — Mézerai, Daniel et Villaret, en leurs hist.

spontané, se précipitent sur ses pas, et paraissent à-la-fois sur les remparts. Dunois y montait par une autre brèche avec les Ecossais et l'élite des chevaliers. Surpris des deux côtés, onze cents Anglais périssent en un instant, et le plus jeune des frères de Suffolk tombe mort sur un monceau de cadavres. Suffolk lui-même, comme tout le reste de la garnison, est contraint de mettre bas les armes ; mais son grand cœur s'indigne à l'idée de la captivité et veut du moins, pour absoudre sa défaite, ne se rendre qu'à un guerrier digne de cet honneur. Repoussant avec le tronçon de son épée la tourbe des combattants, il en cherche un digne d'être son vainqueur, et aperçoit un Français dont la noble stature et la figure martiale semblent annoncer un brave paladin. Es-tu gentilhomme, lui dit-il? — Je le suis, répond Renaud. — Es-tu chevalier? — Non, mais dans cette journée les miracles changent les soldats vulgaires en héros. Rends-toi sans honte au

bras que le ciel anime. — J'ai juré de ne me rendre qu'à un chevalier; reçois donc l'accolade et sois chevalier, puisque ma naissance et mon rang m'autorisent à te conférer ce titre (1). Il dit, lui remet son épée, et sort en soupirant de la ville conquise, où l'étendard de Jeanne d'Arc a détrôné de la cime des tours les drapeaux rouges de la Grande-Bretagne.

Tout ressentait une vive allégresse dans le camp français ; mille festons de fleurs, mille couronnes de verdure, furent suspendues par les chevaliers aux courtines de la tente où Jeanne d'Arc prophétisait de nouvelles victoires, et ravissait, par ses discours, d'Alençon, Dunois et Xaintrailles. Charles VII vient la complimenter lui-même et la conduit dans le château de Gergeau, où une fête était préparée en réjouissance de cet éclatant succès. Les tables du banquet

---

(1) Monstrelet, vol. 2, fol. 43. — Le Hérault de Berri. — Daniel, tome 7, p. 68.

avaient rassemblé autour du prince les plus grands seigneurs de la cour et les chefs les plus braves, lorsqu'un héraut d'armes annonce qu'un vieillard d'un aspect noble et vénérable réclamait l'honneur d'être admis. On l'introduit, et le monarque irrité reconnaît le connétable Artus de Richemont qui, exilé à Parthenai, osait se présenter au mépris d'un ordre royal (1). Les courtisans et les jeunes favoris, dont ce vieux guerrier fut l'infatigable ennemi, sous prétexte de venger l'autorité du souverain, se lèvent et portent la main sur leurs épées. Eh bien! j'y consens, s'est écrié Richemont, en ouvrant sa poitrine cicatrisée, frappez ce sein couvert des blessures que je reçus en combattant pour la

(1) Hist. d'Artus III, duc de Bretagne.—Monstrelet, vol. 2, fol. 46.—Annales de France.—Daniel, tome 7, p. 72.— Collection universelle des Mém. particuliers relatifs à l'Histoire de France, tome 7, p. 225-442.— Lobineau, Hist. de Bretagne.

France ; épuisez mes veines d'un reste de sang que je ne regréterai pas, puisqu'on le laisse se refroidir et s'éteindre dans un lâche repos, plus fatal pour moi que l'hiver de mes ans. O honte ! ô douleur ! j'apprends au fond de mes manoirs que sans moi l'on combat ! que sans moi l'on triomphe ! et je voudrais encore conserver la vie !... Non, non, mourons ; mais du moins mourons en protestant, aux yeux des chevaliers, contre l'injurieuse inaction où pâlit et s'éclipse ma gloire. La vie ne sera d'ailleurs que le dernier et non point le plus pénible des sacrifices que je me plus à faire à cette chère patrie, l'idole de mon cœur et mon unique amour. C'est pour elle que je perdis la tendresse de la princesse Marguerite, dont la main ne m'avait été promise que pour m'attacher au parti de Bourgogne et d'Angleterre ; c'est pour elle que me détachant de ce parti alors victorieux pour embrasser le vôtre, où toute espérance n'était qu'une illusion chimérique, je par-

vins encore à ravir à vos ennemis le duc de Bretagne, mon frère, l'un de leurs plus puissants alliés ; c'est pour elle que je bravai la mort aux assauts de Pontorson et de Galerande ; c'est encore pour elle que je demande à périr ou à vaincre aux champs d'honneur. Quel crime veut-on punir en moi ? Ah ! ce crime est encore une preuve nouvelle de mon dévouement envers ma patrie et mon roi, puisqu'il est vrai que ma disgrâce n'a pour cause que ma haine constante contre les perfides favoris qui, par leurs conseils et leur administration destructive, ont aggravé les malheurs de l'état et tenté d'amollir le cœur de mon Roi (1).

Ces mâles accents d'une vérité sévère ont offensé l'oreille d'un prince nourri au milieu des flatteurs. Il redoute la présence de cet

---

(1) M. Lévesque, la France sous les premiers Valois, tome 4. — Lobineau, lieu cité.

inflexible soldat, et lui ordonne de retourner dans son exil (1).

La foule des héros bretons qui l'avaient accompagné reste plongée dans un morne silence en apprenant le refus du monarque. Là étaient Jean de Dinan, Perdriac, Beaumanoir, les seigneurs de Beaumont et de Rosternen (2), et vingt autres chevaliers, chefs intrépides de douze cents Bretons, dont la légion aguerrie avait fait halte, par respect, hors des murs où le roi tenait sa cour. Beaumanoir rompt le premier le silence. Tout espoir de mourir pour la patrie n'est pas perdu, dit-il ; dès mon enfance, mes aïeux m'apprirent à chanter l'hymne où le troubadour a célébré le combat des Trente, ce combat où l'un des miens, l'illustre Beaumanoir, but le sang de sa blessure pour étancher la soif qui le dévorait. Nul n'a pu entendre le récit de tant d'ex-

---

(1) Histoire d'Artus III. — Monstrelet, fol. 46.

(2) Villaret, tome 14. — Lobineau, lieu cité.

ploits sans admirer le courage des Bretons. Je vais le chanter sur la harpe guerrière, près les murs du palais d'où le prince nous a bannis ; dans l'ombre de la nuit, ma voix ira jusqu'à son oreille, et il apprendra quels sont les chevaliers dont il a rejeté les offres.

La lune brillait au haut des cieux ; Beaumanoir chanta d'une voix mélodieuse et sonore cet hymne, dont ses compagnons répétaient en chœur les refrains belliqueux :

« Enfants de Mériadec et de Néomène, pourquoi vos bras sont-ils désarmés, quand la patrie a besoin de ses héros ?

» La petite Bretagne a dit à la grande : Nous n'avons jamais été sœurs ; l'Océan détruisant l'erreur d'un rapprochement odieux, t'a rejetée loin du continent et fait mugir entre nous ses fureurs et ses orages ; languis et conspire dans tes brouillards funèbres, tandis qu'appuyée sur la France, ma noble suzeraine et mon amie, je prêterai l'oreille aux chants du barde, et j'aiguiserai

ma lance sur les pierres sacrées du Dolmen. Elle dit, et bientôt la mer s'est couverte des pavillons d'Edouard, qu'appèlent sur nos rivages les trahisons de Montfort. Les murs de Ploërmel reçoivent une race abhorrée ; son glaive fait croître le désert autour d'elle, et dans nos champs désolés le désespoir s'assied sur des ruines sanglantes ; mais Beaumanoir chargeant son bouclier sur sa robuste épaule se rend, vers les sept tours de Ploërmel, et dit aux Anglais : *Me voici!*

» Enfants de Mériadec et de Néomène, pourquoi vos bras sont-ils désarmés, quand la patrie a besoin de ses héros ?

» Voyons, s'écrie-t-il, si les exploits des Arthus et des Lancelot ne sont point une fable, et si le carnage des faibles et des timides peut seul tenter votre lâche victoire. Laissons les peuples en paix, puisque les guerriers sont là pour répondre des faits et gestes de leur pays ; la lance d'un chevalier peut tracer un cercle étroit aux fléaux de la guerre et les renfermer dans le seul

espace qu'il faut pour combattre ; viens, superbe défenseur du léopard, viens croiser ton fer sur mon cœur ; la mort de l'un ou de l'autre décidera la querelle des nations. Si je péris tu garderas cette terre, et je n'en retiendrai qu'un peu pour mon tombeau. — Pas même, lui dit le féroce Bembro en écumant de rage, pas même pour couvrir ta dépouille, et l'oiseau noir m'acquittera de ta sépulture. Mais convient-il d'usurper à nous deux la gloire où tendent nos compagnons d'armes ; ton sang ne suffirait point d'ailleurs pour désaltérer mon courroux ; je veux qu'Albion reçoive de ses braves un holocauste moins vulgaire. Venez demain au nombre de trente, vous heurter contre un pareil nombre de nos paladins.

» Enfants de Mériadec et de Néomène, pourquoi vos bras sont-ils désarmés, quand la patrie a besoin de ses héros ?

» Impatient du lendemain, le soleil, cet impérissable témoin d'une gloire périssable, se hâte d'achever son cours. Des som-

mets du jour il bondit et se plonge dans le gouffre des feux de l'Occident, les nuages enflammés se découpent en de fantastiques légions, des taches rougeâtres ont nuancé le sombre azur : on dirait qu'un géant superbe imprime ses pas sanglants dans les cieux qu'il a conquis. Entre Ploërmel et Josselin s'élève, au milieu de la route même, un chêne vénérable qui, sorti de la plèbe des forêts, attend, solitaire et superbe, des destinées promises. Les flèches de la foudre ont plus d'une fois émondé ses feuillages; plus d'une fois les torrents ont grondé à ses pieds, et le nid de l'aigle fut trouvé dans ses rameaux. Autour de la lice que dessine ses ombres immenses, dix mille spectateurs attendent la lutte des champions. Tout-à-coup un bruit sourd, le bruit de soixante coursiers qui, des deux points opposés, accourent et font retentir le sol poudreux, répand une secrète épouvante.

» Enfants de Mériadec et de Néomène,

pourquoi vos bras sont-ils désarmés, quand la patrie a besoin de ses héros?

» On ne voit pas encore les guerriers, et l'on sent tressaillir la terre sous leur course rapide ; le sombre Morbihan pousse un lugubre murmure, et Plogoff, l'ancien Tartare de nos pères (1), revendiquant sa vieille renommée, veut rouvrir ses abimes en voyant sur ses bords superstitieux le fier démon des batailles, avide de sang, ambitieux de trépas, et capable d'ébranler l'univers. Ils approchent, et leur choc épouvantable a déchiré l'airain et l'acier de leurs armures ; des casques froissés par la lance jaillissent des milliers d'étincelles. Frappé d'admiration, le vieillard s'est dit:

---

(1) Plutarch., *de Orac. defect.*, t. 2, p. 419. — Procop. Goth., liv. 4, c. 20, p. 624. — Tzetzès, *ad Lycophr.*, p. 123 et 124. — Claudian., *in Ruf.* — Cambry, *Monument. Celt.*, p. 35, et son Voyage au Finistere, tome 2, p. 41. — Pelloutier, Hist. des Celtes. — Mém. de l'Acad. Celt., t. 1, 2, 3 et 4.

Que n'ai-je là mon fils! La vierge timide frémit et s'est dit : La gloire seule embellit l'amour. Dans l'escadron immortel de nos héros étaient Beaumanoir, Tinteniac, de Beaumont, Olivier Artel, Montauban et vingt-cinq autres paladins, tous Bretons par la grâce de Dieu et le noble sang de leurs dévanciers.

» Enfants de Mériadec et de Néomène, pourquoi vos bras sont-ils désarmés, quand la patrie a besoin de ses héros?

» Du premier choc quatre de nos guerriers sont renversés dans la poussière, et tous les Anglais sont debout. Voilà qui va bien, s'écrie Montauban, car à nombre égal la victoire eût peu flatté mon cœur. On a repris du champ, un second choc, un troisième et enfin une effroyable mêlée, confondent les combattants. Pas une arme n'est entière, mais les tronçons des épées, mais les débris des lances, sont redoutables en des mains victorieuses. L'astre du jour darde à son midi des rayons brûlants, nos

guerriers perdus dans la poudreuse atmosphère, sans trève, sans nourriture, inondés de sueur et couverts de plaies, ont l'audace de se croire immortels; leur poitrine desséchée exhale un souffle aride et embrasé; la soif va consumer Beaumanoir, mais il boit le sang qui coule de sa blessure, et il devient invincible. Geoffroy du Bois assène un coup d'épée sur la tête de Bembro, et l'arrachant du tronc où elle pendait encore, il jète cette tête sanglante dans les rangs anglais.

» Enfants de Mériadec et de Néomène, pourquoi vos bras sont-ils désarmés, quand la patrie a besoin de ses héros?

» Quoi donc, trop faible paladin, peux-tu souiller ta gloire, crie Tintiniac à Montauban qui semble s'éloigner? — Peux-tu le penser, reprend ce héros; ah! plutôt songe à m'imiter. Il dit, et de l'espace qu'il a ménagé à son nouvel essor, il fond sur les ennemis étonnés; du même choc, de la même lance, il en met sept à ses

pieds, et par cette brèche sanglante il guide ses compagnons dans les rangs des Anglais qui, ne pouvant résister plus long-temps, s'enfuient ou demandent des fers pour conserver la vie. La Bretagne est vengée, et les descendants des vainqueurs réclament, comme un héritage de famille, l'honneur de combattre au poste du danger.

» Enfants de Mériadec et de Néomène, pourquoi vos bras sont-ils désarmés, quand la patrie a besoin de ses héros (1)? »

Ces chants ont été entendus de Charles VII. Les courtisans cherchent sur les traits de ce prince s'ils doivent les blâmer ou les applaudir; mais Lahire, pour qui le plus beau droit du courage est d'être sincère, s'écrie qu'on ne peut sans trahir les intérêts de l'état, repousser des drapeaux français tant de guerriers vaillants et fidèles (2). Dunois, d'Alençon, Xaintrailles, approu-

(1) *Voy*. à la fin du vol. la note 2 du 38e récit.

(2) Hist. d'Artus III. — M. Lévesque, t. 4.

vent ce généreux discours, et Charles VII allait prononcer la grâce de Richemont, lorsque ses regards tombèrent sur la Trémouille dont il voit le dépit, la honte et la colère. Le faible prince, craignant d'affliger ce favori, s'arrache aux instances des braves, et plein de trouble et d'incertitude, s'égare dans les jardins du château. La fraîcheur de la nuit, le parfum des fleurs et la douce clarté des étoiles enchantaient ces lieux solitaires; sous un berceau où le matin sa main avait gravé le chiffre d'Agnès Sorel, il reconnut l'amante qu'il adore. Les zéphyrs agitaient sur son cœur une écharpe d'azur où l'aiguille avait brodé en fils d'or la resplendissante image des lys. La dénouant avec grâce, elle lui dit : Prince, vous êtes venu au milieu de vos armées, et Agnès Sorel devait à votre noble conduite ce gage de son amour; puisse ce talisman préserver votre cœur des insidieux conseils de l'adulation! Un roi ne doit avoir que son peuple pour favori, et je me réjouis

d'apprendre que le connétable de Richemont est de retour dans votre camp. Charles a rougi : Oui, dit-il, Richemont est de retour, et si j'ai différé son pardon, c'est pour que vous le lui portiez vous-même; sa grâce aura plus de charme étant offerte par Agnès.

Le connétable et ses compagnons ainsi réunis à l'armée royale, marchent avec elle dès le jour suivant.

Baugenci et Meun veulent en vain résister. Leurs murs arborent nos drapeaux(1), et nos troupes redevables de ce double succès aux exploits de Jeanne d'Arc la suivent jusqu'aux champs de Patai, où elles atteignent enfin l'armée du brave Talbot.

SUJET DU DIXIÈME CHANT.

La mémorable bataille de Patai serait le sujet du dixième chant. Voici les faits prin-

---

(1) The History of England, by David Hume, tome 3. — Mézerai et Daniel, en leurs Hist. de Fr.

cipaux de ce grand événement, où le poète trouverait toute sorte d'éléments épiques.

Les Français étaient au nombre de douze mille hommes, armée assez nombreuse pour ce temps. Leurs principaux capitaines étaient le connétable Artus de Richemont, le duc d'Alençon, le bâtard d'Orléans, les maréchaux de Boussac et de Rieux, Lahire, Xaintrailles et Chabannes; tous reconnaissaient pour guide suprême la fille dont le courage miraculeux était l'âme, la confiance et l'espoir de l'armée (1).

Les Anglais étaient au nombre de quinze mille hommes, par la jonction des troupes de Talbot et de Fastol, et la réunion de divers guerriers. Talbot avait le commandement sur les autres chefs, parmi lesquels étaient Rampton, d'Escales et d'Hongrefort.

Avant la bataille on consulta Jeanne

---

(1) Edmond Richer, Hist. de la Pucelle d'Orléans, mss. in-fol. Bibl. roy. — Monstrelet, vol. 2, fol. 44.

d'Arc, qui répondit aux chefs : « *Munissez-vous de bons éperons.* — Eh quoi ! repliqua le duc d'Alençon, est-ce que les Français prendront la fuite ? — Non, reprit-elle ; mais il leur faudra de bons éperons pour atteindre les ennemis. Au nom du Dieu qui m'inspire, combattons sans délai, les Anglais fussent-ils pendus aux nues (1). »

Il n'était pas jour encore, lorsque Jeanne d'Arc se leva pour courir aux avant-postes, où elle commanda l'attaque. Les Anglais étaient dans l'agitation et la terreur (2). Le souvenir de leurs derniers revers et la persuasion où ils étaient que Jeanne d'Arc avait pour elle le ciel ou l'enfer, leur donnait le pressentiment d'une nouvelle

---

(1) Déposition du duc d'Alençon, manuscr., n° 5970 *bis*. — Edmond Richer, Histoire manusc. de la Pucelle d'Orléans, liv. 1. — Villaret, t. 14.

(2) Déposition de Thibaut d'Armagnac, du 7 mai 1456, Révis. du procès, preuves manuscrites.

défaite. Leurs rangs étaient mal gardés, et les ordres des chefs étaient à peine exécutés. Talbot sort de sa tente, et avec un calme héroïque et une présence d'esprit admirable, rétablit en un instant la discipline et la confiance (1). Au milieu de ses dispositions, il fut surpris par l'attaque imprévue des Français qui, contre l'ordinaire, engageaient la bataille avant l'aube du jour. Mais un nouvel astre les éclairait, et dans les ténèbres, qui n'étaient obscures que pour leurs ennemis, on assure qu'une flamme céleste voltigeant sur le front de la Pucelle et autour de la pointe de son étendard, répandait une douce lumière dans les rangs de nos soldats. Talbot, assailli avec une irrésistible furie avant même d'avoir pu régler l'ordonnance de la bataille, voulut suppléer à tout par sa bravoure personnelle. Au centre de son armée, il fait face

(1) The History of England, by David Hume, t. 3, p. 158-160. — Daniel, t. 7.

à la nôtre, et vingt fois arrête le choc des vieilles bandes de la chevalerie (1). Mais Jeanne d'Arc poussant son coursier à la droite de l'armée anglaise, où commandait Fastol, se présente à ce chef et le glace d'effroi (2). Interdit, tremblant, cet Anglais qui avait décidé la victoire dans les champs de Rouvray, devient tout-à-coup plus faible qu'un enfant; pâle et couvert d'une sueur froide, il s'enfuit, et dans sa lâche retraite entraîne ses tumultueux bataillons que poursuivent le duc d'Alençon, Lahire, Dunois, Graville, Renaud, de Puysieux, et les régiments écossais. La route de Poitiers à Yenville est jonchée de cadavres anglais; leur sang écume et siffle dans les ornières qu'avaient creusées leurs chars de guerre; effarés et hors d'haleine,

---

(1) The History of England, by David Hume, tome 3, p. 138-160. — Godef., Hist. de Ch. VII.

(2) Thom. Carte, a general History of England, t. 2, p. 708. — Edmond Richer, lieu cité, liv. 1.

les fugitifs entrent précipitamment dans le château d'Yenville, que les vainqueurs escaladent à l'instant, et où ils s'emparent des bagages et de l'artillerie des ennemis.

Cependant Talbot, resté ferme au poste qu'il s'était choisi dès le commencement de la bataille, avait combattu dix heures entières sans reculer d'un pas; tous les siens ont péri ou l'ont abandonné; seul il brave encore l'armée française, et fait envie à plus d'un vainqueur; enfin jetant de tristes regards autour de lui, et voyant plus de deux mille Anglais couchés dans la poussière, il veut mourir. Puis, rougissant de cette faiblesse, il se dit : N'est-il donc de courage que sur un champ de bataille? celui qu'on a dans les revers et la captivité est plus rare et plus magnanime encore; je veux en faire preuve, aussi bien puis-je disposer d'une vie qui un jour peut redevenir utile à mon pays? Xaintrailles, s'écrie-t-il, c'est toi qui osas approcher le plus près de moi, je suis ton prisonnier. Illustre

héros, lui répond Xaintrailles, je ne veux être que votre émule, votre admirateur, et si la présomption ne devait pas avoir des bornes, j'aurais dit votre ami, votre frère d'armes. Je prends votre épée pour l'échanger avec la mienne, et je ne vous conduis sous ma tente que pour essuyer vos sueurs, étancher votre sang, et vous dire : Heureux Talbot, honneur de l'Angleterre, vous êtes libre, et l'êtes sans rançon (1) !

Jeanne d'arc parut au même instant, traînant à sa suite les généraux d'Escales, Hongrefort, Rampton et douze cents prisonniers (2). A la nouvelle de cette victoire, les forteresses et les cités voisines ouvrent leurs portes, et du fond des provinces délivrées arrivent de toutes parts des renforts à l'armée royale, qui marchait aux cris

(1) Villaret, tome 14, p. 404. — Daniel, tome 7, in-4°. — Lenglet Dufresn., Hist. de Jeanne d'Arc.

(2) The History of England, by David Hume, t. 5. — Annales de Fr. — Monst., fol. 46.

mille fois répétés : *Vive Jeanne d'Arc! vive la pucelle d'Orléans!*

SUJET DU ONZIÈME CHANT.

Le roi convoqua l'assemblée des chefs, pour délibérer sur les opérations militaires. Tous les généraux, les princes et les conseillers furent unanimement d'avis de se maintenir dans les provinces de la Loire, dont les derniers succès rendaient la possession moins difficile, et de ne songer à recouvrer d'autres provinces que lorsque des négociations et des levées d'hommes et d'argent auraient permis de l'entreprendre sans témérité (1).

Jeanne d'Arc s'opposa seule à cette résolution. Des conseils invisibles, dit-elle, mais plus certains que les vôtres, m'engagent à poursuivre le cours de nos avantages. J'ai reçu ma mission sous la garantie de deux

---

(1) Villaret, tome 14, p. 407.

promesses ; l'une était la levée du siége d'Orléans, elle est accomplie ; l'autre est le sacre du roi à Reims, il faut qu'elle s'accomplisse de même. Nul d'entre vous n'a le droit d'éluder les décrets du Tout-Puissant ; jugez de l'avenir par le passé, et croyez à celle qui règle son opinion, non point d'après des raisonnements humains, mais d'après des révélations célestes (1).

Malgré ce discours et les exploits surnaturels de la bergère, qui seule dans l'univers pouvait oser le proférer, le conseil du roi résista à l'avis de Jeanne d'Arc, et à la vérité, cet avis devait paraître téméraire. Pour conduire le roi à Reims, il fallait traverser quatre-vingts lieues d'un pays entièrement occupé par l'ennemi, couvert

(1) Déposition du duc d'Alençon, pièce manusc. du procès, n° 5970 *bis*. — Déposition du Sr Charles Simon, séance du 7 mai 1456. — Edmond Richer, Histoire manusc. de la Pucelle d'Orléans, liv. 1.

de ses places, de ses forteresses, de ses retranchements et de ses armées. Le moindre siége pouvait arrêter les troupes françaises, un revers les perdait sans ressources, leurs victoires même affaiblissaient leur petit nombre. D'ailleurs, comment pourvoir à leur subsistance, sans approvisionnement, sans trésors, sans crédit et sans aucune possibilité d'établir des magasins ou de faire circuler des convois dans des provinces gouvernées despotiquement par les agents de Bedford, et sur des routes semées de garnisons et de postes fortifiés? D'ailleurs les démêlés du duc de Bourgogne et de Glocester n'avaient pas encore amené la rupture de ce duc avec l'Angleterre, et l'on pouvait craindre que les ressentiments et les intérêts qui l'armaient contre la France ne se réveillassent avec plus de force, lorsqu'il verrait l'armée de Charles assiéger des places et traverser des provinces liées à son apanage ou confiées à la garde de ses soldats. Ces considéra-

tions et beaucoup d'autres semblables motivaient suffisamment la résistance que les chefs du parti de Charles VII opposèrent aux désirs de Jeanne d'Arc ; mais cette femme extraordinaire insista avec tant de confiance, et promit avec des paroles si positives le succès de cette entreprise hardie, qu'on se soumit à l'irrésistible ascendant qui la dominait elle-même (1). Aussi fut-ce dans cette circonstance que toute la fortune de la France parut remise en ses mains, puisque la monarchie des lys était à jamais anéantie si l'on échouait dans l'exécution d'un projet dont la réussite devait au contraire rendre à cette monarchie sa force et sa splendeur ; et puisque ce projet contre lequel s'élevaient toutes les probabilités et les conjectures, et que réprouvaient la sagesse et l'expérience des chefs les plus consommés dans l'art de la guerre,

(1) Edmond Richer, Hist. manusc. de la Pucelle d'Orléans, liv. 1, in-fol.

n'avait pour balancer tant de chances défavorables, que la parole d'une simple et pauvre bergère. Ah! ce fut surtout alors, ce fut dans ce moment décisif où tant d'êtres illustres et recommandables s'abandonnèrent aveuglément à la conduite de Jeanne d'Arc, que cette héroïne dut être généralement considérée comme l'instrument visible dont l'Eternel voulait se servir pour délivrer le royaume de saint Louis (1).

Dès le second jour on manqua de vivres, et le peu d'artillerie que l'on avait ne put suivre des routes difficiles. Ces premières difficultés rebutèrent les soldats; on murmurait hautement contre celle qui avait précipité l'armée dans une position périlleuse et critique (2). « Hommes de peu de foi, disait-elle aux mécontents, un

---

(1) Edmond Richer, lieu cité. — Villaret, t. 14, p. 407 et 408. — Monstrelet, Chron., fol. 46.

(2) Edmond Richer, Hist. manusc. de la Pucelle d'Orléans, liv. 1. — Daniel, t. 7, p. 72 et 73.

de vous éprouve-t-il la faim ou la soif? Qu'importe que l'on n'ait point préparé sur vos pas de grossiers aliments, si une manne invisible et nourrissante fortifie votre corps et entretient dans votre sang les principes de la vie et du courage? Qu'importe que nous n'ayons point dans nos bataillons cette invention infernale, insultante image de la foudre, dont le Tout-Puissant arme son bras? Ce n'est point de vous, mais de Dieu seul que j'attends la victoire, et ce Dieu qui suffit à l'accomplissement de ses desseins, triomphe sans machines de guerre et sans artillerie : m'avez-vous vue frapper du glaive ou de la lance, ou de la masse d'armes? Ai-je tiré l'arc ou fait siffler la fronde? Non, mes mains sont pures du sang des hommes, et cependant à mon aspect les Anglais ont été vaincus. »

Par ce discours, Jeanne d'Arc rend la confiance à l'armée, et cette armée voit se vérifier les miracles promis, en marchant sans obstacle dans un pays d'où les enne-

mis se retirent sans résistance. Les places ouvrent leurs portes et fournissent des aliments en abondance. Bedfort apprend qu'une terreur inexplicable s'est emparée de ses troupes, et qu'elles n'osent plus hasarder de combats. Il envoie dans les murs de Troyes et de Reims des capitaines, que la peur ne trouve point accessibles, pour arrêter par une défense vigoureuse la marche, ou plutôt la course des Français (1). Troyes était alors protégée par une double enceinte de fortifications; des Anglais et des Bourguignons avaient juré de s'ensevelir sous ses débris. Charles VII et ses généraux crurent impossible de tenter le siége de cette place sans canons. D'ailleurs, l'armée française était trop faible pour cerner cette grande ville, et la forcer de se rendre par famine. Cependant on résolut de s'en rapporter à l'avis de Jeanne

---

(1) The History of England, by David Hume, t. 3. — Villaret, tome 14, p. 419.

d'Arc, qui répondit : *Avant trois jours Troyes ouvrira ses portes à Charles VII, par amour ou par force, et la Bourgogne restera stupéfaite* (1). Cet oracle fut pour l'armée un ordre de vaincre. Jeanne la conduisit sur le bord des fossés profonds ; les faisant combler avec des fascines, elle les franchit (2), et d'un bras intrépide agite son étendard, qui flottant au niveau des remparts, répand sur les assiégeants une ombre qui les glace d'épouvante. Pâles et tremblants, ils laissent échapper leurs armes, et les citoyens en longs manteaux vont porter les clefs de la ville au monarque (3).

L'armée française s'approche de Reims, où commandaient, pour le duc de Bourgogne, de Saveuse et Châtillon avec six cents

(1) Villaret, t. 14, p. 421. — Chaussard, p. 41.

(2) Villaret, *ib.*, p. 420 et 421.

(3) Lettres de Charles VII sur la réduction de la ville de Troyes en son obéissance. (Ces lettres sont imprimées dans les Mélanges histor. de Camuzat.

hommes d'élite, et plusieurs capitaines anglais, avec un régiment d'archers. Jeanne d'Arc marchait la première, montée sur un cheval blanc; à peine Châtillon l'eut-il aperçue, qu'il dit à Saveuse (1): c'est déjà trop d'avoir combattu contre la France, dont nos pères étaient les fidèles et nobles vassaux, ne combattons pas aujourd'hui contre le ciel même; celle qui vient à nous brille d'un éclat que ne donne point la terre, et périsse le bras qui osera se tourner contre elle! A ces mots il assemble ses troupes, et suivi de Saveuse, il quitte la ville de Reims qui, ne pouvant résister à un siège, envoya ses notables au-devant du roi de France. Aussitôt que Charles VII eut fait son entrée solennelle dans cette cité, où plus

(1) Châtillon était piqué des hauteurs qu'affectait Bedford envers les Français liés au parti du duc de Bourgogne, et en cette qualité auxiliaires des Anglais. (*Voyez* Chronique de Monstrelet.) — Villaret, tome 14, p. 423. — Daniel, t. 7, p. 74.

d'une fois Dieu manifesta des miracles en faveur de notre monarchie, les ducs de Lorraine et de Bar, et le damoiseau de Commercy, vinrent grossir de leur troupe l'armée des Français (1); toutes les places voisines se rendirent à discrétion, tous les seigneurs renouvelèrent le serment de foi et hommage, et les cloches de la fameuse basilique annoncèrent pour le lendemain la cérémonie du sacre.

SUJET DU DOUZIÈME CHANT.

L'airain solennel et religieux se fit encore entendre dès le point du jour, les tambours et les trompettes convoquèrent les légions. Toutes les rues se jonchèrent de fleurs, et les édifices furent décorés de tentures, de feuillages et d'emblèmes. Montés sur des coursiers blancs richement caparaçonnés, s'avançaient vers le temple les quatre ôtages

(1) Villaret, tome 14, p. 424.

de la sainte ampoule (1). Après s'être engagés par serment à la restitution de ce vase miraculeux, ils le portent respectueusement à l'archevêque qui l'attend sous un dais de pourpre et d'or. Avant de se rendre à l'église, le roi suivi des dignitaires va dans la cour de son palais, où, selon un ancien usage, les malades et les infirmes venaient implorer leur guérison du monarque, dans la certitude qu'il avait reçu du ciel le privilège de guérir plusieurs maux incurables par le seul attouchement. Charles se penche avec bonté vers chacun d'eux en proférant ces mots : *le roi te touche, Dieu te guérisse* (2).

---

(1) Les quatre seigneurs qui furent donnés pour ôtages étaient les maréchaux de Boussac et de Clais ; Graville, maître des arbalétriers, et l'amiral de Culant. *Voy.* sur les cérémonies de ce sacre, Chron. de France. — Chron. de Monstrelet, fol. 47.

(2) Duchesne, manusc. tome 4 des vol. portés à la Biblioth. royale, fol. 42. — Du Tillet, Recueil des Rois de France, 1re part., p. 262 et suiv. — Menestrier, Bibl. instruct., tome 2, p. 90.

Le cortège se mit ensuite en marche vers la cathédrale, où le roi fut sacré au milieu des pairs. Des seigneurs de sa cour et des chefs de l'armée. Durant la cérémonie, Jeanne d'Arc, portant son étendard, se tint debout à la droite du prince qui lui devait sa couronne. Dès que Charles eut reçu l'onction sacrée, cette vierge tutélaire entendit une voix céleste qui lui dit : *la volonté de Dieu est accomplie* (1). A ces mots, Jeanne

---

(1) De ce moment, Jeanne d'Arc cessa d'être inspirée. *Voyez* son Histoire par Edmond Richer. On dit même que lorsqu'elle fut présentée pour la première fois au roi, elle lui conseilla de se hâter, parce qu'elle n'avait mission que pour un an. *Voyez* Lenglet-Dufresnoy, tome 1, p. 41.

M. Bonys a publié en 1806 un vol. in-8°. Paris, intitulé : *Nouvelles considérations, puisées dans la clairvoyance instinctive de l'homme*, etc., dans lequel il prétend que Jeanne d'Arc était douée de cette clairvoyance instinctive, espèce de vue interne et de sixième sens, que réveille encore quelquefois parmi les hommes l'opération du magné-

d'Arc sent en elle s'opérer un changement soudain. Son esprit cesse d'être éclairé des rayons de la lumière divine, son cœur n'a plus cette force invincible et cette inébranlable confiance que lui donnait la victoire; elle redevient timide, confuse, troublée; le souvenir des combats la fait tressaillir d'effroi, son bras soutient à peine l'oriflamme, et tout son corps fléchit sous le poids de son armure. La vue de ces pompes solennelles, la magnificence des cours, l'éclat qui l'environne, l'admiration dont elle est l'objet, tout l'importune et l'attriste; elle sent couler des larmes sur ses joues brûlantes d'une pudique rougeur, son sein est oppressé par de pénibles soupirs, et ses yeux qui naguère faisaient planer sur toute une armée

---

tisme. Selon lui, la crise merveilleuse de cette clairvoyance cessa à l'époque du sacre du roi, seule époque dont l'espoir avait exalté les espérances de la bergère en telle sorte qu'elle redevint une femme ordinaire et timide.

la puissance de ses regards superbes, ses yeux qui firent pâlir la fortune de l'altière Angleterre, sont modestement baissés et craignent de laisser voir à la curiosité publique la contrainte et l'embarras. A peine la cérémonie est-elle achevée que, pénétrant d'un pas incertain et tremblant dans le palais de Charles VII, elle se prosterne aux pieds de ce prince et lui dit en répandant des larmes (1) :

« Cher et noble sire, vous voilà sacré roi de France et rentré dans le cœur de vos

---

(1) Voici ces propres paroles, telles qu'elles sont rapportées au procès, dans la déposition du comte de Dunois « *Ma mission est terminée; plût à Dieu que j'eusse la liberté de renoncer aux armes et de me retirer auprès de mes parents, pour les servir et garder leurs troupeaux avec ma sœur et mes frères !* »

Voy. les manuscrits de la Bibl. royale, nos 5965, 5966, 5967, 5968, 5969, 5970 et 5970 *bis*. — M. Lévêque, la France sous les premiers Valois, tome 4.

états ; votre peuple est dans la joie, et l'Anglais rebuté déserte ses drapeaux. La promesse de Dieu est accomplie ; vivez dans la gloire et le bonheur , vivez long-temps et toujours adoré de vos sujets. Pour moi, pauvre et simple bergère, permettez que je quitte le métier des armes et la vie des cours; laissez moi revenir à ma condition première et reprendre la houlette , sous le chaume où m'attend la vieillesse des laboureurs qui m'ont donné le jour. L'esprit de Dieu n'a daigné s'arrêter qu'un instant sur une fille obscure ; désormais l'idée d'un miracle et d'une victoire épouvante ma faiblesse ; les forêts et la solitude , voilà désormais mes invasions et mes conquêtes; mes chèvres et mes agneaux , voilà quels seront à l'avenir les seuls objets de mon ambition et de mes soins. Adieu, noble fils de France, que Dieu vous tiène en contentement et fortune! »

Le roi craignant qu'un excès de modestie n'eût suggéré la démarche de celle qu'il admire , et ignorant quels secrets pressenti-

ments la rappèlent dans l'obscurité de la vie champêtre, s'oppose à un départ qui répandrait le deuil sur la cour et l'armée ; il la supplie de ne point le priver de ses conseils, de ses services et du bienfait de sa présence (1). Vainement l'infortunée le conjure de céder à ses vœux, et lui répète qu'elle n'est plus l'héroïne d'Orléans, de Gergeau et de Troyes, et que le moindre soldat aurait plus de force qu'elle dans les combats (2). Le roi la presse de demeurer, et en gémissant elle promet d'obéir.

Un tournoi, dans lequel Charles VII devait être armé par le duc d'Alençon, ajoutait aux fêtes de ce grand jour, qu'allait terminer un festin splendide (2). Jeanne d'Arc se dérobe à ces divertissements, où elle est vivement attendue ; le bruit des clairons la fait frissonner, la vue des bannières et des lances

---

(1) Edmond Richer, Hist. de la Pucelle d'Orléans, manusc. in-fol. — Villaret, Hist. de Fr., t. 14.

(2) Lenglet-Dufresnoy, tome 1, p. 110 et 111.

la couvre d'une pâleur mortelle. Tandis que toute la ville de Reims accourt autour de la lice, et que les amphithéâtres reçoivent les dames dans leurs plus beaux atours, celle qui ne veut plus être qu'une bergère, se promène, pensive et solitaire, dans les champs, que leurs habitants curieux ont quittés pour voir le sacre du roi. Elle contemple avec attendrissement ces rives paisibles, ces bois silencieux, ces prairies où paissent des troupeaux, et dont l'arrache l'ordre d'un monarque, pour l'attacher à la servitude brillante, où peut-être vont l'atteindre les disgrâces, les affronts, l'injustice et l'ingratitude des hommes (1). Ces pensées remplissaient son cœur d'amertume, lorsque sur les pierres d'une fontaine elle reconnut le même troubadour qui lui avait prédit sa gloire, ou plutôt l'archange radieux par qui lui furent transmises les volontés du Tout-

---

(1) Villaret, tome 14, p. 433 et 434.

Puissant. Mais, hélas! qu'il était changé! Au lieu de cette auréole qui ceignait sa chevelure embaumée, semblait se dessiner une couronne d'épines, enlacée aux tristes fleurs de l'absinthe; au lieu du céleste sourire qui illuminait son visage, un air de tristesse y répandait son obscurité; la harpe qui, dans ses mains, avait fait éclore des sons brillants et harmonieux, languissait détendue à ses côtés.

Jeanne d'Arc l'aborde et craint de l'interroger; lui-même détourne les yeux et verse des larmes. Hélas! dit-elle, Dieu m'a donc abandonnée (1)! — Ce n'est point ici, ré-

---

(1) Jeanne d'Arc, depuis le moment du sâcre, n'eut que de tristes pressentiments sur sa destinée. *Voy.* la déposition du comte de Dunois, lieu cité.— Les procès-verbaux des onzième et douzième séances, dans les interrogatoires.

Les encyclopédistes qui n'avaient garde de donner un motif merveilleux au désir que Jeanne d'Arc avait de retourner dans ses foyers, disent qu'elle fut dé-

pondit l'archange, qu'il décerne le prix des vertus et de la véritable gloire; pour mieux prouver que lui seul peut leur réserver une digne récompense, il permet souvent qu'elles

---

couragée par la jalousie, les hauteurs et les manèges des courtisans et des seigneurs qui redoutaient l'ascendant de cette héroïne. Cependant l'histoire de cette fille miraculeuse arrache aux auteurs de l'encyclopédie un aveu bien remarquable : « *Ce que nous avons rapporté de Jeanne d'Arc* (disent-ils, 1er vol. de l'Hist., p. 395), *et des résultats de son procès combiné avec le récit des historiens. Ces deux sources, les seules où il soit possible de puiser, se sentent sûrement beaucoup de l'enthousiasme qu'inspira cette fille singulière. La philosophie peut en retrancher ce qu'elle voudra.... Cet instrument fut du moins bien actif et bien efficace : peut-être en tout ce phénomène historique est-il inexplicable. La condition, le sexe, l'âge, les vertus, la piété, la valeur, l'humanité, la bonne conduite, les succès de ce vengeur inattendu de Charles VII, offrent un ensemble où le merveilleux domine, quelqu'effort que l'on fasse pour l'écarter ou l'affaiblir.* »

soient entourées de douleurs et de chagrins. L'âme ainsi rebutée par l'ingratitude et les persécutions des hommes, échappe aux funestes séductions, aux pièges fleuris de cette terre, et s'élance, toute palpitante d'une sublime espérance, dans le sein de l'éternité. Ainsi l'oiseau échappe à la flèche empoisonnée du chasseur en prenant son vol vers les cieux! — Et si la flèche l'atteint dans son essor, répondit Jeanne d'Arc, l'oiseau viendra-t-il se débattre en expirant sur le gazon ensanglanté? — L'ange répartit: si cet oiseau est le phénix, sa mort contiendra les semences de son immortalité: du bûcher même qui le consume, il renaît brillant et radieux. Ainsi l'âme du juste s'épure dans le foyer des douleurs, où elle souffre les plus cruelles atteintes; mais la mort brise les liens de son terrestre servage, et l'investit des domaines de l'immortalité.

Et vous, phénix des héroïnes et des bergères, félicitez-vous si un jour vous montez sur le bûcher libérateur; des flammes vont

vous régénérer ; trop pure et trop chaste pour subir les épreuves du cercueil et les phases de la corruption, votre corps même ne sera point souillé par la fangeuse sépulture des hommes, et votre âme vierge ne s'élancera d'un corps vierge qu'invitée par le chœur des séraphins à venir dans le séjour de la béatitude. Mais déjà je vois les constellations de la France et les étoiles prophétiques scintiller à votre approche fraternelle ; déjà un instinct sublime me rappèle parmi les anges qui doivent vous tresser la couronne des lys, et vous présenter à la foule ravie des rois et des héros, dont l'intercession obtint de l'Éternel les miracles de votre courage. Déjà les Clotilde, les Geneviève, les Bathilde, les Blanche, vous font place sur les gazons éternellement fleuris, où sans les épuiser jamais, elles partageront avec vous les ineffables délices du ciel

---

TRENTE-NEUVIÈME RÉCIT.

LOUIS XI, CHARLES VIII, ET LOUIS XII.

Le règne de Louis XI, fécond en événements politiques, n'appartient cependant à un ouvrage consacré aux beautés pittoresques et poétiques de notre histoire, que lorsqu'il montre ce roi, sur le déclin de ses jours, abandonné aux angoisses de la défiance et aux bizarres terreurs des superstitions populaires. Pour peu que la politique dispense un roi de la vertu, Louis XI aura sa place parmi les souverains qui surent le mieux gouverner. Vindicatif, dissimulé, ambitieux, et cependant circonspect et réservé envers la fortune, calculant de sang-froid ce que pouvait rapporter un crime, et ne répugnant pas même à une bonne action,

quand il la présumait utile à ses intérêts; prodigue comme l'est par fois un homme constamment avare; redoutable aux grands, sans être l'ami du peuple; peu accessible, et cependant aimant et protégeant les lettres, il fut pour les historiens une étude vraiment profonde.

A force de ruses, d'artifices et de négociations, il réunit à la France la Bourgogne et la Provence (1).

Ce roi voyait tous ses voeux s'accomplir, ses ennemis avaient disparu; Edouard, le seul qu'il eût encore à redouter, fut frappé par un trépas subit.

Mais lorsque Louis se croyait au comble de ses vœux, il fut la proie des chagrins dévorants, qui presque toujours assiégent la vieillesse d'un tyran. Il avait commandé de nombreux supplices, et n'avait contenu que par la peur, l'indignation et la haine des différents ordres de l'état, qu'il avait tous irrités par des abus d'autorité et des sévices

---

(1) *Voyez* à la fin du volume la note du 59e récit.

révoltants. Il redoutait la mort en homme qui n'avait rien fait pour se rendre le ciel propice, et qui lui-même s'était reconnu assez coupable pour douter de la miséricorde suprême. Dans le désordre de ses agitations et de son délire, il veut se hâter de réparer en peu de temps, par des pratiques d'une dévotion exagérée, une vie souillée de vices et d'iniquités (1). Aumônes, pélerinages, fondations, vœux, oraisons, rien n'est oublié pour fléchir le juge qui le mande à sa terrible juridiction. Il mit en réquisition les reliques les plus célèbres, telles que celles des trois rois de Cologne, de la châsse de Notre-Dame d'Embrun, et de l'anneau de saint Jobin de Marseille. Il se couvrit d'un surplis et d'une étole; athlète descendu dans une arène de douleurs, il se frotta avec l'huile de la sainte Ampoule, pour lutter avec force contre les

(1) Commines, liv. 6, ch. 7. — Gaguin, *in Ludovico XI.* — Duclos, Hist. de Louis XI.

terreurs et les soucis dont il était assailli (1). Il envoya dans les divers royaumes de la chrétienté, pour en obtenir à tous prix les objets révérés auxquels la crédulité de ces temps attribuait des miracles. Ses ambassadeurs négocièrent à Rome, près du pape Sixte, pour avoir le *corporal sur lequel chantait monseigneur saint Pierre ;* on le livra moyennant la cession des comtés de Valence et de Die. Bajazet ayant appris le goût du roi de France pour les reliques, lui fit proposer toutes celles qui restaient encore dans l'empire de Constantinople, en échange de son frère Zizim, réfugié en France, et que ce sultan sanguinaire eût infailliblement égorgé (2).

Mais tous ces remèdes étaient impuissants pour calmer le roi de France. Ces

---

(1) Gaguin, *in Ludov. XI.* — Mém. de Béthune, vol. coté 844. — Observat. sur Commines.

(2) Commines, *ib.* — Daniel, Histoire de France, tome 7, in-4°, p. 640.

signes extérieurs arrachés par l'effroi ne valaient pas une larme de la pénitence, et Louis n'en versait pas, et Louis ne sentait, au lieu de repentir et de piété véritables, que les frissons de l'épouvante et les tourments du désespoir. Ce qu'il tentait pour pacifier son âme tumultueuse, ne faisait qu'accroître ses pressentiments sinistres ; et lorsqu'au milieu de son trouble il éprouvait les accès de sa maladie, ou qu'il remarquait les progrès de son horrible maigreur, il se livrait à une douleur inexprimable, et que tout l'art d'une dissimulation dont il fit constamment son étude ne pouvait cacher à ses sujets. La mort n'était pas seulement à ses yeux la fin de la vie et de la puissance absolue ; c'était, pour ainsi dire, la porte de l'enfer et le premier pas dans une lamentable éternité. La seule idée d'une fin prochaine le faisait défaillir et le couvrait d'une ombre livide et glacée.

Lorsqu'il eut appris l'assassinat des Médicis et du duc de Milan, ses précautions

redoublèrent, et l'esclave chargé de chaînes au fond d'un cachot est encore plus libre et moins à plaindre que le roi de France despotiquement assis sur le premier trône du monde. Il s'enferma dans le château de Plessis, près Tours, qu'il fit défendre par des fossés profonds, des ponts-levis, des donjons, de triples murailles et des barrières hérissées de pointes de fer. On avait semé dans la campagne voisine dix mille chausse-trapes, pour la rendre inaccessible à la cavalerie (1). Dans l'allée qui menait au château, étaient une double colonnade de potences et deux files de grosses chaînes, où le prévôt Tristan venait attacher, sans aucune forme de procès, les infortunés qui, par des propos ou des gestes innocents, avaient éveillé les soupçons de l'ombrageux monarque (2).

---

(1) Gaguin, *in Ludov. XI*. — M. Duclos, Hist. de Louis XI.

(2) Commines, l. 6. — Gaguin, *ib.* — Chronique scandaleuse. — Mezerai et Daniel, en leurs Hist.

Tandis que les cadavres des suppliciés répandaient au-dehors l'infection et l'horreur, un silence profond régnait dans l'intérieur de la redoutable résidence, où l'on ne voyait errer que trois ou quatre serviteurs, pâles confidents d'un maître qui se les était attachés en les rendant si criminels, que chacun d'eux pût sentir qu'il n'avait de salut que dans la conservation de celui qui avait joui de leurs forfaits (1). Durant la nuit, ce silence était tout-à-coup troublé par des cris perçants que poussait inopinément le prince, qu'un léger bruit ou quelque rêve effrayant avait brusquement tiré de son court sommeil. A ces cris de détresse, le beffroi sonnait, les ermites, les sœurs converses et les moines mandés pour venir prier en faveur du roi, entonnaient des psaumes d'une voix lugubre, sous les murs et aux portes extérieures, où

(1) Comines, liv. 6 et 7. — Garnier, Histoire de France, tome 16, p. 113. — Daniel, t. 7.

ils veillaient tour-à-tour (1). A ces indices de péril, quatre cents archers, un grand nombre de gendarmes, d'arquebusiers et d'artilleurs, commis à la défense du monarque, prenaient les armes et sortaient en foule des chaumières voisines, converties en bastions et en corps-de-garde. Ils faisaient dans la campagne des rondes et des reconnaissances ; malheur aux voyageurs égarés dans ces lieux funèbres, malheur aux colons que les soins de leurs troupeaux appelaient de nuit dans les champs ! ils étaient immolés sans interrogatoire et sans procédure ; car les satellites de Louis cherchaient, par de pareils massacres, à se faire valoir près d'un roi auquel ils venaient, tout dégoûtants de carnage, se vanter d'avoir frappé des conspirateurs et des traîtres.

Louis changeait fréquemment de domestiques et d'appartements. Il ne prenait

(1) Commines, liv. 6, ch. 7. — Observations sur Commines. — Garnier, tome 19, p. 121.

sa nourriture qu'avec une répugnance extrême, et souvent, pour ne point toucher aux mets apprêtés par ses officiers, il allait cueillir lui-même les herbes et les fruits de son jardin, et puiser dans une eau courante. Ses courtisans, ses ministres, n'étaient introduits en sa présence qu'avec beaucoup de précautions. Il était presque toujours seul, et cette vie retirée, jointe à la connaissance de ses maladies aiguës, accrédita plusieurs fois les bruits de sa mort. Pour les démentir, il affectait de se parer avec recherche et de se montrer de loin par l'ouverture d'une galerie. Ce prince qui, dans la force de l'âge et de la santé, n'était vêtu que d'un drap grossier, et qui, comme l'attestent les registres de la chambre des comptes, ne portait que des bottes ressemelées et enduites d'une vieille graisse, croyait à ses derniers instants abuser ses sujets sur son véritable état, par l'éclat et la magnificence de son ajustement (1). Con-

(1) Commines, *ib.*—Daniel, t. 7, in-4°, p. 659 et suiv.

vert d'or, de rosaires, d'images bénites et de scapulaires, il apparaissait furtivement comme un fantôme qui a dépouillé le linceul pour surprendre les mortels par une illusion rapide.

On peut présumer que dans le noir vertige dont Louis était aveuglé, son médecin dut exercer sur son esprit un empire absolu. Jacques Coctier était le nom de ce médecin avare et insolent, qui extorqua à son maître cent mille écus en quatre mois. Lorsque Louis osait résister aux volontés de son docteur, celui-ci le menaçait de l'abandonner, ou lui disait : *Je sais qu'un beau matin vous me renverrez comme vous faites des autres ; mais je jure Dieu que vous ne vivrez pas huit jours après* (1).

Jacques Coctier avait trop d'intérêt à conserver une telle pratique, pour ne pas faire en sorte, sinon de le guérir, du moins

---

(1) Commines, t. 1, liv. 6, ch. 12. — Gaguin, *in Ludov. XI.*

de prolonger sa vie. On faisait sur lui, dit une vieille chronique, de terribles et merveilleuses médecines. Quelques auteurs contemporains prétendent qu'on saignait un grand nombre d'enfants et qu'on lui faisait boire leur sang encore chaud (1), pour adoucir l'âcreté du sien et faire refleurir, par ces esprits vitaux et printaniers, une existence flétrie par les angoisses, l'ennui, les années et les souffrances.

On crut le distraire en lui présentant l'image des plaisirs innocents et champêtres. Les bergers et les pastourelles du Poitou furent assignés, au nom du roi, à des jours et heures indiqués, pour venir danser au son des instruments et s'ébattre dans les prairies que dominaient les murs du ténébreux manoir (2) : mais la gaîté révéren-

(1) Chroniq. scandaleuse. — Gaguin, *in Lud. XI.* — Daniel, t. 7, p. 639 et 640. — Garnier, t. 19, p. 117. — Tabl. hist. des rois de France.

(2) Gaguin, *in Ludov. XI.* — Daniel, *ib.*, p. 640.

tielle de ces êtres simples et leurs amusements forcés disaient assez qu'ils étaient à la vue de Plessis-les-Tours, des gibets ensanglantés et des prisons, d'où les gémissements venaient se mêler au son de la musette et des chalumeaux.

Louis avait toujours aimé le divertissement de la chasse ; avare pour tout le reste, il fut prodigue dans la dépense de cette partie. Il entretenait des armées de fauconniers et de veneurs, et avait défendu, sous peine de la vie, et même aux plus grands seigneurs, de chasser dans l'étendue de son royaume (1). Il avait envoyé chercher à grands frais des chiens-courants en Espagne, des lévriers en Bretagne, des bassets à Valence, des mules en Sicile, des che-

(1) Commines, l. 6. — Claude de Seyssel et Gaguin, sur Louis XI. — Godefroy, Observations sur l'Histoire de Charles VIII, p. 407 et suiv. — Sainte-Palaye, Mém. hist. sur la chasse, 3e part., p. 270 et suiv.

vaux à Naples, des lions et des panthères en Barbarie, des cerfs et des buffles dans le Danemarck et la Sicile (1). Mais son affaiblissement et surtout ses craintes ne permettant plus à ce roi de prendre le plaisir de la chasse au-dehors, on lui ménagea un simulacre de cette récréation, en nourrissant de gros rats, qu'on faisait chasser par des chats dans ses appartements (2).

En ces temps-là vivait, au fond de la Calabre, un homme qui, dans l'âge même où la vie semble la fête de l'espérance, avait quitté le monde, et à travers ses illusions et ses vains prestiges était venu se cacher dans la solitude, où depuis quarante ans il vivait loin du commerce des hommes, n'ayant pour abri qu'une grotte creusée dans le rocher au bord de la mer, et pour nourriture que des racines et des fruits sau-

(1) Commines, *ib.* — Mezeray, t. 2, p. 191. — Sainte-Palaye, lieu cité.

(2) Commines, l. 6. — Claude Seyssel et Gaguin.

vages (1); mais sa contemplation et ses extases l'avaient rapproché du trône de Dieu, et à moitié dans le ciel, il ne tenait plus à la terre que pour y répandre les consolations et les paroles de la vérité sur les malheureux que le hasard poussait dans ses déserts.

La renommée de sa piété le rendit bientôt célèbre, et on lui attribua des miracles.

Louis ne doute pas de sa guérison, si François de Paule le visite et prie pour lui. Il lui envoye des ambassadeurs; mais le saint personnage refuse de quitter la solitude pour les pompes et les honneurs des cours. Louis, désolé de sa résistance, recourt à la médiation du roi de Naples et du pape. Ce n'est que par un ordre positif que le souverain pontife arrache François à sa retraite illustrée. Le bruit de son voyage

---

(1) François Martorelle, canonisé sous le nom de saint François de Paule, vint dans la solitude dès l'âge de douze ans.

avait attiré les peuples sur son passage ; les malades, les infirmes, les indigents venaient implorer sa bénédiction. Il parcourut ainsi l'Italie et la France au milieu des douleurs et des misères humaines, digne avenue des lieux où la royauté de Louis XI luttait contre les sinistres visions du trépas. Dès qu'il vit François, ce prince se jeta à ses pieds, en lui criant : *Guérissez-moi !* L'ermite le relève et l'entretient des miséricordes suprêmes et des merveilles du repentir (1). L'éloquence de cet homme qui n'avait jamais rien appris des autres hommes, et qui pour toutes leçons n'avait eu que l'attendrissement régénérateur, les prières les plus ferventes, les inspirations du ciel, réfléchi tout entier dans les songes et l'enthousiasme qui le transportait dans l'ombre des forêts ou sur le bord du torrent ; son éloquence, disons-nous, était douce comme

(1) Commines, t. 1, liv. 6. — Manusc. de Legr. — Garnier, tome 19, p. 129.

le miel qui découle de l'âpre écorce d'un chêne inculte et sauvage. Louis, qui n'avait jamais conféré qu'avec des prédicateurs fanatiques (1), des docteurs sophistiques et pédants, des courtisans faux et pervers, voit enfin des traits humains que l'ambition, l'hypocrisie et les vices des siècles n'ont point altérés ; il entend un langage qu'un art imposteur n'a pas asservi. La Religion, fille du Ciel et du Désert, lui apparaît alors pour la première fois, non point menaçante et terrible, non point entourée de ténèbres et de fantômes, mais brillante de clartés, mais le front couronné des étoiles de l'immortalité, et portant dans un vase d'albâtre un baume miraculeux. Son divin sourire et ses regards angéliques dissipent les ombres de l'agonie, enchantent la douleur et embellissent jusqu'au trépas lui-même. Louis est plus calme, il parle sans effroi de son successeur et de sa fin prochaine ; sa rési-

(1) Chron. scandal. — Manuscr. de Legrand. — Garnier, t. 16, p. 124 et suiv.

gnation chrétienne édifie ceux qui l'entourent. Il expire, et ce solitaire de la Calabre revient adorer au désert, celui qui seul peut donner une vie heureuse et une mort paisible.

Louis XI laissait pour successeur un fils unique, âgé seulement de treize ans, et que la défiance de son père avait exilé au château d'Amboise, où le jeune prince, abandonné à quelques serviteurs obscurs, ne reçut aucune éducation. Mais la nature avait suppléé à tout, Charles VIII était doué d'un génie ardent, d'un esprit élevé, d'un courage indomptable; et ces qualités brillantes, doucement tempérées par la courtoisie et la bonté, faisaient de ce roi l'espérance et l'amour des Français. *Il était si bon*, dit un de ses contemporains, *qu'il n'est point possible de voir meilleure créature. C'était*, dit le même historien, *un gentil prince, doux, gracieux et acointable* (1).

(1) Commines, l. 5 et 6. — Belcarius, l. 4. — Naudé, Addit. à l'Hist. de Louis XI.

Nourri loin de la cour et des flatteurs, laissé à lui-même et se faisant lire par quelques vieux écuyers les romans de chevalerie, il prit goût aux actions d'éclat, aux grandes entreprises et aux aventures périlleuses.

Quand il eut étouffé par la victoire de Saint-Aubin les troubles qu'avait excités dans l'état l'ambition du duc d'Orléans, qui, pour se venger de ce que le gouvernement du royaume avait été confié à Anne de France pendant la minorité du roi, s'était ligué avec le duc de Bretagne et Maximilien d'Autriche (1), Charles VII résolut la conquête de Naples et de Constantinople, malgré les avis d'une prudente politique peu compatible avec la romanesque imagination de ce prince. Pour donner un prétexte spécieux à ces expéditions témé-

(1) Remontrance du duc d'Orléans au Parlement. — D'Argentré, Hist. de Bretagne, l. 12, ch. 431, 432. — Belleforest, Annales de France.

raires, il s'autorisait des droits de la maison d'Anjou sur le royaume de Naples (1); et quant à la capitale du Bosphore, que Mahomet II venait de réunir à l'empire ottoman, il voulait la revendiquer les armes à la main, en vertu d'un acte de cession passé devant notaires, entre un de ses agents et André Paléologue, neveu et légitime héritier du dernier empereur grec, moyennant une pension de 4,300 ducats.

La conquête de Naples devait favoriser celle de Constantinople. Charles se trouvant aux tournois de Lyon, proposa, dans la chaleur de ces fêtes militaires, une campagne en Italie. Ses chevaliers, qu'animait la présence des dames, répondirent par des cris de joie. Toute la noblesse se rangea sous le drapeau royal, et l'on se précipita sans réflexion dans une guerre lointaine avec l'enthousiasme qu'inspire l'amour de

---

(1) Giannone, l. 20 et suiv. — Traité des droits de Charles VIII, par Baronnat.

la gloire et l'ivresse que donne le plaisir (1). Les Français parlaient d'aller prendre les places d'Italie, comme s'il eût été question de rompre des lances ou de gagner au jeu de bagues dans un carrousel. Ils doutaient si peu du succès, qu'ils négligèrent les plus simples précautions, ne firent aucunes provisions, n'emportèrent point d'argent, et partirent avec leurs habits de fête (2).

L'armée, qui ne comptait guère que 15,000 hommes, traversa l'Apennin et affronta l'Italie.

Cette contrée était divisée en un grand nombre de petits états, que les spéculations maritimes, l'activité du commerce de l'Orient, les sciences et les arts de la Grèce réfugiés dans l'Ausonie, rendaient autant de gouvernements célèbres par leurs ri-

(1) Des Rey, Relation du voyage de Charles VIII. — Garnier, tome 20, p. 294 et 295.

(2) Commines, l. 7, ch. 4. — Observ. sur l'Hist. de Charles VIII.

chesses, leur population et leurs lumières. Ces précieux avantages, joints à ceux d'un climat délicieux, auraient fait de ce beau pays la double merveille de la nature et de la civilisation, si une politique insidieuse n'y eût point, pour ainsi dire, placé l'enfer au milieu de l'élysée.

L'Italie était un singulier mélange de grâces, de souplesse, de perfidies et de volupté, de pratiques superstitieuses et d'impiétés. Des divertissements, des fêtes, des concerts, et tous les enchantements du génie et toutes les séductions des caresses s'entremêlaient aux complots ténébreux, aux parjures, aux empoisonnements, aux assassinats. Jamais la trahison n'eut un plus doux sourire; jamais l'hypocrisie n'eut un langage plus artificieux. La volubilité du discours, la démonstration des gestes affectueux semblaient produire au-dehors les sentiments intérieurs; et cependant cet axiome classique et favori, qu'il fallait s'étudier à dissimuler, avait creusé dans le cœur italien un

abîme sans fond où l'on cachait aisément tout ce qu'on voulait cacher. Là, Machiavel rédigeait les maximes subversives de la bonne foi, maximes que cent autres Machiavels mettaient chaque jour en pratique. Parmi ces fourbes célèbres étaient alors Ludovic Sforce et le pape Alexandre VI ; le premier, tuteur de Galéas son neveu, méditait, au préjudice de cet enfant, qu'il fit ensuite assassiner, l'usurpation du duché de Milan (1). Pour se faire un puissant allié, il flattait les projets de Charles VIII sur le royaume de Naples, dont les princes d'Arragon s'étaient emparés. Alexandre VI, homme éloquent, actif, et dont la politique profonde encourut l'éloge de Machiavel, devint par ses excès le scandale de l'église et la honte de l'humanité ; recherchant les arts pour les rendre complices de ses pensées immorales et sacrilèges, il se

---

(1) Francisc. Guicciardino, *Istoria d'Ital.*, l. 1. — André de la Vigne, *Vergier d'honneur.* — Nardi, *Hist. Fior.*, p. 15.

fit peindre revêtu de ses habits pontificaux à genoux devant une vierge dont les traits étaient ceux de sa fille Julie Farnèse. Alexandre songeant à livrer aux enfants dont l'avait rendu père sa maîtresse Venozza les principautés d'Italie, conspirait en secret la ruine des Bentivoglio, des Manfreddi, des princes de la maison d'Est, des Orsini et de vingt autres familles illustres et régnantes. Le roi de Naples lui faisait surtout ombrage; il suscita contre lui Ludovic et les Vénitiens, et pressait les armements de Charles VIII. Mais dès que les Français eurent passé l'Apennin, une vague terreur s'empara du pontife romain; il craignit que de tels guerriers une fois maîtres de Naples ne lui devinssent encore plus redoutables que les souverains d'Arragon. Au lieu de combattre ceux-ci comme il l'avait d'abord résolu, ce fut, au contraire, avec eux qu'il fit un traité d'alliance, pour renverser à son passage le superbe Charles VIII. Afin de mieux cimenter cette union, il maria l'un de ses

fils à dona Sancia, fille d'Alphonse, roi de Naples ; cet hymen fut célébré à Rome avec des fêtes extraordinaires et des prostitutions qui surpassèrent tout ce que l'histoire recueillit, aux mêmes lieux, des orgies de Néron et de Caligula. Le pape y brigua, dit-on, les honneurs de l'inceste, et sa fille Lucrèce ne sortit de ses bras que pour passer dans ceux de ses frères, dont l'un était cardinal (1).

Cependant l'armée de Charles VIII s'avançait avec rapidité; Lucques reçut ce monarque avec des rameaux de verdure et des couronnes de fleurs. Pise le proclama son

---

(1) Beaucoup d'auteurs ont reproché cet inceste à Alexandre ; cependant William Roscoë, dans son Pontificat de Léon X, ch. 6, tome 1, veut en justifier ce pontife. *Voyez*, au surplus, Guido Postumo, *Eleg.*, p. 36. — Monaldeschi, *Comm. Istor.*, p. 148. — Raph. Volater. Anthropol., lib. 23. — Vie d'Alexandre VI, par Gordon. — Guicciard., *Stor. d'Ital.*, l. 3. — Pontanus et Sannazar ont composé des distiques latins sur l'inceste de Lucrèce Borgia.

libérateur et le restaurateur de son antique liberté ; Florence frappa des médailles en son honneur, et envoya à sa rencontre les grands corps de l'état. Pour mieux accueillir nos guerriers, Sienne abattit ses murailles, et couvrit l'extérieur de ses palais de tentures magnifiques (1). Charles parut sous les murs de Rome. La terreur qui l'avait devancé ne permit pas de résistance. Le roi de France entra de nuit et à la lueur des flambeaux dans cette ancienne capitale du monde. Armé de pied en cap, la lance en arrêt, revêtu d'une cuirasse d'or, il pousse son coursier dans la voie triomphale, où les Paul-Émile, les Flaminius, les Pompée, les Césars traînaient à leur suite les rois d'Orient et d'Occident, et les dépouilles de l'univers. Le Tibre tressaillit en voyant sur ses bords des héros non moins vaillants, et qui dédaignant les con-

(1) Des Rey, Voyage de Charles VIII. — De la Vigne, Journal du voyage de Charles VIII.

seils de la politique, n'étaient venus si loin que sur la foi de leurs épées. Le peuple accourt en foule, il contemple à la suite d'un jeune roi, qui à peine âgé de dix-huit ans faisait trembler l'Italie (1), ces chevaliers dont les casques, les lances, les brassards réfléchissaient les ondoyantes clartés des torches et des feux nocturnes ; leurs cottes d'armes, leurs étendards, les caparaçons de leurs coursiers offrent à l'admiration d'une multitude enthousiaste, les peintures héraldiques, les emblêmes héréditaires où la noblesse de France a chiffré sa gloire et ses exploits. Le pape s'était réfugié au château Saint-Ange. Charles était supplié de délivrer la terre de ce monstre à triple couronne, et peut-être l'eût-il fait, si tout-à-coup un pan de muraille du château Saint-Ange ne s'était point écroulé. Cet événement extraordinaire laissait Alexandre sans défense, et ce qui devait le perdre le

(1) De la Vigne, Journal du voy. de Charles VIII.

sauva, près d'un roi dont la grandeur d'âme refusa de profiter d'un avantage qui n'était pas le résultat de sa valeur. Charles admit le pape à capituler, puis s'achemina vers Naples (1).

Dès qu'il se fut éloigné, Alexandre infidèle à sa parole renoua avec ardeur le fil de ses négociations pour ensevelir dans les champs d'Italie la puissance des Français. Il embrasa de sa haine Ludovic Sforce, Pierre de Médicis, et les Vénitiens (2); l'indigne chef de l'église conçut même la pensée d'appeler à son secours les infidèles, et de se faire l'allié de ce Bajazet tout dégoûtant de meurtres célèbres.

Ferdinand, auquel Alphonse son père venait d'imposer la périlleuse couronne de Naples, vint défendre la frontière de ses

---

(1) Morellii, *Cod. mss.* — *Bib. Nanianæ*, p. 126. — Guicciardino, l. 1. — Commines, l. 7, ch 14. — Dumont, Corps diplomat., tome 3.

(2) Mariana, liv. 26, ch. 5.

états avec six mille hommes d'infanterie et cinquante escadrons. Il se posta dans un passage étroit, entre une rivière profonde et des montagnes escarpées. Ferdinand eût été invincible peut-être, si ses soldats avaient aidé sa valeur ; mais ceux-ci frémirent au seul bruit des trompettes françaises, et s'enfuirent sans combattre devant les trois mille hommes qui composaient l'avant-garde de l'armée (1). Ferdinand voulut rallier les fugitifs dans les murs de Capoue et d'Averse ; mais ces places, craignant la contagion de ses malheurs, refusèrent de recevoir ce prince, qui revint à Naples où le peuple commençait à se révolter. Ferdinand fut indigné de la lâcheté de ses sujets, et les méprisant trop pour mourir au milieu d'eux, il monta sur des vaisseaux qui échappèrent difficilement aux embûches que lui livrèrent ses propres soldats pour le vendre aux vainqueurs (2).

---

(1) Commines, l. 7, ch. 13.

(2) Guicciardino, *Istor. d'Ital.*, l. 1.

Le roi de France fit son entrée à Naples, couvert des vêtements impériaux, comme cessionnaire et vainqueur en espérance de Constantinople ; une couronne d'or ceignait sa chevelure, il tenait dans ses mains un sceptre et un globe, simulacre du monde entier. Les plus grands seigneurs portaient le dais superbe, sous lequel il s'avançait avec une orgueilleuse majesté. Il traversa les cinq places de Naples, et y fit cinq stations pour y recevoir la fleur de la jeunesse italienne, qui aspirait à l'honneur de recevoir de ce prince la dignité de la chevalerie (1). Pendant le cours de cette cérémonie, l'illustre Pontanus haranguait le monarque, et Raphaël Bandolini prononça un discours qu'il mit en vers sur-le-champ (2).

---

(1) William Roscoë, Vie et Pontif. de Léon X, tome 1, ch. 4, p. 250.

(2) Mazz., *Scrittori d'Italia*, vol. 6, p. 2018, tit. *Brandolini*.

Cependant Charles et les guerriers qui étaient venus chercher de périlleux hasards, rougissaient de n'avoir trouvé aucune résistance depuis Lyon jusqu'à Naples. Les fourriers du roi, précédant le reste de l'armée, entraient dans les villes d'Italie la craie à la main, et marquaient, sans opposition, les logements du prince et des généraux. Là où les Français désiraient trouver des ennemis, il leur fallait subir les harangues adulatrices des populations avides d'esclavage; là où ils désiraient des assauts, ils regrétaient de voir ériger des arcs de triomphe et des monuments en leur honneur. La facilité de cette conquête les en dégoûta, et comme l'ambition et la politique avaient eu moins de part à leur entreprise que l'envie de s'illustrer par des faits d'armes, ils ne prirent aucune mesure pour s'assurer la possession d'un royaume qui leur avait trop peu coûté. Ces mâles et généreux soldats éprouvaient quelque honte de leur inaction sous un ciel qui semblait

tenter de les amollir en insinuant dans leurs veines des langueurs paresseuses et de pénétrantes voluptés.

Charles VIII quitta donc la ville de Naples où il laissa un gouverneur avec quatre cents hommes, et reprit les chemins de France.

Il allait enfin les trouver ces dangers, cette gloire disputée qu'ambitionnait son cœur chevaleresque. Tandis que Naples l'amusait par des fêtes et des jeux, une ligue imposante s'était formée entre Alexandre, Ludovic, l'empereur, le roi d'Espagne et la république de Venise. Ces confédérés, au nombre de trente mille hommes, vinrent attendre au pied de l'Apennin, les Français, qui ne comptaient que huit mille combattants, harassés par une marche pénible et manquant de munitions (1).

Les Italiens étaient commandés par Fran-

(1) Histoire de Louis de la Trémouille.

çois de Gonzalgue, marquis de Mantoue; leur avant-garde était composée d'une nuée de *stradiots*, Grecs vagabonds et féroces, que les Vénitiens levaient dans le Péloponèse et l'Épire, et qui, dans les combats où les attirait l'ardeur du pillage, se disputaient les têtes des cadavres pour en caparaçonner leurs chevaux.

Charles ressentit donc une joie secrète en trouvant l'occasion d'exercer sa valeur en face de l'Europe entière. Avant de livrer bataille, il choisit neuf braves, qu'il appela *ses neuf preux*, et au milieu desquels il se plaça. Au moment de l'attaque, des espions s'étant introduits dans les rangs français, sous le prétexte de négocier un arrangement, les neuf preux de Charles VIII prirent tous le costume royal, afin que le rapport des espions ne dirigeât pas les efforts de l'ennemi contre la personne sacrée de leur monarque (1). Le roi harangua ses

---

(1) De la Vigne, Journ. du voyage de Charles VIII.

troupes selon l'usage, et conféra l'ordre de chevalerie, pour que les nouveaux paladins gagnassent leurs éperons à force de prouesses.

Gonzalgue profitant d'un chemin couvert avait fait faire un détour à la meilleure partie de ses troupes, afin d'attaquer les derrières de l'armée française. Le choc fut terrible et la mêlée fatale aux plus braves. Le prince combattait au premier rang, et l'un de ses preux fut fait prisonnier à ses côtés (1). Tandis que le feu de la bataille s'était jeté sur l'arrière-garde, le fort de l'armée contenait le reste des Italiens, et peu à peu engageait l'attaque avec succès. Après une heure de combat, les ennemis voyant que, malgré la supériorité de leur nombre, ils n'avaient pu faire reculer d'un pas les Français, et que plusieurs de leurs généraux avaient mordu la poussière, sentirent

(1) Muratori, *Annali d'Italia*, vol. 9, p. 581. — Corio, *Storia di Milano*, p. 949.

mourir la confiance au fond de leurs cœurs intimidés ; ils faiblirent sur tous les points ; alors nos soldats se lancèrent aveuglément à leur poursuite, et Charles VIII, qui essayait en vain de modérer leur impétueuse ardeur, demeura seul sur le champ de bataille, avec un de ses valets, petit, bossu et désarmé (1).

Un escadron de gendarmes vénitiens qui, rompus dès le commencement de la bataille, s'étaient retirés derrière un fleuve, voyant que les Français disparaissaient sur les pas des vaincus et qu'il n'y avait plus sur le champ de carnage que le roi, qu'ils avaient reconnu à son armure et à sa *camise* semée de lys d'or, vinrent fondre sur lui avec la fureur du désespoir et en poussant des cris sauvages. Charles sans s'étonner, sans pâlir, se défend contre tous (2). Douze d'entr'eux tombent sous son bras, un plus grand nombre

(1) De la Vigne, Journal du voyage de Charles VIII.

(2) De la Vigne, *ib.*

sont blessés ; mais une foule de fuyards s'était ralliée aux autres ; le roi qui, assailli de toutes parts, n'avait plus qu'un tronçon de son épée, et dont le coursier était étouffé par la multitude des ennemis, aurait enfin succombé, si des chevaliers prévenus de son danger ne fussent venus le secourir (1).

L'étonnante victoire de Fornoue fraya aux Français le chemin de leur patrie. Toutes les villes se soumettaient à Charles VIII et le trahissaient ensuite. Une d'elles ayant fait une longue résistance fut promise à la fureur du soldat. Le roi français s'y jeta le premier et vit sur le seuil d'un palais une jeune fille dont la beauté le frappa d'admiration ; déjà ivre et troublé par le vertige de la victoire, il s'élance sur les pas de cette fille charmante, et la pressant dans ses bras, semble défier toutes les puissances de la terre d'enlever à ses désirs impérieux celle qu'il veut

(1) Commines, l. 8, ch. 7. — Daniel, t. 8.

leur sacrifier; mais elle, apercevant l'image d'une madône sur les lambris de l'appartement où l'entraînait le monarque, dit avec l'accent d'une douleur inspirée : *Ah ! Sire, au nom de cette vierge pure et sainte, ne m'arrachez pas l'honneur.* Charles touché de cette prière, fait taire sa passion et se dit à lui-même : « Triomphons de nous, c'est la plus belle victoire ; l'Italie entière ne m'a point résisté, cédons à l'innocence et à la vertu. » Le prince relève l'Italienne éplorée, lui rend la liberté, celle de tous ses parents, et la comble de trésors (1).

De tous ses triomphes en Italie, Charles VIII ne garda que le prix de celui-là.

Ce roi était de retour en France, son imagination plus calme était désabusée de la gloire militaire ; aspirant à une gloire plus solide, il voulut faire le bonheur de son peuple, encourager l'agriculture, corriger les mœurs et voir fleurir la justice ; il se

(1) Commines, Jaligny, Belcarius, etc.

proposait de réduire à douze cent mille livres les sept millions sept cent mille livres que son prédécesseur levait sur la France. La mort le surprit tout-à-coup dans sa vingt-neuvième année; mais le ciel exauça les voeux qu'il avait formés pour la prospérité publique, puisqu'il appela Louis XII à lui succéder.

On a vu Louis XI, despotique, perfide et dissimulé, réussir dans toutes ses entreprises; on va voir, à la confusion de l'aveugle fortune, le généreux et magnanime Louis XII succomber dans toutes les siennes. Peu de souverains furent moins heureux et méritèrent de l'être davantage; mais la vertu de Louis XII brille d'un plus vif éclat au milieu des nuages de sa vie, et après tout, ce prince qui mit sa gloire, son bonheur, à se faire bénir de ses sujets, accomplit suffisamment sa royale destinée, et les plus grands succès n'auraient pu rien ajouter à sa renommée.

Il était duc d'Orléans, lorsque désirant

faire servir au maintien de ses droits l'impétueux courage que la nature lui avait prodigué, ainsi que tous les dons les plus flatteurs, il avait désiré reconquérir le duché de Milan que lui avait transmis Valentine Visconti son aïeule. Mais Louis XI qui craignait l'agrandissement des princes de son royaume, enchaînait la valeur de ce jeune héros dans un repos dont il s'indignait. A la mort de Louis XI, il crut que sa qualité de prince du sang lui donnerait le gouverment du royaume pendant la minorité de Charles VIII. Mais ce gouvernement passa aux mains de la duchesse de Bourbon. Déçu, irrité, il se ligua, comme on l'a déjà dit, avec le ministère et la noblesse de Bretagne. Le vieux duc de cette province avait une fille dont la beauté, l'esprit et les vertus, furent les ornements de son siècle (1). Une

(1) Histoire latine de Louis XII. — Jaligny, Hist. de Charles VIII. — Commines, l. 6. — Saint-Gelais, Vie de Louis XII. — D'Argentré, Hist. de Bretagne, liv. 12. — Garnier, 2e contin. de Velly, t. 2.

foule de concurrents, braves et puissants, briguaient la main d'Anne de Bretagne, tous jaloux de signaler leur zèle et leur bravoure sous les étendards du duc son père. Des tournois, des fêtes, les chasses et les jeux déployaient chaque jour, aux regards de cette princesse adorée, la force, l'adresse et les grâces de mille seigneurs opulents.

Entr'eux tous, Anne ne distingua que Louis d'Orléans. Toutes les fois que les trompettes désignaient le vainqueur du carrousel ou du pas d'armes, et que ce brillant vainqueur appelé au pied du trône pour y recevoir le prix, levait la visière de son casque, c'était le duc d'Orléans que la voix du héraut proclamait, c'était lui dont les mâles attraits étaient encore embellis par la victoire et l'amour (1).

Ce prince vole à la tête des Bretons contre l'armée du roi, qu'il rencontra à Saint-Aubin. Le sire d'Albret, qui avait pris les

---

(1) Saint-Gelais, Histoire de Louis XII.

armes pour mériter Anne de Bretagne, dont il n'avait reçu que des froideurs et des mépris, imputant sa disgrâce au duc d'Orléans, qu'il savait être préféré, résolut de le faire enlever dans sa tente (1). Prévenu de ce dessein, Louis mit ses soldats en embuscade, et les deux rivaux eurent une explication violente, qui divisa l'armée bretonne en deux partis. C'est au milieu de cette rivalité sanglante, que les Bretons furent attaqués par les troupes de l'armée royale; la Trémouille qui les commandait fut complètement vainqueur (2). Le duc d'Orléans, malgré des prodiges de valeur, fut fait prisonnier, ainsi que le prince d'Orange et un grand nombre de seigneurs. La Trémouille fit servir un grand festin à ses captifs. Au dernier service, il introduisit dans la salle deux cordeliers, en disant: *Princes, rassurez-vous, il ne m'appartient pas de rien prononcer sur votre*

(1) Jaligny, Histoire de Charles VIII.

(2) Belcarius, l. 4. — D'Argentré, l. 12, ch. 452.

sort, cela est réservé au roi ; mais vous, capitaines, qui avez été pris en combattant contre votre souverain et votre patrie, mettez promptement ordre aux affaires de votre conscience. Louis et le prince d'Orange demandèrent en vain la grâce de leurs compagnons, ils furent couverts du sang de ces malheureux égorgés en leur présence, et eux-mêmes se virent condamnés à une prison rigoureuse. Louis fut enfermé dans la grosse tour de Bourges pendant trois ans; là il s'adonna au charme de l'étude. Ayant lu les Offices de Cicéron, les vies de Titus et de Trajan, il sentit qu'il était une autre gloire que celle des armes, une autre ambition que celle de subjuguer, d'envahir ; d'autres plaisirs que ceux de la vengeance. Dès ce moment, ce prince né avec le germe des qualités les plus admirables, rendit grâce à son infortune, puisqu'elle avait tempéré la fougue de ses passions, mûri sa sagesse, épuré sa vertu. Jusqu'au fond des cachots, dit-il, faisons-nous un empire plus

flatteur que celui de l'Orient ou de l'Occident, et chargé de chaînes remportons d'éclatantes victoires. Pour premier trophée il dompta ses sentiments, il fit plus, il réprima l'excès de son amour pour Anne de Bretagne.

Cette princesse avait perdu son père. A peine sortie de l'adolescence, elle dirigeait avec habileté les affaires compliquées de ses états et résistait aux prétentions de cent rivaux, qui tour-à-tour soumis et furieux, ne lui offraient que l'alternative de l'amour ou de la haine, de l'hymen ou de la guerre (1). Le souvenir qu'elle conservait en faveur du duc d'Orléans, lui faisait abhorrer tous les autres partis; mais les seigneurs de sa cour lui ayant persuadé que son mariage était nécessaire au repos de son peuple, elle agréa les hommages de Maximilien d'Autriche. Les conditions de ce mariage étaient déjà signées, lorsque le roi

(1) D'Argentré, Histoire de Bretagne, liv. 12.

de France, craignant qu'une telle union ne lui enlevât l'espoir de posséder un jour la Bretagne, demanda pour lui-même la main de cette héritière. Anne, qui avait été élevée au milieu des guerres de la Bretagne et de la France, et qui imputait au succès de Charles VIII et la mort de son vieux père et la captivité de Louis d'Orléans, refusa l'offre de cet hymen avec une sorte d'horreur. Le roi de France vint réitérer cette offre avec une armée formidable; il marcha sur Rennes et se présenta en vainqueur devant la princesse qu'attendrirent les cris de ses malheureux sujets (1).

Charles VIII savait que Louis aimait Anne de Bretagne; mais ce roi qui se connaissait en fait d'honneur et de loyauté, non seulement voulut rendre la liberté à son rival, mais lui-même alla ouvrir la porte de sa prison, et reçut, avec des embrassemens sincères,

---

(1) D'Argentré, liv. 12. — Lobineau, Histoire de Bretagne, tome 1, p. 814; tome 2, p. 1535.

un serment qui ne fut jamais trahi. La délivrance de Louis acheva de fléchir la rigueur qu'Anne de Bretage avait opposée aux voeux de Charles VIII ; elle fut touchée de la générosité dont ce roi avait usé enversson ancien ennemi, et elle l'épousa sans murmurer.

Charles étant mort sans enfants, le duc d'Orléans fut appelé au trône par le droit de naissance. Tous ceux qui s'étaient précédemment déclarés ses ennemis, ne virent pas son avénement sans effroi. Louis les rassura, en disant : *Le roi de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans.* Son premier soin fut de diminuer les impôts d'un tiers, de rétablir la discipline dans les armées, le bon ordre dans les universités, la justice dans les tribunaux. Il renouvela par un édit énergique les anciennes ordonnances qui voulaient que les juges n'eussent aucun égard aux recommandations du souverain et à tout ce qu'il pourrait désirer de contraire aux lois. Le peuple attendri se disait : le ciel nous a rendu saint Louis.

Pourquoi, lorsqu'il rappelait si bien les vertus et la paternelle bonté de ce grand roi, Louis XII devait-il l'imiter aussi en se laissant aller à de funestes entreprises? A la vérité ce n'était plus pour la cause des croisades que ce prince allait lever ses étendards, mais c'était pour une expédition qui, de même que les croisades, ouvrait un gouffre immense dans lequel s'engloutissaient les trésors et les armées de nos rois, dont les plus éclatants désastres ne pouvaient retenir l'impétuosité. Louis, pour qui l'exemple des malheurs des ducs d'Anjou était inutile, voulut tenter, comme son prédécesseur, de ressaisir les droits qu'il avait sur le Milanais et le royaume de Naples. Ces perfides contrées ne s'ouvraient à nos soldats que pour mieux les anéantir; de rapides succès et de longues infortunes distinguaient leurs imprudentes conquêtes.

Allié aux Vénitiens, Louis enleva le Milanais et s'empara des états de Gênes; allié à Ferdinand roi d'Espagne, il envahit

le royaume de Naples. Mais Gonzalve de Cordoue, dont l'astuce et la fausseté déshonorent les belles actions militaires, a résolu de gagner Naples à son maître. Ce général se tourne contre notre armée sans défiance ; les Espagnols devenus tout-à-coup aggresseurs d'auxiliaires qu'ils étaient, après avoir battu les troupes de Louis à Cerisoles, les expulsèrent facilement de toute l'Italie (1).

Louis forma une seconde armée ; elle était nombreuse et vaillante. Alexandre VI venait de boire, dans un festin, le poison qu'il avait fait préparer pour plusieurs cardinaux (2), et le conclave était assemblé pour élire un nouveau pape. Le cardinal d'Am-

---

(1) Guicciardino, liv. 5. — Recueil des Traités, par Léonard. — Garnier, t. 20. — Daniel, t. 8.

(2) C'est l'opinion de *Guido Postumo* et de beaucoup d'autres, qui sont contredits par *Burchard*, *Muratori* et *Bertrand Costabile*. Ceux-ci disent qu'Alexandre VI mourut de la fièvre, le 18 avril 1503.

boise, premier ministre de Louis, sacrifia, seulement en cette occurrence, les intérêts de son maître à ses vues personnelles; il espérait être promu à la chaire pontificale, et pour mériter le suffrage des cardinaux qui se jouaient de sa vanité, il empêcha les progrès des armes de Louis. D'Amboise ne fut point nommé; la saison des pluies arriva pendant la halte irréparable qu'il avait prescrite; nos troupes ne purent agir; l'inaction, la disette et la maladie éteignaient leur ardeur, lorsque le roi d'Espagne qui, par de nouveaux traités, avait abusé la candeur de Louis, envoya Gonzalve contre ces troupes affaiblies. Le capitaine espagnol les défit au passage de Garillan; un pont était jeté sur ce fleuve; si les Espagnols l'eussent franchi, c'en était fait de l'armée fugitive; mais à l'entrée de cette unique voie de salut apparaît un chevalier français. Seul, comme une tour inexpugnable, il brise l'effort des vainqueurs, et les plus téméraires tombent sous le fer de son épée.

Du haut de ce pont, que fait chanceler le fracas d'une artillerie foudroyante, il verse des flots de sang dans le torrent écumeux qu'enflent les débris et les cadavres. Grâce à cette égide invincible, notre armée était déjà loin; à peine aperçoit-on à l'horizon la poussière de ses derniers chars; alors ce guerrier sauveur, n'ayant plus besoin de combattre, rejoint paisiblement ses compagnons d'armes. Les Espagnols étonnés n'osent poursuivre un héros si redoutable, et dans leurs rangs, qu'une religieuse admiration a rendus silencieux, on entend murmurer ces mots : *Honneur au chevalier Bayard* (1)!

Anne de Bretagne et Louis XII conservaient peut-être encore l'un pour l'autre un tendre souvenir; mais nul regard, nul soupir, n'eût trahi le secret de leurs cœurs religieux et discrets, si la politique, dont tant

---

(1) Annales de France. — Hist. du chev. Bayard, ch. 25. — Daniel, tome 8, p. 393.

de fois eut à se plaindre l'amour, n'avait semblé vouloir le dédommager des peines qu'il lui fit endurer. La mort de Charles VIII restituait la province de Bretagne à sa veuve ; il était de l'intérêt de la France que le démembrement ne s'opérât point; cette considération servit de voile aux désirs mutuels des deux amants, et leur mariage fut célébré (1).

Un pontife impétueux, batailleur et dévoré d'ambition, avait succédé, sous le nom de Jules II, à Alexandre VI ; ses conquêtes sur le domaine de Milan motivaient, de la part de Louis XII, la guerre où devaient le seconder l'Empereur Maximilien et le roi d'Espagne (2). Il se présenta seul contre les Vénitiens alliés du pape; ceux-ci marchaient sur les bords de l'Adda, en

---

(1) D'Argentré, Hist. de Bretagne, liv. 12.

(2) Dumont, Corps diplom., t. 4. — Muratori, *Annali d'Ital.*, t. 10, p. 139.

quatre corps de bataille, commandés par le comte de Pétiliano, Antoine de Py et Barthélemi Alviane ; les armées se rencontrèrent au village d'Aignadel ; un feu meurtrier commence l'attaque ; Louis s'avance à travers le salpêtre, et la noblesse frémit de son danger. *Que ceux qui ont peur*, dit-il en riant, *se mettent à couvert derrière moi.* L'exemple du prince rend tout possible ; à sa voix la Trémouille et Bourbon se précipitent avec deux escadrons choisis sur le gros de l'armée ennemie. « Enfants, dit la Trémouille à ses soldats, le roi vous voit. » A ces mots électriques, Duras, Châtillon, de Conti, d'Albret, Teligny, Rottelin, de Brezé, de la Châtre, les marquis da Mantoue et de Monferrat, Fleuranges, Richemont, Bayard et mille autres seigneurs l'élite des braves, dispersent les bandes vénitiennes. Sur les deux ailes de l'armée, les maréchaux Trivulce et Chaumont, les ducs de Nemours, d'Alençon et de Nevers,

obtiènent les mêmes avantages, et la victoire est complète (1).

Peu de temps après, le duc de Nemours fit cette mémorable campagne d'Italie, où il défit tour-à-tour les Vénitiens et les Espagnols, et pendant laquelle Bayard sauvait l'honneur des vierges; campagne glorieuse et funeste, puisqu'elle fut terminée par la victoire de Ravesne, où Nemours demeura enseveli dans son triomphe (2). *Jè voudrais*, dit le Roi en apprenant cette perte, *n'avoir plus un pouce de terre en Italie, et pouvoir à ce prix faire revivre mon neveu Gaston de Foix, et tous les braves gens qui ont péri avec lui. Dieu nous garde de remporter jamais de telles victoires.*

---

(1) Guicciardo, l. 8. — Petrus de l'Angleria, *Epist.* 420. — Bembo, l. 9, *Istor. Venet.* — Champier, liv. 2. — Seyssel, d'Auton, et Saint-Gelais, en leurs Histoires de Louis XI.

(2) Guicc., l. 10. — Rossi, l. 8. — Brantôme, Eloge de Gaston de Foix, duc de Nemours.

Les revers de la France enhardirent ses ennemis et tentèrent ceux qui ne l'étaient pas encore ; le roi d'Angleterre se ligua avec l'empereur ; ils firent brusquement une irruption en Picardie où ils surprirent notre armée, qui fut défaite avant d'avoir pu se ranger en bataille. Bayard resta le dernier les armes à la la main ; forcé lui-même de se rendre, il fond sur un gendarme anglais, le fait son prisonnier et se rendit aussitôt à lui. Quelques jours après il demanda sa liberté : *Et votre rançon*, dit le gendarme? *Et la vôtre*, répliqua Bayard? *ne vous ai-je donc pas fait mon prisonnier?* On déféra la question aux souverains alliés, qui la décidèrent en faveur du chevalier sans peur et sans reproche.

C'est ainsi que Louis était sans cesse engagé dans des guerres onéreuses ; mais ce qui fait la surprise et l'admiration de l'histoire, c'est que ce prince sut tellement balancer par sa sagesse, son économie et son amour pour son peuple, ce que ses

opérations militaires eurent de désastreux, que jamais la France ne fut plus heureuse et plus tranquille que sous son régne miraculeux. Il réglait l'état comme un chef de famille gouverne sa maison; il se déguisait et se mêlait à ses sujets pour s'enquérir des abus qu'il s'appliquait à réparer ; chaque jour il allait aux audiences, afin d'encourager les magistrats à juger avec zèle, attention et piété. Un grand seigneur ayant cassé le bras à un homme obscur, le roi vint au parlement, portant son bras en écharpe, et déclara qu'il ne serait guéri que lorsqu'on aurait fait justice de cet acte arbitraire. Ses vertus le dispensaient des prestiges utiles aux rois ; la simplicité de sa cour, la frugalité de sa table, l'ordre admirable qu'il faisait observer dans l'administration des finances, grossirent le trésor de l'état, bien que les impôts fussent chaque jour diminués. Ses courtisans censuraient ses économies : J'aime mieux, disait le roi, les voir rire de mon avarice, que de

voir le peuple gémir de mes dépenses. Dans le siècle où il vécut, la galanterie dégénérait souvent en licence ; mais il donna toujours l'exemple d'une exacte abstinence et de la fidélité conjugale. L'art de Machiavel, la politique de Louis XI, avaient corrompu toutes les cours d'Occident ; mais il fut toujours religieux observateur de sa parole, et ne prit conseil que de l'honneur et de la loyauté. Il était d'une bravoure à toute épreuve, et cependant il ne refusa jamais l'occasion de faire la paix.

Il cultivait la littérature ancienne, et regrétait que les Français n'eussent pas des historiens semblables à Tite-Live : *Les Grecs*, disait-il, *ont fait peu de chose, mais ce peu brille du plus grand éclat par l'éloquence de leurs écrivains. Les Romains ont beaucoup fait, et ils ont trouvé des plumes qui ont égalé la grandeur de leurs actions ; les Français moins heureux, en ont beaucoup plus fait que les Grecs,*

et autant que les Romains, mais ils n'ont pas eu l'art de transmettre leurs faits et gestes à la postérité (1).

Nul roi de son vivant ne fut plus franchement aimé que Louis XII. Lorsqu'il sortait on suivait ses pas, on en baisait la trace, et les malades croyaient guérir en touchant ses vêtements. Quand il voyageait, le peuple l'escortait trois ou quatre lieues, et il était relayé, disent les historiens, par d'autres bonnes gens qui pleuraient d'aise en voyant un si bon roi. Le jour de sa mort, de furieuses tempêtes renversèrent à Paris plusieurs édifices, ce qui ajoutait à la terreur et à l'effroi dans lesquels on était plongé (2). A ses obsèques on entendit des cris et des gémissements ; tout le peuple accompagna ses dépouilles,

(1) Saint-Gelais, et Tabl. de France, t. 2, p. 21. — Les Mém. du maréchal de Fleuranges.

(1) Mém. du maréchal de Fleuranges. — Gaillard, Histoire de François Ier, tome 1, introduct., p. 51.

et les hérauts d'armes le proclamèrent à son de trompe, le père de ce peuple, qui répéta long-temps : *Il ne courut onc du règne de nul de autres si bon temps qu'il a fait durant le sien.*

Louis laissait deux filles. L'aînée avait été mariée de son vivant au comte d'Angoulême, duc de Valois, et arrière petit-fils du duc d'Orléans, assassiné par le duc de Bourgogne; c'était le premier prince du sang; il fut proclamé sous le nom de François I[er], successeur de Louis XII.

QUARANTIÈME RÉCIT.

FRANÇOIS Ier ET HENRI IV.

Renaissance des lettres. — Nouveau genre d'une épopée héroïque, facétieuse et familière, propre aux faits et gestes du roi béarnais.

C'est un spectacle imposant que cette alternative de barbarie et de civilisation qui, tour-à-tour, attire les peuples vers la lumière et les rejète dans les ténèbres. Ce flux et ce reflux de l'océan des âges n'est point le pur effet du hasard, mais une loi morale aussi fixe, aussi constante, que celles qui régissent l'univers. Il y a dans l'homme quelque chose d'explorateur dont la mystérieuse activité vise sans cesse à l'inconnu et rebute ce qu'elle a pu atteindre et analyser.

Dans l'enfance des sociétés où il ne se trouve encore dans les institutions humaines que des éléments primitifs, cette divine ardeur ne s'exerce que sur des objets licites placés près de nous par la nature pour être en harmonie avec nos besoins et nos secrets désirs. Ainsi, par exemple, la défense de soi-même et des siens fut la première gloire, la contemplation du ciel et de la terre dut être l'origine des cultes, et les prémices de la poésie et des beaux-arts ont été consacrés à célébrer la divinité, les héros et l'amour. Dans ces premiers siècles de l'organisation sociale, les mortels sont capables d'actions grandes et généreuses, parce que leur âme n'a pas encore été émoussée par des jouissances factices, parce qu'elle s'élance avec enthousiasme et confiance vers tout ce qui l'attire, parce que l'ignorance la nourrit de mystères, de superstitions et de merveilleux, sources intarissables d'illusions et de sentiments propres à stimuler sans cesse cette agitation intérieure, aiguillon des plus

majestueuses facultés de l'homme, parce qu'enfin une foule de petites institutions sociales, d'intérêts vulgaires et de préjugés, ne l'ont point encore distraite de ses relations immédiates avec les belles scènes d'une nature libre et pure.

Mais à mesure que nous pouvons connaître et apprécier les choses positives et réelles, désabuser cette âme que rien ici-bas ne saurait pleinement satisfaire, il faut, pour lui rendre son essor et son courage, lui créer un autre but, lui montrer d'autres illusions, la promener d'inspirations en inspirations à travers tout ce que l'on connaît de sentiments et de passions. Bientôt les sensations primordiales, les goûts naturels, les désirs presqu'innés ne suffisent plus pour alimenter ce feu dévorant, dont les invasions progressives cherchent partout et à tout prix de nouveaux prestiges, de nouvelles chimères : de là les abstractions et les innovations. On substitue le compliqué au simple, l'artificiel au vrai, les préjugés aux

vertus, les beautés de convention et de mode aux types originaires. Ce tourment inexplicable, cet incurable besoin d'un bonheur que tout semble promettre d'abord, et que rien ne donne complètement, nous pousse au milieu des découvertes, des inventions, des sciences, des spéculations, des richesses, des dissolutions. Pour créer des choses nouvelles, on modifie, on altère, on décompose; le septicisme succède à la foi, la prudence au courage, la politique à l'enthousiasme, l'ironie au respect, la politesse au dévouement, et l'esprit au génie. Le luxe provoque insolemment de bizarres et d'extravagantes voluptés; l'intrigue et l'ambition poursuivent loin de la nature de monstrueuses conceptions; les convulsions sociales amènent les secousses révolutionnaires, qui, retournant les différentes classes des individus, répandent sur la surface des nations quelques races qui, moins éclairées, sont moins corrompues, mais que ne tarde point à gagner la contagion générale;

enfin, dans ce long désordre, l'âme énervée et languissante n'ayant trouvé nulle part ce qu'elle a cherché sans cesse, enfante sur les ruines des gouvernements la mélancolie et le marasme politique. Mais si quelque grande catastrophe, si l'irruption d'un peuple non policé, si de vastes hostilités ont entraîné toute une nation dans les camps, où les sociétés finisssent et renaissent sur un nouveau mode, alors un régime plus vigoureux succède peu à peu à l'ancien ; le chancre moral qui rongeait le sein des vieilles sociétés est, pour ainsi dire, cautérisé par quelques siècles de barbarie ; et repoussés vers la nature les peuples rajeunis, y retrouvent leurs vertus et leurs facultés primitives.

Il y a donc dans la barbarie les grands ressorts qui conduisent à la civilisation , et il y a dans la civilisation les germes de décadence qui mènent à la barbarie. Ces deux états périodiques sont la conséquence l'un de l'autre , et il n'est point un seul peuple

sur la terre qui n'ait pas eu déja ou qui ne doive avoir successivement sa nuit, son aurore, son midi et son déclin.

Au surplus, la civilisation fut pour nous un véritable bienfait, parce que, dès les premiers âges de notre histoire, des circonstances particulières et inouies firent évanouir ces pratiques de l'âge d'or, cette virginité morale, ces vertus naïves et pures, qui sont l'heureux apanage des nations au berceau, et ne nous laissèrent qu'une ignorance dépouillée des avantages assurés aux peuples qui s'élèvent lentement et d'eux-mêmes hors des ténèbres, sans l'assistance d'un auxiliaire contagieux. Nos pères n'ont pas joui long-temps de cet état d'innocence, qui semble le partage des sociétés naissantes. A peine sortis des forêts de la Germanie, où Tacite avait admiré leurs mœurs exemplaires, les Francs trouvèrent dans les Gaules la corruption dont les Romains infectaient leurs colonies. L'empire de ces maîtres du monde ne tarda

point à disparaître, mais les peuples modernes de l'Occident, se roulant pour ainsi dire dans la couche envenimée que ce volumineux colosse avait remplie, gagnèrent le mal qui causa sa perte. Leur constitution sauvage et robuste surmonta les effets du poison, mais leur barbarie fut noircie et défigurée ; elle devint hideuse et cruelle. D'ailleurs, les migrations du nord avaient confusément jeté dans nos climats les restes de vingt armées qui, à moitié consumées par la guerre, apportaient dans un foyer commun leurs cultes divers, leurs mœurs incohérentes, et la différence de leurs lois et de leurs idiomes. Ce défaut d'unité et d'harmonie entretint dans ce ramas de soldats des germes de discorde et d'antipathie. Sans cesse armés pour disputer leurs droits, ils ne connurent de justice que leur épée ; c'est, comme on l'a vu, ce qui donna lieu au gouvernement féodal, aux jugements de Dieu, et à tant d'autres institutions gothiques.

Toutefois il nous était resté, de notre ancien patrimoine de barbarie, quelques trésors précieux, et la perversité de nos devanciers se tempérait souvent par des qualités naturelles. On pouvait donc prévoir que si l'instruction venait à polir l'esprit national, à l'arracher aux fausses lueurs, aux fausses notions équivoques, aux coutumes stupides, aux abus et aux traditions vicieuses, il y avait encore dans le cœur de la patrie des ressources immenses, et la matière de plusieurs siècles d'héroïsme et de gloire.

Que si, au contraire, la culture n'avait pas défriché les vertus qui restaient encore dans le caractère français, les vices qui sont plus actifs et plus entreprenants, auraient fini par les étouffer ; et après s'être long-temps débattue dans une longue et stérile enfance, notre nation se serait insensiblement éclipsée dans l'ombre, et n'aurait pas répandu sur ses destinées ce vernis social, et cet éclat prodigieux, qui l'a fait rivaliser avec les nations classiques.

C'est à la fin du quinzième siècle, et dans le cours du seizième, que remonte la grande révolution de l'esprit humain, par laquelle les opinions indépendantes commencèrent à prendre la place des traditions serviles, et le raisonnement celle de l'imitation et de l'exemple. Le culte du passé fut déserté pour les autels où l'imagination et l'espérance invitaient à sacrifier à l'avenir ; le désir de la nouveauté dégoûta des coutumes locales et héréditaires, et dès-lors s'engagea la lutte entre ce qui avait vieilli et ce qui devait s'établir. Nous avons vu que déjà les croisades avaient fait sortir les peuples occidentaux de leur léthargie profonde. Dans les quinzième et seizième siècles, des évènements mémorables accélérèrent ce premier mouvement, le changèrent en une impulsion vive, irrésistible, et firent passer ces peuples métamorphosés, de la sphère des ténèbres à la sphère des lumières.

Ces évènements dont le retentissement

ébranla toute l'Europe, furent la conquête de Grenade, le passage du Cap de Bonne-Espérance, opéré par Vasco de Gama, et chanté par le Camoens; passage que Rainal (1) considère, à cause de ses résultats, comme la plus grande époque de l'histoire du monde; la découverte de l'Amérique, l'invention de l'imprimerie, et la réforme de Luther.

La conquête de Grenade eut presqu'autant de célébrité parmi les peuples chrétiens, que la prise de Troie en eut chez les Grecs. L'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne et la France, applaudirent avec des transports de joie à l'expulsion des Maures contre lesquels, depuis le roi Pélage, les Espagnols combattaient avec une persévérance héroïque.

Grenade, l'amour des poètes orientaux, le dernier boulevard des Arabes, dans le plus délicieux pays du monde; Grenade,

---

(1) Histoire philos. et polit., t. 1, p. 98.

défendue par mille trente tours, et par cent mille cavaliers d'élite (1), attaquée par Ferdinand et Isabelle, dont les regards enflammaient ces intrépides milices de Calatrave et d'Alcantara, et ces phalanges qui tant de fois avaient appris à vaincre sous Mendozze, Ponce de Léon, Gusman et Gonzalve de Cordoue, Grenade tenait l'Europe, l'Asie et l'Afrique attentives à une guerre, pour laquelle les Chrétiens et les Musulmans faisaient des vœux contraires. Lorsque cette superbe ville eut ouvert ses portes aux Espagnols, les trésors scientifiques et littéraires des Arabes refluèrent sur le reste du continent. Les Arabes eux-mêmes, forcés par l'intolérance des vainqueurs à fuir des bords chéris, errèrent chez les peuples voisins, et incomparable-

---

(1) Garibai, *Compend. Hist.*, l. 39, c. 4. — Abi Abdallah ben Alkahilbi Absanani. Mss. de l'Escurial. — Swinburne, Lettres sur l'Espagne, lettre 22. — Florian, Précis histor. sur les Maures, p. 188.

ment plus éclairés que ces peuples, y laissèrent des traces de lumière. Les fêtes, les jeux, mille inventions galantes qui, dans les états moresques, faisaient croire aux prestiges de la féerie, les concerts mélodieux, les parures élégantes, les illuminations, les eaux jaillissantes, concoururent bientôt à l'ornement de nos vieilles cours gothiques; le luxe jusqu'alors massif et lourd, devint ingénieux et mobile; le tressaillement du plaisir, l'émotion de la volupté, les rafinements de la politesse, chatouillèrent agréablement les imaginations rendues plus fécondes. Mais les Arabes n'étaient pas seulement amoureux, musiciens, poètes et guerriers, ils excellèrent dans l'agriculture, l'astronomie et la médecine; les préceptes dont la bibliothèque de l'Escurial est le précieux dépôt, rectifièrent les pratiques défectueuses, et firent tenter de nouveaux essais.

La découverte du passage aux grandes Indes, par le Cap de Bonne-Espérance,

ne fut pas un événement moins important. Il permit aux Portugais d'étendre leurs conquêtes dans ces magnifiques contrées où ils arrêtèrent les progrès des Turcs qui, sans cette opposition, allaient se rendre maîtres du commerce et des trésors du monde, ce qui les eût tôt ou tard investis de l'Empire universel. Les flottes des Portugais revenaient incessamment en Occident, pavoisées par de glorieuses victoires, et chargées d'ivoire, de parfums, de diamants, de perles et d'or. Ce qu'ils disaient des pays qu'ils avaient découverts ou subjugués, éveillait le génie de leurs contemporains. Les guerriers d'Albuquerque, au retour de leurs opulentes expéditions, racontaient en versant les vins de Perse, et en respirant les aromates du Ceylan, ce qu'ils avaient vu dans les Indes. Les Portugais faisaient alors trembler tout l'Orient depuis l'île d'Ormuz jusqu'à la Chine. A peine étaient-ils un contre cent, et l'on respectait leur gigantesque et incompréhensible

puissance. A la vérité ils eurent un invincible auxiliaire, c'était la vertu. Jamais conquérants ne se montrèrent plus humains et plus généreux. A leurs récits attachants, les Occidentaux rougissaient de leur ignorance. Ils partaient en aventuriers, et revenaient en héros, menant en lesse des lions et des tigres enchaînés, faisant rayonner les trophées des plantes et des arbres étrangers, défonçant des tonnes d'or, et montrant à leurs concitoyens surpris, ce que c'étaient que la force et l'industrie des hommes.

Vers le même temps, la découverte de l'Amérique, par Christophe-Colomb, donna de nouveaux développements à cette activité commerciale, à ce goût des expéditions lointaines, à cette grande et unanime émulation qui précipitant les Européens hors des ténèbres où ils étaient tristement assis, les lançaient dans les carrières qu'ouvraient ou la fortune ou la gloire.

Mais ceux-là même qui ne s'intéressè-

rent point aux spéculations maritimes que favorisait la découverte de l'Amérique, purent-ils rester insensibles à l'image de ce nouveau monde sortant vierge et brillant de dessous le voile qui le cachait pour nous! Quelle commotion un pareil spectacle dut-il causer à des intelligences qui croyaient jusqu'alors que tout ce qui existait devait rester invariable dans tous les temps! Quelle révolution dut opérer dans les idées cet agrandissement imprévu du genre humain, qui donnait de la Providence des notions plus étendues, plus sublimes, et qui confondait l'orgueil et l'égoïsme devant ces républiques de la nature, ces peuplades nombreuses, qui ont toutes des droits égaux aux bienfaits du ciel et de la terre! Tant qu'ils n'avaient vu leurs semblables que sous le joug étroit de leurs institutions locales, flétris par la servitude et par des préjugés, les descendants des Goths et des Francs avaient pu se croire supérieurs aux autres, et dis-

pensés par leur noblesse ou leur fortune de chercher dans l'étude un moyen de devenir meilleurs ; mais quand ils connurent tant d'autres mortels, libres, heureux, doués des plus beaux avantages de la nature, ils commencèrent à sentir que les hommes étaient une famille de frères, puisqu'ils étaient également protégés par une divine sollicitude ; ils eurent quelques égards pour ceux envers qui le Créateur témoignait tant d'amour.

Quant à l'invention de l'imprimerie, ses effets sont incalculables, et son influence est telle, qu'on peut dire qu'elle a changé les destinées du genre humain. Jusqu'alors la civilisation n'avait été qu'un flambeau plus ou moins brillant qui ne pouvait éclairer à-la-fois qu'un petit nombre de peuples dans l'univers, et qu'un petit nombre d'individus parmi ces peuples. Elle n'était qu'un flambeau que le moindre souffle pouvait éteindre, comme il le fut en effet en Occident, par Genseric et Attila, et en

Orient, par Omar et Gengis; elle n'était qu'un flambeau dont quelques corporations jalouses pouvaient dérober la lumière à leurs contemporains, comme le firent les prêtres chez les Égyptiens, les mages dans la Perse, les Brachmanes dans l'Inde, les lettrés à la Chine, et les druides parmi les Gaulois. Mais la découverte de l'art typographique fit de ce flambeau éphémère et vacillant un astre immortel qui, comme le soleil, aura sans doute ses nuages et ses tempêtes, mais qui, de même que ce père du jour, prodigue ses clartés à tous les mortels. Le procédé de l'imprimerie fut imaginé vers le milieu du quinzième siècle, par le Mayençais Guttenberg (1). Ses efforts unis à ceux de Faust et de Schoyffer, furent si ingénieux (2), que vers la fin du

---

(1) Guttenberg Ehrenrettemg. Leipsick, 1741, in-8° ou in-4°. — Meerman, Orig. typogr., tome 1, ch. 4 — Schœflin, *Vindiciæ typographicæ*.

(2) *Voyez* sur les premiers essais de cet art et sur

même siècle, le célèbre Alde Manuce donna à Venise, dans l'espace de vingt ans, des éditions élégantes et correctes de tous les auteurs grecs et latins, à commencer par le poème d'Héro et Léandre de Musée (1). Platon, Homère, Virgile, tous les poètes, les orateurs, les philosophes et les historiens, qui avaient fait l'orgueil et les délices de l'antiquité, et dont les manuscrits trop

---

ses progrès, Orig. typogr., t. 1 et 2. — Maittaire, Annal. typogr., 1719, in-4°. — Pr. Marchand, Hist. de l'Impr. — Mentelius, *de verâ typog. Orig.* Paris, 1650, in-4°. — Fournier le jeune, Manuel typog. Paris, 1759. — Schelhornii, *Observ. in Quirinum.* — L'abbé Mauroboni, *Quadrio critico Typog.*, à la fin du *Biblioteca portatile*, t. 11. — Oberlin, Essai d'Annales de la vie de Jean Guttenberg, in-8°. — Daunou, Analyse des opinions sur l'origine de l'Imprimerie. — Naudé, dans ses additions à l'Hist. de Louis XI, par Commines.

(1) Manni, *Vita di Aldo, ed. Ven.*, 1759. — Maittaire, Annal. typograh., t. 1, p. 69. — Will. Roscoë, Pontif. de Léon X, tome 1, ch. 2, p. 125 et suiv.

rares étaient ou perdus dans la poussière des cloîtres, ou soigneusement enfermés dans des étuis d'or au fond des palais, comme des objets de curiosité, se multiplièrent avec autant de rapidité, que ces semences fertiles poussées par les vents du midi jusques sur les rochers, jusques dans les déserts, et jusques sur les ruines mêmes. Ainsi donc, que de farouches conquérants embrasent une partie du monde policé, qu'ils portent le fer et la flamme dans les bibliothèques modernes, ces bibliothèques ne sont plus comme l'étaient celles d'Alexandrie et de Constantinople, les seuls dépôts des connaissances humaines; il n'est pas d'abri modeste qui ne recèle des trésors scientifiques et littéraires: nulle puissance ne pourrait en déposséder l'univers.

Nous le répétons, l'invention de l'imprimerie a changé les destinées morales du genre humain, en ce sens qu'elle a rendu plus difficile le retour à une entière barbarie;

et comme, s'il est permis d'user de cette expression, les toniques de cette profonde barbarie pouvaient seuls retremper les peuples énervés, les rajeunir, leur donner un nouveau véhicule pour reproduire de nouveaux siècles héroïques. Ce sera donc un phénomène que l'imagination ne saura concevoir, que cette décrépitude éternelle d'un peuple resté penché vers son déclin, sans avoir assez de force et d'énergie pour se redresser, et assez d'ignorance pour retomber dans l'ombre où se serait lentement préparée sa mâle et brillante résurrection. La barbarie est pour le monde moral ce que l'hiver est à nos climats : il faut cette âpre et rigoureuse saison pour séparer le pâle et languissant automne des puissances du printemps. Les législateurs modernes n'ont pas assez médité sur ces vérités qu'on dédaigne ou qu'on néglige comme toutes les vérités menaçantes, peut-être auraient-ils prévenu ou du moins pallié le danger par des institutions et des lois appropriées au

tempérament et à la constitution des peuples qu'ils ont à gouverner.

La réforme de Luther, ou plutôt les causes, les résultats de cette réforme, composent également l'un des chapitres de l'histoire de l'esprit humain (1). L'Église, réputée infaillible, et la foi due aux mystères, avaient écarté la pensée des matières théologiques; c'était un vaste domaine interdit aux conceptions intellectuelles; mais dès que le manifeste du religieux de Vittemberg leur eut ouvert ce dangereux domaine, on voulut raisonner la croyance et critiquer les droits spirituels des successeurs de S. Pierre. Les discussions subtiles et tout-à-fait analogues aux exercices de l'âme, que flattent peu les choses trop positives, donnèrent

(1) Maimb., *Hist. Lutherian.*, *ap. Seckendorf*, *Comment. de Luther.*, *lib.* 1, *sect.* 5. — Pallavicini, *Istoria del Concilio di Trento*, *lib.* 1. — Fabroni, *Vita Leon. X.* — Frapaolo, *Storia del Concil. Tridentino.*

une vigueur nouvelle aux idées et les conduisirent par degrés à travers la liberté des opinions à l'esprit philosophique et constitutionnel. Ne trouvant plus un centre unique dans une seule et même communion, ou dans des principes traditionnels ou invariables, il fallut que les chrétiens se fissent eux-mêmes des règles de conduite ; leurs passions secrètes ou leurs faux jugements remplacèrent les législations monumentales et séculaires, les révélations sacrées et les articles de foi, par des conventions mobiles et des systèmes plus ou moins arbitraires et erronés. Chargé de la pénible tâche de se diriger lui-même, l'homme substitua une morale de fantaisie et de circonstances aux dogmes religieux et aux préceptes évangéliques. Accablé du poids de son indépendance, et pilote d'une conscience qu'il avait privée de son antique boussole, l'homme fut engagé dans une lutte perpétuelle avec ses intérêts, ses penchants, ses contradictions. Cet orage perpétuel développa singulière-

ment en lui les organes de l'imagination ; son génie, comme ces flammes phosphoriques qui étincèlent sur les récifs et l'écume des mers, s'alluma jusqu'aux bords des abîmes et contre les écueils où le poussaient tant de fluctuations et d'incertitude. Ce n'est qu'en grandissant pour le malheur, que l'homme atteignit la palme des arts, et l'expérience des temps modernes lègue une nouvelle proie au vautour de Prométhée.

Quoi qu'il en soit de ces remarques, on ne peut se dissimuler que, s'il y a dans les arts et dans les sciences un germe caché de décadence et de corruption, leur charme irrésistible a de quoi surprendre les hommages de ceux-là mêmes qui en redoutent l'effet sur les mœurs ; il n'est donc pas étonnant qu'ils ayent été partout préconisés comme de précieux avantages ; et aujourd'hui que leurs plus suaves illusions se sont évanouies dans leur contact avec nos jouissances, tel est encore leur magique empire, qu'ils nous causent sans cesse de ravissants

transports, et d'aimables émotions. Quels devaient donc être leur prestige et leurs attraits, quand ils reparurent pour la première fois aux yeux enchantés des mortels!

L'Italie reçut les prémices de leurs faveurs. Cette contrée, ainsi qu'on l'a vu, recueillit presque tous les avantages des croisades, dont elle avait servi les armées par ses expéditions maritimes. Elle avait conduit en Orient les héros d'Occident, et ramené en Occident les savants de l'Orient. L'héritage de l'empire des Grecs fructifia sous son admirable ciel; elle était donc de toutes les nations du Continent la mieux disposée à ressentir les commotions morales produites par les grands événements que nous venons de signaler comme les principales causes de la renaissance des lumières.

A la fin du 15e siècle, l'Italie était généralement dominée par le goût des sciences et des arts. Elle opposait à ses factions, à ses guerres désastreuses, l'orgueil de ses

triomphes littéraires ; car, hélas ! telle est souvent la destinée du génie, qu'il n'est que la parure de la servitude et le lustre de l'infortune. A cette époque, Naples, vingt fois disputée et ravie par les ducs d'Anjou et les rois de France, s'adonnait avec enthousiasme à des travaux studieux. Beccatelli avait fondé dans cette ville une académie, où brillaient à-la-fois Pontanus, Sannazar, Cariteo, les ducs d'Atri et de Nardi, Gabriel Attilius, évêque de Policastro, Sadolet, Navagero, Fracastor, Albino, et beaucoup d'autres savants, tous connus par des écrits recommandables (1).

Milan était alors fameux par ses grandes représentations théâtrales. Tandis que les autres peuples du Continent jouaient stupidement quelques scènes de la Passion ou de l'Ancien-Testament, Milan, Pise, Florence,

---

(1) Tiraboschi, *Storia della lett. ital.* — Crispo, *in Vitâ Sannaz*, p, 9. — Will. Roscoe, Pontif. de Léon X, tome 1.

représentaient, dans leurs cirques illustres, les tragédies de Sophocle et les comédies de Plaute. L'académie de Venise comptait alors parmi ses membres, Pierre Bembo, Alde, Marin Sanuto, Erasme et Daniel Rinieri (1).

Sur le haut rocher, qui semblait faire offrande au Soleil du magnifique palais des ducs d'Urbin, ces ducs, amis des lettres, avaient réuni des statues, des tableaux, des livres précieux, des vases de porphyre, où des plantes rares étaient cultivées par la main des princesses (2); chaque jour les flûtes et les hautbois se faisaient entendre dès l'aurore; des chœurs de danse folâtraient dans les bocages de lauriers-roses. Sous l'ombre plus profonde d'une forêt de chênes, erraient des essaims de poètes, d'historiens, d'orateurs, qui, le soir, à

(1) Mauni, *Vita di Aldo*.

(2) Castiglione, *lib. del Cortegiano*. — Will. Roscoe, tome 1, ch. 2, p. 126.

l'éclat de cent flambeaux de cire parfumée, venaient, sous des péristyles de cristal et d'or, lire à une cour aimable le fruit de leurs méditations.

Ce que faisaient pour les lettres les Bentivoglio à Bologne, les Médicis à Florence, la maison d'Est le faisait à Ferrare, nom cher à jamais aux Muses et aux Amours; Ferrare, où naquirent à-la-fois et l'Arioste et le Tasse; Ferrare, où, si l'on en peut nommer d'autres après ces deux chantres divins, parurent en même temps Louis Carro, Guarini, Boïardo, Luc Riva, Octave Cléofile et les deux Strozzi.

Jamais tant de princes divers ne montrèrent plus de constance et d'émulation dans la protection qu'ils accordaient aux savants. Ni les vicissitudes de la fortune des Médicis, tour-à-tour expulsés et rappelés par les Florentins, ni les malheurs plus grands encore des princes d'Arragon qui régnaient à Naples; ni la ténébreuse politique des doges et des sénateurs vénitiens; ni les complots

et les guerres qui occupèrent la vie de Ludovic Sforce, duc de Milan; ni les ressources bornées des ducs de Mantoue, ne purent ralentir le zèle que ces différents chefs des principautés d'Italie témoignaient pour les sciences, la poésie et les arts. Ils se disputaient un savant illustre comme une conquête glorieuse; ils le fixaient à leurs cours par des titres et des honneurs; ils s'en paraient aux yeux des étrangers, et, comme pour le faire voir à tout l'univers, lui donnaient des ambassades et des commandements.

Le génie n'était pas comme aujourd'hui frappé de cette dépendance et de cette timidité mortelle, où les réticences d'une protection orgueilleuse retiènent ses nobles élans; ce génie, alors dans la plénitude de ses forces que doublait encore la confiance, suffisait non seulement à l'enchantement, à l'instruction, à la police de son siècle; mais encore il aspirait à une gloire plus active, et le poète eût rougi de chanter les

exploits qu'il n'eût point partagés. Sa verve aujourd'hui, facilement absorbée par des conceptions littéraires, n'a pas à répandre sa brûlante surabondance dans ces combats où le Tasse, Lopès de Vega, Calderon et Cervantes, montraient leur valeur; dans ces assauts de Tunis, où Garcilasso tomba frappé à mort; dans les déserts, les tempêtes et la mêlée où Alonze d'Ercila composait son *Arancana*, et le Camoens sa Lusiade; dans les camps où Ville-Hardoin, Joinville, Philippe de Commines, Fleuranges et Montluc, rédigèrent leurs annales et leurs mémoires pittoresques. Il y a je ne sais quoi de grand et de vrai dans une poésie qui naît ainsi des entrailles de la destinée, tandis que l'on ne voit plus qu'une imitation froide et une imposture humiliante dans la tâche de ces poètes qui sont obligés d'imaginer et de deviner les sentiments, la vertu, l'honneur qu'ils ont à célébrer pour le compte d'autrui.

Voilà donc ce qui ajoutait singulièrement

à la puissance des lettres des quinzième et seizième siècles. Mais si alors les poètes étaient des héros, comme un siècle avant les troubadours étaient des amants; alors aussi on vit les femmes récompenser le génie, et participer à une gloire qui, dans ces temps, leur semblait digne d'elles. Tandis que Marguerite d'Écosse, voyant dans les palais de France Alain Chartier endormi, baisa la bouche *qui savait dire de si belles choses* (1), Élisabeth et Isabelle d'Est, Clarice de Médicis, qui avait adopté pour emblême des rameaux verts entrelacés de flammes (2); Victoire Colonne, marquise de Pescaire; Véronique Gambara, comtesse de Corrégio; Constance d'Avalos, duchesse d'Amalfi; Tullie d'Arragon, Gaspara de Padoue, et cent autres princesses, douées de vertus et d'attraits, encoura-

---

(1) Bouchet, en ses Epîtres, ép. 15.

(2) Ammir. *Ritratti, d'Uomini illustri di casa Medici*, p. 62.

geaient les lettres, les chérissaient, les cultivaient elles-mêmes avec succès (1).

Rome qui, sous le pape Paul II, s'était fermée aux savants, les acccueillit avec ardeur sous le pontificat de Léon X; issu des Médicis, Léon X apprit de bonne heure à aimer les lettres. Sa cour devint la résidence de Tebaldeo, qui chantait ses vers sur un luth harmonieux de Bernard Accolti, dont le pape récompensa les rares talents par le duché de Népi (2); lorsqu'il récitait ses poésies lyriques, le peuple romain accourait pour l'entendre, le travail était interrompu, les magasins étaient fermés, une garde d'honneur entourait le poète, et la pourpre des prélats brillait dans son audi-

---

(1) Gyraldus, *Poet. suor. temp.*, *dial.* 2, *p.* 571. — Tirab., *Stor. della lett. ital.*, t. 7. — Crescimbeni, *Ist. della volgar. Poes.*, l. 2, p. 400.

(2) *Lettere di Petro Aretino*, *v.* 46. — Mazzuch., *Scrittori d'Italia*, t. 1, p. 66.

toire, éclairé par des flambeaux, et couvert de nuages d'encens.

Léon X avait rassemblé à sa cour l'illustre Bembo, qui, selon le jugement de Bettinelli, rendit à l'Italie le siècle d'Auguste; François-Marie Molza; l'Arioste, l'inimitable l'Arioste, le favori des fées, le plus aimable des génies; Berni et Mauro, créateurs de la satire italienne; Théophile Folengi, burlesque dans ses écrits, extravagant dans ses aventures, et dont les poèmes *macaroniques* eurent de nombreux admirateurs (1); Trissino, justement vanté pour son style pur et classique; Jean Rucellaï, qui, dans les bosquets du Tibre, composa son joli poème des Abeilles; Sabatino, qui récitait ses nouvelles dans les bains de Porrettane; Bandelo, renommé par ses contes;

---

(1) Betinelli, *Risorgimento d'Italia negli stud.*, l. 2, c. 3. — Tirabosc., *Storia della lett. ital.*, t. 7, p, 301. — Vie de Laurent de Médicis, tome 1, p. 339.

enfin, le trop fameux Pierre Aretin, fléau des grands, scandale des mœurs, et qui, chassé de sa patrie à cause de ses désordres, fut accueilli par Léon X à cause de ses talents (1).

Les sciences n'étaient pas à Rome moins honorées que la poésie; là, Thomæus, Pomponace, Pic de la Mirandole, commentaient la philosophie des anciens (2); là, Toscanelli, Pontanus, Celio Calcagnini, Mathiole, Paul Jove, étudiaient les sciences naturelles; là, l'élégant, le noble comte Balthazar Castiglioni et Mathieu Bosso, publiaient des traités de morale; là, Philippe de Nerli, Jacques Nardi, Guichardin, écrivaient l'histoire de leur pays.

Mais une gloire nouvelle devait se joindre à tant de gloire, et couronner le siècle de

---

(1) Mazzuchelli, *Vita dell' Aretino*, p. 15.

(2) Thuani, *Histor.*, l. 12, p. 450. — Erasm., *in Ciceron.*, p. 71. — Speroni, *Dialog.*, *part.* 11, *in ap. vol.* 11, *p.* 252. — Bandini, *Catalog. Bibl. Laurentin.*, t. 2, p. 31.

Léon X de tous les rayons de l'immortalité. Paraissez, ô vous qui, dans vos sublimes inspirations, avez rendu palpables les rêves fugitifs du beau idéal, les types imaginaires d'une nature parfaite, les communications mystérieuses du ciel; vous qui sûtes agrandir l'empire de l'homme, en plaçant dans son domaine ces chefs-d'œuvre qui supposent à l'âme des notions divines, et en harmonie avec d'autres destinées que celles d'ici-bas; paraissez ombres radieuses des Michel-Ange, des Raphael, des Léonard de Vinci; et toi, le Bramante, trouve si tu le peux parmi tes contemporains des mortels assez hardis pour exécuter ces plans admirables, où, pour assouvir ton étonnant génie, tu traçais les fabriques imposantes et pittoresques, où vingt palais ne formaient qu'un palais, où des temples jetés sur des temples portaient jusqu'au-delà des nues leurs coupoles et leurs frontons (1)!

---

(1) Vasari, *Vite dei pittori.* — Pallavicini, *Concil. di Trentino*, c. 1, p. 49.

Ce fut, sans doute, l'époque où les arts ont été à leur plus haut degré, que celle où Michel-Ange et Raphaël peignaient comme avaient chanté Homère et Virgile, et l'un et l'autre enflammés par une émulation rivale, décoraient de leurs fresques sublimes la chapelle sextine et le palais du Vatican; où Léonard de Vinci, à-la-fois sculpteur, peintre, poète, historien, alchimiste, embrassait tous les genres de gloire, sans épuiser son inépuisable génie; où Sébastien Piombo, maîtrisant à-la-fois la vie et la mort, commandait à toutes deux dans le tableau de la résurrection du Lazarre, qui troubla le sommeil de Raphael, et lui fit entreprendre la transfiguration sur le Tabor (1); où l'on vit paraître à-la-fois le Titien, le Tintoret, Paul Véronèse, le Parmesan, Polydore de Caravage, Jules Romain, et tant d'autres grands maîtres, inimitables modèles des âges futurs.

---

(1) Vasari, t. 2, p. 370. — Lauzzi, *Storia pittorica*, t. 1, p. 401.

Mais tandis que l'Italie jouissait de son siècle, les nations voisines, sortant à peine de leur assoupissement, étaient faiblement éclairées par de premières lueurs. Ainsi la lumière de l'aurore frappe de ses merveilleuses clartés la cime des montagnes, lorsqu'on n'entend encore au fond du vallon obscur que les chants de quelques oiseaux qui préludent à leurs concerts.

C'était à la France dont les armées envahissaient l'Italie, que cette contrée devait d'abord communiquer l'étincelle électrique. Le successeur de Louis XII, François Ier, prince chevaleresque, aimable, gracieux et magnifique, avait inspiré un enthousiasme national. Chaque siècle eut sa vertu dominante : le siècle de François Ier fut celui de l'honneur et de la courtoisie. Ce prince résolut d'aller à la tête de son armée revendiquer ses droits sur le duché de Milan et le royaume de Naples.

Mais les Suisses, ces peuples belliqueux et jusqu'alors indomptés, s'étaient armés

contre la France et gardaient les seuls défilés par où nos troupes auraient pu déboucher en Italie. Des armées eussent été infailliblement anéanties en voulant forcer ces inexpugnables positions ; il fallut donc ou renoncer à l'entreprise ou se frayer des chemins nouveaux. François Ier ambitionna la gloire d'Annibal. Il fit tailler des sentiers dans la roche vive, fendre des montagnes à pic, combler des abîmes, abattre des forêts, traverser des torrents (1) ; les Alpes furent bouleversées par la main de nos soldats qui, après ces travaux gigantesques, avaient encore à vaincre une armée aguerrie, et que la récente conquête de la liberté rendait invincible et fière.

François Ier était venu camper à Marignan ; les Helvétiens s'avancèrent au coucher du soleil pour attaquer ses retranche-

(1) Muratori, Annales d'Italie, t. 10, p. 115. — Planta, Histoire de la Confédération helvét., t. 2. — Du Bellay, liv. 1.

ments comme des héros à qui il ne faut que quelques heures pour triompher. Leur impétuosité força les premières barrières et fit reculer les bandes noires et les lansquenets (1). La gendarmerie et la chevalerie de France ayant rétabli le bon ordre, il s'engagea un combat terrible; le carnage devint affreux, les tourbillons de poussière colorés par les feux du couchant semblaient envelopper les combattants dans une atmosphère enflammée et dans une vapeur de sang; le roi suivi de deux cents gentilshommes démolit un bataillon de quatre mille Suisses auxquels il fait jeter leurs piques et crier *France!*

A ce moment le soleil disparut à l'horizon, l'obscurité ne put faire trève à tant de fureur; on lutta corps à corps au milieu des nouveaux périls que multipliaient la nuit et la confusion. La lune se leva, et cet astre

(1) Du Bellay, l. 1.—Gaillard, Hist. de Franç. I[er], tome 1, p. 248 et 249.

de paix devint une torche de guerre. A ses pâles clartés qu'émoussait encore la fumée du salpêtre, les Suisses et les Français se cherchent de près, poussent des cris aigus, et joignent au choc des armes les décharges des arquebuses et des bombardes. Des nuages épais voilent tout-à-coup le flambeau des nuits. Saisis par de profondes ténèbres, les guerriers s'arrêtent. Pendant cette suspension forcée, amis et ennemis se couchent confusément parmi le sang et les cadavres. Le roi seul est debout avec le duc de Bourbon, la Trémouille, d'Imbercourt, Téligni, Talmont, et cet admirable Bayard, surnommé sans peur par les victorieux et sans reproche par les vaincus. Au sein des ombres, le royal instinct de François Ier lui fait deviner ses sujets, lui-même en est deviné ; il est pour eux un astre tutélaire visible pour eux seuls ; sur son cimier brille comme une flamme chaste et vive son panache éclatant de blancheur ; sa cotte d'armes d'azur est semée de fleurs

de lys d'or, et sur son bouclier la salamandre paissait les flammes du foyer qui l'alimente; des roses d'escarboucles resplendissent dans ses armes (1); en se parant ainsi de tout l'éclat de sa grandeur, il a voulu braver le péril et se montrer à tous (2). La nuit ne lui dérobera pas long-temps cette glorieuse envie; après qu'il eut dans l'ombre rallié ses troupes, il attendit le retour de l'aurore couché sur l'affut d'un canon. Le soleil ralluma la bataille sur toutes les lignes des deux armées : la résistance fut long-temps égale de part et d'autre; mais enfin le roi voulant décider le sort de cette grande journée, se mit à la tête de ses gendarmes et de sés chevaliers, puis ordonnant à l'artillerie de redoubler ses détonations foudroyantes, il s'élança par les chemins affreux que le bronze et la mitraille avaient faits dans la profondeur des

(1) Gaillard, tome 1, p. 258.

(2) Lettre du roi à la régente. — Gaillard, *ibid.*

bataillons ennemis ; lui-même, plus terrible que l'artillerie, agrandit avec son épée ces brèches périlleuses, ces vides sanglants, ces débris qui palpitent. Il est frappé de cinq coups de lance, ses armes sont enfoncées, son coursier est couvert de blessures, mais rien n'arrête le beau monarque ; il crie à ses preux : *Honneur et France.* A ses côtés est Bayard ; son bouclier est pour son roi, son glaive moissonne des rangs entiers ; nul ennemi ne le brave impunément, nul vaincu ne l'implore en vain. Le connétable de Bourbon, Chabannes, d'Aubigni, le duc de Vendôme, à la tête de leurs compagnies, jurent de mourir plutôt que de reculer d'un pas. François Ier voit dans la mêlée un simple cavalier français abattu sous son cheval, et que menaçait l'épée de deux guerriers ; il vole à lui, tue ses deux adversaires, le remet en selle et passe outre.

Les Suisses cèdent enfin la victoire, et dans leur retraite ils rencontrent l'armée vénitienne que l'Alviane amenait au secours

des Français, fiers d'avoir triomphé sans elle (1).

La bataille de Marignan fut la plus glorieuse de toutes celles qui jusqu'alors avaient illustré nos drapeaux. Elle dura deux jours et une nuit. Le maréchal de Trivulce, qui s'était trouvé à dix-sept batailles rangées, disait que celle-ci était un combat de géants et les autres des jeux d'enfants. Plusieurs chevaliers français moururent de douleur de n'avoir pu être de cette journée. Le roi, témoin des actions surnaturelles de Bayard, voulut être armé chevalier par lui sur le champ de bataille.

Charles V venait de succéder en Espagne à Ferdinand le catholique. Ce prince politique, plus habile que François Ier, avait concouru avec lui pour la couronne

---

(1) Planta, tome 2. — Ligue de Cambrai, liv. 5, p. 497. — Histoire manuscrite de Jean Barillon, secrétaire du chancelier Duprat. — Gaillard, tome 1, page 259.

impériale, laissée à l'élection de la diète germanique par la mort de Maximilien, décédé sans héritiers. Charles et François I[er] briguèrent les suffrages des électeurs; l'archevêque de Mayence plaida pour le roi d'Espagne, et l'archevêque de Trèves opina en faveur du roi de France; le premier l'emporta, mais les motifs de sa décision sont flatteurs pour le monarque français, puisque cet électeur se fondait sur ce que Charles V, moins illustre que son rival, serait plus soumis aux volontés des diètes, et que le roi de France aurait reçu comme le prix de sa gloire et de ses mérites, ce que le roi d'Espagne devait recevoir avec reconnaissance et comme un bienfait (1). D'autres électeurs ajoutèrent à l'appui de ces réflexions, qu'un prince dont l'ambition n'était pas satisfaite par la couronne de

(1) Georg. Sabini, *Hist. de Coronat. Caroli V.* — Sleidan, Comment., liv. 1.

France, ne saurait jamais connaître de bornes.

François Ier s'alarma de l'agrandissement de la maison d'Autriche, ainsi réunie à l'Espagne. Il fit partager ses craintes à Henri VIII, roi d'Angleterre, qui demanda la main de la princesse Charlotte, seconde fille de François Ier. Pour cimenter cette alliance, les deux souverains convinrent de passer quelques jours ensemble entre Ardres et Guines, limites de leurs Etats. On fit dresser un camp où trois mille tentes étaient couvertes de draps d'or et d'argent. Celles des deux rois et de leurs cours étaient des pavillons immenses ou plutôt des palais composés de galeries, de salles et de péristiles sous lesquels des fontaines versaient à grands flots le vin et l'hypocras (1). Toutes les tentes étaient décorées

(1) Mémoires de Fleuranges. — Rapin-Thoyras, Histoire d'Angleterre. — Garnier, Cont. de Velly, t. 22, p. 294.

de devises, d'emblêmes et d'armoiries. Aux arbres d'alentour des nœuds de soie suspendaient des pommes d'or massif, des cerises en corail, et d'autres fruits en ambre et en pierreries. François Ier et Henri VIII y vinrent avec leur suite ; le luxe des équipages et des parures était si prodigieux que, selon du Bellay, plus d'un seigneur vendit ses terres pour subvenir à la dépense de ses habits. Les deux reines y parurent également au milieu des femmes les plus nobles, les plus belles, les plus aimables de France et d'Angleterre. Les cardinaux Volsey et Duprat avaient longuement réglé l'étiquette et le cérémonial à observer durant ces fêtes, et si l'on eût suivi les détails minutieux que ces deux ministres avaient rédigés, la gêne et l'ennui eussent remplacé la confiance et la joie ; mais le roi de France bannit ces précautions fastidieuses avec une grâce tout-à-fait chevaleresque (1). Les

(1) Journal de Louise de Savoie — Gaillard, Hist. de François Ier, t. 1, p. 440.

danses, les banquets, la chasse, la lecture, les concerts, les feux de joie, les tournois et les jeux de canne et de bagues remplirent délicieusement ces journées. Trois cents chevaliers se distinguèrent dans les joûtes ; des gentilshommes luttèrent sur les tapis de la Perse, et les deux rois eux-mêmes s'étant mêlés à ces jeux, celui d'Angleterre fut renversé par François Ier, qui le releva avec courtoisie.

A ces fêtes somptueuses succédèrent des guerres longues et sanglantes entre François Ier et Charles V. Le but de cet ouvrage ne nous permet guère de retracer en historien des faits qui déjà s'écartent de notre plan, et qui d'ailleurs sont trop connus pour être rapportés. Toutefois il appartient à notre sujet de faire observer que même les malheurs de François Ier lui furent honorables. A Pavie, trop de bravoure lui enleva la victoire, puisque, dans l'impatience de combattre, il s'élança devant son artillerie, ainsi forcée de suspendre

son feu meurtrier, et dont une seule décharge avait déjà répandu le désordre dans l'armée espagnole (1). Si les troupes de Charles V et de ses alliés envahirent plusieurs de nos provinces, l'intrépide défense de nos villes et de nos moindres bourgs change ce revers en triomphe. Bayard forçant une armée de trois cent mille hommes à lever le siége de Mézières, où, pour tous remparts, il n'avait que quelques guerriers animés par sa présence; du Lude, dispersant les ennemis devant Fontarabie, Montmorency les arrêtant devant les murs de Dourlens : voilà des faits d'armes non moins glorieux que les succès de Charles V (2). Ce monarque doit ses pros-

---

(1) Du Bellay, Mém., l. 2. — Brantôme, Hommes illustres, art. Bonnivet et François I[er]. — Belcarius, liv. 18, n° 25. — Mémoires de Montluc. — Manusc. de Béthune. — *Petrus de Angleria*, *epist.* 78.

(2) Histoire de Bayard. — Favyn, Histoire de Navarre. — Mémoires de Du Bellay, liv. 1 et 2.

pérités à sa politique et à sa dissimulation ; François Ier ne dut les siens qu'à sa bravoure et à l'ardeur de ses soldats. Charles V vainquit à Rebec et à Pavie, mais ce fut par le bras de ce fameux connétable de Bourbon, infidèle à sa patrie (1). François I fut son prisonnier, mais ce prince fut supérieur à son rival, lorsqu'il l'avertit de la révolte des Gantais, qui lui livra passage dans ses états pour aller les soumettre, et que pouvant, en le retenant lui-même prisonnier, le forcer à révoquer le traité exorbitant souscrit pour sa rançon, il ne voulut écouter que la voix de l'honneur et de l'hospitalité. Il y eut plus de gloire à François Ier d'avoir conservé son royaume assiégé de toutes parts, et d'avoir résisté à l'Allemagne, à l'Italie, à l'Espagne, à la Flandre et à l'Angleterre, qu'il n'y a de gloire à Charles-Quint d'avoir vaincu,

---

(1) Belcarius, liv. 18, n° 5. — Gaillard, Histoire de François Ier, tome 2.

traînant après lui l'Occident, marchandant les trahisons, et nous enlevant nos généraux. Enfin, l'on peut dire que l'on ne succombe pas sans orgueil, lorsqu'on s'écrie, comme François Ier : *Tout est perdu, hors l'honneur ;* lorsqu'on peut répondre comme Bayard au duc de Bourbon, qui lui témoignait son regret de le voir blessé d'un coup mortel : *Ne pleurez point sur moi, car je meurs en homme de bien ; mais pleurez sur vous, qui agissez contre votre roi, votre patrie et votre serment.* Au surplus, François Ier ne doit pas toute sa célébrité à ses exploits ; son plus beau titre dans l'histoire est celui de père et de restaurateur des lettres. L'amour des sciences et des arts consola ce prince dans ses disgrâces, et lui rendit sa fortune plus aimable.

Depuis plus d'un siècle, les chants des troubadours avaient cessé. A leurs joyeux concerts succédèrent les pédantesques discussions des grandes écoles de la rue du Fouarre. Absorbée par une théologie poin-

tilleuse et scolastique, l'Université faussait le jugement de ses nombreux élèves par des définitions subtiles et inintelligibles; on ne les entretenait que de *modalités*, de *réduplications*, *d'exponibles* et *d'insolubles*. A la vérité, Alain Chartier, dans sa prose et ses vers; Guillaume de Loris et Jean de Meün, dans le jolie poème du roman de la Rose; Villon, dans ses poésies légères; et l'auteur de la farce de maître Patelin, que le bon Pasquier préfère naïvement aux tragédies de Sophocle et d'Euripide, avaient éveillé la verve de nos aïeux, et débrouillé, comme dit Boileau, l'art de nos vieux romanciers. Mais la fastidieuse influence des argumentations avait fait évanouir, sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII, les premières lueurs du goût et de l'esprit. Tandis que la philoso-

(1) Ramus, *de Studiis Philosophiæ et Eloquentiæ*, 1546. — Rapin, Réflexions sur Plat. et Arist., in-4°, p. 286 et suiv.

phie d'Aristote, incrustée dans la théologie, devenait la base de systèmes extravagants et sophistiques, Jean Moulinet rimait *le débat de la Chair et du Poisson ;* le Maire de Belges publiait *le triomphe de l'Amant-Verd ;* et frère Guillaume Alexis, *le Blason des fausses Amours ;* Gringore composait les *menus propos de Mère-Sotte*, et Mesquinot faisait un livre de morale intitulé : *Les Lunettes des Princes* (1). Voilà tout ce que la France littéraire pouvait alors opposer à l'Italie, où l'on proclamait au Capitole le triomphe du poète de Sorente.

François I[er] fut donc véritablement le restaurateur des sciences et des lettres, et c'est seulement à dater du règne de cet aimable roi que l'on voit le bon sens et l'érudition éclairée présider aux études.

Si lui-même rimait avec grâce, si le diamant de ses anneaux traçait sur les vitraux

---

(1) L'abbé Massieu, Histoire de la Poésie franç., p. 293 et suiv.

colorés des boudoirs et des galeries les vers charmants de Marguerite de Navarre, sa sœur; s'il se plaisait à entendre Saint-Gelais, Clément Marot, Baïf et Rabelais; s'il assistait aux travaux de Michel-Ange, de Raphaël, de Léonard de Vinci, d'André del Sarto, et du Primatice qu'il avait appelés d'Italie pour décorer les délicieux palais, dont il avait embelli les bois de Follembray, les rives de Chambord, les superbes hauteurs de Saint-Germain et les déserts de Fontainebleau; François Ier s'appliquait davantage encore à épurer, à augmenter les sources de l'instruction publique. Il envoya Guillaume Postel, Juste Tenelle et Pierre Gille en Orient, pour chercher des manuscrits qu'il faisait ensuite imprimer et distribuer. A force de bienfaits, de dignités et d'honneurs, il attira dans l'Université de Paris, dans ses conseils et à sa cour, l'italien Paul Emile, le grec Lascaris, Budée, Alciat, les deux frères du Belay, Germain de Brie, Macrin, Alamani et Pierre Duchatel.

Mais l'institution la plus remarquable de François Ier fut celle du collége royal, consacré à l'étude des langues savantes (1). Ces langues étaient tellement ignorées, qu'un an auparavant un moine disait en chaire : *On a trouvé une nouvelle langue, qu'on appèle grec, il faut s'en garantir avec soin, elle enfante toutes les hérésies ; on ne connaît encore qu'un livre écrit en cette langue, et que l'on nomme, je crois, Nouveau Testament ; ce ne peut être qu'un livre plein de ronces et de vipères. On parle encore de la découverte d'une langue hébraïque, mais ceux qui l'apprendront deviendront Juifs à l'instant* (2).

---

(1) Du Boulai, Histoire de l'Université de Paris, t. 6, p. 220 et suiv. — *Erasmi, Sadolet. Epist.* — *Petri Galland. Orat. in funere Franc. I*, in-4°, fol. 6 et 7. — L'abbé Goujet, Mém. histor. sur le Collége royal de France, in-4°.

(2) *Laurentii Ingewaldi Elingii Hist. ling. gr.*, p. 325 et 326. — Mém. histor et littér. sur le Collége royal, première partie, page 8.

L'étude des langues anciennes fut la clef des trésors classiques, et ces trésors enrichirent bientôt les diverses parties de l'enseignement. Pour la première fois, on connut en France Homère, Pindare, Eschyle, Sophoclé, Euripide, Platon, Xénophon, Théophraste et Plutarque, Hérodote, Thucydide, Polybe et Diodore; Aristote même, qu'on ne lisait que dans quelques corrections latines et grossières, rectifia les fausses idées de ces interprètes ignorants. Pour la première fois, on entendit parmi nous les prophétiques accents des Moïse, des Isaïe, des Jérémie, et les cantiques de David, et les préceptes de Salomon. Honneur donc, gloire impérissable à François Ier ! car c'est à lui que nous devons tant d'immortels génies; c'est lui qui nous légua et la Grèce et la Chaldée, et tout l'Orient; c'est lui qui nous ouvrit l'antique Rome, dont notre latinité barbare ne nous permettait pas d'apprécier les beautés avant que ce grand prince eût fait choix

de professeurs capables de retrouver sous ces décombres la langue des Cicéron, des Tite-Live et des Virgile.

Les doux loisirs de François I[er] furent troublés par les progrès du schisme de Luther et de Calvin, qui se firent de nombreux partisans en France ; de là l'origine de ces guerres de religion que nous n'entreprendrons point de décrire, et dont, au surplus, un élégant écrivain vient de publier l'histoire. Sans donc nous arrêter aux règnes éphémères de Henri II et de François II, sans parler des règnes trop connus de Charles IX et de Henri III, volons à celui de Henri IV, puisqu'un ouvrage consacré à rappeler tout ce qui a pu honorer la France, serait privé de son plus beau lustre, si l'on n'y trouvait point les traits adorés du meilleur des rois. La poésie ne peut rien dire de nouveau sur Henri IV ; mais elle peut au moins dire ce qui est connu d'une manière nouvelle : la pompe et la gravité de l'épopée ne sauraient donner qu'une

idée imparfaite d'un prince dont l'amabilité, vraiment piquante et originale, ne s'accommode pas d'une marche purement épique, et ne va point à la mesure des vers alexandrins. Aussi doit-on convenir que, dans la *Henriade*, Henri IV n'a pas cette verve de bonté familière, cette effusion de grâces inimitables, cette gaîté héroïque, ces expressions si heureuses et si pittoresques dans leur touchante simplicité, en un mot, cette physionomie particulière qui distingue éminemment ce monarque de tous les autres. Sans doute Henri IV était un grand prince; il avait la valeur, le génie, la clémence, et toutes les vertus que se plaît à célébrer la haute poésie; mais bien qu'il fût aussi brave que César, aussi magnanime que Trajan, que Titus, s'ensuit-il qu'on doive lui donner les traits de César, de Trajan ou de Titus? Celui que les paysans de Nérac appelaient naïvement *le bon Reyot* (1), ce

(1) M. Villeneuve, dans sa Notice historique sur la ville de Nérac.

Béarnais adoré, que le peuple de Paris appelait *un vert galant*, *un diable à quatre*, n'avait-il pas quelque chose qui lui était propre et qu'il serait fâcheux qu'on ne pût reproduire dans un poème consacré à perpétuer son image? L'épopée est comme la sculpture antique; elle dépouille les héros, du costume, des circonstances locales, des habitudes, et de mille accessoires, pour leur chercher une stature, des traits communs à tous, dans les types du beau idéal, et dans les trésors où le génie, rectifiant la nature, la soumet à des règles générales et uniformes. Dans cette galerie épique, où le poète va confondre Henri IV avec les héros et les princes de tous les âges et de tous les pays, je retrouve bien le grand roi; mais ce n'est pas encore Henri IV. Je contemple ses belles qualités, mais je regrète ses vertus populaires, ses aventures facétieuses, et peut-être même ses faiblesses qui, le rapprochant de l'humanité, mêlent à l'admiration qu'il inspire,

l'intérêt né d'une secrète analogie avec notre propre condition.

Il y a dans la poésie française un rhythme gracieux que le génie peut manier à son gré et plier à tous les tons ; ce rhythme est celui du vers de dix syllabes que Voltaire a profané dans son poème de Jeanne d'Arc, et que son talent eût fécondé, s'il l'eût préféré dans sa Henriade aux vers alexandrins. Nul doute qu'un poème sur Henri IV, en vers de dix syllabes, et tour-à-tour héroïque, simple, gracieux, sévère et plaisant, selon que le sujet le comporterait, ne fût un poème d'un intérêt puissant, moins encore par la variété de ses nuances, que par tout ce qu'il permettrait de dire sur Henri IV, sur le véritable Henri IV.

Il ne faut pas être intimidé par l'étiquette de l'épopée, lorsqu'on chante le prince que Jeanne d'Albret sa mère sentit, pour la première fois, remuer dans ses flancs au bruit des trompettes qui, dans le camp

de Picardie, appelaient les troupes confiées au brave Antoine de Navarre à marcher contre Charles-Quint (1) ; le prince que cette mère amazone mit au monde en chantant une chanson populaire, afin, selon l'espérance du bon d'Albret, de donner au nouveau-né un naturel joyeux ; le prince que son aïeul emporta à son avènement à la lumière, dans un des pans de sa robe, pour humecter ses lèvres avec la liqueur du vin ; le prince, qui élevé durement, et vêtu comme les enfants des laboureurs, franchissait avec eux le torrent du Gave et les rochers du Béarn, et qui, avec les compagnons de son enfance, assiégeait les tours humides du vieux moulin de Barbaste (2) ; le prince qui, conduit avec la cour maternelle dans le joli château de Nérac, ouvrit son cœur à l'amour sur les bords charmants de la Beïse, où il soupira pour Flo-

(1) Péréfixe, Hist. de Henri IV, p. 17, 19 et 20.

(2) M. Villeneuve, lieu cité.

rette, fille d'un simple jardinier (1); le prince qui, de l'enchantement de ses champêtres amours, est proclamé, quoiqu'à peine âgé de quatorze ans, chef du parti calviniste, et qui nourrit sa valeur, son génie et sa vertu, à l'école de Condé et de Coligni; le prince enfin, dont le jeune cœur fit connaître l'héroïsme de ses premiers élans, au milieu des désastres de Jarnac et de Montcontour, et qui à seize ans, traversa en vainqueur le Languedoc, le Vivarais, la Bourgogne, et fit trembler Paris, où l'artificieuse politique de Catherine de Médicis le désarma par une paix, dont la vaine apparence cachait le massacre de la Saint-Barthélemi.

---

(1) M. Edmond Geraud a publié une Elégie charmante, intitulée : *Les Bords de la Beïse*, dans laquelle il a précieusement recueilli toutes les traditions locales relatives au bon Henri. *Voyez* l'Almanach des Muses de 1817, et les Etrennes royales de la ville de Bordeaux, même année, p. 209.

Cependant Henri IV avait fui les poignards, les poisons et les infâmes voluptés, et les superstitions absurdes de la funèbre cour de Charles IX. Celui-ci mourut ; Henri III qui lui succéda, fut la proie des favoris. L'ambition du duc de Guise profita de cette indolence : colorant ses projets d'usurpation d'un prétexte religieux, cet illustre factieux déclarait la guerre aux calvinistes, appelait à son secours l'Espagnol et Sixte V, et devenait le chef d'une ligue à laquelle il faisait considérer la mollesse du roi comme une tolérance sacrilège. Ici, à la vérité, les faits s'élèvent à toute la hauteur de l'épopée ; mais il s'y rattache des circonstances caractéristiques, dont le récit a besoin du rhythme souple et facile que nous venons de recommander. On va voir en effet que tout ce qu'il y a de grand et d'élevé dans la suite de l'histoire du bon Henri, s'associe naturellement, et par un mélange piquant, à des traits d'une familiarité d'autant plus précieuse à conserver

qu'elle est le vivant témoignage d'un cœur paternel, et d'une sincérité pleine de candeur.

Lorsque Henri III, ayant fait assassiner le duc de Guise, retrouva l'audace et la rébellion de ce séditieux dans les Mayenne, les d'Aumale, et tous les chefs de la ligue, il s'enfuit épouvanté de leurs fureurs régicides; il vint chercher un réfuge contre les autres et contre lui-même dans les rangs du Béarnais, près duquel il eût sans doute retrouvé le courage et l'honneur, si le couteau du fanatique Jacques Clément n'eût point tranché ses jours. Ici commence cette lutte, dont la poésie héroïque ne saurait donner qu'une imparfaite idée. Comment peindrait-elle ces faits à-la-fois sublimes et burlesques, où l'on voit une armée, tantôt rassemblée et victorieuse, tantôt licenciée, faute de vivres et de solde; aujourd'hui nourrie avec le prix de la vente des bois de Sully, demain avec les sacs d'argent qu'apporta à Henri la veuve d'un

meûnier ; un autre jour, avec les revenus que les gentilshommes venaient dépenser au camp ! Souvent le roi, qui le matin était presque seul et abandonné, n'ayant plus dans ses quartiers que quelques détachements, dont il entendait les murmures, sans convois, sans artillerie, sans munitions, parvenait vers le milieu du jour à rallier des troupes, ranimait l'espoir abattu, prenait une ville, gagnait une bataille, chantait, buvait, faisait des vers, et tandis que ses soldats joyeux savouraient leurs succès, il courait déguisé en pâtre dans le château de Gabrielle d'Estrées, ou dans les tourelles mystérieuses qu'embellissait pour lui Corisandre. D'autres fois, passant d'un combat à une partie de chasse, il s'égarait dans les bois, poursuivait le fantôme du grand-veneur, sous les ombrages de Fontainebleau (1), cau-

---

(1) Bongars, lettre datée de Paris le 25 octob. 1568. — Tablettes histor. de France, 3e partie, p. 69.

sait avec le paysan de Puicoux, critiquait les impôts avec le batelier qui ne le connaissait pas, dînait sous la cabane du bon Michau, et faisait monter en croupe le charbonnier pour le mener voir le roi (1). A son retour, il repoussait une attaque, et volait au plus fort de la mêlée; il disait au colonel Galaty : *Mon compère, je viens mourir ou acquérir de l'honneur avec vous*; il disait au prince de Condé et au duc de Soissons : *Vous êtes de la maison de Bourbon, et vive Dieu, je vous montrerai que je suis votre aîné*; il criait à ses sol-

---

(1) *Voyez*, sur tous ces faits et beaucoup d'autres du même genre, Péréfixe et de Bury, Histoire de Henri IV. — Mémoires de Sully. — Le Grain, Décade de Henri-le-Grand. — Dictionnaire des Portraits historiques et Anecdotes des Hommes illustres. — Journal de l'Etoile. — Mémoires de Feuquières. — Hist. de Crillon et de d'Aubigné. — Recueil des Lettres de Henri IV. — Menagiana. — L'Esprit de Henri IV. — Sauval, Davila et Essais historiques sur Paris. — La Satire Ménippée, etc.

dats : *A moi, enfans, et faites comme vous m'allez voir faire.* S'il voit plier quelques-uns des siens : *Tournez la tête*, leur dit il, *si vous ne voulez pas combattre, du moins voyez-moi mourir.* Après une bataille gagnée, il écrivait à Crillon : *Pends-toi, brave Crillon, nous avons vaincu et tu n'y étais pas ; adieu, brave compagnon, je t'aime à tort et à travers.* Il écrivait à Givre : *Tes victoires m'empêchent de dormir; adieu Givre, voilà tes vanités payées.* Roi sans royaume, comme il le disait lui-même, mari sans femme, et guerrier sans argent, nulle circonstance ne put lui arracher dans le cours de sa mauvaise fortune, un mot, une action, contraires à la dignité de ses droits comme souverain. Toutefois on eût dit qu'il voulait payer en sentiment et véritable amitié les serviteurs qu'il ne pouvait récompenser autrement. De là cette indulgence paternelle pour les plaintes et doléances que laissaient parfois échapper ses meilleurs compagnons ; s'il reproche

un peu vivement à un colonel allemand de lui avoir demandé de l'argent au moment d'une bataille, il revient bientôt à l'officier que sa remontrance afflige, et lui dit, en l'embrassant cordialement : *Nous voici dans l'occasion ; il peut se faire que j'y demeure : il n'est pas juste que j'emporte l'honneur d'un brave gentilhomme comme vous.*

L'âme tendre de Henri IV avait besoin d'aimer. Ce prince mandait un jour à Sully: *Mon ami, venez me voir, car il s'est passé ce matin quelque chose dans mon sein, pour quoi j'ai affaire de vous.*

Sully, digne de l'affection d'un tel maître, loin de songer à la conserver en flattant ses penchants, ne voulait que la mériter par d'utiles et courageuses remontrances. Henri un moment aveuglé par son amour pour la marquise de Verneuil, lui avait signé une promesse de mariage qu'il fit lire à Sully, celui-ci l'arracha des mains du roi et la déchira : *Je crois que vous êtes fou, dit le prince*

avec dépit. Plût à Dieu que je fusse le seul fou de France, lui répondit Sully en se retirant chez lui, où il attendait la nouvelle de sa disgrâce, et où il reçut la dignité de grand-maître de l'artillerie (1).

L'inflexible probité de ce ministre épouvantait les courtisans qui essayèrent de le perdre dans l'esprit du roi; mais Henri IV repoussait leurs perfides insinuations. Une fois seulement leurs récits firent sur lui quelque impression; il y eut entre le bon prince et le vertueux ministre de la froideur et du silence, mais Henri, que cet état d'indifférence oppressait, aborda un jour son ami, et lui dit : *Sully, venez çà, n'avez-vous rien à me dire?* Non, répondit celui-ci: *Ho! si, ai bien moi à vous*, répliqua Henri, en l'entraînant dans une allée solitaire, où *ils se raccommodèrent.* Sully, touché de la candeur et de la sensibilité du roi, qui lui parlait avec

(1) Mémoires de Sully.

une affection pénétrante, ne put retenir ses larmes et se jeta à ses pieds ; mais Henri, craignant que ce mouvement de reconnaissance et d'amour ne fût mal interprété par ceux de la cour qui les observaient de loin, releva son ami, en lui disant : *Relevez-vous, Sully, on croirait que je vous pardonne.*

Ce qui fait particulièrement de ce grand prince un éternel objet de respect et d'admiration, c'est sa clémence envers ses ennemis et son amour pour son peuple. On sait que pendant le siége de Paris, il laissait passer des vivres à ceux qu'il était venu combattre. Ses généraux voulurent un jour faire pendre deux paysans qui avaient introduit des chariots de pain dans la ville ; Henri leur rendit la liberté, et leur donna tout l'argent qu'il avait sur lui, en ajoutant : *Allez en paix, le Béarnais est pauvre, s'il en avait davantage, il vous le donnerait.*

Ceux qui l'entouraient le pressaient de

livrer l'assaut ; les Parisiens, exténués par une famine si cruelle, que pour se nourrir ils arrachaient l'herbe des cimetières, broyaient les ossements des morts, et osaient même porter à la bouche des chairs humaines ; les Parisiens n'auraient pu résister à la moindre attaque ; mais Henri frémissait d'ajouter aux horreurs qu'avaient à supporter ses sujets égarés, celles qui souillent presque toujours une ville forcée ; il répondit à ses soldats : *Je suis le père de mon peuple, je ressemble à cette vraie mère qui se présenta devant Salomon ; j'aimerais mieux n'avoir pas de Paris, que de l'avoir ruiné et tout dissipé par la mort de tant de personnes.*

Mais, selon lui, si Paris ne valait pas un assaut, *ventre saint-gris*, il valait bien une messe. Il entra dans sa capitale au milieu d'une foule immense affamée de voir un roi.

Sa grandeur d'âme tira d'embarras les divers chefs de la ligue, qui, après s'être

soumis, ne savaient comment aborder celui qu'ils avaient long-temps outragé. Le duc de Mayenne était fort gros et marchait difficilement; ayant brigué la faveur d'un entretien avec le roi, celui-ci lui fit faire à grands pas quelques tours de parc; ce fameux ligueur hors d'haleine, et tout en eau, lui fit observer qu'il était prêt à étouffer, le monarque répartit, en l'embrassant : *Touchez-là, mon cousin, car par Dieu, voilà toute la vengeance que vous recevrez de moi* (1).

Ayant appris que des religieux persistaient à lui refuser les prières publiques, il répondit à ceux qui l'engageaient à punir ces fanatiques : *Il faut attendre, ils sont encore fâchés.* Tout vainqueur qu'il était, il voulut se soumettre aux lois et à la justice. Son premier soin, quand il eut pacifié la France, fut d'assembler les no-

---

(1) Tablettes historiques des Rois de France. — Esprit de Henri IV.

tables du royaume auxquels il tint ce discours immortel :

« Si je faisais gloire, dit-il, de passer
» pour un excellent orateur, j'aurais ap-
» porté ici plus de belles paroles que de
» bonne volonté ; mais mon ambition tend
» à quelque chose plus haut que de parler ;
» j'aspire aux glorieux titres de *libérateur*
» et de *restaurateur de la France* : par la
» grâce divine, par les bons conseils de
» mes serviteurs qui ne font profession des
» armes, par l'épée de ma brave et géné-
» reuse noblesse, par mes peines et mes la-
» beurs, je l'ai sauvée de sa perte ; sauvons-
» la à cette heure de sa ruine. Participez,
» mes sujets, à cette seconde gloire avec
» moi, comme vous avez participé à la
» première. Je ne vous ai point ici ap-
» pelés, comme faisaient mes prédéces-
» seurs, pour vous obliger d'approuver
» aveuglément mes volontés ; je vous ai
» fait assembler pour recevoir vos con-
» seils, pour les croire et pour les suivre ;

» en un mot, pour me mettre en tutelle
» entre vos mains. C'est une envie qui ne
» prend guères aux rois, aux barbes grises
» et aux victorieux comme moi; mais l'a-
» mour que je porte à mes sujets, et l'ex-
» trême désir que j'ai de conserver
» l'état, me font trouver tout facile, et
» tout honorable. »

Il disait à une députation du parlement qui était venu lui faire des remontrances sur l'édit de Nantes : « Il n'y a pas un de vous qui, quand il voudra me venir trouver et me dire; Sire, vous faites telle chose qui est injuste à toute raison, que je ne l'écoute volontiers. Il ne faut plus faire de distinctions de Catholiques et de Huguenots, il faut que tous soient bon Français, et que les Catholiques convertissent les Huguenots par l'exemple de leur bonne vie. Je suis roi berger qui ne veux répandre le sang de mes brebis, mais les rassembler avec douceur..... Mes prédécesseurs vous ont donné des paroles avec beaucoup d'appareil; et

moi, avec ma jaquette grise, je vous donnerai des effets; je suis gris au-dehors, mais tout or au-dedans. »

Son vœu le plus cher était de vivre assez long-temps pour que son peuple devînt si heureux, que le moindre paysan pût avoir le dimanche la poule au pot.

Ces réponses, ces traits de Henri IV ont été répétés cent fois, et cependant il n'était pas de meilleur moyen de faire connaître cet excellent prince que de les rapporter encore; car Henri IV est mieux loué dans l'almanach de Mathieu Langsberg, où l'on compile ingénuement les anecdotes et les bons mots de ce roi, que dans les éloges académiques et les histoires rangées.

Louis XIII, son successeur, eut quelques vertus passives et sans éclat. Fils et père de deux grands rois, sa renommée perd à ce glorieux voisinage, et sa puissance fut d'ailleurs éclipsée par l'ambition du cardinal de Richelieu, ministre des-

pote, orgueilleux, jaloux et vindicatif, mais dont le génie et l'intrépide politique surent contenir les séditieux, réprimer l'indépendance des grands, abattre les derniers troncs du système féodal, et rendre la France respectable en-dedans par des coups d'état, respectable au-dehors par des négociations et des victoires; grand homme auquel le czar Pierre eût voulu donner la moitié de son empire pour qu'il pût gouverner l'autre (1).

---

(1) *Voyez* l'excellente Histoire du cardinal de Richelieu, par M. Jay.

CONCLUSION.

SIÈCLE DE LOUIS XIV.

Depuis long-temps, peut-être, nous aurions dû borner le cours de cet ouvrage, dont l'objet est simplement de prouver que les premiers siècles de notre France, ignorés de la plupart de nos lecteurs, et dédaignés par ceux qui ne les connaissent qu'imparfaitement, étaient néanmoins favorables à la littérature et aux beaux arts. Si nous sommes sortis des ténèbres de la Gaule, pour saluer les beaux siècles, dont personne ne conteste le puissant intérêt, c'est qu'à travers ces brillantes époques de notre histoire, nous étions attirés par un charme irrésistible vers le règne de Louis XIV, et qu'il nous semblait convenable de nous arrêter à ce règne immortel, comme au plus haut point de la grandeur et de la gloire nationales.

Du reste, nous n'avons point la témérité de vouloir décrire cette période incomparable; le sujet est au-dessus de nos forces, et il serait assez inutile de vouloir prouver que de tels faits peuvent inspirer le poète et l'orateur.

Ce n'est pas que la monarchie de Louis XIV n'ait eu ses détracteurs. On a taxé ce prince de despotisme et d'orgueil; on l'a accusé d'avoir tout fait pour une vaine ambition, et rien pour le bonheur de son peuple, qui, expiant de vaines dépenses, gémissait sous le poids des impôts (1).

Louis XIV a dépensé beaucoup, mais sa gloire a rendu compte à la France, qu'il

---

(1) On ignore que sous Louis XIV les impôts étaient moindres que sous les rois ses prédécesseurs. Philippe-Auguste prélevait le tiers des biens de ses sujets. On comptait à Philippe-le-Bel le cinquième des revenus des immeubles, et le dixième des meubles et marchandises, pour subvenir aux frais de la guerre contre la Flandre seulement. Les Valois avaient un trésor dans chaque capitale de leurs pro-

a protégée contre les excursions de l'étranger, en élevant ces triples lignes de fortifications, où le génie de Vauban disait aux flots des armées ennemies : Vous n'irez pas plus avant ; en faisant construire ces flottes hardies, qui protégeaient l'établissement d'une compagnie dans les Indes, abattaient le despotisme maritime de l'Anglais et du Batave, et repoussaient dans leurs rochers les pirates barbaresques dont les mers étaient infestées ; en mettant sur pied les troupes nombreuses avec lesquelles il conquit la Flandre, l'Alsace et la Franche-Comté, provinces adoptives qui consolent aujourd'hui la Patrie de se voir enlever tant d'autres conquètes qui, moins avanta-

---

vinces. Les revenus payables au trésor du Temple, à Paris, étaient, sous Philippe de Valois, de 22 millions de notre monnaie, sans compter les sommes des autres trésors. Les impôts étaient si exorbitants sous Charles VI, que 40,000 hommes désertèrent le Languedoc pour se retirer en Espagne.

geuses et moins durables, ont cependant coûté plus de sang et de trésors.

On reproche à Louis XIV les frais de Versailles et du Louvre ; mais par cette royale magnificence, il ajoutait au respect des peuples. Si dans les siècles de simplicité, de superstition et d'ignorance, les rois peuvent s'affranchir de cet onéreux prestige ; si l'on admire saint Louis sous un chêne, Louis XII se promenant seul sur sa mule, et Henri IV vêtu de sa jaquette grise ; il faut, lorsque l'esprit est éveillé par la civilisation, et que la pensée moins timide se familiarise avec les objets de la vénération publique ; il faut placer entre le souverain et le peuple les pompes majestueuses, les espaces de l'illusion, et engloutir dans un foyer de splendeur les tristes détails de l'humanité, comme le soleil fait disparaître ses taches dans l'océan de sa lumière.

Le munificence de Louis XIV répandit des pluies d'or sur le champ des sciences,

des lettres et des arts ; mais ce qu'il faut surtout admirer, c'est l'accord parfait des divers genres de gloire, dont les rayons se concentrent dans la vie de ce grand prince. On a vu souvent des peuples puissants par la conquête, ou célèbres par les lettres, ou cités par leur luxe ou leur galanterie, ou recommandables par leurs institutions morales et religieuses.

Par une exception étonnante, et la seule qu'offre l'histoire, le siècle de Louis XIV vit dans une harmonie admirable ces différentes espèces de renommée, qui, partout ailleurs sont incompatibles. La galanterie et le désir de plaire inspirèrent les plus belles actions ; le génie et l'amour des lettres et des arts élevèrent à des notions sublimes ; la guerre perdit sa rudesse, la générosité et les bienséances se plurent sous nos drapeaux ; des fleurs furent enlacées à la sombre verdure des lauriers, et la victoire inspiratrice proclamée par l'éloquence, et récompensée par la beauté,

semblait être une dixième muse ; mais alors que tant de triomphes et de prodiges auraient pu donner aux Français une trop haute opinion des forces humaines, et les détourner par la contemplation de cette féerie des salutaires pensées de la religion et de l'éternité, les orateurs chrétiens tonnaient du haut de ces trophées, et à leurs voix miraculeuses, les plus superbes s'humiliaient dans leur prospérité, et rentraient dans la voie du Seigneur.

On a publié des ouvrages de tous les genres sous le règne de Louis XIV : c'est un fleuve immense où tous les arts vont puiser sans le tarir. S'il est encore une forme sous laquelle on puisse reproduire d'une manière originale les événements de ce siècle, ce serait celle d'un voyage qui, mettant pour ainsi dire en action les personnages illustres qui se pressent dans cette partie de nos annales, donnerait au récit du piquant, de l'intérêt et de la vivacité. L'auteur supposerait qu'un seigneur étran-

ger visiterait la France, où il serait admis à la ville et à la cour, dont il décrirait les cercles et les fêtes (1). Reçu chez MADAME et chez la comtesse de Soissons, où dans les premières années de son règne le roi se rendait assiduement, il serait témoin du tumulte aimable qu'une noblesse enjouée et folâtre faisait tourbillonner sans cesse. C'était là que Louis, après avoir surpris dans un bocage le secret de l'amour désintéressé qu'il inspirait à La Vallière, retrouvait cette femme tendre et délicate, et que pour déguiser ses hommages, il donnait à mille beautés des fêtes, dont une seule

---

(1) Il existe un ouvrage, en trois volumes in-8°, intitulé : *Voyages de Christine et de Casimir en France, pendant le règne de Louis XIV*; mais cet ouvrage, qui n'est qu'une compilation maladroite des Mémoires de la Fronde, et une diatribe indécente contre Louis XIV, ne peut donner une idée de ce que serait l'ouvrage qu'on indique, si l'auteur se proposait pour modèle le *Voyage du jeune Anacharsis*, par l'abbé Barthélemi.

était l'objet ; c'était là qu'un goût exquis assortissait les galantes loteries, où les filles d'honneur tiraient au sort les pierreries, les parfums, les joyaux et les dentelles (1) ; c'était là qu'on dressait l'ordonnance de ces carrousels, éclatantes imitations des tournois anciens, et dans lesquels de Guiche, Vivonne, d'Humières, Nantouillet, de Varde, Lausun, Lesdiguières, Nogent, Coislin, Marsillac, Saint-Aignant, de Luynes, d'Estrades, Lafeuillade, Cavois, fai-

(1) Dans une lettre qu'il adressa à Colbert, Louis XIV donna lui-même les détails d'une de ces loteries, et la liste des personnes qu'il désigna pour tirer les lots destinés. Ce sont, outre les reines, mademoiselle d'Alençon, madame de Soisons, mesdames d'Armagnac, de Baden, d'Elbeuf, de Créqui, de Navailles, de Montausier, de Fleix, de Béthune, d'Humières, de Montespan, de Ganesson, de Rouvroi, de Crussol, de Brancas, de Langeron, de Marsé, Duplessis, d'Etampes, mesdemoiselles de La Vallière, d'Ardenne, de Coetlogon, de Grancier, d'Aubigni, Dubelloi, Dampierre, de Fiennes et du Fouilloux.

saient louer à leurs maîtresses leurs grands airs, leurs beaux usages, leur luxe et leur bravoure (1).

Cependant Versailles s'élève ; une résidence royale sort des bois marécageux, où naguère les princes qui s'égaraient à la chasse, ne trouvaient qu'à coucher dans un moulin à vent. L'étranger voyageur contemplerait cette resplendissante galerie, où le doge de Gènes fut moins étonné de tant de merveilles que de s'y voir ; où l'ambassadeur de Philippe IV venait, au nom de son maître, déclarer publiquement qu'à l'avenir les ministres de France auraient le pas sur ceux d'Espagne ; où le cardinal Chigi, neveu du Pape, fléchissait devant Louis qu'avait irrité la cour de Rome. A travers un peuple de courtisans et d'adorateurs, s'avançait l'enchanteur de ces lieux enchantés, imposant sans hauteur, affable

(1) Mémoires de Dangeau et du duc de Saint-Simon. — Anquetil, Louis XIV, sa cour et le Régent, tomes 1, 2 et 3.

avec dignité, et sérieux sans humeur ; prince qui le premier créa l'art de tenir une cour, et en fit le magique auxiliaire du grand art de gouverner ; prince dont la vocation royale faisait dire à Mazarin qu'il y avait en lui de quoi faire quatre souverains et un honnête homme (1). Interdits à son aspect majestueux, de vieux guerriers tremblent et balbutient; et sans s'abaisser, ils se prosternent devant le prince, pour qui tout leur sang est prêt à couler. Ceux auxquels il adresse une parole sont des êtres enviés, félicités, recherchés. Son coup-d'œil fait les grandes destinées, et la fortune attentive aux gestes et aux discours de ce chef suprême, n'a plus de volontés que les siennes.

Le moderne Anacharsis assisterait au le-

---

(1) Cette vérité a été indignement altérée par la jalouse causticité d'un Anglais. Bolingbroke a dit de Louis XIV, qu'*il fut, sinon le plus grand roi, du moins le plus grand acteur de royauté qui parut jamais.*

ver et au souper du roi ; il voit à ses repas érigés en spectacles pompeux, La Vallière éclipsée par l'astre de Montespan qui, le front ceint de perles, a tout l'orgueil que lui donne la conviction de sa ravissante beauté; Madame de Fontevrault, surnommée la reine des abbesses, et que la cour empruntait au cloître indulgent; madame de Thianges, convive aimable, et qui se plaisait dans les festins, parce qu'on ne vieillit point à table ; madame de Soubise, qui se présentait avec des pendants d'oreilles d'émeraudes, quand elle voulait avertir que son mari était à Paris ; mademoiselle de Fontanges, qui mourut à sa vingtième année, fière de ce que Louis avait donné un sourire d'amour à son printemps, et une larme à son trépas. Mesdames de Richelieu, de La Fayette, de Coulanges, du Lude, de Monchevreuil, Lucie de Tourville, la maréchale Laferté Senneterre, les marquises de Fiesque, de Monglat, de la Beaume ; mille et mille autres femmes,

joûtant de parures, d'attraits, d'esprit, de bons mots, étaient tour à tour inspirées par le monarque, dont les regards tombaient comme des rayons sur toutes ces fleurs. Le guide de l'étranger lui nommerait les belles dont l'indiscret Bussi Rabutin osa révéler les galantes coutumes dans son livre des Amours des Gaules, libelle qu'il expia par un long exil, et que reprochèrent toujours à son auteur la duchesse de Châtillon et la comtesse d'Olonne. Après le repas et le jeu, les dames montent en calèche, et les hommes les accompagnent à cheval; elles descendent sur les bords d'un canal, dont les Tritons de bronze alimentent les eaux? Bercées en des gondoles fleuries et dorées, rêvant au son des airs que Lulli soupira pour ces fêtes, elles promènent leurs yeux languissants sur la foule de ces cavaliers spirituels et braves. MADEMOISELLE sent battre son cœur à la vue de Lausun; la jeune Coetlogon ne pense qu'à l'intrépide Cavois; le prince de Conti, le héros des

officiers, la divinité du peuple, l'amour du parlement et l'admiration des artistes captive l'attention de la duchesse de Nevers. Un badinage exquis, une joie décente avivent tous les esprits; dans les entretiens scintillants pétillent les saillies; l'anecdote piquante circule à voix basse; le madrigal est exalté, et les impromptus sont portés en triomphe. On rentre au palais, on jouit des divertissements poétiques préparés par Quinault et Molière. Après le spectacle, la collation de *Médianoche* rassemble les convives en des salles tapissées de jonquilles, et d'où l'on voit au loin l'illumination et les feux d'artifice (1).

---

(1) *Voyez*, sur tout ce qui concerne la cour de Louis XIV, les Lettres de Mme de Sévigné. — Les Mémoires de Mme de Motteville. Amst., 8 vol. in-12. — Mémoires de Mlle de Montpensier. Paris, 1728, 6 vol. in-12. — Mémoires du marquis Dangeau. (C'est un journal manuscrit en 58 vol. in-4°, de tout ce qui s'est passé à la cour depuis 1686 jusqu'en

L'étranger suivrait la cour à Meudon, à Marly, voyages charmans imaginés par Louis XIV, pour multiplier les grâces et les faveurs ; c'en était en effet de précieuses, et que briguaient avec ardeur les courtisans et les belles, pour accompagner le prince dans ces séjours enchanteurs, où près des cascades et des charmilles la cour s'épanouissait aux rayons d'un ciel d'azur.

Cet étranger accompagnerait le roi aux camps de Compiègne, où l'armée donnait aux dames le plaisir des parades, des escortes, des siéges, des combats simulés, des festins et des bals ; il visiterait ensuite la docte solitude de Port-Royal, où quelques entretiens avec Arnaud d'Andigny, Nicole et Blaise Pascal feraient connaître ces grands hommes ; il irait à l'académie

---

1720, et dont Mme de Genlis a donné, en 1817, un abrégé en 4 vol., où il y a beaucoup de longueurs.) — Les Mémoires du duc de Saint-Simon, de l'abbé de Choisy, et Anquetil, dans son ouvrage intitulé : Louis XIV, sa Cour et le Régent.

française, le jour où Christine, reine de Suède, assista à l'une des séances de cette compagnie savante ; il fréquenterait les audiences du parlement, ce qui amènerait naturellement le tableau du barreau qu'illustraient alors l'éloquence de Lemaître, de Patru, de Jean Gautier, d'Eusèbe Laurière ; et la judicieuse érudition de Carondas, d'Auzanet, de Duplessis, de Soëfve, de Catelan, de Claude Ferrières, de Ricart, de cent autres jurisconsultes, dont les ouvrages sont encore érigés en autorités (1). Mais ce qui pénétrerait le voyageur d'un saint respect, ce serait de voir siéger sur les fleurs de lys, les Lamoignon, les Molé, les Achille du Harlay, les d'Ormesson ; d'entendre Omer Talon, Séguier,

(1) On eut surtout un grand nombre d'arrêtistes estimables, tels que Dufail, en 1552 ; Guy Basset, en 1668 ; Desmaisons, en 1669 ; Delapeyre, en 1675 ; Cambolas, en 1681 ; Frain, en 1684 ; Albert, en 1686 ; Bardet, en 1690, etc.

Jérôme Bignon, et le grand d'Aguesseau ; vénérables organes des lois, vengeurs de la morale, et tuteurs de l'innocence. Admis dans la société de ces magistrats, il contemple la majestueuse austérité de leur vie privée, et en apprend quel est l'état de la législation en France, et comment pour l'arracher du chaos où elle languissait, Louis XIV se dérobant aux fêtes de Versailles, vient présider les conférences où se débrouillait le dédale des lois. D'Ormesson lui raconte les détails du procès de Fouquet, dont il fut le rapporteur impartial ; il voit d'Aguesseau au moment où cet intrépide défenseur des droits de la nation et de l'église gallicane, refusait à son roi de conclure en faveur de la bulle *unigenitus* ; et lorsqu'au moment d'aller notifier son refus à Louis XIV, il était encouragé dans cette résistance héroïque par son épouse qui lui disait : — « Allez, oubliez » devant le roi, femme, enfants, perdez tout » hors l'honneur ». Le voyageur a l'occasion de connaître dans la retraite de ces graves

magistrats, les ministres les plus célèbres: Colbert lui donne des notions précieuses sur le système des finances et sur l'état du commerce de la France, qui prenait chaque jour un accroissement plus rapide (1). Louvois et Pomponne lui diraient quelles sont les relations de Louis XIV, et sa situation à l'égard des différentes puissances de l'Europe.

Se mettant en rapport avec les hommes illustres dans tous les genres, il serait initié par eux à toutes les particularités du siècle de Louis. Mézeray, Baluze, du Cange et les frères Valois lui raconteraient les principaux événements historiques; Dangeau lui ferait connaître le cérémonial

(1) Dès les premières années du règne de Louis XIV, les objets de fabrique française qui s'exportaient en Hollande et en Angleterre seulement, s'élevaient à une valeur de huit millions. Mém. de Jean de Witt, grand Pens. de Holl., ch. 6, p. 182, in-12, la Haye, 1609.

et les usages de la cour; Sainte-Marthe, le Laboureur et le père Lecointre, la généalogie des grandes maisons de France; Rohaut, Charles Patin et le P. Malebranche, l'état des sciences naturelles et métaphysiques; Labruyère, les mœurs et le caractère du temps; le chevalier de Grammont, l'abbé de Choisi, Saint-Pavin, lui révéleraient les aventures et les anecdotes secrètes; Pélisson lui lirait le journal des voyages et des campagnes de Louis XIV; le duc de Noailles lui communiquerait les manuscrits de ce Prince sur la politique, la guerre et l'histoire (1); Mansard lui ferait voir les palais des rois; le Nôtre, leurs jardins; Pérault, la colonnade du Louvre; alors que Bernini, voyant le magnifique ouvrage de cet habile archi-

(1) Ces manusc. qu'on a publiés, à Paris, en 1806, en 6 vol in-8°, avaient été donnés, par Louis XIV, à M. le duc de Noailles. Voy. Millot, t. 4 des mém. polit. et milit., et le certificat du maréchal de Noailles, sur la 1re feuille de ces mss, bibl. du roi.

tecte, s'étonnait qu'on l'eût fait venir d'Italie, en disant : Que lorsqu'on avait de pareils hommes chez soi, il n'en fallait point chercher ailleurs. Le vieux cardinal de Retz et le duc de Beaufort, ce roi des halles, ce coryphée de la Fronde, lui feraient les honneurs du peuple et l'instruiraient des abus du gouvernement. Il serait invité chez la veuve Scarron qui, suppléant à la bonne chère par l'agrément de son esprit, réunissait à sa table une compagnie choisie. Françoise d'Aubigné, née dans la prison où sa mère avait suivi un époux malheureux, avait été enveloppée dans les lambeaux de l'indigence, et conduite en Amérique ; crue morte dans la traversée, un matelot la jetait à la mer, lorsqu'un miracle la sauva. Revenue en France, remise en gage aux créanciers de sa famille, recueillie par pitié chez une tante qui lui fit garder les dindons, elle était tellement malheureuse, qu'elle fut aise d'épouser le burlesque et impotent Scarron, dont elle devint garde-malade et secrétaire.

Veuve et presque sans fortune, sa maison attirait néanmoins l'élite de la société. Ce serait pour le voyageur une nouvelle occasion de passer en revue cette multitude de personnages intéressants, dont abondaient Paris et Versailles, et parmi lesquels il distinguerait madame de Sévigné, à laquelle il entendrait raconter la procession des cordons bleus, la mort tragi-comique de Vatel, et le projet de mariage de mademoiselle avec le duc de Lauzun, auquel elle donnait par contrat cinq duchés en attendant mieux. Il verrait encore dans le cercle de la veuve Scarron, des Yveteaux, Ménage, Montreuil, fameux par ses madrigaux; Marigni, par ses chansons; Mignard, par ses portraits; le vicomte de Turenne, Lafeuillade, Brancas, de Saint-Luc; Charlotte Saumaise, comtesse de Bregy (1); mes-

---

(1) Cette nièce du savant Saumaise était d'une grande beauté; elle a laissé un Recueil de poésies. *Voyez* OEuvres de Louis XIV, tome 5, p. 19, et la note.

demoiselles de Pons, de Martel et d'Aumale, et madame de Chalais, depuis si connue sous le nom de la princesse des Ursins (1).

Il est reçu chez madame de la Sablière, la seule maison où, pour arriver, le bon La Fontaine prenait le plus court chemin; chez l'abbé Chaulieu surnommé l'Anacréon du Temple, parce que le grand-prieur de Vendôme son ami l'avait attiré dans ce palais où il rassemblait une société d'amis littérateurs et voluptueux, tels que Chapelle, Bachaumont, Lafare et Desmarêts. Il a ses entrées aux hôtels de la duchesse de Longueville et de la marquise de Rambouillet, tribunaux académiques qui, jugeant gravement la prose et les vers, pro-

---

(1) Anquetil, Louis XIV, sa Cour et le Régent, t. 1, 2, 3 et 4. — Lettres de Mme de Maintenon et de Mme de Sévigné. — Mémoires de M. le duc de Saint-Simon et de l'abbé de Choisi.

nonçaient des arrêts qui ne furent pas toujours confirmés par la postérité. Il y entend le duc de Nevers lire, aux applaudissements du duc de Montansier, ses remarques critiques sur les œuvres de Despréaux; madame Deshoulières réciter ses élégies, Racan et Ségrais leurs bergeries; mademoiselle de Scudéri ses romans de métaphysique sentimentale; Cottin ses rondeaux et ses énigmes, Benserade ses sonnets, l'abbé d'Aubignac ses tragédies qu'il croyait parfaites, parce qu'elles étaient mauvaises dans les règles; Voiture et Balzac les lettres dont mille copies manuscrites circulaient dans les ruelles et les boudoirs; Huet, évêque d'Avranche, sa grave traduction d'Origène, et sa frivole dissertation sur les romans; le spirituel et savant abbé de Polignac, son poéme de l'Anti-Lucrèce.

Il est également admis chez la comtesse de la Suze, belle, languissante, passionnée, adorée des poëtes qui l'escortaient en public. Montplaisir et Subligni la guidèrent

dans l'art des vers, et le père Bouhours en composa pour elle dans lesquels ce bon père disait en latin (1), qu'elle était Junon par la naissance, Minerve par les talents, et Vénus par la beauté.

Saint-Evremont le présente à Ninon l'Enclos, le jour où Molière y lisait sa comédie du Tartuffe. Cette femme qui logeait l'âme d'Epicure dans le corps d'Aspasie, qui savait allier aux vertus d'honnête homme les goûts voluptueux et l'inconstance, souriait aux prestiges de l'amour, tant qu'il était un prestige, et le prolongeait par la variété, trouvant que c'était un grand péché que de ne point se divertir. Son jugement et les grâces de son esprit la rendaient un arbitre que venait consulter ce que les lettres et les arts avaient de plus illustre. Molière

---

(1) D'autres attribuent ces vers à Fieubet; les voici:

Quæ dea sublimi vehitur per inania curru?
An Juno, an Pallas, an Venus ipsa venit?
Si genus inspicias, Juno; si scripta, Minerva;
Si spectes oculos, mater Amoris erit.

lui soumettait ses comédies, le duc de la Rochefoucault ses maximes, Fontenelle ses dialogues, Henault et Charleval leurs poésies fugitives. Dans ces cercles nombreux, les amants passés, présents et futurs, heureux du souvenir ou de l'espérance, et rivaux philosophes, vivaient dans la meilleure intelligence. Quelques-uns, voyant Ninon si belle, regrétaient qu'il ne lui manquât que la sagesse pour être la plus parfaite des femmes. Le grand Condé, les maréchaux d'Estrée et d'Albret, Coligni, Palluan, d'Effiat, la Châtre, Villarceaux, Gourville, obtinrent tour-à-tour ses faveurs; les jansénistes et les jésuites se disputaient l'honneur de sa conversion, et, feignant de l'espérer, ils trouvaient dans ce vain espoir un prétexte pour goûter eux-mêmes le charme de ses entretiens. Le voyageur se lierait avec quelques hommes de lettres; il serait invité chez Boileau à Auteuil, et y dînerait avec Corneille, La-fontaine, Racine, Molière, Regnard, Du-

fresny, Baron, Lully, Girardon, le Poussin et les deux Audran.

Cependant les événements politiques solliciteraient à leur tour son attention. Philippe IV était mort, et Louis XIV, au nom de son épouse Marie-Thérèse, fille de ce roi d'Espagne, réclama sur sa succession des droits que lui contesta Charles II, et qu'il fallut disputer les armes à la main. Louis se mit à la tête de ses troupes avec Turenne et prit, en une seule campagne, la Flandre hérissée de places fortes (1). A peine eut-il joui à Versailles de son triomphe qu'il partit avec Condé pour la Franche-Comté, dont il se rendit maître en trois se-

(1) Sur la capacité militaire de Louis XIV, *voyez* une lettre du général Grimoard, dans le tome 3 des OEuvres de Louis XIV, p. 3 et suiv. On trouve parmi les pièces écrites par ce roi, sur ses opérations militaires, une lettre qu'il adressait à Colbert, le 31 mai 1672, et dans laquelle il l'informe qu'il conduit lui-même quatre siéges à-la-fois, ceux d'*Orsoy*, de *Rhinberg*, de *Burick* et de *Wesel*.

maines. La rapidité de ses conquêtes alarma les rois de l'Europe. La Hollande se ligua contre lui avec l'Angleterre, la Suède, l'Espagne et l'Empire. Louis fait passer le Rhin à deux cent mille hommes; trois provinces et cent quarante places fortes arborent en peu de mois ses étendards (1). Des arcs de triomphe et des fêtes magnifiques attendaient le roi vainqueur dans sa capitale. Avec lui mille et mille seigneurs galants et braves revenaient quitter les uniformes poudreux pour les modes les plus élégantes, et cherchaient, dans la compagnie des dames et le commerce des hommes distingués par leur sa-

(1) Sur les campagnes de Louis XIV, *voyez* Reboulet, Hist. du Règne de Louis XIV, 1756, 9 vol. in-12. — Le Siècle de Louis XIV, publié par M. de Francheville, 1754, 2 vol. in-12. — Mémoires du duc de Navailles, du maréchal de Grammont, du maréchal de Berwick. — Lettres historiques de Pelisson, 1729, 3 vol. in-12. — Histoire militaire du Règne de Louis-le-Grand, par M. de Quincy. Paris, 1726, 8 vol. — OEuvres de Louis XIV.

voir, le prix le plus flatteur de la victoire. Ici le voyageur ne manquerait pas de faire connaître les maréchaux et les officiers célèbres : les Condé, les Turenne, les Créqui, les Vendôme, les Fabert, les Luxembourg, les Brissac, les Boufflers, les Montesquiou, les Bellefonds, les Schomberg.

Pour peindre la cour à diverses époques, et pour admirer le règne de Louis XIV sur toutes ses faces, l'auteur ferait parcourir à son personnage les provinces de la France, afin de le ramener à Versailles à de longs intervalles, et comme pour donner au temps le loisir de renouveler les grands événements ; il lui ferait visiter cette belle Provence qu'une Aline aurait pu véritablement regréter sur le trône de Golconde ; il l'inviterait à respirer vers ces bords enchanteurs, où sur des prés de narcisses, les jeunes filles, après avoir rempli leurs corbeilles de figues, de porcyres et de cédrats, dansent à l'ombres des myrtes et des orangers en fleurs, au son des castagnettes ou du galoubet. Ar-

rivé à Marseille, l'étranger visiterait les ateliers, où Pierre Puget, le Michel-Ange de la France, sculptait les groupes admirables de Milon de Crotone et de Persée, et inventait ces galeries navales qui transformaient les vaisseaux de l'Etat en de superbes palais. Mais le canon des forts a salué le retour des flottes victorieuses confiées aux amiraux de Louis XIV. Voilà les navires que Duquesne ramène des eaux de la Sicile, où, dans trois combats, il a dispersé les forces de la Hollande et de l'Espagne, commandées par le grand Ruyter; voilà les flottes que Tourville et d'Hoquincourt ramènent de Tunis et d'Alger, où les Barbaresques furent contraints à demander la paix! cette escadre où Jean Barth, où le franc et intrépide Jean Barth fumant près des magasins de poudre et traitant la mort avec ironie, fut vingt fois l'épouvante des voiles anglaises! Les rives de Newcastle se souviènent de sa fureur, et le Texel parle de ses exploits; ces vaisseaux pavoisés sont

ceux que Dugay-Trouin fait rentrer dans nos ports chargés des trésors du Brésil, où il prit les villes les plus opulentes de cette colonie portugaise; ces autres flottes, non moins superbes, voient les d'Estrée, les Coëtlogon, les Forbin, les Château-Renaud faire respecter sur les mers des deux mondes le pavillon des fleurs de lys.

De la Provence, le voyageur passe dans le Languedoc et reste en extase devant les gigantesques et merveilleux travaux que Riquet et Andréossy exécutaient à la voix de Louis-le-Grand. Les barques marchandes sorties de l'Océan, élevées d'écluse en écluse sur la cime des montagnes, redescendent sous des voûtes souterraines, glissent sur des aqueducs, et, après avoir franchi cent soixante-sept lieues, arrivent à la Méditerranée (1).

L'étranger reviendrait à Paris; l'ascen-

---

(1) Histoire du Canal du Midi, publiée, en 1804, par le général Andréossy.

dant que la veuve Scarron, depuis connue sous le nom de madame de Maintenon, avait pris sous Louis XIV, qui l'épousa secrètement, changeait le caractère de ce Prince et influait sur sa cour devenue grave et sérieuse. La fortune, lasse de sa constance, allait faire expier à ce Prince, par de rudes épreuves, les faveurs dont elle l'avait comblé. Le testament de Charles II qui appelait le petit-fils de Louis au trône d'Espagne, et la protection que le roi français accordait aux Stuarts contre l'usurpateur Guillaume III, avaient armé contre lui l'Allemagne, l'Angleterre et les Pays-Bas. Les chefs de cette ligue recrutèrent d'autres nations, et bientôt Louis, attaqué de toutes parts, subit des défaites qui firent évanouir le prestige dont jusqu'alors il avait fasciné les puissances étrangères. Nos armées reculaient devant le prince Eugène et le duc de Marlborough, le combat naval de la Hogue portait un coup mortel à notre marine. Ces revers donnèrent à la cour de France une

teinte rembrunie, sous laquelle disparurent les vives couleurs dont elle avait brillé jusqu'alors; et la grande âme de Louis XIV, dédaigneuse d'une terre dont la souveraineté lui était disputée, semblait la quitter pour l'empire des cieux. Les essaims de beautés, les guerriers et les ministres célèbres, les poètes et les savants qui avaient illustré son règne, s'étaient tour-à-tour évanouis devant le souffle de la mort. Louis XIV, comme un chêne majestueux qui survit à ses lianes fleuries et aux parures du bocage, élevait seul au milieu des tombeaux son front chargé des ennuis du trône.

C'est dans ce déclin de nos prospérités que le voyageur communiquerait parmi nous, avec des objets analogues à cette solennité et pour ainsi dire à cette magnificence des malheurs d'un roi qui supportait, avec une résignation vénérable, les coups de l'adversité, et auquel il ne manquait plus, pour être proclamé grand dans tous les âges, que d'avoir opposé l'héroïsme à

l'infortune. Ainsi, par exemple, ce pieux voyageur visiterait les tombeaux de Saint-Denis ; il irait voir le chaste pinceau de Le Sueur orner de peintures la Chartreuse de Paris, et sous les ombrages de cette religieuse solitude où Catinat venait oublier la cour et les ingrats, il converserait avec ce modeste capitaine ; il y retrouverait Rancé qu'il avait admiré dans le monde, où la belle duchesse de Montbazon, sa maîtresse, était orgueilleuse de l'esprit et des talents que l'on vantait en lui ; il le retrouverait, mais dégoûté des chimères de l'ambition, mais désabusé des rêves d'un amour trop fugitif : couvert du cilice, pâle de ses austérités sublimes, impatient de l'éternité, il allait creuser son tombeau à l'abbaye de la Trappe, dont il fut le rigoureux réformateur. L'étranger verrait représenter, par les vierges de Saint-Cyr, les divines tragédies d'Esther et d'Athalie ; il admirerait Le Brun peignant les batailles d'Alexandre, qui fut surnommé le grand, ainsi que

Louis XIV, et dont il ne reste qu'un vain bruit et un peu de poussière. Il verrait revenir de Stockholm, le cercueil où le grand Descartes se reposait de sa gloire et pouvait rentrer dans son ingrate patrie; il visiterait l'hôtel des Invalides, où Louis avait recueilli en un cloître belliqueux les soldats mutilés qui, avant lui, mendiaient dans les champs qu'ils avaient défendus; il entendrait Mascaron, Bourdaloue, l'onctueux Massillon et le tendre Fénélon, révéler le néant des choses humaines, et nous racheter du péché par un attendrissement régénérateur; il écouterait, dans un pieux recueillement, les oraisons funèbres de Fléchier et celle que la mort de Condé inspira au génie sacerdotal de Bossuet en cheveux blancs.

Mais alors que l'armée de Villeroi était battue à Ramillies, que celle de la Feuillade était dispersée devant Turin, et que l'ennemi franchissait nos frontières, Louis, après avoir tout fait pour obtenir la paix, avait pris la résolution magnanime de

traverser son royaume à cheval, de se mettre à la tête de toute sa noblesse, et de s'ensevelir sous les débris de la monarchie. La victoire reconnut à ce trait celui qu'elle avait si long-temps jugé digne de ses lauriers; elle revint à lui, et Villars sauva la France à Denain, où il défit, en un jour, le duc d'Aubermale et le prince Eugène. Ce succès décisif amena une paix désirée et donna une nouvelle preuve de ce que nous disions en commençant cet ouvrage: c'est que la patrie, toujours habile à réparer ses ruines, fait éclore de son malheur même un germe de prospérité; et que les Français, loin d'être abattus par l'infortune, ne semblent rétrograder de quelques pas que pour prendre un plus bel essor vers une gloire nouvelle.

PREUVES ET REMARQUES

A L'APPUI DE CE HUITIÈME VOLUME.

TRENTE-HUITIÈME RÉCIT.

NOTE 1re, PAGE 81.

Le sujet du poème de Jeanne d'Arc était bien fait, assurément, pour tenter la poésie : beaucoup d'auteurs nationaux, et même étrangers, ont essayé de célébrer les exploits de cette héroïne; mais un bon poème est encore à faire. Voici quelques-uns des ouvrages composés sur ce sujet.

L'un des plus anciens est intitulé : *De gestis Joannæ virginis egregiæ, libri quatuor versu heroïco, in-4°, Parisiis,* 1519. Ce poème, composé par un docteur en théologie de la faculté de Paris, sous le règne de Louis XII, comprend plus de trois mille vers héroïques, ou prétendus tels. Il commence à la naissance de la Pucelle, et se termine à sa mort. C'est, comme on le voit,

un poème, sinon parfait, du moins très-complet. On le trouve dans le Recueil de Jean Ravisius Textor, intitulé : *De claris Mulieribus*, *in-folio*, *Parisiis*, 1521 *et* 1529.

Le père Fronton-le-Duc composa, en 1579, une *Histoire tragique de la Pucelle de Domremy, autrement d'Orléans, nouvellement départie par actes et représentée par personnages, avec chœur des enfants et filles de France, et un avant-jeu en vers, et des épisodes chantés en musique.* Cette tragédie, imprimée à Nancy, en 1581, in-4°, fut représentée à Pont-à-Mousson, en présence de Charles III, duc de Lorraine, qui fut tellement émerveillé de cette œuvre, qu'il fit habiller le poète à neuf. (*Voyez* le P. Niceron, tome 38, p. 114. — Extr. des Manusc. du P. Houdin, dans les Mémoires de Michault, tome 2, page 277.)

La Pucelle d'Orléans, tragédie en prose, imprimée à Paris, in-4°, 1642. Cette tragédie est attribuée, par Samuel Chapuzeau, dans son Histoire du Théâtre français, à Hippolyte-Jules de la Ménardière, mais c'est une erreur; et si cette pièce médiocre valait la peine d'être revendiquée, il faudrait en faire honneur à Benserade.

L'abbé d'Aubignac, qui se piquait de suivre les règles d'Aristote, composa sur la Pucelle d'Orléans une tragédie qui n'eut pas de succès.

La reine de Suède conservait, parmi ses manuscrits, un poème que possède la bibliothèque du Vatican, sous le titre de *Mystère du siége d'Orléans.*

Le poème le plus célèbre est celui de Jean Chapelain; l'auteur resta trente ans à le composer, et la France impatiente était dans l'attente du laborieux enfantement de cet ouvrage, auquel les beaux-esprits du temps promirent l'immortalité, et que quelques vers de Boileau couvrirent de ridicule. Presque tous les vers en sont durs, barbares et tordus, pour ainsi dire, par des inversions monstrueuses. On en trouve cependant quelques-uns d'assez expressifs. Voici le début :

Je chante la Pucelle et la sainte vaillance,
Qui, dans le point fatal où périssait la France,
Ranimant de son roi la mourante vertu,
Releva son état sous l'Anglais abattu.
Le ciel se courrouça, l'enfer émut sa rage;
Mais par son zèle ardent et son mâle courage,
Triomphante martyre, au bûcher comme aux fers,
Elle fléchit les cieux et dompta les enfers.

On ne sait pas trop pourquoi le ciel se courrouça, et quelle peine Jeanne d'Arc eut à fléchir les cieux, elle que dans tout le reste du poème l'auteur, conforme en ce point à l'histoire, représente comme une fille inspirée, suscitée par le ciel lui-même. Plusieurs écrivains, qui probablement n'ont pas lu ce poème,

ou qui auraient été capables d'en faire un aussi mauvais, ont fait un grand éloge de son plan et de son ordonnance; c'est précisément par-là qu'il pèche, le plan blesse les règles de l'art; la conclusion d'un épopée doit toujours être glorieuse pour le héros, et le poème de Chapelain finit par l'emprisonnement de Jeanne d'Arc. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage fut loué par Huet, par Ménage, Ségrais, Fléchier, etc. Van-Effe le compare sans façon à l'Iliade d'Homère, et l'abbé Prévost le préfère aux Œuvres de Boileau. Il eut six éditions en dix-huit mois. Le bon temps! (*Voy.* Mathanasius, p. 267. — Siècle de Louis XIV, t. 2, p. 361. — Histoire critique des journaux, p. 182. — Huetiana, p. 51.)

Il existe, sur le siége d'Orléans, un poème, ou plutôt un roman historique, c'est-à-dire un ouvrage qui n'est ni un poème, ni un roman, ni une histoire. Il fut originairement composé en latin, et traduit en français par Roussy, chanoine de la Rochelle, et, de plus, académicien de ladite ville. Paris, Mérigot, 1738, in-12.

M. Charbuye, professeur de rhétorique, composa aussi en 1782, un poème latin sur le siége d'Orléans; il a été traduit par un de ses élèves, et la traduction est beaucoup plus élégante que l'original; ce qui dut être une leçon pour le professeur.

Le P. Néon, dit le Philopole, a trouvé le secret

de surpasser le ridicule et le mauvais goût de tous les ouvrages de ses devanciers, dans un poème de douze cents vers, intitulé : *l'Amazone française*. Orléans, Jacob, 1721, in-4°.

La France délivrée par la Pucelle d'Orléans. Ce poème, où l'on trouve quelques bons vers, a remporté le prix des jeux floraux en 1754. L'auteur est Charles-Simon Favart.

La Pucelle d'Orléans, tragédie de Schiller. Ce drame romantique étincèle de beautés, et M. Mercier, dans la traduction qu'il en a donnée, n'a pu si bien faire, qu'on n'en trouve encore un grand nombre.

On assure qu'il existe encore deux autres tragédies sur la Pucelle d'Orléans; l'une par Mr H. F. Dumolard, qui, malheureusement pour l'auteur, a été représentée sur le théâtre d'Orléans, le 8 mai 1805; et l'autre, par M. Renouard l'académicien, qui n'a pas encore été jouée.

Je ne parle point ici du poème de la Pucelle par Voltaire, et il serait à souhaiter que personne n'en parlât davantage.

Plusieurs académies ont mis au concours l'éloge de Jeanne d'Arc. L'académie de l'Immaculée Conception proposa cette question : *Quelle a été l'influence du siècle de Jeanne d'Arc sur les jugement et supplice de cette héroïne?*

L'académie du Palinod, à Rouen, a reçu plusieurs pièces sur la Pucelle : une des plus anciennes est le sonnet de Rault, qui remporta le prix en 1667 ; et l'une des meilleures, est l'ode de M. Prévost, imprimée dans le Recueil des Palinods, en 1705.

Enfin, Jeanne d'Arc a été le sujet d'un grand nombre d'histoires, de recherches, de mémoires, de traités, d'apologies, de panégyriques, de gravures, de médailles et d'inscriptions. Sa statue se voit sur une des places publiques de Rouen. Chaussard, dans le Recueil historique et complet qu'il a publié, en 1806, sur cette héroïne, donne plusieurs gravures au trait.

NOTE 2, PAGE 197.

Voici comment d'Argentré, dans son Histoire de Bretagne, liv. 6, ch. 27, raconte le combat des Trente :

« Messire Richard Brembro, Anglois, sortoit souvent de Ploërmel, et faisoit des courses dont il desplaisoit fort à messire Jean de Beaumanoir, chevalier partisan de Bloys ; mais il n'avoit le moyen d'y donner ordre : car c'estoient courses qui se faisoient de nuict et jour à heures incertaines, sans se pouvoir bonnement rencontrer les gens de guerre, comme ils eussent volontiers faict, qui fut cause que de Beaumanoir, hardi chevalier, s'advisa un jour d'en-

voyer demander un sauf-conduit à Brembro pour l'aller voir; ce que lui étant accordé, il alla à Ploërmel trouver Brembro, auquel parlant de ce qui s'étoit passé, il dit qu'il s'estonnoit fort, pour un vaillant chevalier qu'il estoit, comme il faisoit mauvaise guerre, non seulement aux gens portant les armes, qu'il prenoit, mais aussi aux autres de toutes qualitez, laboureurs et autres; qu'en toutes bonnes guerres les vrays soldats n'avoient point accoustumé de travailler les laboureurs, sans lesquels la terre demeureroit à labourer, et un chacun seroit affamé: qu'il fist doncques la guerre à ceux qui s'en pouvoient deffendre, non pas aux pauvres paysans. A ces paroles, il sembla à Brembro que Beaumanoir l'attaquoit de dire qu'il fist la guerre aux rustiques, et qu'il ne cherchast pas les soldats; à cause de quoi, il se mit en colère, lui refusant la délivrance des prisonniers qu'il demandoit, et, de propos en autres, entra plus avant, et dit à Beaumanoir, que, parlant des gens de guerre, il ne falloit pas qu'il pensast qu'il y eust au monde si vaillants hommes qu'estoient ceux de la nation anglaise, qui surpassoient tous autres de vertu et de prouesse. Quant aux Bretons, il n'en avait jamais esté parlé, ce n'estoit pas à eux à se parangonner aux Anglois. Le sieur de Beaumanoir estoit chez l'Anglois lors, et ne put lui respondre autre chose, fors que les Anglois n'empor-

teroient rien sur les Bretons ; que venant à l'affaire, ils le cognoistreient par expérience : mais si l'occasion lui ennuyoit à attendre, qu'il la lui feroit veoir quand il voudroit, et en tel lieu que bon luy sembleroit ; que s'il avoit si bon cœur, comme il disoit, qu'il lui faisoit un party, qu'il prist cent des siens, cinquante, trente, ou tel nombre qu'il adviseroit, et qu'il se trouveroit en lieu dict et jour assigné, sans parolles, pour en cognoistre l'expérience et en faire preuve ; adjoustant tels mots et au jour assigné, ne faillez pas comme vous fistes à Boussac, ayant promis à un nommé Pierre Bigier ; car si je vous promets, je ne failliray pas comme vous avez fait, je y serai sans mentir. Brembro, se voyant piqué de ce dernier mot, auroit trop dict pour le refuser pour son honneur : le party fut qu'ils prendraient chascun trente gentilshommes, et qu'ils se trouveroient, en telles armes qu'ils voudroient, à un chêne situé droitement sur le my-chemin d'entre Ploërmel et Josselin, au samedi devant le dimanche de *Lætare* de l'an M. CCC. L, pour là veoir qui auroit le meilleur. Ces choses ainsi promises et jurées entre les chefs, et accordées, de Beaumanoir se retira à Josselin, prenant congé de son hoste, et rapporta aux gentilshommes de la garnison la convention d'entre luy et Brembro, lesquels furent fort joyeux d'une si gaillarde entreprise, n'y ayant aucun qui ne

désirast estre enrollé de ce nombre et se faire mettre entre les autres , toutefois Beaumanoir qui sçavoit ce qui y alloit, se voulut prendre à la preuve qu'il savoit de la valeur de ceux qu'il cognoissoit : aussi n'estoit-il besoing de besogner à crédit; et pour estre chose notable, j'ay voulu insérer les noms de chascune part.

De la part de Beaumanoir :

Chevaliers Bretons.

Le sire de Tinteniac;

Messire Yves Charruel, homme de très-grand stature, excédant la commune proportion des hommes.

Escuyers.

Guillaume de Montauban;

Tristan de Pestivian;

Robin de Beaumont;

Alexandre Fardet;

Haterel;

Messire Geoffroy ou Guy de Rochefort;

Messire Robin Raguenel;

Messire Karo de Bodegat;

Messire Geoffroy du Bois;

Olivier de Kaërenrays;

Geoffroy de la Roche;

Geoffroy de Beau-corps ;
Messire Huon de Saint-Yvon ;
Messire Olivier Artel ;
Messire Jean Rousselet ;
Jeannot de Serens ;
Huet ou Moria de Trezuiguidy ;
Guillaume de la Lande ;
Olivier de Monteuille ;
Simon Richard ;
Geoffroy Poulard ;
Alain de Tinteniac ;
Alain de Kaërenrays ;
Loys Goyon ;
Guyon du Pont-Blanc ;
Maurice du Parc ;
Autres y mettent deux frères de la maison de Fontenay ;

Tous hommes d'élite, et desquels on recognoist encore aujourd'huy partie des maisons ; les autres passés en autres familles, par divers accidents, comme autrement ne peut en la condition humaine.

Messire Richard Brembro, du costé des Anglois ne put trouver son nombre dans sa nation, et choisit vingt Anglois, quatre Bretons de son parti, et six Allemands, savoir :

Messire Robert Knole ;

Croquart;

Messire Hérue de Lexualen;

Messire Jean Plesanton;

Richard de Gaillard;

Thomelin Billefort, qui combattoit d'un maillet de plomb pesant vingt-cinq livres;

Hucheton Clamalan, ou Cleruaban, qui combattoit d'un faulchart crochu, taillant des deux côtés : ainsi appelloient-ils telles sortes d'armes, lesquelles maintenant sont hors d'usage;

Hugo, son frère;

Jannequin Taillard;

Repefort;

Bichard de la Lande;

Gauttier l'Alemant;

Jannequin de Gamehoup;

Hannequin Heroüard, ou Henoüard;

Jannequin, le mareschal;

Thomelin Huteton, ou Hotethon;

Robinet Malipas, ou Melipart;

Yfray, ou Ysannay;

Valentin;

Jean Troussel, ou Robin Troussel;

Huë de Caurelec, ou de Cauerlay et Knolles : ces deux depuis furent grands et renommés capitaines.

Des Bretons du party anglois, y avoit :

Perrin de Camaleon, ou Perrot de Raoullet, prevost d'Ardaine;

Commelain;

Jean le Gaillard;

« Et d'autant qu'il était juré entre les parties, que, d'une et autre part, n'y auroit que des gentilshommes; Brembro ne put en fournir tout son nombre, si bien qu'il prit un soldat de condition roturière, nommé Hulbitié, homme de grande taille, puissant et fort.

« Quant à Croquart, ce fut un vaillant voleur, qui vint en Bretagne, ayant été laquais d'un gentilhomme de Hollande, lequel ayant perdu son maistre, s'en vint cherchant sa fortune en Bretagne, et servit un homme d'armes breton : par la guerre se trouva un très-vaillant homme, ayant acquis réputation entre les gens de guerre, il s'adonna fort, et fit une compagnie de mesme métier, prenant et surprenant maisons, bourgs et chasteaux, lesquels il revendoit aux propriétaires et partisans : ayant acquis une somme incroyable de deniers, et venu depuis en telle réputation, que le roi fist offrir deux mille livres de rente pour venir à son service et se faire chevalier, ce qu'il refusa, aimant mieux se tenir à son métier accoustumé; il fut appelé en combat, et estimé le meilleur combattant de la troupe et

parti des Anglais : finalement il mourut d'une cheute de cheval, qui n'est chose véritable ; aussi n'y estoient les armes pas propres d'un faulchart et d'un maillet, desquelles armes il ne fut rien appointé, et les prirent telles qu'ils voulurent. Ils furent armés de bacinets, plates, haubergeons, espées, haches et lances, encore qu'il semble que ces armes ne soyent pas propres à pied : mais à la vérité, ils s'en servoient en ce temps-là comme on le trouve dans les histoires de Lors et des Matheo Villani, qui écrivirent, en l'an 1064, l'histoire de Florence en langue italienne. Que de vray, les Anglois estants en Italie environ en ce temps là combattoient de lances à pied faites exprès, qui leur servoient en gros bataillons carrés, et les tenoient deux à deux droites, et même façon qu'on attend le sanglier à pied, avec l'espieu et la teste, et pour cela descendoit de cheval, qu'ils bailloient aux pages à garder pendant le combat. Ce que je vois d'inégal en ce combat accordé, est qu'il fut loysible à Guillaume de Montauban de combattre à cheval parmi les autres de pied. Et combien que cela se pût et dût refuser pour estre le party fait entre nation et nation, et non entre hommes et hommes, toutes fois ils ne s'arrêtèrent pas là, et leurs rôles faits, et hommes choisis, se trouvèrent les combattans au jour et heure assignés, commençant les chefs de l'entreprise à donner cœur

à leurs gens, et leur dire, qu'ils combattoient pour l'honneur de tout le pays, que l'issue feroit juger de la valeur des uns et des autres ; que l'honneur d'eux et de la nation estoit le gage qu'ils devoient garder. Ils disent que Brembro (comme homme superstitieux), allégua les prophéties de Merlin, et qu'il y trouvoit qu'il devoit ce jour obtenir la victoire, et entrant le premier au champ, se planta avec ses gens en teste, et donnant place à chacun. De Beaumanoir fit de même. Lorsqu'ils furent rangés, Brembro fit signal et appelle de Beaumanoir comme voulant parler à lui, lequel s'advança droit à lui. Brembro se commençoit à repentir, disant qu'il cognoissoit à la vérité que leur entreprise avoit été trop légèrement faite ; que ce ne devoit estre fait sans congé des princes, et conseilloit que l'expédition s'en diférât à quelque autre temps, attendant leur intention, et offroit de revenir en ce même lieu, s'ils le trouvoient bon. De Beaumanoir respondit, que c'étoit trop tard pensé, et que puisqu'il avoit pris la peine de venir là, qu'il ne s'en retourneroit point sans mêler les mains et sçavoir qui avoit plus belle amie ; mais qu'il estait content d'en sçavoir l'intention de ses compagnons devant que d'y répondre. Les compagnons ouys, respondirent qu'il estoit temps de voir qui avoit le meilleur corps, et puis qu'ils en estoient venus si

près ; qu'il ne falloit pas apprester à railler et se mocquer d'eux, à ceux qui ayant ouy parler de l'entreprise estoient là venus exprès pour voir ce combat.

» Beaumanoir retourné, rapporte la résolution des compagnons. Brembro tendoit à n'y entrer pas, et n'estoit point si hardi en ce lieu qu'à Ploërmel, disait pour raison, que quand ils seroient tous tués là, que la querelle des princes n'en estoit pas amendée n'y advancée en rien. Beaumanoir répondit que leur combat n'étoit pas fondé sur ce titre là, qu'il estoit question de la preuve de l'honneur de leurs nations. C'est folie, dit Brembro, de combattre, car quand nous serons morts, toute la Bretagne ne recouvrera pas de tels hommes. Lors, répondit Beaumanoir, encore que les plus grands du pays, les seigneurs de Laval, de Montfort et Loheac, ne soyent ici ; si ai-je de vaillans hommes chevaliers de vertu, et pour ce, il faut l'éprouver.

» Ces paroles dictes, ils vinrent aux mains et se joignirent si rudement que le feu sortoit de leurs armes, non sans admiration d'une infinité de noblesse venue là exprès, soubs saufconduits, pour voir ce combat. Le commencement fut de la part des Anglois : car messire Yves Charuel fut pris, comme aussi Tristan de Pestivian, et Jean Rousselet, Geoffroy de la Roche, et Geoffroy

Poulard tuéz ; Karo de Bodégat, et messire Geoffroy Rousselet fort blessés, et s'ébranla ce commencement fort contre les Bretons, qui ne demeurèrent que vingt-cinq, mais Beaumanoir leur soutenoit le cœur et finalement ils se chargèrent de tous costés, et se battirent si bien qu'ils étoient extrèmement las étant contraints de se retirer d'une part et autre de consentement commun, pour reprendre haleine et du vin, et se rafraîchir de la sueur qui leur couloit par tout le corps : mais les endommagez avoient à se revancher et c'étoit à chercher. Il y en avoit de blessez et par terre deux ou trois : il falloit que le reste portât ses deux coups (comme l'on dit). Cependant qu'un chacun se reposoit, de Beaumanoir encourageoit les siens de bien faire leur devoir, les advertissant de ne s'émouvoir ou étonner s'il lui défailloit cinq de leurs compagnons. Sur ce propos Geoffroy de la Roche le pria de le faire chevalier, ce qu'il lui accorda aisément, l'admonestant de se proposer en homme de valeur et ne forligner de ses ancêtres, luy proposant les vaillances et prouesses de messire Bude de la Roche son prédécesseur, qui étant allé au service de l'empereur de Constantinople, qui faisoit lors la guerre aux Sarrazins, fist de tels exploits d'armes, qu'il en estoit encore mémoire et renommée non-seulement partout l'O-

rient mais aussi par toute la France. Estant rafraîchis ils revinrent au choc de plus belle : Brembro se lança devers de Beaumanoir pour le charger et sommer de se rendre, disant qu'il lui raviroit la vie : mais en cette entrefaite messire Alain Kaërenrays lui donnant un coup de lance dedans le visage, le rua par terre, et messire Geoffroy du Bois luy ayant donné de l'espée au travers du corps luy coupa la teste : Quand les Anglois virent leur chef par terre ils commencèrent à s'espouvanter, et sur ce, Croquart, dont a esté parlé ci-dessus, qui estoit un vaillant soldat, dit : escoutez compagnons, ne vous attendez pas aux prophéties de Merlin, car à grand'peine le peut-on croire pour cette fois : le remède est de se servir, tenir ferme et bien combattre. Sur ce point Charuel, Karo de Bodégat et Tristan de Pestivian qui avoient estez pris et blessez, prirent cœur, se tirèrent des mains de l'ennemi, et rentrèrent parmi les leurs à ce combat. Cette fois fut plus sérieuse que la première : car Croquart, Thomas Bellefort Carelec, Knoles, tenoient ferme et rudement combattoient en vaillants hommes, avec une hardiesse et assurance extrême.

» Il y mourut un Anglois et deux Allemands, quant au courageux Beaumanoir, il y fut blessé : il n'y avoit personne qui ne fist devoir d'homme de bien et hardi combattant. Beaumanoir qui estoit

blessé, ayant extrêmement soif demanda à boire, mais Geoffroy du Bois lui répondit : Beaumanoir bois ton sang, ta soif se passera. A ces mots il rentra au combat. Finalement les Anglois qui jusqu'alors s'étoient tenus serrés furent ouverts, parce que Guillaume de Montauban monta à cheval, prit la lance et feignit de s'éloigner, auquel Beaumanoir s'écria en disant : faux et mauvais chevalier ; ou vas-tu ? pourquoi nous abandonnes-tu ? il te sera reproché à toi et à race à jamais : à quoi répondit de Montauban qu'il besognast bien de sa part et qu'il ferait de son costez tout devoir. Ce dit, il advança son cheval donnant au travers des Anglois et les rompit en ruant sept par terre. Lors entrèrent Bretons dedans eux, et les défirent et tuèrent bonne part, les autres ne purent résister, et furent pris Knoles, Cauvelée, Bellefort et Crocquart menez à Josselin et mis à rançon, et depuis firent de belles armes ailleurs. Les chroniques rapportèrent que le meilleur combattant de tous fut le sire de Tenteniac, et qui mieux mérita le nom de preux et vaillant en ceste meslée ; et de la part des Anglois Crocquart remporta le prix.

» Telle fut l'issue de la bataille des trente, et est à plaindre que quelqu'un d'eux ne rapporta par escrit le particulier de ceste adventure : car valeureux et vaillans estoient-ils, et leur postérité en

seroit honorée. Même combat fut projeté à Bordeaux entre les Français, mais ils ne combatirent point, et s'en faisoit lors bien souvent de tels. La renommée de ce combat (vulgairement appelé par les anciens la bataille des trente) courut par toute la France, si bien que Froissart, qui vivoit, en parle en deux ou trois passages de son histoire. Quand il veut dire qu'on a combattu vivement, il use de ces mots : qu'il ne fut jamais plus vaillament combattu après la bataille des trente qui eut lieu en Bretagne. »

TRENTE-NEUVIÈME RÉCIT.

NOTE UNIQUE, PAGE 228.

Au moment où d'importantes provinces, qui jusqu'alors gouvernées séparément, formaient pour ainsi dire des royaumes dans l'enclave du royaume de France, vont se réunir à la couronne et accroître singulièrement la puissance de nos souverains, il convient de signaler ici une omission que nos meilleurs historiens n'ont pas encore réparée.

On a vu dans ce qui précède, que notre contrée fut divisée en un grand nombre de petits états, qui rattachés au trône de France par les liens de la féodalité, n'en étaient pas moins indépendants. Là

des duchés, ici des comtés, plus loin des baronnies, étaient autant de souverainetés qui avaient leurs lois, leurs coutumes, leurs guerres, leurs dynasties, leurs alliances particulières. Cependant les historiens de France croyent leur travail complet, quand ils ont écrit la vie du monarque suzerain, et les principaux événements qui l'intéressent immédiatement; quant aux autres faits qui appartiènent également à l'histoire de France, bien qu'ils se soient passés sous les règnes de ses vassaux couronnés, ils ne s'en inquiètent pas davantage que s'ils avaient eu lieu dans l'empire du grand Mogol. A la vérité, il ne serait pas facile de donner de l'ensemble à toutes les parties de leur travail, s'ils l'interrompaient à chaque instant pour insérer par voie d'épisode et de digression les événements propres à chaque province. Cependant en supprimant la filiation de tous ces souverains secondaires, en ne disant rien de leurs généalogies, des guerres qu'ils se firent entr'eux, de leurs mœurs, de leurs passions, en un mot, de leur bonne ou mauvaise fortune; ces historiens privent le lecteur de bien des choses curieuses et intéressantes; ils ferment à la poésie les sources abondantes que lui ouvriraient par exemple les singulières et romanesques annales du Berry, de l'Anjou et de la Guienne, les nobles chroniques du Bourbonnais et de la Normandie, les fastes variés et

séduisants de la Picardie, de la Flandre, du Lyonnais, du Dauphiné, et de tant d'autres provinces qui rivalisaient quelquefois d'éclat et de puissance avec le royaume de France proprement dit.

De doctes compilateurs ont essayé de remplir les lacunes de l'histoire de France, en rédigeant un grand nombre d'histoires particulières sur les maisons illustres, les villes et les provinces du royaume. Nous devons à l'infatigable Duchesne les histoires de Bourgogne, de Dreux, de Châtillon, et beaucoup d'ouvrages du même genre. Catel publia l'histoire du Languedoc; Chorier, celle de Dauphiné; Papon, celle de la Provence; Justel, celle de l'Auvergne; Cartier, celle de Calais. De la Clergerie, P. Pithou, Besly, du Haillan, d'Argentré, Desormeaux, composèrent les histoires du Perche et de Ponthieu, de Champagne, du Poitou, de l'Anjou, de la Bretagne et de la maison de Bourbon. Il n'est guère de grands vassaux et de grandes villes qui n'ayent eu leurs annales (1). Mais dans quel fasti-

---

(1) *Voy.* entr'autres, Mayer, Hist. de Flandres; Chaumeau, Hist. des ducs de Berry; Guy Coquille, Hist. du Nivernois; Du Moulin, Hist. de Normandie; Adrien de la Morlière, Hist. d'Amiens; Favyn, Hist. de Navarre; D. Vaissette, Histoire du Languedoc; Du Bouchet, Hist. de Courtenay; Guichenon, Hist. de Bresse et de Savoie; Guill. Paradin, Mém. sur l'Histoire

dieux amas de livres imprimés ou manuscrits, la plupart illisibles, faut-il aller chercher ce qu'il peut y avoir d'intéressant sur chaque famille illustre, et sur chaque province ! La plupart de ces auteurs étaient nés dans les lieux dont ils se constituaient les historiographes, en sorte que leurs ouvrages, espèces d'*offrandes civiques*, étaient de véritables amplifications, où les moindres circonstances sont traitées avec cérémonie. Ils ne vous font pas grâce de l'entrée d'un évêque, des noms d'un échevin, d'un capitoul ou d'un notable, et rapportent avec une complaisante prolixité, les cent versions différentes de messieurs les antiquaires de la commune, sur le fragment de sculpture, ou l'inscription gothique trouvée dans les fouilles d'un *calveron* (1). Plus d'un écrivain publia des in-folios sur des comtes ou des barons obscurs, et il faudrait l'emplacement d'une grande bibliothèque pour contenir les histoires locales dont il s'agit.

---

de Lyon; Laguille, Hist. d'Alsace; D. Plancher, Dunod, Mille, Paradin, Saint-Julien de Baleure, Courtépée, sur l'Histoire de Bourgogne; de Pery, Hist. de Châlons-sur-Saône; Ruffi, Hist. des comtes de Provence; Vignier, Histoire de Luxembourg; De Marca, Hist. de Béarn; François de Carlieu, Hist. d'Angoulême, etc., etc.

(1) Vieux mot qui signifie *carrefour*.

Une analyse de tant de volumes, faite avec ce goût et ce tact judicieux qui sait discerner le faux du vrai, et les traits piquants et agréables des détails monotones et sans intérêt, une telle analyse serait un appendix nécessaire à l'histoire de France, et aurait un succès proportionné à son utilité.

En attendant qu'on entreprène cet ouvrage complémentaire, donnons-en pour échantillon le précis historique de la Bourgogne et de la Provence, que nous allons voir annexées au royaume des lys, par l'adroite politique de Louis XI.

Il est peu de souverains dont les règnes soient plus féconds en grands événements que ceux des derniers ducs de Bourgogne; chacun d'eux se distingue par des traits d'une surprenante originalité.

Ce n'est pas un faible sujet d'étonnement pour celui qui approfondit les annales de la Bourgogne, que de la voir redoutable et prête à envahir toute la France précisément à l'époque où les autres états sont impuissants et débiles, c'est-à-dire au moment de leur naissance et à la veille de leur destruction. Les siècles intermédiaires n'ont rien de remarquable pour la Bourgogne, et c'est aux deux bouts de sa carrière que le génie de cette puissance éleva les monuments de sa gloire.

Les Bourguignons étaient un de ces peuples qui erraient confusément dans les déserts et les forêts du

Nord, poussés par un instinct sauvage vers l'Empire prêt à s'écrouler (1). Pline et Procope, secrétaire de Bélisaire, croyent qu'ils formaient la première tribu des Vandales, et Ptolomée les montre campés non loin de la Baltique, sur les bords de la Vistule (2). Ils en furent chassés par Fastida, roi des Gépides, et vinrent s'établir entre l'Elbe et le Weser, où ils disputèrent aux Allemands le commerce de leurs fontaines salées (3). Ils firent une première irruption dans les Gaules, d'où ils furent repoussés par Probus; ils en firent une seconde, et plièrent devant les légions de Maximilien. Ils en firent une troisième, et les troubles excités par Stilicon favorisèrent leur invasion (4). Ils élurent pour roi, Gondicaire; ce chef les mena de conquête en conquête, et jeta dans la Gaule les fondements du royaume de Bourgogne, dont la province à laquelle ce nom est resté n'était que la dixième partie, puisque ce vaste royaume

---

(1) Am. Marcel., l. 28, c. 5. — Sidon. Apol, *Carm.* 12 *ad Cast.*

(2) Procope, Hist goth. — Courtépée, Abrégé de l'Histoire du duché de Bourgogne, p. 46.

(3) Procope, *ib.*, l. 1, c. 12.

(4) Am. Marcel., c. 18. — Vospic., *in Prob.*, c. 13. — Mamert., Panég., n. 17. — Oros., l. 7, c. 28. — D. Plancher, Hist. de Bourgogne, t. 1, dissert. prélimin.

comprenait, outre les pays connus aujourd'hui sous ce nom; la Franche-Comté, le Jura, la Bresse, la Lorraine, le Lyonnais, le Dauphiné, la Provence, Genève et la Savoie (1).

Gondiac, successeur de Gondicaire, ajouta le Nivernais à ses domaines, en sorte que le royaume de Bourgogne, qui, d'un côté, touchait à l'Alsace, de l'autre à la Méditerranée, et que les Alpes fermaient à l'orient, était aussi puissant que le royaume de Clovis. Le plus léger succès pouvait faire prononcer la fortune entre ces deux trônes, et déterminer la prééminence de la Bourgogne sur la France, qui, dès-lors eût cessé de porter ce beau nom. Il n'en fut pas ainsi, et c'est à Clotilde, peut-être, c'est à cette princesse chrétienne qui instruisit des vérités de sa religion son époux idolâtre, qu'on doit attribuer la chute du premier royaume de Bourgogne.

Clotilde, nièce de Gondebaud, successeur de Gondiac, avait à venger le trépas de son père, immolé par son oncle, et le martyre de sa mère que ce barbare avait fait jeter dans le Rhône. Devenue l'épouse de Clovis, elle l'arma contre le meurtrier

---

(1) Laguille, Hist. d'Allem., part. 1. — Dunod, Hist. des Seq., t. 1. — Paradin, Annales de Bourgogne.

de sa famille, et cette guerre, favorable au roi de France, arrêta dans son accroissement le royaume de Bourgogne, et en prépara la conquête réservée aux fils de ce premier roi chrétien. Dès-lors ce royaume fut possédé, tantôt en entier par les rois de France, plus souvent partagé entr'eux, mais gardant toujours, même dans ses divisions, le nom fastueux de royaume, peu convenable à sa nouvelle position. Cet ordre de choses dura jusqu'aux règnes des descendants de Charlemagne, époque des usurpations et du démembrement de l'empire de ce grand monarque. Presqu'en même temps deux hommes audacieux et braves convoitèrent les provinces de la Bourgogne; Rodolphe en envahit une partie, dont il fit le royaume de la Bourgogne transjurane, et Boson, qui s'empara d'une autre partie de ces belles provinces, fonda le royaume de la Bourgogne cis-jurane, et se fit proclamer roi de Vienne et de Provence (1). Le nom de Bourgogne demeura peu de temps à ces états, et resta seulement au territoire que bornent la Champagne, la Franche-Comté, le Lyonnais, le Bourbonnais et le Nivernais. La Bourgogne ainsi réduite, et sous le simple titre de duché,

(1) Mille, abrégé chronol. de l'Hist. de la Bourgogne, t. 3, p. 12, l. 5. — De Saint-Marc, abrégé chron. de l'Hist. d'Italie, t. 2, p. 527. — Alberic, *Chron. ad ann.* 879.

devait par la suite reconquérir une puissance plus importante que celle dont elle venait d'être dépouillée.

C'est déjà pour elle une gloire infinie de pouvoir compter parmi ses premiers ducs ce Robert-le-Fort, tige de la race des Capétiens, et ce Richard-le-Justicier, si fidèle à ses maîtres et si heureux dans ses combats contre les Normands, dont le nombre était tel qu'ils épuisaient les fontaines où ils faisaient abreuver leurs chevaux (1).

Après Richard, Raoul, Hugues-le-Blanc et les deux Henri, l'histoire de Bourgogne nomme Robert, prince despotique et cruel, qui fit assassiner son beau-père. Hugues, son petit-fils, dont la modération fit oublier les violences de son aïeul, frappé des actes arbitraires du règne précédent, assembla ses barons pour leur proposer une espèce de charte constitutionnelle, par laquelle ce duc se soumettait, dans le cas où il transgresserait les lois, à une correction par la voie des armes (2). Malgré cette singulière abnégation de l'autorité suprême, il vécut révéré des Bourguignons; mais inconsolable de la mort d'Yolande son épouse, il se fit religieux,

(1) Courtépée, p. 120 et 121.

(2) Saint-Julien de Baleure et Courtépée, p. 144.

et laissa le duché à Eudes qui, se reprochant quelques injustices, prit l'habit de pénitent, passa en Asie et mourut à Tarse en Cilicie. Après lui régna Eudes-le-Pacifique, puis Eudes second, qui secourut Alphonse roi de Portugal, son cousin, contre les Sarrasins et reprit la ville de Lisbonne sur ces infidèles, après un siège de trois mois. Hugues III, son fils et son héritier, s'embarqua pour Jérusalem. Battu par des vents contraires, il fit vœu de bâtir un temple à la Vierge, s'il échappait au naufrage. Il accomplit ce vœu à Dijon, et prit une seconde fois la croix. Mais cette fois aucun vœu ne put le sauver de la mort qui l'attendait aux portes de Tyr. Sa dépouille, renfermée dans un coffre de cèdre, rempli de parfums et scellé de ses armoiries, fut apportée à l'abbaye de Citeaux. Son fils, Eudes III, commanda l'avant-garde de l'armée française à la journée de Bovines, où il fit admirer son intrépidité. Il se précipita le premier dans les épais bataillons de l'Allemagne et de l'Angleterre; renversé de son cheval, foulé aux pieds, il saisit la monture d'un chevalier ennemi que sa lance avait percé et se jeta plus furieux au milieu des étrangers en criant aux Bourguignons : *Montjoie au noble duc* (1).

---

(1) Courtépée, p. 123.

Il mourut laissant Hugues IV âgé de six ans. Sa veuve, Alix de Vergy, fut la tutrice de cet enfant; elle gouverna au nom du mineur avec une prudence, une sagesse et un courage dignes des plus grands rois. Les vassaux les plus élevés vinrent renouveler en ses mains la foi et hommage. Les ducs de Bourgogne avaient alors parmi leurs titres honorifiques celui de chanoines de Saint-Martin de Tours. Alix de Vergy, représentant son fils, fut reçue chanoine, et donna le baiser à tous les chanoines du chapitre en signe de fraternité. A la majorité de Hugues, elle lui remit les rênes d'un gouvernement prospère, et se retira dans une ferme, où cette femme célèbre fit valoir deux charrues à bœufs, et un troupeau de cinq cents moutons (1).

Hugues IV se distingua au siège de Damiette, fut fait prisonnier à la Massoure, recouvra sa liberté, fut élu roi de Thessalonique, et revint mourir au milieu de son peuple.

L'histoire parle peu des ducs Robert II, Hugues V, Eudes IV; celui-ci mena 42 bannières au secours de la France contre l'armée d'Edouard. Philippe de Rouvre, son petit-fils, lui succéda. Ce duc mourut

(1) Perard, p. 411. — Courtépée, p. 164.

jeune et sans postérité. Le roi Jean s'empara de la Bourgogne, mais au moment où cette province paraissait incorporée au royaume de France et au terme de son indépendance politique, elle allait devenir la rivale des plus grandes puissances de l'Europe. Ce duché fut donné par le roi Jean à son bien-aimé fils Philippe-le-Hardi, ainsi nommé à cause des réponses pleines de fierté qu'il avait faites aux Anglais pendant la captivité qu'il partageait avec son père. De retour en France, le roi négocia pour lui un mariage opulent. Il demanda la main de Marguerite de France. La mère de cette princesse désirait cette alliance, mais ayant éprouvé de la résistance de la part de son fils, Louis de Flandres, qui proposait le parti d'un prince anglais, cette mère courageuse lui dit : Mon fils, si vous persistez à marier votre sœur avec un Anglais, l'ennemi de notre belle France, je vais brûler le sein qui vous a nourri, afin d'appeler l'opprobre et la malédiction sur vous (1). Louis, effrayé, souscrivit à ce mariage, qui donna au duc de Bourgogne les duchés de Flandres, de Nevers, Rethel et l'Artois.

Pendant la folie de Charles VI, le duc de Bourgogne gouverna le royaume, conjointement avec les

(1) Glab., p. 546. — Courtépée, p. 186.

princes du sang, et lutta souvent avec eux pour arrêter leur ambition et leur cupidité. Philippe était sage, compatissant, éclairé. Tandis que le duc d'Anjou ruinait l'Etat pour satisfaire son avarice, Philippe, économe du bien public, était si prodigue du sien, qu'à sa mort il ne laissa qu'une succession très-obérée; sa femme, avec la simplicité des anciennes coutumes, renonça à la communauté en venant déposer sur le cercueil du défunt, sa ceinture, ses clefs et sa bourse.

Philippe laissait ses vastes états à Jean-*sans-Peur*, son fils, qui, par son mariage avec Marguerite de Bavière, ajouta à ses nombreux domaines les comtés de Hainault et de Zelande: c'était beaucoup trop de puissance, car le nouveau duc était vicieux et méchant. Nous l'avons vu ailleurs faire assassiner le duc d'Orléans, attirer la guerre civile, affecter la royauté, ordonner le massacre des Armagnacs, se plonger avec fureur dans le sang français, devenir l'allié des Anglais, et tomber, enfin, sous un poignard clandestin devant le faible Charles VII, soupçonné d'avoir commandé cet assassinat. Tous ces faits n'appartiènent qu'à l'histoire de France, et nous ne répéterons pas ce que nous avons dit ailleurs sur ce sujet.

Philippe-*le-Bon* succéda à Jean-*sans-Peur*. Ce prince est un des plus illustres que puisse mentionner

l'histoire. Sa vertu eût été admirée de tous les temps, et n'eut pas besoin d'être rehaussée par le contraste qu'offre la corruption d'un siècle criminel.

On a vu plus d'une fois, dans le cours de cet ouvrage, que le meurtre d'un citoyen devait être vengé par ses parents. Cette vengeance, mise au rang des plus saintes obligations, allumait dans les familles des incendies qui souvent les consumaient. Philippe-*le-Bon* n'avait encore que 23 ans, et en supposant qu'il eût pu résister aux conseils de ses courtisans qui l'engageaient à s'armer promptement contre Charles VII, le soin de sa propre gloire l'obligeait, peut-être, à entreprendre cette guerre dans un âge où l'on aurait plutôt attribué son inaction à une indifférence coupable pour la mémoire de son père, qu'à une maturité de raison qui l'eût rendu supérieur aux préjugés de son siècle. Il fallut que l'usage et les convenances observées dans ce siècle de fer eussent une voix bien impérieuse pour engager ce prince noble et sincère, à s'allier avec les Anglais contre l'infortuné Charles VII. Toutefois, même au milieu des fureurs de la guerre, Philippe ne se départit jamais des principes de la clémence et de la bonté. Vainqueur à Montereau, ses officiers le pressaient de brûler cette ville, où Jean-*sans-Peur* avait été assassiné. *Ce n'est pas cette ville qui a tué mon père*, répondit-il, et il ordonna

qu'on respectât les propriétés des habitants. Un million d'hommes avait péri dans cette horrible lutte, où les Anglais, unis aux Bourguignons, ébranlaient le trône chancelant de Charles VII. L'ame de Philippe gémit de tant d'horreurs; il désirait conclure la paix *pour révérence de* Dieu et compassion du pauvre peuple, et il signa cette paix que Charles reçut comme un bienfait.

C'est alors que, dans le sein d'un généreux repos, Philippe devint un objet d'admiration et d'envie pour tous les rois qu'il égalait en puissance et qu'il surpassait en richesses (1). Il possédait cinq duchés *à hauts fleurons*, quinze comtés d'ancienne élection et de grandes seigneuries, pour lesquelles il était exempt de foi et hommage. Les princes étrangers lui donnaient le titre de *grand duc d'Occident*; il traitait en égaux les plus grands monarques. Ses trésors étaient comblés de lingots d'or et d'argent, son palais étalait une magnificence surprenante. Sa cour était la plus belle de l'Europe, et l'on peut voir, dans l'ouvrage d'Aliénor de Potiers sur le cérémonial et les usages qu'on y observait, à quel degré de luxe et de splendeur Philippe l'avait élevée.

---

(1) Fabert, Histoire des ducs de Bourgogne. — Courtépée, page 216.

Ce duc fit fleurir les lettres, fonda des universités, appela autour de lui les poètes et les savants. Aussi habile législateur qu'administrateur éclairé, il fit rédiger les coutumes et les lois en un corps de droit; il encouragea le commerce, l'industrie, les arts. La fortune versa ses dons dans les immenses domaines de ce prince éclairé. *Il n'y avait si petite maison*, dit St.-Julien de Baleure, *qui, grâce au bon Philippe, ne bût en vaisselle d'argent.* Les domestiques avaient des habits de velours, et, lors de l'entrée du duc à Gand, un simple bourgeois de cette ville couvrit sa maison en lames d'argent.

Lorsqu'il vint à Paris pour assister au sacre de Louis XI, le peuple le reçut comme le véritable souverain; le roi, voulut être armé chevalier par lui, et, à son passage sur le pont aux Changes, on fit prendre la volée à deux cents douzaines de petits oiseaux, en signe de *liesse et d'espérance* (1).

Philippe maria son fils à Catherine de France, fille de Charles VII. On dressa, pour la fête, soixante pavillons d'or et d'argent qui représentaient les soixante grandes villes soumises au duc de Bourgogne. Sous chaque pavillon étaient des spectacles, des méca-

---

(1) Paradin, p. 852. — Sauval, Hist. de Paris, t. 2. — Saint-Julien de Baleure, p. 175.

niques ingénieuses, et des buffets de riche vaisselle où les gens de Philippe servaient libéralement aux convives les mets et les vins les plus précieux. Les services descendaient du plafond sur des charriots magnifiques, des porcs-épics lançaient leurs flèches, et des amours versaient des urnes inépuisables d'eau rose et de parfums liquides.

Mais, Philippe se distinguait encore plus par sa grandeur d'âme que par son faste et sa libéralité.

René, duc d'Anjou et de Bar, avait été son prisonnier; sans se plaindre des ingrats, ce prince peignait naïvement, sur les murs de sa prison, des oublies d'or pour exprimer que tous ses amis l'avaient oublié (1). Philippe lui rendit la liberté et le combla de caresses. Ce duc de Bourgogne aimait à parcourir, inconnu, les rues de ses bonnes villes, pour trouver l'occasion de faire le bien et s'assurer par lui-même du bonheur de ses peuples; et, plus d'une fois, il recueillit avec attendrissement, dans les témoignages d'amour qu'il inspirait, le plus doux prix de sa sagesse et de sa bonté. Ce prince aimait à rire : un jour il vit, sur la place de Bruge, un homme ivre et endormi. Il le fit porter dans son palais et vêtir comme un roi. A son réveil, le manant ébahi, croit

---

(1) Du Haillant, en son Histoire.

rêver en voyant autour de lui des officiers, des chambellans, qui, au moindre de ses signes, demandaient ce que souhaitait sa majesté. Voulant éprouver la réalité de sa nouvelle fortune, il demande à dîner. Voyant que tout le monde voulait qu'il fût roi, il y consentit lui-même, et s'enivra si bien, qu'on pût le reporter sans qu'il s'en aperçût à l'endroit où la veille on l'avait trouvé (1). Ce bon homme crut avoir fait un rêve. Et qu'est-ce, en effet, qu'un plaisir passé? Cette anecdote, trouvée dans l'histoire de Philippe le Bon, devint le sujet d'une foule de pièces et de contes agréables. A ce roi succéda son fils Charles, depuis surnommé Charles-le-Téméraire, prince violent, emporté, sans politesse, sans vertus et sans frein. Les premiers succès de ses armes enflèrent son cœur orgueilleux; il voulut châtier les Suisses qui avaient fait alliance avec Louis XI, son mortel ennemi; les Suisses firent tout pour la paix; n'ayant pu y réussir, ils firent tout pour la guerre; leur armée, liguée avec René, duc de Bar et de Lorraine, que Charles avait dépossédé de ses états, rencontre celle du duc de Bourgogne; ils enfoncent cette armée et en dispersent les débris. Charles, effrayé, s'enfuit et laisse vingt mille des siens im-

---

(1) Fabert, Histoire des ducs de Bourgogne.

molés à son opiniâtre autorité. Les Suisses bâtirent, sur le champ de bataille, une chapelle où l'on voit encore les ossements des Bourguignons, avec ces mots : *l'armée du duc Charles a laissé ce monument ici* (1).

Charles, dévoré de honte et de fureur, se livrait aux accès de la plus noire mélancolie. Il laissa croître sa barbe et ses cheveux, ne changea point de vêtements et ne parut plus en public. Ses ministres et ses serviteurs tremblaient d'approcher de ce prince farouche qui ne jetait que des regards terribles, et ne prononçait que des paroles sinistres. Son cœur, serré par le désespoir, ne laissait plus, disent les historiens, qu'un étroit passage au sang; et, pour en rappeler le cours dans ses membres engourdis, on lui prodiguait des liqueurs spiritueuses qui ne faisaient qu'allumer sa fureur impuissante. Du fond de son palais il lançait des arrêts foudroyants, et sa justice même portait le cachet de la cruauté.

Mais il apprend que Nanci avait rappelé René, que toute la Lorraine s'était rendue à son duc légitime, et que les Suisses menaçaient ses frontières. Alors sa tristesse se change en rage; il rassemble une nou-

(1) Commines, l. 5, c. 3. — Meyer, l 17. — Olivier de la Marche.

velle armée et va assiéger Nanci. Mais l'Italien Campobasso, son favori, passa du côté des Lorrains avec les troupes qu'il commandait. Charles restait avec 4000 Bourguignons. Sa défaite était inévitable; il préfère mourir avec tous ses sujets, plutôt que de fléchir dans ses implacables projets.

La charge sonne, ses soldats tombent ou fuient, lui-même, entraîné par les fuyards, est renversé de son cheval et meurt sous l'épée d'un chevalier lorrain (1). On le reconnut parmi les morts et on le porta à Nanci, où il fut exposé dans une salle tendue de noir et somptueusement éclairée, humiliant honneur qui le livrait aux regards avides des peuples qui l'avaient maudit. Autour de ce triste objet de démence et de pitié parut son rival, ce René, duc de Lorraine, portant, à l'imitation des anciens preux qui célébraient leur triomphe, une barbe d'or qui tombait jusqu'à sa ceinture. René, voyant son ennemi dans cet état, sentit la commisération succéder à la vengeance; il ne put retenir une larme, et prit la main glacée du cadavre, en disant : *beau-cousin, que Dieu tiène en paix votre âme, vous nous avez fait moult maux et douleur.*

Marie de Bourgogne était l'unique héritière de

---

(1) Chronique scandaleuse. — Comines, l. 5, c. 5.

Charles ; une partie des états, selon la loi constitutionnelle des apanages , devait donc , à défaut d'enfants mâles, retourner au roi de France. Louis XI éprouva quelques obstacles dans cette transmission, car Marie épousa Maximilien d'Autriche qui voulut faire déclarer la Bourgogne et ses grands fiefs en faveur de cette princesse. Mais Louis parvint à gagner une partie de ses nouveaux domaines par de prudentes négociations , et il envoya des troupes pour soumettre les villes qui se disposaient à faire résistance. Toute la Bourgogne et le Nivernais se soumirent à ce prince, mais la Flandre et l'Artois proclamèrent Marie de Bourgogne.

L'acquisition que venait de faire la France augmentait considérablement ses forces et ses trésors : une succession non moins importante allait bientôt accroître sa prospérité.

Louis, depuis long-temps, convoitait la Provence. La réunion de cette aimable contrée, où l'on respire, avec un air parfumé, la volupté la plus pénétrante, où l'esprit s'avive et pétille aux feux du soleil, fournit une heureuse digression à l'histoire.

Les Celtes, les Grecs, les Romains, les Visigoths et les Bourguignons, possédèrent, tour-à-tour, la Provence. Les héritiers de Clovis l'arrachèrent à ces derniers, mais les trop faibles descendants de

Charlemagne ne purent, ni la préserver de l'invasion des Sarrasins et des Normands, ni prévenir l'usurpation de Boson, qui enveloppa cette contrée dans les nouveaux états qu'il décora du nom de royaume. On connaît le sort de ce hardi parvenu et de ses successeurs; l'un deux ayant cédé ses droits à l'empereur d'Allemagne, la Provence, comme les pays voisins, n'appartint qu'en apparence au souverain germanique, et vit des seigneurs s'impatroniser dans tous ses cantons.

Guillaume fut le premier des comtes bénéficiaires de Provence, et à ce seigneur succéda Rotbold, qui, le premier, se dit *comte par la grâce de Dieu* (1). Des partages entre plusieurs branches d'héritiers compliquent bientôt la généalogie des comtes de Provence, et c'est avec raison que les historiens de ce pays craignent de perdre le fil incertain d'une foule de transmissions confuses et presqu'ignorées (1). La souveraineté de la Provence se divisa d'abord entre les comtes de Provence et ceux de Forcalquier; un grand nombre de comtes, de vicomtes et de barons se disputèrent quelques parcelles de l'autorité. D'un autre côté, les grandes

---

(1) Daniel, Histoire de France, an 1444.

villes de Provence, telles que Marseille, Arles et Nice, fières de leur commerce et de leur industrie, refusèrent de se soumettre aux comtes de Provence, et formèrent autant de petits états isolés. Marseille surtout, la ville la plus opulente des Gaules, repoussait avec hauteur toutes les marques de féodalité, respirant au bord des mers l'air pur de la liberté, et traçant la charte de son affranchissement sur la poupe de ses vaisseaux qui, balancés sur un élément sauveur, étaient prêts à soustraire ses citoyens à des bords opprimés, pour les conduire vers une autre Salamine; Marseille, dont l'Orient aimait à saluer les pavillons, et qui rapportait à l'Occident les richesses de l'aurore; Marseille, opulente, belliqueuse, amie des lettres et des arts, dédaignait les lourdes institutions qui s'imprimant sur ce vieux sol des Gaules, ne pouvaient l'atteindre sur les ondes.

Deux parties bien distinctes se font remarquer dans l'histoire de la Provence. L'une embrasse le règne des princes d'Arragon, l'autre le règne des comtes d'Anjou. Dans chacune de ces parties on remarque une époque intéressante, c'est celle qui termine l'une et l'autre de ces mêmes parties. Dans la pre-

---

(1) Glâber, l. 3. — Ditmar., Chron., l. 2 — *Chron. Pisan.*, t. 10, *Ital. sacr., nov. edit.*

mière, on voit la cour de Raimond Berenger IV éclipser toutes celles de l'Europe, par son éclat et la réunion des troubadours et des chevaliers que ce duc attirait près de lui.

La seconde époque est moins glorieuse pour la Provence ; mais elle est aussi intéressante par les détails curieux dont elle abonde.

La Provence, étant devenue le patrimoine des ducs d'Anjou, cette contrée fournit une partie des troupes et des trésors nécessaires à la conquête de Naples. Les Français abusèrent, dans ces pays, de leurs droits de conquête, et ne firent rien pour substituer l'amour à la crainte. Les gouverneurs des villes devinrent des despotes insolents, des tyrans avares et cruels ; ils anéantirent les privilèges des citoyens, augmentèrent les subsides, et, parmi les tributs qu'ils imposèrent, ils exigèrent les prémices des jeunes épouses. L'ardent Sicilien, voisin du ciel de l'Afrique, n'a de patience que ce qu'il en faut pour dissimuler quelque temps une injure, et méditer à loisir une affreuse et sombre vengeance. Déjà la perte des Français est jurée, les conspirateurs rassemblés à Palerme, la première fête de pâques, jurent de se rendre à Montréal, où, ce jour-là, une grande solennité devait attirer une foule immense. Des Français s'y étaient rendus par curiosité. Une

rixe s'engagea entre l'un d'eux et un Sicilien. A cet instant les cloches de Montréal sonnèrent le premier coup de vêpres. Au tintement de l'airain religieux se mèle bientôt le bruit des armes. Un cri se fait entendre : *mort aux Français!* C'est le signal d'un massacre général ; ce cri va retentir d'un bout de la Sicile à l'autre, et déjà, émule de Montréal, Palerme nage avec joie dans le sang qu'elle abhorre (1). Huit cents Français, la plupart Provençaux, sont égorgés en quelques jours ; ce nombre ne suffisant point pour assouvir une vengeance long-temps désirée, on immole les mères, les femmes, les maîtresses des Français, quelle que fût d'ailleurs leur origine. On poussa la haine et la fureur jusqu'à arracher de leurs entrailles le germe qui eût put reproduire un Français dans ces climats horriblement affranchis. Charles armait alors une flotte nombreuse pour cingler vers Constantinople, et porter la guerre sur les rives du Bosphore. A la nouvelle de la révolte des Siciliens, il conduit son armée vers Palerme, et déjà cette ville frémit de son approche en pensant à l'énormité des crimes qu'il vient venger. Mais, le roi d'Arragon, l'ennemi de Charles d'Anjou, prend

(1) Gio. Villani, l. 7. — Rayn., Ann. eccl. — Fazel, l. 8. — Nic. Special., l. 1. — Ragg., Hist., p. 80.

parti pour les Siciliens ; ce prince vole presque seul au-devant de son adversaire, et lui propose de vider la querelle dans un combat de cent chevaliers contre cent chevaliers, et de se mettre à leur tête. Charles était Français ; il oublie que la politique et la prudence dédaignent ces coups d'éclat qu'on admire dans de simples guerriers et qu'on blâme dans la personne d'un monarque. Il accepte la proposition du roi d'Arragon, qui, pour première perfidie, lui assigne Bordeaux comme lieu du rendez-vous, afin de l'éloigner de la Sicile, où la plus grande activité préparait la plus opiniâtre défense.

Charles uniquement occupé d'un combat que, dans sa loyauté et sa crédule confiance, il croit devoir terminer la guerre et rendre inutiles de plus grands armements, néglige tout ce qui aurait pu lui faire recouvrer la Sicile. Cependant le bruit du célèbre défi attire à Bordeaux les princes et la noblesse du continent et de l'Angleterre ; de part et d'autre de grands seigneurs sont nommés pour dresser les articles du combat ; d'autres sont choisis pour faire construire et régler l'ordre et le cérémonial. Le jour indiqué luit enfin : plus de trente mille spectateurs, et un grand nombre de femmes richement parées, s'étaient rendus dans les pavillons et sur les gradins préparés. Aux premiers rayons du soleil, les pierreries et les armes étin-

celèrent du plus vif éclat, et les trompettes annoncèrent l'arrivée d'une des parties combattantes. C'était Charles d'Anjou à la tête de cent chevaliers d'élite, couverts d'armes resplendissantes et de casques ornés de fleurs. Cependant l'heure prescrite a sonné, et le roi d'Arragon ne paraît pas, ni personne en son nom. On attend jusqu'au soir, mais en vain. Ce lâche et perfide ennemi était resté en Sicile, se consolant de l'opprobre désormais attaché à son nom, en pensant qu'il avait fait perdre à Charles l'occasion de reconquérir la Sicile.

Ce royaume et Naples coûtèrent bien du sang et de l'or aux princes français qui voulurent les posséder. René duc d'Anjou et comte de Provence, forcé de renoncer à ces funestes contrées, revint gouverner paisiblement sa belle Provence. Peu de rois ont eu plus de vertus et de talents que ce prince, justement comparé à Henri IV. Ils eurent en effet l'un et l'autre le désir de rendre leurs peuples heureux, et surent tous deux allier à une grande bravoure, l'esprit naturel, une gaîté vraiment française, de la bonhomie et de la simplicité. Le règne de René dans la Provence est la partie la plus intéressante de l'histoire de ce pays. Il s'appliqua toute sa vie à y faire prospérer le commerce, l'industrie, l'agriculture; ce fut lui qui le premier fit cultiver en Provence les œillets, les

roses rouges et les raisins muscats. Il étendit les plantations des mûriers pour les vers à soie, et posséda les premiers paons qu'on vit en France. Il encourageait les beaux arts plus en amateur qu'en souverain, plus par goût et par instinct que par magnificence et par politique; peut-être même s'en occupa-t-il trop exclusivement, surtout lorsqu'il était à Naples, où les affaires publiques exigeaient une attention assidue. Heureux dans le gouvernement de la Provence d'avoir quelques loisirs à consacrer à ses penchants favoris, il s'amusait chaque jour à peindre des fleurs, des oiseaux, à colorier des armoiries; à composer des chansons et à faire des traités sur le blason, la chasse, les tournois, et les tribunaux. Il laissa des cartes géographiques, des ballades et des rondeaux, un ouvrage intitulé : *l'Ame dévote et le cœur*, et une comédie intitulée: *l'Abusé en Cour* (1). Il allait souvent, pendant l'hiver, se promener tout seul au soleil sur le port de Marseille, et s'y chauffait pendant quelques heures en s'entretenant avec les matelots. Quand il voyageait, il logeait de préférence chez quelque simple particulier, et en s'en allant, il

(1) Bouchet, Annales d'Aquitaine. — Naudé, Addit. à l'Hist. de Louis XI. — Papon, t. 3, l. 9, p. 402.

crayonnait son portrait sur la muraille de sa chambre, et traçait au-dessous quelques vers latins. Il avait toujours avec lui un nain qui l'amusait par ses facéties, un maure qui dansait devant lui la danse mauresque, et un astronome qu'il payait pour prophétiser sur les astres et *faire l'histoire de l'année*; c'est ainsi qu'on appelait alors l'almanach.

René doublait les richesses de ses sujets, mais il observa toujours la plus stricte économie pour tout ce qui lui était personnel. On trouve dans les mémoires de ses dépenses que les plus grands frais de sa table étaient en potirons et en escargots. Son lit avait de simples rideaux de toile bleue, et il mettait dans un petit sac de cuir le sucre dont il faisait usage.

Louis XI avait dressé des embûches à René. Ce duc était son oncle, mais une pareille considération ne pouvait comprimer l'inimitié d'un roi qu'on avait accusé d'avoir fait empoisonner son frère par une bénédiction de son aumônier (1). De son côté, René ayant à se plaindre de son neveu, avait témoigné de l'affection au duc de Bourgogne qu'il

(1) Mézeray, Daniel et Garnier, dans leurs Hist. de France, à l'an 1472. — Millot, Elém. de l'Hist. de France, t. 2, p. 275.

promit d'adopter. Ces intelligences avec l'ennemi déclaré du trône, firent accuser le duc de Provence de haute trahison et de félonie. René, à un âge où la paix est le premier des biens, fléchit devant Louis XI. On régla amiablement sa succession ; on convint que Charles du Maine, hériterait de la Provence, et que l'Anjou serait réuni à la couronne.

René étant mort, et Charles du Maine lui ayant survécu peu de temps, légua à Louis XI la Provence avec tous ses droits sur le royaume de Naples et de Sicile.

FIN DES NOTES DU HUITIÈME VOLUME.

TABLE

DU HUITIÈME VOLUME.

TRENTE-SEPTIÈME RÉCIT.

TRENTE-HUITIÈME RÉCIT.

TRENTE-NEUVIÈME RÉCIT.

QUARANTIÈME RÉCIT.

CONCLUSION.

FIN DE LA TABLE.

TABLE

DU HUITIÈME VOLUME.

TRENTE-SEPTIÈME RÉCIT.

TRENTE-HUITIÈME RÉCIT.

JEANNE-D'ARC.

TRENTE-NEUVIÈME RÉCIT.

QUARANTIÈME RÉCIT.

CONCLUSION.

FIN DE LA TABLE DU HUITIÈME ET DERNIER VOLUME.